

La Fayette dans la presse radicale parisienne, de la prise de la Bastille à la fusillade du Champ-de-Mars



Remerciements

Je tiens à remercier Madame Angeline Lavigne pour m'avoir guidée lors de mon stage d'observation à la bibliothèque du patrimoine de Périgord et m'avoir aidée dans mes recherches.

Merci à ma famille, à Daphné et à Léa de me soutenir tous les jours.

Enfin, merci à Madame Christine Dousset-Seiden pour m'avoir prise sous sa direction et pour ses conseils, et à Madame Valérie Sottocasa, d'avoir accepté de participer au jury de ma soutenance.

Notes de lecture

Dans les notes, les journaux sur lesquels se fonde ce mémoire, *Révolutions de Paris*, *L'Ami du Peuple* et *Révolutions de France et de Brabant*, seront mentionnés sous les abréviations de *RP*, *AP* et *RFB*. Leur numéro et la date de leur parution seront aussi indiqués – bien que la datation soit plus vague en ce qui concerne les *Révolutions de France et de Brabant*, qui n'affiche pas la date de publication de ses numéros. Une police particulière a été choisie pour retranscrire les extraits de chaque titre : Times New Roman pour les *Révolutions de Paris*, Cambria pour *L'Ami du Peuple*, Arial pour les *Révolutions de France et de Brabant*.

Les exemplaires utilisés sont issus de la Bibliothèque nationale de France, et ont été numérisés : ils sont consultables sur le site Gallica. Les pages des extraits cités seront indiquées dans le cas des *Révolutions de Paris* et des *Révolutions de France et de Brabant* : la numérotation adoptée est celle de la collection de la Bibliothèque nationale de France, composée de tomes contenant chacun les journaux parus sur un trimestre. L'orthographe a été modernisée.

Introduction

Mr de lafayette digne élève de Wasinton [*sic*], aussi patriote mais plus eloquent que son maitre de guerre, s'est couvert de gloire en voulant qu'on mit foulon en prison et attendre ce que deciderait lasssemblée [...]¹

[...] ce sage commandant met toute son éloquence à faire voir l'inconséquence d'une telle démarche [...] alors il s'adresse aux grenadiers, leur montre combien ils seraient méprisables s'ils laissaient égorger ces malheureux qui sont sans défense, alors les grenadiers leur mettent leur bonnet et les déclarent leurs camarades [...] Mr de La Fayette fit un coup bien fort : comme il demandait la grâce des gardes au milieu du tumulte, un de ces forcenés se met à crier point de grâce, point de quartier ; qu'on prenne et qu'on garrotte cet homme, dit l'intrépide général et personne n'osa désobéir, la véritable bravoure a toujours de l'ascendant sur les mutins.²

Voilà comment Jean-Louis Garac, un jeune Gascon présent à Paris en 1789 pour ses études de médecine, nous présente le marquis de La Fayette, député à l'Assemblée constituante et commandant-général de la Garde nationale dont l'étudiant est membre. Ce simple témoignage d'un révolutionnaire ordinaire, sympathisant des réformes, nous montre la réputation alors sans taches du général dans le milieu patriote, établie par son engagement aux côtés des Américains avant la Révolution et solidifiée par son soutien au Tiers Etat en 1789. On remarque que dans les deux extraits, La Fayette est loué pour sa résistance aux débordements d'une foule prompte au massacre. *Les Révolutions de Paris*, un journal fondé par Prudhomme en juillet, a la même réaction laudative quand le général prend sous sa protection le marquis de la Salle, soupçonné d'avoir fait déplacer illégalement des munitions :

Ce jour n'est pas le moins glorieux des beaux jours de M. de La Fayette. La sagesse, l'intelligence avec laquelle il a déployé la force publique qui lui est confiée ont pénétré tous les citoyens d'admiration et de reconnaissance : la sécurité sera son ouvrage³.

¹ Correspondance de Jean-Louis Garac avec son père, lettre du 28 juillet 1789, archives municipales de Fleurance (orthographe originale)

² *Ibid*, lettre du 7 octobre 1789 (orthographe modernisée)

³ *RP*, 8 août 1789, numéro 4, p. 28.

Un peu moins de deux ans plus tard, après la fuite et la capture du roi à Varennes, voilà ce qu'écrivait un des rédacteurs du même journal :

[...] Flesselles et Delaunay [*prévôt des marchands et gouverneur de la Bastille, lynchés le 14 juillet 1789*] payèrent de leur tête une trahison moins criminelle que la vôtre. Vois, la Fayette, à quelle horrible catastrophe tu exposais la patrie, si l'esprit public eût été moins avancé, si la révolution était encore à faire, si nous ne pouvions nous passer d'un roi⁴ !

Parvenu à son poste grâce à sa popularité en 1789, La Fayette est devenu une figure autant détestée par les militants démocrates que par les royalistes en 1791. D'abord vanté pour incarner la concorde et de la mesure, « Motier » se transforme sous la plume de Marat et d'autres journalistes radicaux en symbole de duplicité et de trahison. En août 1792, dénoncé de partout depuis deux mois et finalement objet d'un décret d'arrestation par l'Assemblée, il quitte le commandement de l'armée du Nord et se rend aux Autrichiens. Libéré en 1797, il lui faudra attendre la Restauration pour se reconquérir une notoriété en tant que symbole de l'opposition libérale, et la Monarchie de Juillet constitutionnelle et bourgeoise lui accordera les honneurs : il sera même chargé une fois de plus du commandement de la nouvelle Garde nationale.

La Fayette de nos jours est bien loin d'être une figure controversée. Les Américains en ont fait un de leurs Français favoris de par son rôle dans la guerre d'indépendance, et cette affection est visible dans le nombre élevé de localités et de rues portant son nom, son titre de citoyen d'honneur accordé en 2002 et les apparitions récurrentes du personnage dans des œuvres de fictions diverses autour de la guerre d'indépendance⁵. Les Français le considèrent généralement avec bienveillance, mais ont paradoxalement moins de passion pour cette personnalité : par exemple, un sondage réalisé par l'institut Sofres pour *le Figaro* à l'approche du Bicentenaire le voyait réaliser le meilleur score parmi les personnages proposés (57% d'opinions favorables, battant Bonaparte qui avait obtenu 53%, Mirabeau avec 35 %, ou Robespierre avec 32 %) ; mais quand l'institut IPSOS propose un autre sondage pour *le Monde*, invitant cette fois les personnes interrogées à choisir leur personnalité

⁴ *RP*, 25 juin 1791, numéro 102, p. 538.

⁵ Par exemple, dans des films comme *Jefferson à Paris* (1995), *The Patriot* (2000), ou plus récemment la comédie musicale à succès *Hamilton* (2015).

révolutionnaire préférée, La Fayette n'est alors cité que par 2% des sondés⁶. De nos jours, la carrière du militaire sous la Révolution française reste mal connue du grand public, et il est surtout mentionné comme un symbole de l'entente franco-américaine. Ses biographies qui se succèdent à un rythme régulier, écrites par des écrivains ou des universitaires, tendent à davantage souligner sa carrière américaine que révolutionnaire. Les débats autour de ses actions et des idéaux politiques qu'il incarne ne concernent plus que le monde restreint des intellectuels. En 2007, lors du 250^{ème} anniversaire du général, son biographe Gonzague Saint-Bris propose un transfert de ses cendres au Panthéon, idée pour laquelle il avait déjà milité auparavant. L'historien Jean-Noël Jeanneney s'oppose à cette idée dans *Le Monde*, arguant qu'avec l'affaire de la fusillade du Champ-de-Mars, sa reddition aux Autrichiens en août 1792 après avoir vainement tenté de faire marcher ses troupes contre les Jacobins, et son insistance à établir Louis-Philippe sur le trône en 1830, La Fayette n'est pas le meilleur symbole républicain qui soit. Pierre Bercis, président de l'ONG Nouveaux droits de l'Homme et Gonzague Saint-Bris répliquent dans le même journal que le général est avant tout un représentant des droits de l'Homme, défenseur toute sa vie des peuples sous l'emprise de la tyrannie, et que ces valeurs importent plus que les régimes qui se sont succédés dans l'Histoire⁷. Le conflit peut être autant expliqué par des interprétations opposées du personnage - et plus généralement par des divergences dans la manière de lire et d'utiliser l'histoire -, que par un heurt entre un courant libéral et réformateur dont La Fayette lui-même est un des plus célèbres représentants, et un courant de gauche qui se veut l'héritier des grandes luttes populaires pour une application élargie de la démocratie. La Fayette n'échappe donc pas au sort inévitable de beaucoup de personnalités de la Révolution française : celui d'être prétexte à l'affrontement entre plusieurs mémoires de l'évènement, entre différents héritages idéologiques. Que cette polémique ait eu lieu dans la tribune d'un journal n'est pas anodin si on considère que c'est aussi dans la presse que se sont faites et défaites les réputations sous la Révolution.

⁶ VALLAURI Antoine, mémoire d'Histoire politique des XIX et XXe à l'Institut d'Etudes politiques de Lyon sous la direction de BENOIT BRUNO, *La Fayette dans la mémoire collective nationale*, 2011, p.27-28.

⁷ *Ibid*, p.35-38.

Historiographie de la presse révolutionnaire

Hommes de lettres et historiens n'ont pas attendu longtemps après les événements de la Révolution pour publier et commenter la presse de cette époque. En fait, dès 1796, l'ancien député Pierre-Louis Roederer produit un *Essai analytique sur les divers moyens établis pour la communication des pensées entre les hommes en société*, où il analyse la spécificité du genre journalistique, ainsi que le rôle des contingences économiques affectant l'édition et la distribution. Le XIX^{ème}, siècle du journal par excellence, revient à une historiographie plus strictement politique et intellectuelle de la presse, avec par exemple les analyses du journaliste au *Constitutionnel* Léonard Gallois et de l'historien Eugène Hatin⁸. Encore en 1967, avec *l'Histoire générale de la presse française*, Jacques Godechot, rédigeant la partie sur les journaux de la Révolution française, les étudie pour leur contenu politique et idéologique et non pour leur spécificité en tant que tels.

Petit à petit, avec les travaux de Daniel Roche, François Furet⁹, puis de Roger Chartier et de l'américain Robert Darnton, l'histoire du livre se détache de l'histoire des idées en faveur d'une étude de l'aspect socio-économique de l'édition, de la vente et de la lecture de livres. La traduction française de l'ouvrage de Jürgen Habermas de 1962 sort en 1978 sous le titre de *l'Espace public*. Coïncidant avec l'orientation des Annales vers l'histoire des mentalités, la thèse d'Habermas fait des changements dans les pratiques de socialisation et de lecture le moteur du processus de modernisation, au sein d'une sphère échappant à l'emprise de l'Etat. C'est aussi à cette époque que paraissent aux Etats-Unis des ouvrages de référence sur la presse politique révolutionnaire, avec les travaux de Jack Richard Censer et de Jeremy D. Popkin¹⁰, qui ne connaîtront que des traductions tardives. Avec les travaux de Foucault et de Bourdieu dans les années 80 et leur critique du concept de l'auteur, mettant l'accent sur les interactions sociales, la presse se libère définitivement de l'histoire politique : on lui reconnaît une culture propre, influencée par les circonstances politiques et économiques

⁸ GALLOIS, Léonard, *Histoire des journaux et des journalistes de la révolution française (1789-1796): Introduction. Coup d'œil préliminaire sur les journaux publiés de 1789 à 1796*, tome 1 et 2, Bureau de la Société de l'industrie fraternelle, 1845 ; HATIN Eugène, *Histoire du journal en France, 1631-1853*, Paris, P. Jannet, 1853.

⁹ FURET François (dir.), *Livre et société dans la France du XVIII^e siècle*, Paris La Haye, Mouton, 1965.

¹⁰ CENSER Jack Richard, *Prelude to power: the Parisian radical press (1789-1791)*, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University press, 1976; POPKIN Jeremy D., *Enlightened reaction: the French rightwing press under the First Republic, 1792 to 1800*, University microfilms international, Ann Arbor, Michigan London, 1978.

mais autonome par son format même¹¹. Le Bicentenaire relance l'intérêt pour l'étude la presse révolutionnaire, et des historiens comme Pierre Rézat et Ouzi Elyada entreprennent un travail de recensement des journaux de la période¹² - la période est à l'étude des médias et des lieux d'échange à l'époque révolutionnaire et de leur rôle dans la politisation des masses populaires¹³. Ces études se poursuivent tout au long des années 2000, notamment avec l'élaboration par Gilles Feyel d'un *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution* à l'échelle nationale, dont les trois tomes sortent entre 2003 et 2012.

La presse politique de l'Ancien Régime compte bien entendu la *Gazette de France*, créée en 1631 par Renaudot, diffusant les nouvelles diplomatiques et politiques. Mais le public des Lumières peut aussi avoir libre accès aux titres originellement créés par les exilés huguenots de 1685 : la *Gazette de Leyde* pour l'international, le *Courrier d'Avignon* pour le sud de la France. Si ces journaux publient les remontrances des parlements et ne subissent pas la censure du pouvoir royal, ils ne contestent pas celui-ci pour autant : par exemple, le *Courrier de l'Europe* est contrôlé par le ministère des Affaires étrangères. Les autorités encouragent la concentration de la production entre les mains d'une élite d'imprimeurs, comme Panckoucke, propriétaire du *Mercure de France* et temporairement celui de la *Gazette de France* : pour les écrivains, ouvriers travaillant pour eux, c'est l'assurance d'un revenu régulier. Mais ces entrepreneurs investissent aussi dans une littérature pamphlétaire, qui, malgré l'irrégularité de sa production et son aspect périssable, aura un impact durable sur la vision des instances du pouvoir d'Ancien Régime¹⁴. Des gazettes « à la main », compte-rendu manuscrits d'informations non officielles, circulent aussi sous les manteaux. En 1777, renvoyé du barreau et de son poste au *Journal de politique et de littérature*, l'avocat Nicolas Linguet fonde les *Annales politiques*, adoptant un ton polémique qui influencera la rhétorique révolutionnaire : malgré les interdictions, le journal rencontre un succès qui lui

¹¹ MOUILLAUD Maurice et TETU Jean-François, *Le Journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989.

¹² RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1988 ; ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris : 1789-1792 : inventaire méthodique et critique*, Paris, Société des études robespierristes, 1991.

¹³ VOVELLE, Michel *La mentalité révolutionnaire : société et mentalités sous la révolution française*, Paris, Editions sociales, 1985 ; MONNIER, Raymonde, *L'espace public démocratique : essai sur l'opinion à Paris, de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994.

¹⁴ DARNTON Robert, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, coll. NRF essais, 2010.

permet de continuer de publier. La même année est créé le premier quotidien, le *Journal de Paris*, alimenté par une foule d'écrivains anonymes : son contenu est largement apolitique, mais les Parisiens prennent le pli d'un afflux quotidien de nouvelles. L'alphabétisation de la population a progressé tout au long du XVIIIème siècle, et on trouve de plus en plus d'artisans possédant des livres : après 1760, des libraires ouvrent des cabinets de lecture, qui, pour un droit annuel de 10 à 20 livres, permettent de consulter ou d'emprunter, gazettes, journaux ou livres¹⁵.

La convocation des Etats-Généraux, et l'appel du roi à proposer des réformes pouvant profiter au royaume génère une explosion de publications, certes éphémères, mais qui forment un point d'appui à des publications comme *le Courrier de Provence* de Mirabeau ou le *Point du jour* de Barère qui commente les débats de ce qui sera l'Assemblée nationale. Mais c'est avec la prise de la Bastille, puis la Déclaration des droits de l'homme qui promeut officiellement la liberté de la presse, abolissant la censure et le système de privilèges qu'éclatent le nombre de journaux : 140 naissent entre juillet et décembre 1789, même si leur longévité peut varier. C'est pendant cette période que naissent par exemple les grands titres de la presse patriote modérée : le 28 juillet est définitivement lancé après une première tentative en mai, le quotidien *Le Patriote français*, qui cimente la réputation de son principal rédacteur Brissot ; le 24 août, Millin et Noël fondent *la Chronique de Paris*, à laquelle participent fréquemment Condorcet. Les contre-révolutionnaires décident de réagir : la *Gazette de Paris* paraît pour la première fois le 1^{er} octobre, le satirique *Actes des Apôtres*, alimentée par un collectif d'auteurs le 2 novembre, et *l'Ami du Peuple* trouve son équivalent royaliste avec *l'Ami du roi* créé le 1^{er} juin 1790 par Galart de Montjoie et l'abbé Royou, oncle de Fréron¹⁶. Malgré les tentatives régulières de l'Assemblée pour la restreindre face aux contre ou aux ultra-révolutionnaires, cette liberté reste de fait jusqu'au 10 août 1792 où la censure s'abattra sur la presse royaliste¹⁷.

¹⁵ CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 2000, p.88-89.

¹⁶ BERTAUD Jean-Paul, *Les Amis du Roi : Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984.

¹⁷ POPKIN Jeremy D., *La presse de la Révolution : journaux et journalistes, 1789-1799*, Paris, O. Jacob, 2011, p.34-55.

L'historien Jack Richard Censer a placé sous la nomination de presse radicale tous les journaux défendant l'idéologie de la souveraineté populaire avec sa définition la plus étendue : l'ensemble des citoyens même après avoir élu ses représentants sont en droit de l'exercer, de s'assembler et de débattre, et doivent pouvoir exercer une forme de surveillance sur les pouvoirs en place, pour les contrecarrer si ceux-ci violent les idéaux démocratiques ou nuisent à l'intérêt général. Les auteurs ou les imprimeurs de ces journaux tendent à graviter autour du district des Cordeliers, plus tard de la section du Théâtre-français, qui joue un rôle moteur dans la diffusion de cette pensée¹⁸. Censer prend pour objets d'étude six journaux d'opinion marqués par ces principes : Le *Mercure national* (ou *Journal d'Etat et du citoyen*) des époux Robert, fondé en août 1789 ; le *Journal universel* d'Audouin en janvier 1790 ; *l'Orateur du peuple* de Martel, prête-nom de Fréron, en mai 1790 ; *les Révolutions de Paris* de Prudhomme ; *l'Ami du Peuple* de Marat ; *les Révolutions de France et de Brabant* de Camille Desmoulins. Nous avons choisi de nous fonder sur les trois derniers titres pour ce mémoire : différents par leur tons et leurs personnalités, mais encore unis par les mêmes principes contre les mêmes ennemis, Marat, Desmoulins, Prudhomme, Loustalot ou Maréchal ont été des voix écoutées par l'opinion patriote.

Les encyclopédiques, l'enfant et le prophète

Le premier numéro des *Révolutions de Paris* paraît dans la semaine du 12 au 17 juillet 1789. Né avec les événements conduisant à la prise de la Bastille, il affiche déjà en première page les éléments qui deviendront inséparables du journal. On y voit sur la première page des gravures inspirées des événements (elles se feront un peu moins nombreuses et exubérantes avec le temps), la devise « les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux : levons-nous », inspirée d'Etienne de la Boétie, et le nom de Louis-Marie Prudhomme, revendiquant la création du journal. Ancien commis libraire originaire de Lyon, capitale de l'imprimerie, il avait déjà une certaine expérience dans le pamphlet politique : lors de la période des Etats-généraux, il est un des auteurs d'un *Résumé général*,

¹⁸ CENSER Jack Richard, *Prelude to power : the Parisian radical press (1789-1791)*, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University press, 1976, p. 1-4.

ou *Extrait des cahiers de pouvoirs, instructions, demandes ou doléances remis par divers bailliages, sénéchaussées et pays d'État du royaume*. Son nom reste étroitement associé au journal, mais, contrairement aux deux autres journaux que nous allons étudier, *les Révolutions de Paris* sont une œuvre collective : Antoine Tournon, puis principalement Elysée Loustalot s'occupent de la rédaction, Prudhomme épluche la correspondance et les autres journaux, Guilleminet imprime, Vitry est chargé de la vente¹⁹. Malgré quelques changements de locaux, l'imprimerie demeure située dans le faubourg Saint-Germain, dans le district des Petits-Augustins auquel le journal se dit dédié, mais il semblerait que Prudhomme habite ou bien fréquente assidûment le district des Cordeliers, dont il est élu président en août 1789. Hebdomadaire long de 48, puis 56 pages environ, intégrant souvent une gravure sur une page au milieu de chaque numéro, l'abonnement est fixé au prix plutôt attractif de 7 livres et 3 sous pour trois mois à Paris et à Versailles, 9 livres en province²⁰. Il couvre les débats de l'Assemblée et des clubs, l'actualité parisienne et nationale, parfois étrangère en s'appuyant surtout sur les journaux anglais, fait régulièrement des annonces publicitaires pour des livres et des estampes. Le journal devient un des titres les plus recherchés de la presse patriote : Camille Desmoulins, non sans quelque exagération, fixait le nombre de ses souscripteurs à 200 000. Prudhomme veille jalousement sur ses droits de propriétaire et de créateur du journal, au point de renvoyer Tournon fin octobre 1789, et de rappeler aigrement après la mort de Loustalot en septembre 1790 que le journal continuera malgré son absence²¹.

Ce dernier était en effet un des principaux atouts du journal, et a influencé durablement son ton. Né en décembre 1761 à Saint-Jean-d'Angély dans une famille protestante, il part en 1787 à Paris après des études en droit à Bordeaux, où il essaye tant bien que mal de vivre de sa plume. Il se fait remarquer par Prudhomme, et, avec le départ de Tournon, devient le principal rédacteur des *Révolutions de Paris* jusqu'à sa mort. Se consacrant entièrement au journal, il se fait rarement remarquer en tant qu'orateur : des témoins disent toutefois l'avoir vu haranguer la foule le 31 août 1789 au sujet du veto, proposant aux districts une

¹⁹ VILLACEQUE Georges, sous la direction de GODECHOT Jacques, *Les révolutions de Paris : journal patriote 1789-1790*, Université de Toulouse-Le Mirail, UFR Histoire, histoire de l'art et arts plastiques, Toulouse, 1961, p.17.

²⁰ RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1988.

²¹ PRUDHOMME, Louis-Marie, *Révolutions de Paris, dédiées à la Nation*, 16 octobre 1790, numéro 66.

délégation à l'Assemblée, et on le voit défendre la liberté de la presse aux Jacobins en mars 1790²². Réserve mais ferme et ardent patriote, Loustalot marque le journal de son style : adoptant en apparence un ton mesuré et objectif en confrontant les sources et en évitant de relayer les rumeurs les plus improbables, il défend vigoureusement les principes qui lui sont les plus chers, comme la liberté d'expression (combat qu'il partage avec Prudhomme) et la souveraineté populaire, dénonçant les entreprises de confiscation de celle-ci par des autorités diverses. Loustalot a tout le loisir de se livrer à des analyses politiques complexes des institutions et des événements, et de développer ses théories sur ce que doivent être les droits d'un peuple libre. Les *Révolutions de Paris* acquièrent une réputation de « véritable encyclopédie de la révolution française²³ » chez les patriotes à la recherche d'analyse poussée et plus tard chez les historiens. Mais le 19 septembre 1790, la maladie, l'épuisement et la dépression emportent prématurément le jeune journaliste peu après la répression de Nancy. Prudhomme reprend la rédaction du journal, puis embauche comme rédacteur principal Sylvain Maréchal, lui aussi avocat devenu publiciste, assisté par la suite des interventions de Chaumette, Fabre d'Eglantine ou de Sonthonax. Il devient plus difficile d'attribuer les différents passages du journal, même si nous pouvons supposer que Maréchal s'occupe de politique générale, Fabre d'Eglantine de critiques théâtrales, Sonthonax des colonies, et que Prudhomme intervient sur des passages concernant la liberté de la presse. Avec cette nouvelle équipe, le ton devient plus emphatique, plus imagé aussi, recourant moins souvent aux dissertations méthodiques chères à Loustalot et plus volontiers au récit, à la satire. Mais Prudhomme reprend de plus en plus l'exclusivité du journal, et celui-ci prend un tour de plus en plus modéré vers 1792, jusqu'à ce qu'à sa cessation le 28 février 1794 par son propriétaire se sentant menacé²⁴.

Jeune avocat sans clientèle, Camille Desmoulins vivait à Paris depuis 1785 d'écrits et de subsides. Introduit dans le cercle de Mirabeau, celui-ci l'engage un temps, semble-t-il, pour écrire dans son *Courier de Provence*²⁵. Encouragé par le succès de ses deux pamphlets

²² VILLACEQUE Georges, *op. cit.*, p. 46-55.

²³ GALLOIS, Léonard, *Histoire des journaux et des journalistes de la révolution française (1789-1796): Introduction. Coup d'œil préliminaire sur les journaux publiés de 1789 à 1796*, tome 2, Bureau de la Société de l'industrie fraternelle, 1845, p.252.

²⁴ RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, *op.cit.*

²⁵ BERTAUD Jean-Paul, *Camille et Lucile Desmoulins : un couple dans la tourmente*, Paris, France, Presses de la Renaissance, 1985.

successifs au ton extrêmement radical, *La France libre* paru sous les Etats-généraux, puis le *Discours de la Lanterne aux Parisiens* le 15 septembre, et devenu connu du public par sa harangue du 12 juillet, il lance les *Révolutions de France et de Brabant* le 28 novembre 1789. Hebdomadaire de 45 à 50 pages environ, habituellement pourvue d'une gravure satirique en tête de numéro, il se vend à dix sous l'unité à Paris, ou par un abonnement de 6 livres 15 sous pour le trimestre²⁶. Le succès est au rendez-vous : Camille pourra se vanter auprès de son père d'avoir des centaines de souscripteurs en province, et se disputera avec son imprimeur Garnéry qui voulait s'arroger la propriété du journal²⁷. La relative modicité du prix et surtout l'écriture enjouée et spirituelle peut expliquer cette popularité : malgré son épigraphe *Quid novi ?* – qui annonce la dilection de Desmoulins pour les références à l'Antiquité latine – le journal offre finalement peu d'informations fraîches, l'auteur étant plutôt prompt à se livrer à des digressions ou à des satires contre ses têtes de Turcs, Mounier, l'abbé Maury ou Malouet. A ses débuts, le contenu est divisé en trois parties : l'actualité parisienne, une section « Brabant » sur l'actualité belge et étrangère en général et une section « Variétés » réunissant vie culturelle et des anecdotes diverses. En effet, Camille, pris d'enthousiasme pour le soulèvement belge contre l'autorité de Joseph II, et prônant une révolution à l'échelle européenne contre les différents monarques absolus, couvre les révolutions brabançonnes et liégeoises ainsi que la guerre qui les oppose aux forces autrichiennes, en concurrence avec la *Gazette universelle*. Mais il se rend progressivement compte que les deux révolutions s'avèrent différentes en nature et en résultats, et sa déception se manifeste par l'amoindrissement, puis par la disparition de cette section d'informations vers juillet 1790. Particulièrement friand d'Antiquité latine – plus de 3000 références dans les 86 numéros de la première série du journal ! – Desmoulins a toujours en tête les exemples de la démocratie athénienne ou de la république romaine : les Français sont voués à s'inspirer de ce modèle, et même le dépasser²⁸. Que ce soit pour s'indigner contre le marc d'argent, vitupérer contre les prêtres et les nobles ou faire l'éloge des patriotes, c'est toujours à cet exemple qu'il revient. Ses éloges des districts parisiens, en particulier celui des Cordeliers, dont il est un des militants les plus en vue, sa défense de la

²⁶ RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique, op.cit.*

²⁷ DESMOULINS, Camille, *Révolutions de France et de Brabant*, fin mai 1790, numéro 27BIS.

²⁸ LEVIN Suzanne, « La magistrature de la presse au miroir de l'Antiquité selon Camille Desmoulins », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 2, n° 384, 2016, pp. 55-82.

justice populaire – même s’il finit par la modérer - et sa campagne féroce contre Malouet quand celui-ci veut restreindre la liberté de la presse le placent en tête du mouvement de défense radicale de la souveraineté populaire. Toutefois, « [...] ennemi du despotisme et non des personnes, et n’appartenant à aucune secte [...] ²⁹», il a des difficultés à rompre avec des personnalités qu’il a jadis admirées : c’est le cas de Mirabeau mais aussi de La Fayette. Son ami Fréron – déjà rédacteur sous un prête-nom du radical *L’Orateur du Peuple* depuis mai 1790³⁰ - collabore au journal à partir du numéro 33³¹ (juillet 1790), ce qui donne un temps un ton plus acerbe, plus violent au journal. Cependant, malgré ses controverses avec Marat qu’il trouve parfois trop brutal et irréfléchi dans ses attaques³², il marche peu à peu dans les pas de cette « Cassandre³³ » et perd ses illusions quant aux nouvelles autorités. Les *Révolutions de France et de Brabant* sont suspendues avec la fusillade du Champ-de-Mars qui pousse Camille dans la clandestinité : il laisse éclater toute son amertume dans le numéro 86 « et dernier » du journal.

Légèrement plus atypique est la carrière prérévolutionnaire de Jean-Paul Marat, d’un peu moins de vingt ans l’aîné de Loustalot ou de Desmoulins. Né dans le canton suisse de Neuchâtel, il est diplômé de médecine en 1775 en Angleterre, où il habite de 1765 à 1776³⁴. En plus de ses ouvrages scientifiques, Marat a déjà développé une réflexion philosophico-politique à travers plusieurs essais. C’est dans le contexte des émeutes londoniennes en soutien au journaliste John Wilkes de 1763 à 1768 qu’il rédige et publie en 1774 *Chains of slavery*. S’inscrivant dans la tradition de la dénonciation du despotisme, l’ouvrage tire son originalité par la démonstration des procédés qu’utilise le tyran pour installer et maintenir son pouvoir, et des moyens dont dispose le peuple pour lutter contre ce pouvoir, principalement l’insurrection de masse³⁵. Contrairement à beaucoup de penseurs français anglophiles, Marat a perdu ses illusions quant au système politique anglais, avec ses chambres corrompues à la composition très peu démocrate. Beaucoup des idées

²⁹ RFB, fin novembre 1790, numéro 53, p.21.

³⁰ CENSER Jack Richard, *Prelude to power: the Parisian radical press (1789-1791)*, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University press, 1976, p.30-33.

³¹ BERTAUD Jean-Paul, *Camille et Lucile Desmoulins...*, op.cit, p.95.

³² RFB, fin juin 1790, numéro 32, p.367-368.

³³ RFB, vers le 15 juillet 1790, numéro 34, p.480.

³⁴ COQUARD Olivier, *Jean-Paul Marat*, Fayard, Paris, 1993.

³⁵ MARAT Jean-Paul, préface de CHAPPEY JEAN-LUC, *Les Chaînes de l’esclavage*, Lille, Laborintus, 2016 ; VOVELLE Michel et MARAT, *Ecrits*, Paris, Messidor, 1988, p.220-228.

développées dans l'essai seront reprises et précisées dans *L'Ami du Peuple*. Marat est également très fier de son *Plan de législation criminelle*, qu'il avait écrit pour un concours organisé par la Société de Berne en 1777, et publié en 1780 : il y mettait le droit à l'existence au-dessus de celui à la propriété, et y rappelait que les lois existantes avaient pour but de servir les représentants et alliés du pouvoir en place au détriment de la majorité³⁶. Il tombe ensuite dans une phase de dépression et de maladie accompagnant le déclin de sa carrière scientifique, mais la convocation des Etats-Généraux vient lui redonner de l'énergie. En janvier 1789, Marat publie l'enthousiaste *Offrande à la Patrie*, puis un *Supplément* appelant à des réformes sociales profondes³⁷. La censure royale s'abat sur le dernier pamphlet : ce ne sera pas la dernière fois que des écrits signés Marat seront saisis par la justice. Toutefois, il se fait ainsi remarquer par l'opinion patriote, et il est élu au comité du district des Carmes-Déchaussées. Il publie encore en août un *Plan de Constitution* critiquant les travaux de l'Assemblée. Il est un des seuls intellectuels patriotes à rester sceptique devant le 4 août, en pensant que les grands propriétaires de l'Assemblée n'ont fait ce sacrifice que parce que les émeutes paysannes les effarouchaient. Il tente vers le 11 août de lancer un premier journal, le *Moniteur patriote*, qui ne dure que le temps d'un numéro³⁸.

C'est le 12 septembre 1789 qu'il fait publier dans le même esprit le premier numéro du *Publiciste parisien*, renommé à partir du numéro 6 *L'Ami du peuple*, quotidien de 8 pages – bien que, pour compenser l'irrégularité occasionnelle de la parution du journal, Marat fasse parfois paraître des numéros spéciaux de 16 pages. Marat change fréquemment d'imprimeurs – on peut citer la veuve Hérisant et Anne Colomb, sur l'Île-de-la-Cité – et s'installera un temps à son compte, rue de la Comédie. Ces conditions aléatoires affectent la qualité du papier et de la typographie, ce dont Marat se plaint souvent, ainsi que le prix d'abonnement, 12 livres pour trois mois, presque deux fois plus cher que les deux autres hebdomadaires étudiés³⁹. Mais *L'Ami du Peuple* se prête facilement à la lecture publique, plus comparable à des harangues rédigées qu'à un journal d'information. En effet, il ne fait quasiment pas le récit des journées d'octobre et abandonne complètement à partir de

³⁶ MARAT Jean-Paul, introduction de HAMICHE DANIEL, *Plan de législation criminelle*, Paris, Aubier Montaigne, 1974.

³⁷ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome I, janvier 1789- janvier 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, Bruxelles, Belgique, Pôle nord, 1993.

³⁸ RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique, op.cit.*

³⁹ *Ibid.*

novembre tout compte-rendu d'Assemblée qui se réduit à des sarcasmes sur l'avancée des débats. Ses constants appels à la vigilance face aux complots contre-révolutionnaires, son vœu vite déçu de voir la Révolution avancer et ne pas la voir se reposer sur ses acquis, son pessimisme et surtout ses dénonciations nominales contre les personnalités du nouveau régime lui valent d'être un des journalistes les plus remarquables et pourchassés de la Révolution. Ses attaques contre Joly et Boucher d'Argis, membres de la municipalité, lui valent d'être cible d'un décret de prise de corps, et de devoir suspendre son journal pour se cacher des autorités, notamment entre le 9 octobre et le 5 novembre 1789, ainsi qu'entre le 22 janvier et le 18 mai 1790⁴⁰. Mais il bénéficie alors déjà d'un réseau de sympathisants prêts à l'aider à distribuer son journal et à l'héberger. Il a pris la coutume de publier très régulièrement les lettres de ses lecteurs, où s'expriment les souffrances et les soupçons des militants populaires : bien que l'ensemble de la presse politique tienne aussi un courrier de lecteurs, Marat y voit un moyen de fortifier chez les citoyens l'esprit de vigilance qu'il juge capital. De plus, ses ennuis avec les autorités lui donnent une aura de prophète persécuté, image qu'il entretient lui-même : l'Ami du Peuple devient autant un personnage à part entière qu'un journal. Cette personnalité controversée est définitivement établie dans l'opinion avec la publication le 26 juillet 1790 du violent *C'en est fait de nous*, qui déclenche une discussion autour de restrictions possibles de la liberté de la presse, entraîne des poursuites contre les imprimeurs, distributeurs et colporteurs du journal de Marat et isole temporairement celui-ci des autres journalistes patriotes qui ne veulent pas être assimilés à lui⁴¹. Mais ceux-ci tirent peu à peu les mêmes conclusions que lui au long de l'année 1791 : Bailly, La Fayette, la majorité de l'Assemblée souhaitent mettre un terme à la Révolution et tâchent de ménager, voire de renforcer le pouvoir exécutif. Comme Desmoulins et Fréron, Marat retourne à la clandestinité après le massacre du Champ-de-Mars.

Ces trois journaux, à la lecture, sont très dissemblables de par leur style, leur ton et la personnalité de leurs rédacteurs. *Les Révolutions de Paris*, entretenues par une équipe de rédacteurs fermement tenue par Prudhomme, est le journal le plus ancien, le plus diffusé aussi. Il est aussi le plus attaché à la qualité et à l'exhaustivité de l'information, et procède généralement à une analyse argumentée des événements, surtout sous l'égide de Loustalot.

⁴⁰ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome I, janvier 1789- janvier 1790, *op.cit.*

⁴¹ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome II, février 1790- août 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, Bruxelles, Belgique, Pôle nord, 1993.

Camille appelle d'ailleurs Prudhomme « l'encyclopédique⁴² » des journalistes patriotes. Défenseur farouche des libertés, en particulier celle de la presse, mais prétendant à l'impartialité, *Les Révolutions de Paris* visent autant à faire œuvre de journal militant que d'ouvrage d'histoire. Il se veut le porte-parole de l'opinion patriote et de son évolution, et proclame être un des principaux agents du « tribunal de l'opinion publique⁴³ », faisant déférer devant lui ceux qui ont failli à la Révolution.

Marat prend l'idée du tribunal de l'opinion patriote de manière encore plus personnelle. Plus qu'un accusateur public, *L'Ami du Peuple*, journal et personnage, ne se repose jamais dans sa quête des traîtres dangereux, allant à l'encontre de l'optimisme général des premières années de la révolution et vitupérant contre un peuple qui laisse la Révolution lui échapper - quitte à endosser le rôle de Cassandre, comme l'observe un Desmoulins mi-irrité mi-admiratif⁴⁴. Il est très conscient des enjeux politiques, sociaux et symboliques des événements parisiens et de la moindre décision des autorités. Le plus rapide à se dresser contre les nouvelles institutions, à critiquer l'œuvre de la Constituante ou à dénoncer les machinations réelles ou imaginées des contre-révolutionnaires, Marat est de fait longtemps marginalisé au sein de son propre parti : pourtant, son influence se fait ressentir à long terme chez les autres journalistes démocrates, dans la reprise de certains de ses arguments et leur radicalisation progressive. Son style emporté, volontiers emphatique, voire hyperbolique, « une rhétorique de l'excès⁴⁵ », se prête davantage à la harangue publique que les analyses méticuleuses de Loustalot.

Les Révolutions de France et de Brabant sont aussi inséparables de la personnalité de leur auteur, mais la différence entre le caractère de Camille Desmoulins et celui de Marat est bien nette. Plus versé dans la satire, l'anecdote amusante, le bon mot aux dépens de députés réactionnaires – ses cibles favorites sont Mounier, Maury et en général tout le clergé contre-révolutionnaire – Camille a souvent été tenu par ses contemporains et par la postérité pour un amuseur immature, manquant cruellement de cohérence politique. Il est vrai que ses hésitations et ses revirements sont plus nombreux que chez les deux premiers, et que son attachement à certaines personnalités, c'est un défaut qu'il confesse, le pousse à

⁴² *RFB*, vers le 18 janvier 1791, numéro 61, p.436.

⁴³ *RP*, 7 août 1790, numéro 56.

⁴⁴ *RFB*, mi-juillet 1790, numéro 34.

⁴⁵ COQUARD Olivier, *Jean-Paul Marat*, Fayard, Paris, 1993, p.377.

des engagements parfois contraire à ses idéaux – par exemple, emporté dans une politique contre Brissot adversaire de la traite des noirs et qui s’oppose à Barnave et Lameth défenseurs des intérêts des colons, il essaye maladroitement de défendre ce dernier en arguant qu’il traite bien ses esclaves⁴⁶, tout en manifestant des opinions antiesclavagistes dans d’autres numéros. Ce qui ne veut pas dire que Camille, se proclamant républicain dès 1789, soit dépourvu d’idées politiques : marqué par les modèles de l’Antiquité omniprésents dans sa prose, et par les débats des Cordeliers dans le district desquels il réside et dont il se fait un des porte-paroles les plus éminents avec Marat, il tourne le dos progressivement à ses anciennes idoles, Mirabeau, Barnave, La Fayette. Si Prudhomme et Marat prétendent être ceux qui forment et guident l’opinion patriote, Camille, bien qu’ayant eu un grand rôle dans la définition du journalisme révolutionnaire, semblent plutôt la suivre, la refléter. C’est dans son journal que la dynamique entre les réseaux d’informations est la plus mise en spectacle : si Marat se met en scène comme individu seul et mal écouté, Camille se dépeint souvent en train d’écouter des discours, d’assister à des événements, de converser avec d’autres militants.

S’ils ont pu s’opposer parfois publiquement sur des sujets concernant la politique générale ou étrangère et sur certaines personnalités politiques, ces trois journaux se rejoignent pour l’essentiel sur la vie politique parisienne. Ces publicistes sont des farouches défenseurs de la souveraineté populaire, qu’ils définissent comme le droit pour le peuple de débattre sur la vie de la cité même après avoir élu des représentants, et de contester les décisions de ceux-ci s’il les juge contraires à l’intérêt général. Ils la voient à l’œuvre dans les assemblées des districts, puis dans les clubs et les sociétés patriotes, dans la pratique des pétitions, et bien sûr dans la liberté de la presse. Ils prennent par principe la défense des organisations spontanées contre les institutions, et se méfient de plus en plus des formes et des représentants de l’autorité. Il n’était donc pas étonnant de les voir peu à peu critiquer La Fayette, qui, à la tête de la Garde nationale organisée et réglementée, devient le bras armé de l’Hôtel de Ville et une figure de l’exécutif. Il est une des personnalités les plus présentes dans leurs journaux (sur l’échantillon étudié, il l’est dans 90 numéros des *Révolutions de Paris* sur 108 ; 340 numéros sur 511 dans *l’Ami du Peuple* ; 65 numéros sur 86 dans les *Révolutions de France et de Brabant*), la fréquence de ses apparitions augmentant à partir de

⁴⁶ *RFB*, début mars 1791, numéro 67, p.92-93.

juillet 1790 : mais c'est en tant que personnage décrié dont les actions sont presque toujours négatives.

De « l'immortel restaurateur de la liberté » à son plus grand ennemi

Washington français en 1789, La Fayette est devenu aux yeux des patriotes les plus avancés un nouveau Cromwell en 1791. Cette métamorphose n'est-elle due qu'aux actions du commandant-général, ou plus largement à l'évolution de la Révolution elle-même ? Au fil des circonstances, des événements, des débats, de plus en plus de personnalités politiques sont susceptibles par leur engagement de se voir placées dans la catégorie haïe des contre-révolutionnaires. Dans une première partie, nous passerons en revue les événements et les choix politiques du général et en parallèle le changement d'attitude des journalistes radicaux à son égard. L'évolution du climat politique parisien entre 1789 et 1791 a déterminé l'évolution de l'opinion à son encontre. La Fayette, on le verra, devient une des incarnations des craintes et des préoccupations des journalistes radicaux, qui tâchent de le définir aux yeux de leurs lecteurs comme un des ennemis les plus insidieux de la Révolution. Les militants démocrates n'ont pas le monopole de cette radicalisation : pour les patriotes modérés et les institutions en place, ils sont eux-mêmes des mutins anarchistes soudoyés par les aristocrates. Cette dynamique est très visible dans la lutte entre les partisans et les détracteurs de La Fayette.

La Fayette est conscient du pouvoir de sa célébrité et l'entretient soigneusement à force d'actions d'éclat, de discours et d'écrits. Les journalistes patriotes s'en rendent compte, et essaient de retourner l'opinion publique sur laquelle La Fayette s'appuie en dénonçant cette entreprise de promotion comme un culte de la personnalité mensonger. Les mots, les appellations et les images deviennent des armes dévastatrices pour créer un autre La Fayette à l'opposé de celui des éloges officielles, celui du « sieur Motier », de « Blondinet », un antihéros ridicule et hypocrite motivé par sa vanité et ses intérêts. C'est cette lutte entre images médiatiques que nous verrons dans une deuxième partie.

De simple figure publique auréolée par son passé militaire, La Fayette est devenu le chef d'une force armée, ce qui lui donne un pouvoir coercitif sur la population parisienne. Cette puissance finit par déplaire aux militants des assemblées de districts, puis des sections et des clubs, d'autant plus qu'ils se retrouvent souvent en conflit avec les autorités municipales. L'organisation de la Garde nationale par son général amène encore de nouvelles critiques, qui culminent avec les accusations de césarisme : elles seront une constante du discours antifayettiste jusqu'à son départ de France. Ces critiques feront l'objet d'une troisième partie. En parallèle, les journalistes révolutionnaires sont amenés à élaborer leur propre réflexion sur l'armée, les milices municipales et leur organisation idéale.

Première partie :
La déchéance du héros des deux
mondes (juillet 1789-juillet 1791)

I/ Des éloges aux premières critiques (juillet 1789 – juin 1790)

Quand les électeurs de Paris proclament La Fayette commandant-général *de facto* de la milice parisienne formée entre le 12 et le 14 juillet, celui qui est alors vice-président de l'Assemblée nationale, élu au printemps député de la noblesse d'Auvergne, peut alors se reposer sur l'image qu'il a gagnée par son engagement en Amérique. Il avait continué d'affirmer sa volonté de voir le royaume de France réformée lors de l'assemblée des notables. Son activité en tant qu'orateur parmi les autres députés des Etats-Généraux n'est guère considérable, mais il est un des premiers membres de la noblesse à avoir rejoint le Tiers-Etat qui se constitue bientôt en Assemblée nationale, et se distingue comme un des membres les plus réputés de la noblesse libérale. Néanmoins, désormais chargé de l'ordre public dans la capitale, il rencontre ses premiers échecs : l'ancien prévôt Foulon et son gendre Berthier de Sauvigny sont lynchés le 22 juillet malgré son intervention, et il est contraint de se mettre à la tête du peuple et des gardes nationales venus chercher la famille royale à Versailles malgré sa désapprobation. Les journées d'octobre sont pour lui un tournant¹. Il désire se rapprocher de la famille royale. Se méfiant de plus en plus du petit peuple parisien et des militants des districts, qu'il croit être manipulés dans l'ombre par le duc d'Orléans, il tâche d'organiser la garde nationale en force militaire capable de maintenir l'ordre efficacement. Désireux de préserver les acquis de la Révolution, mais persuadé, comme son correspondant Gouverneur Morris², que la France n'est pas faite pour une république et a besoin d'un exécutif fort, il tâche de se rapprocher du roi et de renforcer son autorité, tout en sachant que la cour le déteste. Le 14 avril 1790, il adresse un mémoire au roi, l'enjoignant d'embrasser les réformes constitutionnelles dans ses propres intérêts³.

¹ TAILLEMITE Étienne, *La Fayette*, Paris, Fayard, 1989, p.189-201

² *Ibid.*, p.165-166

³ LA FAYETTE Gilbert Du Motier, WASHINGTON George (1732-1799), *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette. publiés par sa famille*, tome 2, Paris, H. Fournier ainé, 1837, p. 436-438.

I/1. « L'idole des bons citoyens »

Cette évolution personnelle reste toutefois peu visible pour l'ensemble de la presse patriote, pour laquelle l'auréole de la guerre d'indépendance reste intacte tout au long de l'hiver 1789-1790, alors même que l'étoile de Necker, puis de Bailly se ternit rapidement. L'expérience américaine, à n'en pas douter, a donné au jeune militaire une sagesse d'homme libre : elle a fait de lui un commandant à la fois efficace et soucieux des droits des citoyens, toujours inquiet de préserver des vies humaines. Aussi, quand le 12 janvier 1790, alors qu'une émeute frumentaire éclate à Versailles, une partie de la garde soldée qu'on dit soudoyée par les aristocrates prennent le parti des insurgés. Deux cent d'entre eux se rassemblent aux Champs Elysées, pour enrôler de nouvelles recrues dans le complot. La Fayette, à la tête d'une troupe assez considérable fait désarmer et dégrader les mutins qui sont renvoyés dans les casernes. L'incident est abondamment illustré⁴ et commenté, et l'action de La Fayette louée en conséquence :

La manœuvre du général est au-dessus des éloges ; il ne peut être loué que par le *récit de fait*. Il a arrêté une sédition d'une soldatesque, qui s'est vue poussée au désespoir, et il n'a pas fait couler une seule goutte de sang. C'est ainsi que l'on vit à Saratoga six mille soldats anglais enveloppés de toutes parts par les *Américains*, mettre bas les armes devant les vainqueurs⁵.

La Fayette n'a guère contribué à la bataille de Saratoga, mais l'association avec les *insurgents* est encore immédiate. Les allusions à la participation du jeune marquis à la guerre d'indépendance ne sont jamais bien précises, se résumant à des surnoms flatteurs largement utilisés comme le « héros des deux mondes » ou à des comparaisons avec le grand Washington. Le but pour les patriotes est alors de faire front commun contre des menaces réelles ou exagérées de complots royalistes. En décembre 1789, un certain Morel dénonce le marquis de Favras à La Fayette, qui le fait arrêter le 24. Favras avait engagé Morel comme racoleur afin de former une garde destinée à protéger la famille royale d'une autre émeute, mais une autre version circule bien vite : il s'agirait d'un complot pour enlever le roi, affamer Paris, et assassiner Bailly et La Fayette. Rumeurs et journaux, dont *L'Ami du Peuple*⁶, rapportent le péril encouru par ce dernier : des gardes nationaux auraient été

⁴ Voir annexes.

⁵ *RP*, 16 janvier 1790, numéro 27, p. 10.

⁶ *AP*, 29 décembre 1789, numéro 81.

assassinés et on aurait retrouvé sur les poignards utilisés des messages menaçant le commandant-général. La solidarité s'impose autour de la figure du général :

Mais je ne doute pas que si les ennemis de la régénération réussissaient à faire assassiner M. de la Fayette, par exemple, les Patriotes leur feraient payer chèrement cette tête si précieuse ; le sang ruissellerait de tous côtés, et ce serait une vraie bataille de Cannes pour l'Aristocratie. [...] O ! Monsieur de la Fayette ne craignez point, vous n'avez besoin, comme le Consul, que de mettre la cuirasse sous votre robe, pour rallier autour de vous tous les bons citoyens, déterminés à périr en vous défendant⁷.

Cette figure est généralement pensée en opposition avec celle de l'aristocrate comploteur : que cette engeance n'est pour lui qu'haine et crainte, dit Camille Desmoulins, c'est encore une preuve de plus du patriotisme de La Fayette⁸. Il n'est pas seulement un honnête militaire, c'est un citoyen modèle, modeste et désintéressé. La Fayette donne beaucoup de publicités à des actions le mettant en valeur, que la presse patriote relaie comme autant de récits édifiants :

Quelques jours auparavant, l'Assemblée avait offert au Commandant-Général un traitement de 150 000 liv. Ce généreux citoyen, dont l'âme n'est ouverte qu'aux sentiments qui élèvent l'humanité, a repoussé le vil métal dont on voulait payer son dévouement à la Patrie. Il a motivé son refus des besoins urgents de l'Etat, et du nombre prodigieux d'infortunés qui peuplent la Capitale : motifs qui relèvent encor le prix de son noble sacrifice⁹.

La Fayette refusant publiquement des revenus pour l'exercice de son poste semble être un thème récurrent : il repousse encore 100 000 livres de la municipalité cette fois en mars 1790. Mise en scène complaisante ? Les journaux patriotes font tout de même l'éloge de son geste vertueux¹⁰. On le décrit aussi rendant visite aux blessés et aux veuves des assaillants de la Bastille au faubourg Saint-Antoine¹¹ ou donner une promotion bien mérité à un Vainqueur de la Bastille¹² : il représente une figure d'autorité bienveillante et charitable qui donne une légitimité aux participants de l'insurrection. En février 1790, l'abbé Fauchet,

⁷ *RFB*, fin décembre 1789, numéro 6, p.260-261.

⁸ *RFB*, vers le 12 janvier 1790, numéro 7, p.302-304.

⁹ *AP*, 25 septembre 1789, numéro 15.

¹⁰ *RP*, 6 mars 1790, numéro 34, p. 32.

¹¹ *RP*, 27 août 1789, numéro 6, p.5-6.

¹² *RFB*, fin décembre 1789, numéro 5, p.200-201.

membre de la Commune, propose à l'Assemblée une motion flatteuse, celle d'envoyer une adresse aux provinces les enjoignant à décerner à La Fayette le commandement général. Loustalot et Camille Desmoulins pointent aussitôt le danger de cette mesure, et sont soulagés du refus du général face à cette proposition excessive. Camille loue l'humilité du nouveau Cincinnatus, qui privilégie l'intérêt de la France à son avancement personnel :

M. de la Fayette prit enfin la parole ; et non avec mollesse, et de ce bras faible dont César repoussait le diadème qu'Antoine lui offrait à genoux, mais avec une juste indignation, et de ce ton qui persuade, il condamna la motion indiscrete et l'intempérance du zèle du préopinant ; [...]¹³

Les *Révolutions de Paris* est plus réticent, dans ses éloges, se demandant s'il n'y a pas là mise en scène¹⁴. Mais même Loustalot semble enthousiaste quand La Fayette prononce le 21 mars un discours à l'Assemblée, qu'il fréquente pourtant assez peu, où il expose sa conception de la constitution telle qu'elle devrait être et proclame son intention de revenir à la vie civile une fois qu'elle sera achevée.

M. de la Fayette s'est donc opposé tout à la fois aux traits des patriotes ombrageux et des aristocrates désespérés, il a voulu répondre à tous en disant, au milieu de ses collègues, les représentants de la nation, que la fin de la constitution le remettrait à la place où elle l'avait trouvé. [...] c'était lui apprendre [au peuple] qu'il doit s'accoutumer, non pas à un homme, mais à la liberté¹⁵.

Le désir d'incarner le juste milieu entre réaction et sédition, d'être « à la fois sujet fidèle et bon citoyen¹⁶ » est encore loué par Prudhomme et ses rédacteurs à cette date. Même les journalistes les plus radicaux, malgré leurs critiques des autorités municipales jusqu'au début de 1790, essayent plus ou moins d'entretenir le consensus entre les patriotes, même si Marat brise l'unité plus tôt. Aussi, malgré le fait que le général ait empêché le militant cordelier Saint-Huruge de se rendre à Versailles à la tête de manifestants en août, qu'il ait été très réticent à soutenir la marche du 5 octobre, les *Révolutions de Paris* et les *Révolutions de France et de Brabant* offrent un point de vue favorable à la Fayette, ou l'absolvent des responsabilités. Aussi ces deux journaux publient des vers anonymes

¹³ *RFB*, mi-février 1790, numéro 12, p.565-566.

¹⁴ *RP*, 20 février 1790, numéro 32, p. 17-20.

¹⁵ *RP*, 30 mars 1790, numéro 37, p.20.

¹⁶ *RP*, 12 décembre 1789, numéro 22, p.15.

célébrant « ce guerrier philosophe, ami de Washington¹⁷ », ou font des annonces pour des portraits et des gravures représentant le général¹⁸. Aussi insiste-t-ils régulièrement sur les marques d'adhésion populaire envers Louis XVI, les députés patriotes, et bien sûr La Fayette.

« Estime », « admiration », « enthousiasme » sont des termes qui reviennent souvent pour exprimer cette popularité. Ce dernier terme n'est pourtant presque pas employé par nos journalistes : quand il l'est, c'est souvent dans son sens premier d'affectation des manières populaires, afin de se faire aimer du petit peuple. La Fayette n'est d'ailleurs pas étranger à ce genre de manœuvres, étant donné que dès la fin de juillet 1789, son cercle passe commande de feuilles poissardes à destination des faubourgs¹⁹. C'est justement pendant les années révolutionnaires que le mot de popularité prend le sens de soutien et d'amour populaire, de « forme d'onction collective, qui tient à la fois de l'adhésion politique et de l'attachement affectif à une personne publique.²⁰ » Les révolutionnaires tâchent de concilier émotion et jugement, en érigeant un bon modèle de popularité, celle qui découle de l'admiration pour les vertus et les qualités d'une personne, suscitant l'émulation et la préoccupation de défendre la vie et l'honneur de ce citoyen modèle :

Le ton de cette lettre [d'un lecteur défendant La Fayette] m'a pénétré, et m'a rempli d'admiration pour M. de la Fayette. Non, il n'appartient à la vertu la plus pure d'inspirer un intérêt si tendre et cette sorte de piété. Ce n'est point là l'enthousiasme qu'inspire le charlatanisme, et rien ne ressemble moins au fanatisme d'un séide pour Mahomet, que ce souci affectueux d'un patriote, cette crainte que la réputation de M. de la Fayette ne soit déflorée²¹.

Cette admiration est en partie sincère, et l'est assez, chez Camille, pour faire taire ses soupçons plus longtemps que Marat et Loustalot. Mais il faut aussi considérer le climat de tension qui règne à Paris entre la municipalité et les militants des districts, et ce depuis fin juillet 1789. Lors de la convocation des Etats-Généraux, des assemblées électorales avaient été rassemblées dans chaque district pour choisir des électeurs chargés d'élire les députés. Bien loin de se dissoudre après les élections comme elles étaient censées le faire, elles

¹⁷ *RFB*, début mai 1790, numéro 24, p. 512 ; *RP*, 8 août 1789, numéro 4, p.13.

¹⁸ *RP*, 24 octobre 1789, numéro 15, pour un portrait en pied de Le Mire.

¹⁹ ELYADA Ouzi, « L'appel aux faubourgs : Pamphlets populaires et propagande à Paris 1789-1791 », in *Paris et la Révolution : actes du colloque de Paris I*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1989, p.183-200, p.186.

²⁰ LILTI Antoine, *Figures publiques: l'invention de la célébrité*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2014, p.224-225.

²¹ *RFB*, vers le 12 janvier, numéro 7, p.302-303.

avaient voté leur renouvellement pour le mois de juin²². Pendant la nuit du 13 au 14 juillet, une députation d'électeurs s'était érigée en municipalité insurrectionnelle, et se vit confirmer sa légitimité dans les suites de la prise de la Bastille. Pendant les émeutes, elle avait joué le rôle d'intermédiaire entre les autorités issues du pouvoir royal et les insurgés, tentant d'obtenir des armes des premières tout en essayant de contenir les derniers : c'était dans ce but que fut créée la milice bourgeoise, future Garde nationale²³. Cette situation d'urgence passée, son rôle est plus ambigu : alliée de l'Assemblée constituante, cherchant à maintenir le nouvel ordre, l'agitation populaire effraie la toute récente municipalité. Son antagonisme avec les assemblées des districts les plus radicales, dont bien entendu celle des Cordeliers, ne cesse de s'exacerber.

Ces assemblées aspirent elles aussi à être reconnues comme lieux de délibération, de gestion et de décision, chacune dotées d'un comité, d'un Bureau, d'un bataillon de la Garde nationale, votant régulièrement des arrêtés et pétitions sur des sujets les concernant qui sont souvent relayés par la presse²⁴. Les journalistes attachés au district des Cordeliers se font l'écho des critiques adressées contre l'Hôtel de Ville : organisation vicieuse et peu démocratique, corruption de certains de ses membres, conservatisme, voire collusion avec des aristocrates avérés. Le 12 septembre, le district publie un arrêté critiquant sur le plan juridique le projet d'organisation de la municipalité, puis un autre le 24, deux en octobre, en novembre²⁵... Marat attaque dès la fin de septembre²⁶, mettant en cause Beaumarchais, puis devient le critique le plus acharné de l'Hôtel de Ville, attaquant de manière récurrente le maire Bailly²⁷ et les administrateurs Joly et Boucher d'Argis, ce qui lui vaut d'être décrété de prise de-corps en octobre et de devoir suspendre la publication de son journal : Prudhomme le défend au nom de la liberté de la presse²⁸. Avec le vote de la loi martiale le 20 octobre, la répression municipale se resserre : toute réunion en place publique peut être réprimée si le maire le veut, les gardes sont passibles de mort s'ils fraternisent avec des émeutiers, les

²² REINHARD Marcel, *Nouvelle histoire de Paris, tome 9 : La Révolution, 1789-1799*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1971, p.123-124.

²³ VOVELLE Michel, *Nouvelle histoire de la France contemporaine : 1787-1792*, Édition revue et mise à jour, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1999, p.123

²⁴ COCK Jacques de, *Les Cordeliers dans la Révolution française. Volume 1, Linéaments : le lieu, le district, le club*, Lyon, Fantasmagorie éditions, 2001, p.48.

²⁵ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome I, janvier 1789- janvier 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, Bruxelles, Belgique, Pôle nord, 1993, p.97-99.

²⁶ AP, 24 septembre 1789, numéro 14, p.30-33.

²⁷ AP, 1^{er} octobre 1789, numéro 21.

²⁸ RP, 17 octobre, numéro 14.

sommations peuvent être supprimées si les forces publiques jugent qu'il y a agression²⁹. Les *Révolutions de Paris* critiquent le décret mais décident de faire profil bas en conseillant de suivre la sagesse de La Fayette et de respecter les lois. Mais Marat le condamne de manière véhémement et réaffirme sa foi dans l'émeute populaire³⁰. Dans les numéros 70 et 71 de *l'Ami du peuple*, en décembre, Marat raconte sa comparution, en octobre, devant le comité de recherches de l'Hôtel de Ville, où il aurait eu cette conversation avec La Fayette qui se trouvait là :

On ne m'a pas rendu justice, M., lorsqu'on a prétendu que j'ai attaqué vos principes : vous avez combattu pour rompre les fers des Américains, pourrait-on croire que vous vouliez en forger à vos compatriotes ? Je ne ferai pas le même compliment à tous les membres de votre état-major. – Qui sont ceux qui vous ont fait ombrage ? – Je vous dirai cela quelque jour dans un numéro³¹.

S'ensuit une discussion amicale sur divers objets politiques, à en croire le journaliste. Qu'il s'agisse ou non d'une invention, La Fayette cherche en effet à se gagner des journalistes populaires : il protège aussi Camille Desmoulins, et baille des fonds au libraire vendant des *Révolutions de France et de Brabant*³². De leur côté, les militants radicaux espèrent attirer le commandant-général dans leur camp, cherchant à le dissocier des actions de la Commune et blâmant l'état-major de la garde nationale, « aristocratie militaire », pour les débordements arbitraires. En décembre, Marat et Loustalot couvrent l'affaire d'Hières : le commandant du bataillon des Petits-Augustins avait été envoyé dans la ville de Vernon pour rétablir l'ordre après le lynchage d'un boulanger. Il y avait instauré une sorte de dictature personnelle et rétabli la municipalité d'Ancien Régime renversée en juillet. L'assemblée des Petits-Augustins avait voté la destitution de d'Hières, mais la municipalité avait brisé l'arrêt, au motif que le district n'avait pas l'autorité nécessaire pour une telle décision. Les deux journalistes prennent le parti des Petits-Augustins, mettant en accusation l'Hôtel de Ville et l'état-major, mais se gardent de viser La Fayette³³. Encore en mai 1790, alors que l'étoile de La Fayette commence à pâlir, les *Révolutions de Paris* et les *Révolutions de France et de*

²⁹ WAHNICH Sophie, *La Révolution française : un événement de la raison sensible, 1787-1799*, Paris, Hachette supérieur, 2012, p.73.

³⁰ *RP*, 21 novembre 1789, numéro 19 ; *AP*, 10 novembre 1789, numéro 34.

³¹ *AP*, 19 décembre 1789, numéro 71.

³² BERTAUD Jean-Paul, *Camille et Lucile Desmoulins : un couple dans la tourmente*, Paris, France, Presses de la Renaissance, 1985, p.90.

³³ *AP*, 23 décembre, numéro 75 ; *RP*, 26 décembre, numéro 24.

Brabant font encore l'éloge de La Fayette empêchant personnellement le lynchage d'un voleur³⁴ et diffusent les gravures de son action : manière d'isoler le général des autorités municipales et de montrer quelle direction doit prendre la justice populaire.

En janvier 1790, le procureur du roi Deflandre de Brunville réclame au Châtelet qu'on réactive le décret de prise de corps contre Marat, et l'obtient le 22 janvier. L'huissier Ozanne demande main-forte à Bailly, qui envoie le major général Gouvion, et prévient La Fayette. Mais pendant toute la journée, de sept heures du matin à six heures du soir, l'assemblée du district des Cordeliers où se trouve alors l'imprimerie de Marat oppose une farouche résistance à la Garde nationale, contestant la validité du mandat. Le débat, houleux, dure des heures, et malgré l'intervention de La Fayette qui se rend sur place, apportant encore plus de troupes et d'artillerie, les officiers n'osent pas provoquer la foule venue d'autres districts faire barrage. La Garde ne pourra pénétrer dans l'imprimerie de Marat que le lendemain, quand le journaliste a bien entendu eu le temps de s'enfuir³⁵. L'affaire est un coup dur pour le Châtelet et La Fayette, humiliés, et une victoire pour Marat qui complète son image de persécuté insaisissable. Elle amène aussi les premières critiques contre le commandant-général de la Garde nationale. De sa cachette dans les environs de Versailles, Marat fait paraître *l'Appel à la nation* le 15 février. C'est un exposé de 66 pages où il expose ses dénonciations depuis juillet, les circonstances qui ont mené à sa clandestinité, et ses craintes au sujet de la fidélité des nouvelles élites politiques à la révolution. Le pamphlet ne semble pas avoir eu autant de succès que *l'Ami du Peuple*, et son retentissement est moindre. Mais il contient la première mise en cause sans concessions de La Fayette, à qui il n'a pas pardonné et dont il dénonce la politique d'organisation de la Garde nationale :

Comment imaginer qu'un courtisan rongé d'ambition puisse être patriote ? Comment imaginer qu'il ne se prêtera pas à toutes les vues du cabinet, et qu'il ne sacrifiera pas à son avancement particulier les intérêts de la nation, le bonheur public, le salut de la patrie ? Souvenez-vous de ma prédiction. *Un jour, vous le verrez, ce zélé citoyen, bariolé de cordons, et avec le bâton de maréchal ; une fois suppôt du monarque, devenu plus puissant que jamais, peut-être renouvellera-t-on pour lui la charge dangereuse de connétable*³⁶.

³⁴ *RP*, 29 mai 1790, numéro 46, p. 429-430 ; *RFB*, fin mai 1790, numéro 27, p. 24.

³⁵ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome I, janvier 1789- janvier 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, *op.cit.*, P.130-164.

³⁶ *L'Appel à la Nation*, p.58.

I/2. Réprimandes et soupçons

Marat temporairement absent, Camille Desmoulins, manifestement gêné, fait un plaidoyer modéré de l'Ami du Peuple, mais évite de s'attarder sur l'affaire³⁷. La réaction des *Révolutions de Paris* est plus vigoureuse, prenant le parti des Cordeliers et de Marat, mettant la municipalité en accusation et demandant pour la première fois des comptes à La Fayette sur sa conduite et sa gestion de la garde nationale :

[...] leurs sages et vigoureux arrêts [*des Cordeliers*] ont souvent heurté les prétentions des mandataires provisoires de la commune, du maire provisoire et du commandant-général ; que ce district s'est opposé, autant qu'il a pu, à l'érection de plusieurs nouveaux corps soldés, dont on n'a que faire dans une ville peuplée de trois cents mille hommes en état de porter les armes ; et qu'enfin il n'était pas possible de composer avec lui, ni pour le compte des impartiaux, ni pour celui de l'autorité arbitraire, tant municipale que militaire, que l'on a établi au milieu de nous, sans que nous ayons voulu nous en apercevoir.

Souvenez-vous que ce serait un poste bien flatteur pour l'ambition et l'amour-propre d'un simple citoyen, de se retrouver *l'arbitre* d'une aussi belle révolution, de tenir le sort de l'Etat entre ses mains, de diriger les deux partis, l'un par l'espoir, l'autre par l'idolâtrie.

Souvenez-vous que le sieur Marat avait tancé plus d'une fois le sieur Boucher d'Argis et le châtelet, le maire et le collège municipal, le commandant-général et l'état-major, qu'il avait même osé, libre comme un journaliste anglais, dire son opinion sur la capacité, sur le cœur, sur l'esprit du *ministre adoré [Necker]*³⁸.

La mise en garde reste très voilée, et Loustalot laisse au général le bénéfice du doute, dans l'espoir qu'il se rachète bientôt. C'est aussi la réaction de Camille, quand La Fayette le déçoit sur une cause qui lui tient à cœur. Le 17 mars, une lettre arrive à l'Assemblée. Elle vient de deux députés des Etats Généraux des éphémères Etats belgiques unis, réunis à Bruxelles le 7 janvier, et contient le manifeste d'indépendance du Congrès. La Fayette, qui, une fois n'est pas coutume, siège à l'Assemblée, prend la parole : il s'oppose à ce que les législateurs prennent connaissance des lettres, et propose de réserver leur ouverture au roi. Or, on sait que Louis XVI, quelques semaines plus tôt, avait déjà refusé de lire une correspondance envoyée par les Etats belgiques. La Fayette argumente que la représentativité du Congrès n'est guère évidente, et que les Etats ne sont donc pas à même d'incarner la souveraineté du

³⁷ RFB, vers le 24 janvier 1790, numéro 9.

³⁸ RP, 30 janvier 1790, numéro 29, p.3-4.

peuple belge³⁹. En fait, le député s'était désintéressé de la révolution brabançonne après avoir appris le refus de Van der Noot et Van den Eupen, à la tête du Congrès, de débattre d'un plan de monarchie constitutionnelle qu'il soutenait, avec un prince autrichien ou non⁴⁰. Mais Desmoulins s'indigne que l'Assemblée refuse de reconnaître un gouvernement certes provisoire, mais légitime :

J'en demande pardon à M. la Fayette, que je m'honore infiniment d'avoir parmi mes souscripteurs ; mais je ne lui cacherai point que sa motion a pénétré de douleur tous les patriotes. Non, ce n'est pas vous M. la Fayette, qui avez [*sic*] pu écrire ce discours sorti de votre poche et non de votre tête. Je vous ai entendu parler un jour pendant plus d'une heure à la commune ; vous vous exprimez avec plus de clarté, avec plus de pureté, avec plus de dignité. Ce n'est point là votre style, et encore moins la doctrine que je vous ai entendu professer. Vos doctrines ne sont pas un airain sonnante, et une cymbale retentissante comme celle des Malouet, des J-F Maury. [...] Comment n'avez-vous pas vu qu'il n'y a presque pas un seul mot dans ces discours qui ne vous accuse ? [...] Est-ce Washington, est-ce un héros, est-ce un Français qui peut tenir ce langage, et n'est-ce pas ainsi que parle *Philinte [l'antagoniste aristocrate d'une pièce de Fabre d'Eglantine]* ? [...] lorsque que le despotisme en France a reconnu, en 1777, l'indépendance des Américains, ce serait le comble de la pusillanimité et de l'opprobre, qu'en 1790 la liberté n'osât tendre aux Belges une main fraternelle [...] Il est bien incroyable que M. de la Fayette, qui est si affable, qui a toujours le chapeau à la main et salue tout le monde, ait fait à deux envoyés d'une nation, l'impolitesse de les mettre hors de l'Assemblée nationale par les épaules⁴¹.

Voir La Fayette se rapprocher de la droite de l'Assemblée, et plus particulièrement du parti dit des Impartiaux, monarchistes menés par Malouet, est particulièrement embarrassant pour Desmoulins qui avait dénoncé cette « faction verte » en décembre et janvier, les accusant de mener une contre-révolution plus insidieuse sous un masque de modérantisme. Il avait même imaginé un dialogue entre Malouet et La Fayette où le premier définissait la stratégie de sa faction, et où le second « qui n'est pas homme à crier, vive le roi, vive la ligue », refusait de le suivre⁴². Au fur et à mesure, les contradictions du général deviennent transparentes : pour lui, la constitution doit se faire, la révolution est terminée, et les

³⁹ GUIGNET Philippe, « Le cheminement incertain d'une incompréhension : Camille Desmoulins et le peuple belge en révolution (1789-1790) », *Revue du Nord*, vol. 66, n° 261, 1984, p. 551.

⁴⁰ LA FAYETTE Gilbert Du Motier, *op.cit.* tome 3, p.17-18.

⁴¹ *RFB*, fin mars 1790, numéro 18, p.196-197.

⁴² *RFB*, vers le 18 janvier 1790, numéro 8, p.354-358.

mouvements insurrectionnels ne sont plus justifiés, surtout en ce printemps 1790 où les mécontentements et les émeutes se font de plus en plus fréquents. Le même jour, Danton, qui a eu un rôle proéminent dans l'affaire du 22 janvier, est menacé lui aussi d'un décret de prise de corps par le Châtelet : aussitôt, l'assemblée des Cordeliers publie un arrêté de protestation, et la majorité des districts prend bientôt son parti⁴³. Les journalistes dénoncent eux aussi l'arbitraire de cette décision⁴⁴. Le décret n'aboutit pas, mais c'est encore un autre coup qui achève de dresser les militants populaires contre les autorités municipales.

Quand, le 30 avril à Marseille, le fort Saint-Jean est pris d'assaut tel une Bastille de province, le ministre Saint-Priest proteste dans une lettre à l'Assemblée qui réprimande les insurgés et la garde nationale locale. On parle de déférer les officiers responsables devant un conseil de guerre. La Fayette a pris le parti du ministre dans la discussion, et son rôle a été significatif. Loustalot fulmine :

A la vérité le MARQUIS de la Fayette revient tout aussi facilement à la motion de renvoyer l'affaire au comité des rapports. La seule persuasion où nous sommes que les sieurs de la Rochefoucauld et la Fayette ne sont pas entièrement vendus au ministère nous engage à ne pas mettre sous les yeux de la nation tout ce qu'il y a de dangereux dans le discours qu'ils ont prononcé [...] ⁴⁵

Camille Desmoulins a aussi le reproche à la bouche :

Bien des gens ont été fâchés d'admirer dans M. de la Fayette l'éloquence d'Ulysse : ils aiment mieux dans le général sa harangue laconique et si différente, lorsqu'il disait : *l'insurrection est le plus saint des devoirs*⁴⁶.

En fait, cette citation, que les trois journalistes tendent à rappeler à La Fayette quand il s'éloigne de ce principe, est isolée de son contexte. Extraite d'un article qu'il avait proposé pour la Déclaration des droits de l'homme, il l'avait explicitée dans un discours donné le 20 février lors d'un débat sur un amendement potentiel au dispositif de la loi martiale, et qu'il a répété dans une revue de la garde nationale le 21 mars. Voici le passage dont elle est tirée :

⁴³ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome II, février- août 1790, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, *op.cit.*, p.253

⁴⁴ *RP*, 20 mars 1790, numéro 36 ; *RFB*, fin mars 1790, numéro 18, p.108-118.

⁴⁵ *RP*, 15 mai 1790, numéro 44, p.308.

⁴⁶ *RFB*, mi-mai 1790, numéro 25, p. 566.

« Pour la révolution, il a fallu des désordres ; l'ordre ancien n'était que servitude, et dans ce cas l'insurrection est le plus saint des devoirs, mais pour la constitution, il faut que l'ordre nouveau s'affermisse, que les personnes soient en sûreté, il faut faire aimer la constitution nouvelle, il faut que la puissance publique prenne de la force et de l'énergie.⁴⁷ »

D'où une ardeur renouvelée à organiser et discipliner la garde nationale, qui n'ira pas sans critiques. Le 12 mai, soucieux de lutter à la fois contre les royalistes réactionnaires et contre les Jacobins, pour lui « une société dénonciatrice et désorganisant⁴⁸ » qu'il accuse d'inciter activement les bataillons de la Garde nationale à se soulever contre les autorités, il participe avec Mirabeau et Bailly à la création du club de 1789. Il est destiné à attirer les jacobins les plus modérés et les plus conservateurs, qui se méfient des éléments populaires : situé dans une salle luxueuse au Palais-Royal, la cotisation y est encore plus élevée. Les journaux attachés aux Jacobins et aux Cordeliers semblent d'abord ne pas y prêter attention, mais le club s'attirera plus tard l'accusation d'être un repère « d'intrigailleurs⁴⁹ » au service des ministres. Ses membres passeront petit à petit soit dans le camp des « Noirs » réactionnaires, soit au club des Amis de la Constitution monarchique mené par Clermont-Tonnerre, qui s'attirera la détestation des militants radicaux au point d'être agressé le 28 mai 1791⁵⁰. Tandis qu'avec la suppression par l'Assemblée des districts, et donc de leurs assemblées et comités qui disparaissent officiellement en juillet, naît par réaction ce qui sera le club des Cordeliers⁵¹ : sans en être membres, Marat et Camille Desmoulins assistent à certaines séances et les relatent. La section du Théâtre-Français, qui absorbe l'ancien district des Cordeliers, perpétue son travail de critique des administrations supérieures.

Un incident dans la baie de Nootka entre Espagnols et navires marchands anglais ayant eu lieu fin 1789 pose le problème du droit de déclarer et d'exercer la guerre⁵² – la couronne de France et celle d'Espagne étant alliées par un traité de famille, on parle d'intervention contre l'Angleterre si le conflit a lieu. Le débat dure une semaine, du 15 au 22 mai. La Fayette, coopérant avec Mirabeau qui a récemment pris contact avec le couple royal, défend la prérogative royale. Finalement, c'est le projet en apparence intermédiaire soutenu par

⁴⁷ LA FAYETTE Gilbert Du Motier, *op.cit*, tome 2, p. 383.

⁴⁸ LA FAYETTE Gilbert Du Motier, *op.cit*, tome 2, p.371.

⁴⁹ *RP*, 17 juillet 1790, numéro 58.

⁵⁰ MARTIN Jean-Clément, *Contre-Révolution Révolution et Nation en France, 1789-1799*, Paris, Editions sociales, 1998, P.68-69.

⁵¹ COCK Jacques de, *Les Cordeliers dans la Révolution française*, *op.cit*, p.58-61.

⁵² TAILLEMITE Étienne, *op.cit*, p.231-33.

Mirabeau qui est voté : le droit de déclarer la guerre est laissé au pouvoir législatif, mais la sanction de l'exécutif est nécessaire. En cas de danger d'invasion, le roi peut prendre l'initiative des opérations. L'idée d'obéissance du soldat à ses chefs en temps de guerre, où ses droits de citoyen sont temporairement suspendus, est aussi défendue. Entretemps, Marat est revenu de son exil anglais, et reprend la publication de *L'Ami du peuple* le 18 mai. Il s'empresse de suivre les débats, puis, du 24 au 26, de faire une analyse et une critique complète du décret adopté. Il dirige aussi une de ses premières attaques dans son journal contre La Fayette :

Cet officier général a l'honneur de commander la garde Parisienne, et il a eu l'art de s'en faire aimer : comment n'a-t-il pas compris qu'un citoyen qui a sous ses ordres trente-six mille hommes en armes, doit mettre un furieux poids dans la balance du législateur, et que dans un moment de crise, son suffrage suffit pour la précipiter⁵³ ?

Il appelle ensuite l'Assemblée à voter un décret excluant ses membres déjà possesseurs d'un emploi militaire. Marat suit son principe de séparation des pouvoirs, et formule un des premiers soupçons de césarisme à l'encontre du général. Les *Révolutions de Paris* relayent cette demande⁵⁴, et remarque la complicité entre Mirabeau et La Fayette. En fait, le journal avait déjà exprimé ses inquiétudes dès l'hiver : l'organisation de plus en plus militarisée de la garde nationale et le culte de ses chefs le mettent de plus en plus mal à l'aise. Nous y reviendrons.

L'idole s'effrite. Durant le débat sur la guerre, La Fayette a un désaccord avec Charles Lameth qui dégénère en un conflit personnel. Persuadé que le député et militaire cherche à lui ravir la place de commandant-général en s'appuyant sur le courant jacobin populaire, il organise une campagne de dénigrement contre lui. Lameth publie une lettre ouverte en réponse à ces accusations, La Fayette réplique par une réponse niant en être responsable, et une deuxième lettre de Lameth vient clore à priori la dispute. Cet échange est publié par l'ensemble de la presse, dont les *Révolutions de Paris* et les *Révolutions de France et de Brabant*⁵⁵. Camille Desmoulins, bien que toujours optimiste, est angoissé de voir le général briser l'unité des patriotes par excès de fierté :

⁵³ AP, 26 mai 1790, numéro 114.

⁵⁴ RP, 5 juin 1790, numéro 47, p.482.

⁵⁵ *Ibid* ; RFB, numéros 27 et 28, fin mai et début juin 1790.

Brave, loyal, prudent la Fayette, ces manœuvres sont indignes de vous ; aucun bon citoyen ne saurait vous en accuser : mais des hommes vendus à l'aristocratie feignent de vous défendre pour attiser entre vous et quelques-uns de vos collègues, chers comme vous à ce peuple qui les regarde en pères, une discorde dont nos ennemis sauront profiter [...] Nous vous aimons, nous vous chérissons ; mais nous aimons, nous chérissons aussi les dignes députés lâchement calomniés par des hommes qui osent paraître vouloir vous servir. Ces grands citoyens ont droit comme vous à notre reconnaissance. Nous périrons pour vous, mais nous périrons aussi pour eux. Ah ! Réunissez-vous, nos dignes frères, nos véritables amis. [...] Ce sont les aristocrates qu'il faut combattre ; voilà vos véritables adversaires⁵⁶.

Une autre affaire vient ébranler la confiance de Loustalot et de Marat : accompagnant la famille royale et la cour à Saint-Cloud pour les traditionnelles festivités qui s'y tiennent, un détachement de la Garde nationale essuie plusieurs moqueries et humiliations de la part des courtisans. Un capitaine des chasseurs, Féral, relaie ces plaintes. Inquiet de l'agitation que celles-ci pourraient causer au sein de la Garde nationale, La Fayette demande à Charton, chef de la première division, de réunir deux cent délégués de toutes classes militaires pour les rassurer au sujet de ces bruits, et attaquer la crédibilité des plaignants. Féral publie alors un rapport ouvert adressé à La Fayette, que Marat publie⁵⁷, pour exposer ses griefs et se justifier. Le général ne répond pas. Le district des Cordeliers et le bataillon des Théatins qui lui est attaché s'empressent de publier un arrêt en soutien à Féral et réclament une enquête sur les agissements des officiers supérieurs. Les *Révolutions de Paris* concluent :

Puisse le *très-marquis* de La Fayette profiter de cette énergique leçon et ne plus adopter, sous prétexte de modération, des partis qui, à la vérité, le réconcilie tout à fait avec la cour, mais qui feront s'évanouir le *héros*, et cesser les *adorations* d'un peuple qui divinise beaucoup trop légèrement ses chefs⁵⁸.

Bref, ces mois sont lourds d'avertissements pour La Fayette, qui se consacre aux préparatifs de la fête destinée à célébrer la prise de la Bastille.

⁵⁶ *RFB*, numéro 28bis, début juin 1790, p. 80-82.

⁵⁷ *AP*, 26 et 27 juin 1790, numéros 145 et 146.

⁵⁸ *RP*, 26 juin 1790, numéro 50, p.640.

II/Le point de rupture (juillet-septembre 1790)

Entraînée par l'exemple de fêtes spontanées en province auxquelles participe les gardes nationales locale, l'Assemblée nationale adopte début juin un décret annonçant des festivités prévues pour le 14 juillet, auxquelles sont invités les députés des municipalités et les gardes nationales de tout le royaume. Il est pressant pour La Fayette d'affermir l'unité et la discipline dans la Garde nationale en raison du rôle qu'elle est amenée à jouer : censée être un des symboles de l'union entre le roi et son peuple pendant cette fête, il faut qu'elle soit patriote, mais amie de l'ordre et du roi. C'est dans ces préparatifs qu'on tente d'étouffer l'affaire Féral. Pour obtenir cette harmonie, on tâche de créer l'unanimité dans les bataillons autour de figures fédératrices, le roi, Bailly, ou bien le brave général La Fayette. L'enthousiasme populaire autour de lui, alimentée par les gravures, poèmes, chansons en vogue, s'intensifie pendant l'été. Ce qui ne manque pas d'agacer Loustalot : « N'y aura-t-il des couronnes civiques que pour MM. Bailly et La Fayette⁵⁹ ? » Il rappelle que ni La Fayette, ni aucun de ses protégés n'ont participé aux journées de juillet, encore moins à la prise de la Bastille, et conteste la légitimité de telles distinctions. Puis, le 28 juin, Marat rompt spectaculairement avec un numéro intitulé « Dénonciation de M. de la Fayette » :

Je sais les dangers auxquels je m'expose en m'élevant ainsi contre vous ; mais n'espérez point me réduire au silence ; je vous voue une haine éternelle, tant que vous machinerez contre la liberté. Pour me punir, abaissez-vous à la lâche vengeance, courez au châtelet faire revivre l'infâme décret, venez à la tête des satellites qui vous sont encore dévoués, assaillez mon dernier asile. Si je ne puis échapper à leur fureur, je ferai tête à leur rage ; abattu sous leurs coups et baigné dans mon sang, ma voix défaillante ne cessera de vous reprocher vos attentats, et mon dernier souffle sera pour vous dénoncer comme l'un de nos plus dangereux ennemis⁶⁰.

Déclaration de guerre qui vient clore un réquisitoire exposant toutes ses actions douteuses depuis les journées d'octobre, où son attitude réticente est rappelée après avoir été passée sous silence pendant l'hiver. Ces deux numéros bouleversent tant Camille Desmoulins qu'il exige lui aussi des explications :

⁵⁹ *RP, ibid*, p.615.

⁶⁰ *AP*, 28 juin 1790, numéro 147.

Je souhaite pour l'honneur du commandant-général, que M. *la Fayette* donne une réponse catégorique à ces faits, avant le scrutin et les élections prochaines, car je ne pourrai en conscience lui donner mon suffrage s'il ne se purge de tant de griefs. [...] Une nation a le droit d'exiger de *Pompée* ce que *César* exigeait bien de sa femme, *qu'elle ne fût même pas soupçonné*. [Après avoir recopié un passage du numéro 50 des *Révolutions de Paris prenant la défense des Vainqueurs de la Bastille négligés par les organisateurs* :] Trop de gens avaient à craindre le contraste de ce parallèle ; aussi l'heureux Bailly, le sage *la Fayette* et tous les protégés de crier ; non, il ne fait pas de distinctions pour les volontaires de la bataille ; c'est nous seul qui aurons dans le champ de Mars la distinction de nos écharpes, de nos épauettes, de nos appointements et de nos gradins, un citoyen ne pourra pas même siffler, quoiqu'il fût permis à un esclave de siffler les triomphateurs romains sur leur char ; et si un journaliste s'avise de gloser, nous le décréterons⁶¹.

La Fayette est en train de confisquer la fête à son propre profit, au grand dam des militants. Le 3 juillet, c'est lui qui est chargé de nommer les députés des 60 bataillons de Paris parmi les candidats proposés par les électeurs, ce qui augmente encore son pouvoir. Il s'attache aussi à capter les suffrages des gardes nationales fédérées arrivant de province, et se fait ainsi élire le 10 président de leur assemblée. Il conduit ensuite une délégation devant l'Assemblée, puis le roi. Dans le même temps, l'Assemblée reçoit une lettre du duc d'Orléans, qui, de Londres, s'apprête à faire son retour à Paris : il se plaint d'être surveillé par *Boinville*, un officier se disant envoyé par *La Fayette*, qui lui aurait écrit pour le dissuader de revenir à Paris. Le général, sommé de s'expliquer, ne donne pas d'explications claires, prétend qu'il s'agit d'une mesure d'ordre public. *La Fayette* ne peut plus échapper à ses contradictions ; les *Révolutions de Paris*, qui ont eu plus d'une fois eu à se plaindre des atteintes des autorités municipales contre la liberté de la presse, et de la complaisance avec laquelle le général accueille l'enthousiasme des fédérés pour sa personne, coupent les ponts à son tour :

[...] je l'abandonne au courant de l'opinion publique, qui ne sera pas plus arrêtée dans son cours par ses fréquentes harangues en plein air, que par ses discours à l'assemblée nationale. [...] Si l'on prend la peine de vérifier ces citations, on verra avec quelle adroite gradation M. de *la Fayette* a passé du vrai parti patriote sous l'étendard ministériel ; avec quelle douleur nous nous sommes aperçus de sa défection, avec quels ménagements nous avons cherché à le prémunir contre les

⁶¹ *RFB*, fin juin 1790, numéro 32, p. 367-378.

pièges de la cour, et contre sa propre confiance dans l'idolâtrie du peuple. Puisse-t-il démontrer qu'il y a erreur dans nos idées, effacer par des actions purement patriotiques le caractère *intrigailleux* qu'il a montré en tant d'occasions, et jouir, à la fin de la constitution, de la pureté de ses souvenirs⁶² !

La cérémonie a enfin lieu le 14 juillet, et les festivités s'étalent sur une semaine. Les trois journaux semblent s'accorder pour dénoncer le parfum d'artifice et d'unité superficielle du cérémonial, où beaucoup trop d'emphase est mise sur la personne du roi, et surtout sur celle de La Fayette. C'est entre ses mains, et non celles du président de l'Assemblée, que prêtent serment les gardes nationales fédérés, ce qui est déjà inquiétant en soi pour qui se méfie du pouvoir militaire. Pour ne rien arranger, l'exaltation des fédérés et du peuple atteint des sommets, culminant dans un banquet donné le soir à la Muette où se multiplient des manifestations outrées d'admiration que nos trois journalistes relatent avec consternation : « un peuple d'idolâtres qui ne voit, dans notre fête, que M. de la Fayette, puis le roi et qui ne se voit point lui-même⁶³. » Ce détournement de ce qui devait être la célébration de la nation entière en parade du « héros du jour⁶⁴ » achève de faire prendre à Camille Desmoulins ses distances avec « Motier » :

Un moment avant, au sortir du champ de mars, au milieu des acclamations qu'il provoquait par des inclinations de cour, et le mouvement de son chapeau qui semblait dire : applaudissez encore davantage, il m'avait reconnu derrière lui le suivant de mon burin. Il avait lu sur mon visage ma profonde affliction de tout ce que je venais de voir, il avait lu dans mes regards l'abattement du désespoir et les reproches amers de sa complicité à avilir la majesté du peuple français, à rassasier d'opprobres ma nation, il me fixa ; il y eut un moment une scène muette entre lui et moi. Un républicain que j'accompagnais me dit : je suis content. Il a compris votre regard ; il a lu en un clin d'œil tout votre numéro prochain : s'il n'est pas le plus vil des esclaves, vous avez dû réveiller les remords au fond de son âme. J'eus du moins la joie que ma vue eût été pour lui, celle de Mardochee pour Aman [*personnages de la Bible : le premier est un serviteur juif et oncle d'Esther, refusant de se prosterner devant le second, ministre du roi*]⁶⁵.

Camille veut encore rester optimiste, mais perdra peu à peu ses illusions tout au long de la deuxième moitié de l'année 1790. Quant à Marat, il a commencé une campagne

⁶² *RP*, 10 juillet 1790, numéro 52, p.752.

⁶³ *RP*, 17 juillet 1790, numéro 53, p.9.

⁶⁴ *RP*, 24 juillet 1790, numéro 54, p.64.

⁶⁵ *RFB*, vers le 17 juillet 1790, numéro 34, p.465.

systematique destinée à émouvoir l'opinion, La Fayette devenant désormais une de ses cibles les plus fréquentes à partir de ce mois de juillet. Le 26 juillet, il publie *C'en est fait de nous*, où il dénonce une alliance entre les monarchies étrangères et les officiers contre-révolutionnaires de l'armée, et accuse de trahison les comités de l'Assemblée, qui refuse de communiquer des informations majeures, ainsi que la municipalité et la Fayette qui a corrompu la Garde nationale. Il appelle le peuple à prendre la famille royale et les autorités en otages, et conclut avec la fameuse tirade des « cinq à six cent têtes abattues [qui] vous auraient assuré repos, liberté et bonheur... » Le scandale est immédiat, et si grand qu'il provoque un débat sur des restrictions possibles de la liberté de la presse : Malouet en profite pour dénoncer le 31 juillet Marat, ainsi que le numéro 35 des *Révolutions de France et de Brabant* à la tribune de l'Assemblée, ce qui résulte en une séance agitée lorsque Camille Desmoulin se présente lui-même dans la salle pour protester. Un décret est adopté, autorisant le Châtelet à poursuivre les distributeurs et les imprimeurs de *l'Ami du Peuple*⁶⁶, et interdit aux colporteurs de crier autre chose que les décrets de l'Assemblée, permettant à la garde nationale de les arrêter sur-le-champ si besoin est. La réaction ne se fait pas attendre : Camille entame une opération de dénigrement systématique de Malouet, accuse La Fayette de despotisme. Pour les journalistes défenseurs de la liberté de la presse, La Fayette se rapproche dangereusement de l'arbitraire : Prudhomme et Loustalot en appellent au tribunal de l'opinion publique.

Voulez-vous savoir maintenant de quel côté combat le général La Fayette ? Je puis vous exposer des faits qui vous montreront clairement qu'il était entré dans le complot contre la presse. [...] S'il est innocent, nos raisonnements iront se briser contre le piédestal de sa statue ; s'il est coupable, ils le renverseront ; car l'homme coupable du délit dont nous l'accusons, ne paraîtra, ni à son siècle ni à la postérité, *un héros*, un ami de la liberté, le défenseur d'un peuple libre⁶⁷.

Mais c'est la gestion par les autorités d'une crise en province qui fait définitivement passer La Fayette d'une figure suspecte abusant de son autorité et de sa popularité, mais susceptible de se racheter, à un allié actif de la contre-révolution aux yeux des trois journalistes. Depuis juillet 1789, des incidents se produisent dans le royaume entre officiers

⁶⁶ MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques*, tome II, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, *op.cit.*, p.350-355.

⁶⁷ *RP*, 7 août 1790, numéro 56, p166-167

de l'armée majoritairement hostiles à la Révolution, et le gros des troupes de ligne gagnées aux idées nouvelles : le ministre de la guerre La Tour du Pin aura beau jeu de se plaindre de l'indiscipline des troupes dans plusieurs lettres à l'Assemblée, et cette peur commence à gagner le général de l'armée parisienne. L'affaire la plus retentissante est celle de la mutinerie de Nancy, en août. Les Suisses du régiment de Châteaueux se plaignent de mauvais traitements de la part de leurs officiers aristocrates, ainsi que d'un retard dans le versement de leurs soldes. Ils demandent à un droit de regard sur les caisses du régiment, mais ni la hiérarchie militaire, ni la municipalité ne veulent en entendre parler. Ils obtiennent en revanche la sympathie des militants révolutionnaires et de la garde nationale locale : quelques officiers sont malmenés, et on aurait donné un grand banquet avec les fonds de la caisse. L'Assemblée, inquiète de ce qu'on lui présente comme de graves débordements, décrète contre les rebelles, avec le soutien de La Fayette, qui écrit le 18 août à son cousin Bouillé, commandant à Metz et chargé de l'affaire, pour l'enjoindre à s'assurer du succès de la répression⁶⁸. Des députés du régiment du roi venus défendre leur cause à l'Assemblée sont mis en état d'arrestation par les autorités municipales, au grand scandale des *Révolutions de Paris*⁶⁹. On envoie d'abord à Nancy un négociateur, l'officier Malseigne, qui, intransigeant et brutal, agresse personnellement deux gardes rebelles, envenimant le conflit davantage : manœuvre volontaire ou non, les autorités peuvent désormais justifier la répression. A la tête de la garde nationale de Metz, Bouillé mate les insurgés le 31 août, dans une bataille qui cause environ une centaine de morts, chiffre que la presse patriote s'empresse de grossir. 33 suisses sont roués, pendus, ou envoyés aux galères pour leur insubordination⁷⁰.

Encore plus traumatisant pour les militants patriotes : l'Assemblée, sur une proposition soutenue par La Fayette, rend un décret d'approbation et de remerciements à Bouillé pour son action. Le commandant-général veut aussi légitimer la répression par la Garde nationale parisienne elle-même : il réussit, en convoquant des députés triés sur le volet de chaque bataillon, à leur faire adopter un arrêt approuvant les remerciements à Bouillé. Camille Desmoulins se scandalise de la manœuvre qui divise l'armée parisienne :

⁶⁸ LA FAYETTE Gilbert Du Motier, *op.cit*, tome 3, p.133-134.

⁶⁹ *RP*, 28 août 1790, numéro 59, p. 333-334.

⁷⁰ VOVELLE Michel, *Nouvelle histoire de la France contemporaine, op.cit*, p.149.

Je ne sais quel bataillon s'est avisé d'aller chez lui processionnellement avec son drapeau et sa musique, *lui renouveler le serment de fidélité et d'approbation*. Il n'en fallut pas davantage pour entraîner les 59 autres. Aussitôt tous les courtisans de la Fayette, tous les esclaves de l'autorité, tous ses aides-de-camp ou ceux qui aspiraient à l'être, tout l'état-major, ou ceux qui font des vœux pour des épaulettes soldées, d'insister pour qu'on suivit cet exemple. Voilà une pomme de discorde et une semence de guerre civile jetée dans tous les bataillons. Dans l'un on traite de vils esclaves ceux qui vont chez M. Mottier : dans l'autre, on dégrade et on chasse ceux qui disent qu'ils ne fléchiront pas le genou devant l'idole⁷¹.

Marat fait son procès pendant tout le mois de septembre et d'octobre :

Ame de boue, la fortune avait tout fait pour vous, les Dieux étaient jaloux de vos destinées, mais au bonheur d'être le sauveur de la France, vous avez préféré le rôle honteux de petit intrigant, d'avidé courtisan, de tripoteur perfide, et pour comble d'horreur, de vil suppôt d'un despote⁷².

Loustalot, malade depuis le début du mois, dénonce une dernière fois le commandant-général et ses « idolâtres » dans le numéro 60 des *Révolutions de Paris*, avant de décéder le 19 septembre. Dans un discours donné aux Jacobins qu'il fera publier dans les *Révolutions de France* début octobre⁷³, Camille Desmoulins attribue cette mort prématurée au chagrin que lui ont causé ce massacre et l'attitude de La Fayette, ce qui en fait une de ses victimes patriotes les plus éminentes :

Il est mort, le nom de la Fayette sur les lèvres, le regardant comme un officier ambitieux, qui ne s'était point senti l'âme assez grand pour jouer le rôle de Washington, et n'attendait que le moment de jouer celui de Monk ; Puissent ces présages se trouver faux ! Loustalot en était tellement affecté, que cette pensée, et celle de la confiance aveugle de ses concitoyens n'a pas peu contribué à le conduire au tombeau. Le général est bien vengé des traits que lui a lancés le journaliste. Il a la gloire d'avoir fait mourir cet excellent citoyen.

Oui c'est toi, la Fayette, qui l'as tué, non par le poignard de l'assassin ou le couteau légal du juge, mais par la douleur de ne voir que le plus dangereux ennemi de la liberté dans

⁷¹ *RFB*, fin août 1790, numéro 43, p.175.

⁷² *AP*, 15 septembre 1790, numéro 222.

⁷³ *RFB*, début octobre 1790, numéro 45, p.264-265.

toi, en qui nous avons mis toute notre confiance, et qui devais être le plus ferme appui de la liberté.

Le lendemain de la mort du jeune journaliste, se tient une cérémonie voulue par l'Assemblée pour honorer la mémoire des gardes nationaux messins tués pendant l'assaut donnée contre les rebelles : « pantalonnade funéraire⁷⁴ » boudée par le peuple à laquelle une minorité de la Ggarde nationale assiste, si on en croit les journalistes patriotes. De plus, l'attitude du général lui-même envers des députés du régiment du roi de Nancy, leur faisant savoir de manière peu délicate que leur présence n'est pas désirée, attire les critiques⁷⁵. Pour la première fois, La Fayette ne semble recueillir ni applaudissements, ni marques d'enthousiasme : sa gestion de la crise de Nancy conjugué au travail patient de sape de la presse antifayetteiste commence à porter leurs fruits :

[...] pas un de ces témoignages de respect et de dévouement qu'un peuple idolâtre lui prodiguait dans le même lieu, deux mois auparavant ; pas une acclamation de joie, pas un *vive La Fayette*. Que les temps sont changés ! Il monte à la tribune, la tristesse, la colère, le trouble, la fureur, le désespoir, toutes les passions cruelles qui déchirent son sein se peignent tour-à-tour sur son visage : les yeux du public sont dessillés, ils jouissent malignement de ce spectacle nouveau. Le héros démasqué ne se possède plus ; il court à l'hôtel, la rage éclate dans ses regards, il grince des dents, des accents entrecoupés sortent de sa bouche écumante. Tout-à-coup s'élève autour de lui un sourd bourdonnement ; au bruit confus des murmures succèdent bientôt des propos déchirants qui parviennent jusqu'à lui, et il entend dix mille voix répéter en chœur : *voyez donc sa figure, comme il enrage de ne pas être applaudi ! Vraiment il a de quoi se plaindre, après les infamies qu'il nous a faites*⁷⁶.

⁷⁴ AP, 23 septembre 1790, numéro 229,

⁷⁵ RP, 2 octobre 1790, numéro 64, p.598-603.

⁷⁶ AP, 23 septembre 1790, numéro 229.

III/ « Un noir sur un cheval blanc⁷⁷ » (octobre 1790-juillet 1791)

Voyant sa popularité parmi le peuple parisien s'amenuiser, et le duc d'Orléans retourner à Paris, La Fayette s'inquiète et cherche à s'entourer d'alliés et d'agents fidèles dans la Garde nationale pour faire obstacle à ses éléments extrémistes, et mise sur une politique de propagande écrite en sa faveur⁷⁸. Marat, Fréron de *l'Orateur du Peuple* s'en rendent compte dès novembre et entreprennent une campagne de dénonciation contre les « mouchards », aidés par Camille Desmoulins et Prudhomme dès décembre. Si on consulte le dictionnaire de l'Académie française de 1762, la définition de ce mot de mouchard, accusation devenant monnaie courante dans *l'Ami du Peuple* de l'hiver 1790-1791, donne : « Espion qui s'attache à suivre secrètement une personne pour en donner des nouvelles. » Le mot est étroitement associé à la police d'Ancien Régime, et les « mouches » qu'elle envoyait pour surveiller des mécontents, des émeutiers potentiels ou toute personne susceptible de troubler l'ordre et de répandre des « mauvais discours » : ces espions étaient cordialement détestés par le peuple parisien⁷⁹. « Là où sont les tyrans, sont les mouchards », affirme *les Révolutions de Paris*⁸⁰. Adouber les agents fayettistes de ce terme, c'est déjà accuser La Fayette, ainsi que la municipalité, de vouloir retourner à l'Ancien Régime :

Peut-on douter encore que le grand général, le héros des deux mondes, l'immortel restaurateur de la liberté, ne soit *le chef des contre-révolutionnaires, l'âme de toutes les conspirations* contre la patrie ; peut-on douter qu'il n'ait dans tous les points de la France, des émissaires de la trempe de ses aides de camp, c'est-à-dire des fourbes adroits recueillis dans les tripots de Paris, et presque tous fameux dans les fastes de l'ancienne police⁸¹.

Une affaire va être l'occasion de dénoncer les agents trop zélés du commandant-général. Le 12 novembre, à la suite d'un duel entre Charles Lameth et le duc de Castries, où le premier se trouve blessé au bras, le peuple des faubourgs, furieux de ce qu'il considère comme une tentative d'assassinat d'un aristocrate sur la personne d'un député patriote,

⁷⁷ RFB, début octobre 1790, numéro 45, p.272.

⁷⁸ ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris : 1789-1792 : inventaire méthodique et critique*, Paris, Société des études robespierristes, 1991.

⁷⁹ FARGE Arlette, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, coll. La librairie du XXe siècle, 1992.

⁸⁰ RP, 8 janvier 1791, numéro 78, p.686.

⁸¹ AP, 12 octobre 1790, numéro 248.

saccage l'hôtel du dernier. La Fayette et ses troupes n'arrivent que lorsque les émeutiers se dispersent. Rotondo, un aventurier lié au milieu orléaniste, a une altercation avec Beauregard, un aide de camp du général, et est abordé par La Fayette. Demandant à Rotondo s'il est vrai qu'il était d'origine anglaise – il est en fait italien de naissance, mais a vécu quelques années en Angleterre – il s'attire cette réponse :

Motié l'un motié l'autre, reprit l'Anglais, jouant avec beaucoup de présence d'esprit sur le nom de M. Motié et ses deux visages. – Le commandant ne voulant pas exposer le public à rire à ses dépens et craignant de nouvelles saillies de l'Anglais, lui parla sa langue : *bygod you schould ruther go away, this is a most horid scene, it will overturn the indum [sic].* C'est-à-dire, *pardieu vous feriez mieux de gagner le large. Voici une scène d'horreur qui bouleversera le royaume.* – Je n'en crois rien, elle fera tout rentrer dans l'ordre⁸².

Marat raconte la même anecdote, avec à peu près les mêmes détails⁸³. Quelques jours plus tard, Rotondo est arrêté dans la rue par des « alguazils de Mottié » qui l'amènent sans ménagement à l'Hôtel de Ville. On le relâche finalement et il court se plaindre aux Jacobins. Plus tard, après plusieurs passages en prison, il intente un procès à Antoine Estienne, un écrivain à la solde de La Fayette, qu'il dit reconnaître comme un de ses agresseurs. Marat et Camille Desmoulins soutiennent activement Rotondo contre les « coupe-jarrets ». Mais c'est l'Ami du Peuple qui va plus loin : il intensifie sa correspondance avec des militants de districts et des bataillons et publie des listes nominales de gardes nationaux, officiers ou responsables des sections dénoncés comme vendus à l'Hôtel de Ville ou au cercle fayettiste. Il mène aussi une campagne contre Estienne, « mouchard favori du sieur Motier », qui s'en prend plusieurs fois aux imprimeries de la presse d'extrême-gauche, dont celle d'Anne Colomb qui a été un temps l'imprimeuse de Marat. L'association des Vainqueurs de la Bastille, en majorité issus du faubourg Saint-Antoine, soupçonne certains de ses membres d'avoir été gagnés à la faction de la Fayette et procède à une enquête sur les personnes mises en cause par ces dénonciations. Marat encourage ces initiatives et fait publier le 25 décembre une « Feuille extraordinaire de L'Ami du peuple : Le général Motier vendu par ses Mouchards ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille » et appelle les faubourgs à l'insurrection. Les Vainqueurs de la Bastille possédant encore une grande légitimité dans l'opinion patriote, cette affaire met le commandant-général en difficulté.

⁸² RFB, vers le 20-25 novembre 1790, numéro 53, p.24.

⁸³ AP, 25 novembre 1790, numéro 291.

En janvier, un autre évènement permet aux militants des sections de critiquer l'organisation de l'armée parisienne soutenue par La Fayette. La Chapelle, au nord de Paris, avait intégré le faubourg Saint-Denis en juillet 1790, et avait été dotée d'une municipalité, d'une garde nationale et d'une administration autonome. Mais, à l'extérieur du mur des Fermiers généraux et depuis longtemps plaque tournante de la contrebande, elle est sous le contrôle de Paris en ce qui concerne la fraude, car la capitale est toujours maîtresse des barrières d'octroi. La municipalité de Paris, cherchant à lutter contre les désordres, multiplie les perquisitions à domicile pendant l'automne et l'hiver 1790, ce qui amène des tensions. Le 24 janvier 1791, deux sous-brigadiers, employés de la Ferme générale, accompagnés d'une vingtaine de chasseurs des barrières, perquisitionnent chez un marchand de vin où ils trouvent du tabac de contrebande, sans l'accord de la municipalité de La Chapelle, qui refusera de porter soutien aux chasseurs. Le marchand a en effet ameuté des amis, et un coup de feu tue un soldat. Une fusillade s'ensuit entre chasseurs et garde nationale locale (que la presse conservatrice présente comme des contrebandiers déguisés) : le chiffre des victimes varie selon les témoignages, mais on compte généralement deux gardes tués et une dizaine de blessés, dont des civils⁸⁴. Bailly et La Fayette se rendent sur les lieux, « mais », persiflent les journalistes « comme s'il était écrit que le général n'arrive jamais que lorsqu'il n'y a plus rien à risquer, le calme était déjà rétabli⁸⁵. » Les militants des sections, comme celles des Gravilliers, des Quinze-Vingt ou de Notre-Dame, demandent le procès ou la suppression du corps des chasseurs, bientôt secondés par les Cordeliers et les Jacobins : en effet, ces 600 soldats professionnels, dont la plupart sont d'origines étrangères, sont presque uniquement contrôlés par la municipalité parisienne, et, sur la proposition de La Fayette, leurs officiers sont nommés par la Commune. Marat, qui a pris le parti de la municipalité de La Chapelle et publie son procès-verbal de l'évènement, y voit même un complot orchestré par La Fayette pour vérifier la loyauté de ses sbires armés⁸⁶. Puis, les Cordeliers rejettent le blâme sur le club monarchique⁸⁷. L'insistance de Bailly qui pousse La Fayette à protéger et conserver le corps des chasseurs n'arrangent rien.

⁸⁴ MARKOVIC Momcilo, « La fusillade au village de La Chapelle en janvier 1791 : un drame aux conséquences politiques. », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 2, n° 386, Octobre 2016, pp. 53-75.

⁸⁵ *RP*, 29 janvier 1791, numéro 81, p.117.

⁸⁶ *AP*, 27 janvier 1791, numéro 354.

⁸⁷ *AP*, 30 janvier 1791, numéro 356.

L'hiver 1790-1791 est agité : la multiplication des prêtres réfractaires qui refusent de prêter serment à la Constitution, les mouchards réels ou supposés, le renforcement de la police municipale qui peut arrêter les « gens sans aveu » sans devoir obtenir de signatures d'officiels de sa section⁸⁸, entretiennent les rumeurs de complots contre-révolutionnaires accompagnées de méfiance envers les autorités accusées de complicité. L'émigration des tantes du roi, qui bénéficient de la protection de la mairie et de La Fayette qui doit disperser l'attroupement à coups de menaces soulèvent par exemple l'indignation des militants. Un an après l'avoir décrit acclamé par les habitants du faubourg Saint-Antoine⁸⁹, Camille Desmoulins constate la chute de popularité du général au même endroit : non seulement il ne récolte plus les ovations, mais les preuves de son impopularité se font de plus en plus visibles.

La prédiction de Marat est accomplie ! *Encore deux bouteilles d'encre*, écrivait-il plaisamment il y a deux mois, *et j'aurais culbuté le divin Motier* [...] O prodige ! La réputation de M. de la Fayette n'a fait que baisser avec mon encre, la seconde bouteille n'est pas encore à sec, et déjà il est entièrement dépopularisé. Il a pu le remarquer à l'accueil qu'il a reçu le 27 au faubourg Saint-Antoine. Comme il saluait à l'ordinaire à droite et à gauche, sur le cheval blanc : *remets ton chapeau*, lui criait-on de tous côtés, (je transcris les propres termes du peuple) *Général des mouchards, va, couvre-toi tant que tu voudras, tu es découvert mon garçon*. Une femme l'a même pris par la botte et voulait le culbuter, afin d'accomplir à la lettre ce qui avait été prédit par le prophète Marat. [...] Enfin, c'est le surlendemain du jour, où plus de quinze mille personnes dans le faubourg St-Antoine, reçurent M. de la Fayette avec des huées prolongées, que le véridique Mercure imprime que le général a cette tranquillité calme, que le tumulte ne déconcerte point et qui pacifie le tumulte, « qu'il est *si forte virum quem... et que tant qu'il se montrera au peuple, on soulèvera en vain le peuple*. » Notez que lorsqu'il revenait de cette expédition du faubourg St-Antoine, où il n'avait point à être déconcerté par le tumulte, un témoin oculaire qui le rencontra m'assure, que ce changement d'opinion publique l'avait tellement pâli, qu'à ce visage couleur de linge, il crut voir le général des Albinos⁹⁰.

⁸⁸ ANDRESS David, *Massacre at the Champ de Mars : popular dissent and political culture in the French Revolution*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Royal Historical Society, 2013, p.65-80.

⁸⁹ *RFB*, mi-janvier 1790, numéro 8, p.349-351.

⁹⁰ *RFB*, début février 1791, numéro 63, p.485-482.

Camille Desmoulins, comme Marat, se plaît à remarquer que le masque du bon et brave général se fissure, et que La Fayette semble perdre de plus en plus pied sous le poids des accusations. Un dimanche de la fin du mois de février, il se serait adressé à une foule s'étant amassée devant les grilles du château des Tuileries en ces termes :

« Ne raisonnez pas et retirez-vous, canailles, f... brigands, ou je vous ferai retirer de force. Vous mâtiner, voilà ce qu'il faut à des gueux comme vous. » Citoyens ! ils sont passés ces jours de fête, où le tartuffe se cassait les reins à se prosterner devant vous, où il vous prodiguait mille sourires, mille cajoleries, où il courait les districts pour vous assurer qu'il n'avait pas d'autre ambition que de vivre et mourir pour vous. Aujourd'hui, il vous parle en maître, vous n'êtes plus que de la boue à ses yeux [...] ⁹¹

Le 28 février est une journée riche en rebondissements pour tous les partis. Elle commence lorsque des habitants du faubourg Saint-Antoine prennent d'assaut le donjon de Vincennes et entreprennent de le démolir, par crainte qu'il ne serve de nouvelle Bastille pour le nouveau pouvoir. La garde nationale du faubourg, dont le commandant est Santerre, proche du mouvement populaire, ne semble pas intervenir et ne fait que superviser la démolition. Mécontent, La Fayette obtient de la municipalité de conduire d'autres troupes pour arrêter les démolisseurs : la confrontation avec les troupes de Santerre est tendue, mais l'émeute prend fin.

Comme à l'ordinaire, M. la Fayette n'arriva au siège de Vincennes que pour passer en revue 65 prisonniers qu'on fit marcher, pour ainsi dire, à la queue du cheval blanc ; c'est dans cet appareil imposant qu'il traversa le faubourg et entra dans la capitale ; il monta aussi à la maison commune, moins pour y rendre compte de sa glorieuse campagne, que pour y recevoir les actions de grâces dues au libérateur de la patrie en danger ⁹².

Pendant ce temps, des rumeurs avaient aussi agité les royalistes et les courtisans : l'agitation populaire faisait craindre que la famille royale ne soit en grave danger. Des jeunes gentilshommes armés, pour la plupart membre du club des Amis du Roi ou de l'ancienne compagnie des gardes-du-corps, s'étaient introduits dans le château des Tuileries dans le but de protéger le roi, voire de la transporter en sûreté, insultant et agressant les gardes

⁹¹ AP, 2 mars 1791, numéro 387.

⁹² RP, 26 mars 1791, numéro 88, p. 496-497.

nationaux en fonction au passage. Si complot il y avait, il était hâtivement organisé et maladroitement exécuté. Les gardes nationaux présents sur les lieux donnent l'alerte à leurs supérieurs, et La Fayette, furieux, arrive au château. Sur ses conseils, Louis XVI ordonnent aux gentilshommes de déposer les armes, ce qui permet aux gardes de s'en prendre à eux à leur tour. Par la suite, La Fayette interdit l'accès des Tuileries aux nobles, sauf pour raisons administratives : ce qui achève de faire détester le général à la famille royale⁹³. Les mesures sévères prises par La Fayette contre les potentiels conjurés étaient censées le rehausser dans l'opinion patriote, et son attitude est en effet louée par les journaux modérés et les feuilles fayettistes, mais l'aile radicale des journalistes reste méfiante :

[...] mais comment M. la Fayette, si sévère ennemi de toute punition, qui n'est pas infligée par la loi, M. la Fayette qui invoque la déclaration des droits en faveur de Mesdames, foule-t-il aux pieds cette déclaration des droits en livrant au pillage et à des jugements militaires tous ces monarchiens ? f..., dit M. la Fayette, cela n'arrivera plus ; il savait bien, pourtant, que la même chose était arrivée jeudi ; que ce même jour, 400 monarchiens avaient rempli les appartements sans qu'il les fait excéder de coups. *Moi j'approuve* les mauvais traitements qu'ils ont reçus, à quelques violences près ; mais M. la Fayette ! il sort de ses principes, de son caractère. Des observateurs superficiels en font honneur à son patriotisme, et ce jour est devenu une source intarissable d'éloges sur lui ; mais les politiques qui approfondissent les événements, voient la chose d'un autre œil : ils disent : la colère du général est feinte, puisque l'attroupement du lundi n'était que la répétition du jeudi⁹⁴.

Marat va plus loin : pour lui, la Fayette était complice des conspirateurs, l'assaut de Vincennes ayant été provoqué par des agents provocateurs pour détourner l'attention pendant que les « chevaliers du poignard » devaient enlever le roi et assassiner la garde nationale patriote.

A l'ouïe de cette nouvelle, vous croiriez peut-être, qu'alarmé des dangers qui environnent le monarque, le *patriote Motier* va se trouver mal. Et déjà vous voyez les flacons d'alcali-fluor lui passer sous le nez. Vos cœurs agités forment mille vœux pour que cela ne soit pas long, bien sûr, qu'aussitôt qu'il aura repris ses sens, on va le voir, transporté d'un beau zèle, prendre ses jambes à son cou, brûler le pavé, crier à tue-tête, à moi la garde, et voler à l'endroit où sont les conspirateurs. Calmez vos transes, bonnes gens, le cher homme n'y songe pas. Hé ! pourquoi

⁹³ TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit : Varennes et l'origine de la Terreur*, Paris, La Découverte, 2004, p.67-71.

⁹⁴ *RFB*, début mars 1791, numéro 67, p.93-94.

tomberait-il à la reverse et se mettrait-il à la nage ? Il sait, mieux que vous, de quoi il retourne ; il sait que ces aristocrates armés de poignards et rassemblés dans les appartements, sont ses propres complices et les suppôts du roi. Tout ce qui le fâche, c'est qu'ils aient été découverts et qu'ils aient manqué leur coup. Aussi l'allez-vous voir d'une humeur de chien, ne songeant qu'à gourmander celui qu'il soupçonne avoir fait la gaucherie [Villequier]⁹⁵.

La thèse paraît si bonne aux *Révolutions de Paris* que le journal la reprend trois semaines plus tard⁹⁶. La façon dont La Fayette tente d'exploiter l'évènement, en commandant des écrits faisant son éloge dans l'affaire⁹⁷, ne fait qu'augmenter leurs critiques, même si, au grand dam de Marat, cette propagande semble fonctionner dans l'opinion. Quelques semaines plus tard, l'officier Desmottes, « observateur », « satellite du commandant-général » prétend alors avoir été couché en joue par Santerre dans un libelle, *Journée du 28 février* qui fait effet : « la complaisante et stupide municipalité » inculpe Santerre dans une proclamation, et institue un comité de surveillance « à l'instigation de M. la Fayette », « dont la composition seule est effrayante », peuplée d'officiers⁹⁸.

M. Santerre, commandant du bataillon des Enfants-Trouvés, est l'un des vainqueurs de la bastille ; à ce titre, il n'a pas l'honneur de participer à la bienveillance du grand général. Tant que M. la Fayette a cru avoir besoin de lui pour acquérir ou maintenir sa popularité éphémère dans le faubourg, il n'est point de caresses qu'il ne lui ait faites, point de cajoleries qu'il ne lui ait prodiguées. Une fois que sa puissance lui a paru affermie, il s'est persuadé qu'il pouvait dicter des lois, il a tracassé le club des Vainqueurs, il n'a rien oublié pour mortifier le commandant des Enfants-Trouvés⁹⁹.

Santerre publie un rapport pour se justifier, et il a le soutien actif de Marat, de Prudhomme et des militants des faubourgs. Le procès a lieu le 6 juin et voit l'acquittement de Santerre. Il faut dire qu'entre mars et juin, d'autres évènements finissent par faire s'écrouler totalement la popularité de la Fayette. Le 2 avril, Mirabeau meurt. Le général perd ainsi un rival mais aussi un allié compétent dans la stratégie de défense de la monarchie. Le parti contre-révolutionnaire mise désormais sur l'intervention des monarchies étrangères et non plus sur des hommes d'influence pour arriver à ses buts.

⁹⁵ AP, 7 mars 1791, numéro 392.

⁹⁶ RP, 26 mars 1791, numéro 89, p.543-547.

⁹⁷ ESTIENNE Antoine, *Nouvelle conspiration, découverte par M. de La Fayette. Du mardi premier mars 1791*, 8 p.

⁹⁸ RP, 2 avril 1791, numéro 90, p.593-595.

⁹⁹ *Ibid.*

Mais quoi que l'affaire des chevaliers du poignard ait pu faire pour la réputation de La Fayette au sein du mouvement populaire parisien, ses effets sont annulés par l'affaire Saint-Cloud. Louis XVI, qui a toujours désapprouvé la constitution civile du clergé, souhaite partir faire ses Pâques à Saint-Cloud, où il connaît un prêtre réfractaire qui pourra assurer son service. Mais l'attitude complaisante du roi envers les réfractaires, l'émigration de ses tantes, la tentative de son frère de faire de même, et les rumeurs persistantes d'un enlèvement, et déjà de fuite possible du monarque¹⁰⁰, soulèvent la défiance générale. Le 18 avril, alors que la voiture de la famille royale s'apprête à sortir des Tuileries, un attroupement de civils et de gardes nationales font obstacle au départ. La Fayette veut libérer le passage, mais ses ordres sont contestés, ses harangues ne rencontrent que des huées, et ses demandes d'application de la loi martiale à la municipalité, puis au directoire du département sont repoussées. Marat jubile :

Le général reste interdit. Revenu à lui-même, il se récrie, il s'emporte, il tonne, il menace. On saute à la bride de son cheval, le traître perd contenance, il pâlit, il rougit tour à tour, il écume de rage ; puis il se radoucit tout à coup, et il se met à faire son éloge. [...] Enfin il s'aperçoit trop tard qu'il a perdu leur confiance et qu'il n'est plus à leurs yeux qu'un valet de la cour. Petit intrigant, dont le cœur ne sut s'élever à rien de haut, je vous l'ai dit cent fois, vous n'êtes qu'un sot. [...] ¹⁰¹

Devant son échec, autant par frustration que par tactique, le commandant-général donne sa démission à la municipalité le 21. Ce quasi chantage sentimental fonctionne : l'opinion publique s'affole, les bataillons des sections aisées sont au désarroi, le journaliste modéré Brissot voit là une « calamité », et défend vigoureusement le patriotisme de La Fayette¹⁰². La municipalité le prie de revenir sur sa décision, et des députés des bataillons qui lui sont restés fidèles défilent devant lui, promettant un nouveau serment d'obéissance à la loi. La Fayette est réintégré dans son rôle de commandement-général par le conseil-général de la Commune le 25. Chez les journalistes radicaux, l'indignation est générale. Les rédacteurs des *Révolutions de Paris* ne l'appelleront plus autrement que « le soi-disant général ». Du 25 au 28 avril, Marat publie une sorte de long pamphlet au style curieusement proche de celui des vies privées où il énumère tous les méfaits et les trahisons de Motier avant même la

¹⁰⁰ AP, 20 avril 1791, numéro 434.

¹⁰¹ AP, 21 avril 1791, numéro 435.

¹⁰² *Le Patriote français*, 22 avril 1791, numéro 622.

révolution, le présentant comme un médiocre avide de popularité et de responsabilités, un usurpateur et enfin un contre-révolutionnaire. Enfin, Camille Desmoulins, qui malgré ses critiques féroces depuis juillet 1790, ne semblait pas prendre le général pour un personnage dangereux, adopte un ton sans ambiguïté :

Oui, j'ai vu ce La Fayette, cet hypocrite qui a sans cesse la loi sur les lèvres, au mépris de toutes les lois, sans jugement, sans conseil de guerre, sans formalité aucune, faire ce que n'aurait pas osé Louis XVI, ou Louis XV, j'ai vu ce *Thersite* [note : personnage de l'*Illiade*, intrigant démagogue], qui n'a rien fait pour la révolution, licencier une compagnie de héros de la liberté ! [14 grenadiers de la compagnie de l'Oratoire renvoyés pour indiscipline, défendus par les militants cordeliers.] Et il n'était plus même commandant général ! [...] Ce Tartuffe à double épauvette qui ne parle que de la loi, a feint de regarder le vœu de la majorité des bataillons, à qui la loi interdit même toute délibération comme le vœu des 48 sections. [...] cette démission n'était qu'une feinte et une comédie jouée pour amener les esprits aux dispositions où il les voulait, se composer une maison militaire, une garde prétorienne et se faire dictateur. Il brûle du désir d'être rappelé au généralat¹⁰³.

Camille s'engagera en mai dans une polémique avec Brissot¹⁰⁴, notamment sur le cas de La Fayette que l'auteur du *Patriote français* défend (en partie dans le cadre du débat sur les colonies où La Fayette défend le droit des mulâtres.) Les *Révolutions de Paris* font eux aussi leur réquisitoire, choisissant pour cela une forme plaisante : la parabole de « l'éléphant blanc » du royaume de Siam, un animal vaniteux qui sert le prince et sa cour en exploitant l'idolâtrie de ses « phalanges bleues¹⁰⁵ ». La référence est évidemment transparente.

Quand le roi prend la fuite dans la nuit du 20 au 21, La Fayette est déjà au plus bas de sa popularité parmi les militants de la rue. L'évasion royale le met dans une situation inextricable. Il avait bien maintenu une garde aux Tuileries, mais n'avait pas pris sérieusement les rumeurs d'une fuite. Il court à présent le risque de se faire accuser soit d'incompétence, soit de complicité. Une fois mis au courant, il fait déployer toutes les forces de la Garde nationale pour tâcher de maintenir le calme à Paris, et envoie des courriers avec pour mission de récupérer la famille royale, sans autorisation légale. Il s'agit de faire passer le roi pour une victime d'enlèvement : c'est la décision prise entre le président de

¹⁰³ *RFB*, 30 avril 1791, numéro 75, p.442-443.

¹⁰⁴ *RFB*, 28 mai 1791, numéro 79, p. 3.

¹⁰⁵ *RP*, 14 mai 1791, numéro 96, p.231-221, voir annexes.

l'Assemblée, Alexandre de Beauharnais, Bailly et lui après une entrevue¹⁰⁶. L'Assemblée craint en effet une remise en question à grande échelle de la monarchie si elle devait avouer la trahison du roi, pourtant attestée par une déclaration laissée derrière lui. Dans ce but, la droite de l'Assemblée, La Fayette et le centre-gauche représenté par les « triumvirs » Barnave, Alexandre Lameth et Duport forment une coalition : La Fayette se rend à l'Assemblée défendre le rapport et la version des faits de son aide-de-camp Gouvion. Mais ni les députés de la gauche, ni les militants des sections ne sont dupes. Une séance extraordinaire aux Jacobins censée appuyer le consensus est détournée par Robespierre qui dénonce la thèse de l'enlèvement, suivi par Danton qui réclame des comptes à La Fayette, arrivé entretemps en compagnie d'Alexandre Lameth. Le commandant-général peine à se justifier :

La Fayette ne dit que ces deux phrases, mais il les retourna, les retourna encore comme une omelette, si bien qu'avec ces deux phrases, il sut tenir la poêle ; [...] Les aides-de-camp étaient si honteux qu'ils n'osaient applaudir quand il parlait, mais en revanche quand il sortit de la salle, secondés de 89, ils firent des pieds, des mains, du gosier, un charivari infernal, pour lui témoigner combien ils étaient satisfaits de sa justification¹⁰⁷.

A l'indignation étonnée de Camille qui assiste à la séance, Lameth soutient La Fayette. Il devient clair pour les journalistes cordeliers que l'Assemblée est passée dans le camp royal – même si Marat dénonçait sa complaisance à l'égard de l'exécutif depuis bien longtemps. Les *Révolutions de Paris* appellent même à une « seconde révolution¹⁰⁸ », réclamant une scission au sein des Jacobins. Toute la presse patriote en général se déchaîne contre la famille royale, contre La Fayette auquel ils ne sont pas disposés à faire confiance :

C'est à ces observations qui se présentaient les premières à l'esprit, que La Fayette est redevable de l'accueil qui le fit pâlir sur la place de Grève et tout le long des quais. Il alla se réfugier à l'assemblée nationale, où il fit des aveux peu propres à lui ramener la faveur populaire. Favras ne fut pas si heureux, et était moins coupable. Le général d'une armée de trente mille hommes, qui laisse évader toute une famille, averti huit jours d'avance du complot qu'elle trame, est criminel ou imbécile¹⁰⁹.

¹⁰⁶ OZOUF Mona, *Varennes: la mort de la royauté, 21 juin 1791*, Paris, Gallimard, 2011, p.187-191.

¹⁰⁷ *RFB*, sans doute 22 juin 1791, numéro 82, p.178-179.

¹⁰⁸ *RP*, 25 juin 1791, numéro 102, p.540.

¹⁰⁹ *Ibid.*

Lors de la Fête-Dieu, La Fayette décide d'organiser un défilé où il fait prêter un nouveau serment à la loi et à la constitution à la garde nationale. Mais cela n'empêche pas le lendemain les Cordeliers de produire devant l'Assemblée une pétition « des 30 000 », nombre des signataires qui auraient demandé d'attendre d'avoir des réponses des départements avant de prendre toute décision au sujet du monarque¹¹⁰, après qu'une longue procession hétéroclite et pacifique eût défilé avec des pancartes, se retrouvant confrontée dans un face-à-face tendu avec La Fayette sur la place Vendôme¹¹¹. Le général escorte la famille royale de retour à Paris jusqu'aux Tuileries le 25, et se fait huer par la foule, tandis que des officiers accompagnant le cortège se font malmener. Quand Bouillé, un des organisateurs de l'évasion, envoie une lettre insolente à l'Assemblée pour tâcher d'innocenter le roi tout en condamnant l'œuvre de la Révolution et l'engagement de son cousin en sa faveur, les journalistes radicaux sont toujours aussi peu disposés à croire en l'innocence du général, et critiquent les autres journaux modérés pour tomber dans ce qu'ils pensent être un piège grossier :

Ce qui doit davantage nous mettre en garde contre la prétendue lettre de Bouillé, c'est la manière adroite dont on y fait mention de son digne cousin la Fayette. C'est une chose neuve que de voir le soi-disant général taxé d'être chef d'une faction républicaine. Citoyens ! ne vous y trompez pas, cette scélératesse est profonde : en accusant la Fayette d'être l'ennemi de la cour, on veut lui ramener la confiance, et faire croire au peuple qu'il a été trompé sur son compte ; mais les faits parlent, et la Fayette lui-même n'a pas osé les démentir. En deux mots, si la lettre est de Bouillé, nos ennemis s'entendent ; si elle n'est pas de lui, qu'on ne demande pas qui l'a dictée¹¹².

Il tâche alors avec Bailly de se rapprocher du mouvement républicain qui commence à agiter les Jacobins, tentant de détourner l'opposition des sections contre eux en une critique de la monarchie. Les Cordeliers sont divisés sur la question. Les époux Robert, auteurs du *Mercure national*, avec le comité central du club, demandent activement la suspension du roi et sont relayés par les *Révolutions de France et de Brabant*¹¹³. Mais un autre courant, dont Marat est un des représentants, ne considère cette posture républicaine que comme une manœuvre de plus du général :

¹¹⁰ COCK Jacques de, *Les Cordeliers dans la Révolution française, op.cit.*, p.176-177.

¹¹¹ TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit, op.cit.*, p.140-141.

¹¹² *RP*, 2 juillet 1791, numéro 103, p.602-603.

¹¹³ *RFB*, début juillet 1791, numéro 84.

Croirait-on que ce plat coquin qui n'a pas hésité à se déclarer royaliste le 5 octobre, qui a tenté mille fois de rétablir le despote dans sa toute puissance, qui lui a fait délégué le veto, le droit de guerre et de paix, le pouvoir exécutif suprême, et qui proposait de le rendre dictateur absolu, a l'impudence aujourd'hui de jouer le patriote, le républicain¹¹⁴ ?

Dans tous les cas, les patriotes radicaux s'entendent sur un point : la destitution de Louis XVI. La pétition qui sera déposée par les Cordeliers sur l'autel du Champ-de-Mars n'est qu'une des innombrables adresses et déclarations attaquant le monarque depuis sa fuite. Ces mouvements inquiètent la Garde nationale qui devient plus agressive et agitée, multipliant les arrestations de quidams insultant le roi, les députés ou La Fayette¹¹⁵. Peut-être selon les dispositions de ce dernier, elle veut empêcher le peuple d'assister aux séances de l'Assemblée, ne laissant entrer que des personnes munies de billets spéciaux : même Brissot, qui avait jusque là défendu les décisions du général face aux radicaux, commence à lui réclamer des comptes¹¹⁶. Même la cérémonie de translation des cendres de Voltaire au Panthéon le 11 juillet ne suffit pas à calmer l'opinion patriote. La municipalité et l'Assemblée, de plus en plus effrayées par le tour que prend l'opinion, essayent d'invoquer l'unité de la Fête de la Fédération : le 14 juillet au matin, une procession regroupant des officiels de la municipalité, de la justice, du ministère, des armées, des sections défilent au son des fanfares ; une messe est donnée à 14 heures par le clergé jureur, tandis que la Garde nationale s'adonne à des exercices militaires en présence de la Fayette. La fête rencontre un relatif succès, mais elle est tournée en ridicule par les militants cordeliers, qui organise leur propre défilé à l'issue duquel ils déposent une nouvelle pétition à l'Assemblée réclamant la mise en jugement du roi¹¹⁷. L'Assemblée vote le maintien de la royauté le 15, en tentant d'ignorer le mouvement.

Clubs et sociétés populaires avaient pris l'habitude de se réunir au Champ-de-Mars, et c'est sur son autel que sont déposées le 17 juillet pour signatures deux pétitions, celle des Cordeliers et une autre, plus modérée, des Jacobins. La première, par François Robert, évite le terme de république mais appelle à la formation d'un nouveau pouvoir constituant sans Louis XVI, la seconde se contente de proclamer ne plus reconnaître Louis XVI comme

¹¹⁴ AP, 28 juin 1791, numéro 504.

¹¹⁵ ANDRESS David, op.cit, p.174-180.

¹¹⁶ *Le Patriote français*, 16 juillet 1791, numéro 706.

¹¹⁷ TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit*, op.cit, p.144-145.

monarque. Les organisateurs voulaient une démonstration pacifique, et plusieurs sociétés avaient l'intention de défiler vers la place de la Bastille ; mais La Fayette dépêche des gardes nationaux pour bloquer leur avancée¹¹⁸. Des municipaux se déplacent régulièrement pour surveiller la manifestation. Des incidents violents troublent la tranquillité de la journée : on découvre deux hommes cachés sous l'autel où ils avaient percé des trous, sans doute des voyeurs, mais qu'on soupçonne sur le moment de vouloir poser des explosifs. Ils sont lynchés par une foule en colère un peu plus loin sur la place du Gros-Caillou. Lors d'une intervention de la Garde nationale, un homme armé aurait tiré sur La Fayette. Malgré tout, les porte-paroles des pétitionnaires avaient promis aux envoyés de l'Hôtel de Ville de se disperser calmement dans la soirée. Mais la Commune est harcelée par les députés de l'Assemblée nationale paniqués par des rumeurs de lynchages et d'assassinat du commandant-général. Sous pression, le comité municipal déclare l'application de la loi martiale, tandis que Bailly la justifie par un rapport présentant le rassemblement comme une conjuration voulue par des contre-révolutionnaires. A 18h30, il quitte l'Hôtel de Ville avec des délégués et deux détachements d'infanterie et de cavalerie, et est rejoint par La Fayette à la tête d'autres détachements. La suite est confuse : les pétitionnaires ne s'attendaient pas du tout à une telle intervention. Une partie d'entre eux jettent des pierres aux soldats, et un coup de feu blesse un dragon, malgré les organisateurs qui pressent les personnes présentes de rester tranquilles. Une première salve est tirée en l'air en guise d'avertissement, mais les deux autres sommations habituelles ne sont pas faites : la deuxième salve est tirée dans la foule, il y a des morts et des blessés, la cavalerie charge, prenant les manifestants en tenaille, provoquant une panique et des bousculades.

Le rapport que fera Bailly à l'Assemblée fixe le chiffre des victimes à onze, les journaux militants dont ceux de Marat et de Camille Desmoulins avancent le nombre à 400¹¹⁹. La réalité s'approche probablement d'une cinquantaine¹²⁰. Le club des Cordeliers est fermé de force par la Garde nationale qui garde ses portes, le club des Jacobins se divise en deux. L'Assemblée maintient la loi martiale et même la renforce, l'appliquant de manière rétroactive : manifestants, pétitionnaires et journalistes sont poursuivis pendant le mois de juillet et d'août. Les journalistes Fréron et Hébert, l'imprimeur Momoro sont arrêtés, ainsi

¹¹⁸ *Ibid*, p.176-181.

¹¹⁹ *AP*, 20 juillet 1791, numéro 524 ; *RFB*, vers le 21 juillet 1791, numéro 86, p.17..

¹²⁰ OZOUF Mona, *Varennes: la mort de la royauté*, *op.cit.*, p.348-350.

que les distributeurs de *l'Ami du Peuple* et des *Révolutions de France et de Brabant* – en même temps que des journalistes royalistes comme Royou et Suleau, soit par volonté d'équilibre, soit par tentative d'amalgame. Les *Révolutions de Paris*, sans doute grâce à leur large lectorat, ne sont pas inquiétées. Marat et Desmoulins parviennent à fuir Paris et à se cacher, mais non sans avoir publié un commentaire furieux et bouleversé de l'évènement dans les trois jours qui le suivent. Leur rage est unanime contre La Fayette : pour les trois journaux, toute l'affaire n'est qu'un coup monté par lui arrangé. Tous les troubles dont les autorités se sont servies pour justifier la répression ont été causés par des agents soudoyés du général. Pour Marat, les deux voyeurs sous l'autel étaient des conjurés ayant pour intention de faire sauter l'autel¹²¹ ; pour le rédacteur des *Révolutions de Paris* et Camille Desmoulins c'est la foule qui les a massacrés qui n'étaient formée que de « brigands¹²² » qui craignaient leurs révélations. L'homme qui a tiré sur La Fayette, est un « mouchard chargé par Lafayette de tirer sur lui à poudre, afin d'altérer tous les bleuets du sang des patriotes, et de la soif de venger leur chef¹²³ ». Enfin, pour justifier la fusillade sans sommation, il a placé dans le groupe des manifestants pacifiques des agents chargés de jeter des pierres et de tirer des coups de pistolet sur la troupe. L'interprétation est bien sûr caricaturale et reste minoritaire dans l'opinion publique, mais elle révèle le sentiment de rupture définitive entre les militants démocrates populaires et les représentants de l'autorité, l'Assemblée traîtresse, la Garde nationale embourgeoisée, qui s'est retournée contre le peuple qu'elle a depuis longtemps cessé de protéger.

A l'instant, Motier fait faire un feu de file, non sur ces scélérats, mais sur les groupes de patriotes qui n'avaient pu fuir. O infamie ! croirait-on que les infâmes satellites du général, que ces brigands en uniforme, ont poussé leur lâche barbarie jusqu'à massacrer de sang-froid des citoyens sans armes, des vieillards, des femmes, des enfants. [...] Et pour égarer l'opinion publique et faire croire que cette boucherie des patriotes était le châtement d'une faction de brigands à la solde des ennemis du bien public, [Bailly] réchauffe le bruit absurde que le tartuffe Motier avait fait courir sur un prétendu coup de fusil qu'on lui aurait tiré, et qui heureusement avait raté, comme le bataillon de Santerre avait raté Desmottes à Vincennes ! Et les pères conscrits conspirateurs, applaudissant à toutes ces atrocités, vanteront la vaillance de l'infâme général [...] Pour sauver la patrie [l'Ami du Peuple] irait à leur tête [de

¹²¹ AP, 19 juillet 1791, numéro 523.

¹²² RP, 23 juillet 1791, numéro 106, p.58-59.

¹²³ RFB, vers le 21 juillet 1791, numéro 86, p.13.

deux mille hommes déterminés] arracher le cœur de l'inférial Motier au milieu de ses nombreux bataillons d'esclaves, il irait brûler dans son palais le monarque et ses suppôts, il irait vous empaler sur vos sièges et vous ensevelir sous les débris embrasés de votre antre. [...] O ma patrie ! reçois les accents de ma douleur et de mon désespoir¹²⁴.

Une amnistie générale votée le 14 septembre exonère les participants de tous les partis, mais le mal est fait. Quand La Fayette démissionne de son poste de commandant-général en octobre pour retourner dans son Auvergne natale, il porte toujours pour les démocrates parisiens le stigmate de cette journée :

Et M. de la Fayette, serait-il possible qu'il n'eut pas le don de plaire également à tous ses concitoyens ; lui, noble de plusieurs quartiers, et parent du général Bouillé ? Ingrats Parisiens ! le héros du 31 juin 1790, à Nancy, obtient sans peine des couronnes civiques ; en avez-vous offert seulement une dans le Champ-de-Mars, au héros du 17 juillet 1791¹²⁵ ?

¹²⁴ *AP*, 20 juillet 1791, numéro 524.

¹²⁵ *RP*, 6 août 1791, numéro 108, p.180.

Deuxième partie : Le dieu Motier et ses incarnations

Nous avons passé en revue les évènements déterminants dans la perte graduelle de popularité de La Fayette, autant chez les journalistes que nous étudions que chez le peuple militant de Paris. La réaction de Marat lors de l'escapade manquée de Saint-Cloud est révélatrice sur cet aspect :

Désabusé de fausses grandeurs de ce monde et rendu à la sagesse, si jamais vous venez à réfléchir sur le vain songe de la vie, sur la bizarrerie des jeux de la fortune, souvenez-vous que c'est la main d'un citoyen absent qui vous a précipité du faite des grandeurs, la main d'un ami de la liberté, qui s'était dévoué au salut du peuple et que vous forçâtes de s'ensevelir dans un souterrain pour échapper à vos bourreaux¹.

L'ascension et la chute, les aléas du destin semblent faire partie des thèmes fréquents dans la culture du XVIII^e siècle : il peut être décliné de manière satirique avec Lesage et son *Turcaret* de 1709, où un ancien laquais devenu fermier-général se faisait ruiner par plusieurs personnages, ou de manière moralisatrice, avec par exemple la série de tableaux *la Carrière d'un Libertin* de Hogarth entre 1733 et 1735 ; ou bien, plus tard avec Restif de la Bretonne et son *Paysan Perversi*. C'est sur ce ton que va être raconté le déclin du « sieur Motier ». La Fayette est loin d'être la seule personnalité politique de la Révolution française à connaître les revirements de la renommée : avant lui, Necker² (le « ministre adoré » raillé par Loustalot et dénoncé par Marat), puis Bailly avec lequel sa figure est étroitement liée en tant que représentant du pouvoir municipal, sont tour à tour portés aux nues comme symboles patriotes puis foulés aux pieds. Ce chapitre sera dédié aux représentations de La Fayette, aux images négatives construites autour de sa personne, peu à peu pensée comme repoussoir. Complaisant, vaniteux, fourbe et avide de pouvoir, c'est un portrait d'antipatriote que ces journalistes militants mettent à jour.

¹ AP, 21 avril 1791, numéro 435.

² BURNAND Léonard, *Necker et l'opinion publique*, Paris, H. Champion, 2004.

I/ « [...] un peuple qui divinise beaucoup trop légèrement ses chefs³ » : la critique de l'idolâtrie.

Comme celle de Necker, l'image publique de La Fayette n'est pas née de la Révolution : depuis l'implication du jeune homme dans la guerre d'indépendance américaine, en particulier à l'occasion de son deuxième retour en 1783, elle s'était ancrée dans l'imagination populaire, à grands renforts de gravures, chansons, poèmes diffusés dans des almanachs⁴. A leurs débuts, les *Révolutions de Paris* et les *Révolutions de France et de Brabant* publient eux-mêmes des estampes, vers anonymes ou réclames pour des portraits glorifiant le héros des deux mondes⁵. L'aura du commandant-général semble tenir à la fois de la tradition d'Ancien Régime et de la pensée des Lumières. Il est un héros guerrier, dont on loue les exploits militaires réels ou imaginés, mais aussi un héros à l'antique, vertueux et modeste. Ses voyages aux Amériques lui confèrent un attrait d'exotisme. L'espoir révolutionnaire se retrouve dans sa jeunesse et son enthousiasme, mais il est aussi pour ses soldats « un chef qu' [ils regardent] comme un père⁶. » Un poème anonyme publié dans le numéro 3 des *Révolutions de Paris* résume bien cette combinaison :

Bayard est mon héros, Bayard fut ton modèle

Comme lui sans reproche, et comme lui sans peur,

A la patrie, à la gloire fidèle,

Tu nous montras vivant ce prodige d'honneur.

Le chêne et le laurier, réunis sur ta tête,

Ne te donneront pas la fierté des vainqueurs.

Tu sais qu'à tes vertus tu dois autant de cœurs

Qu'à ta valeur on a dû de conquêtes⁷.

³ *RP*, 26 juin 1790, numéro 50, p.640.

⁴ BOURDIN Philippe, « L'image politique de La Fayette en Révolution de Paris à la Basse-Auvergne », in *La Fayette entre deux mondes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, p.73.

⁵ *RP*, 1^{er} août, 10 octobre, 19 décembre 1789 ; numéros 3, 15 et 23 ; *RFB*, début mai et début juin 1790 ; numéros 24 et 28.

⁶ *RP*, 26 septembre 1789, numéro 11, p.33.

⁷ *RP*, 8 août 1789, numéro 4, p.13.

I/1. L'éléphant blanc et ses adorateurs

Dans cette période de transition où les journalistes patriotes se veulent éducateurs du peuple, cherchant à former l'opinion et à faire pénétrer de nouvelles mentalités, la question de l'admiration collective pour un individu est assez épineuse. La notion de public reçoit pendant le siècle des Lumières une promotion réticente : il est recherché, mais demeure suspect de s'exalter pour des personnalités ou des causes plus attrayantes que profondes, voire de se laisser facilement manipuler par ceux qui savent habilement exploiter la curiosité des foules⁸. Aussi certains révolutionnaires tentent de définir une « bonne » popularité qui ne soit pas contradictoire avec un peuple libre et raisonnable :

Poursuivez, M. de la Fayette ; semblables aux Juifs, ce peuple grossier, toujours porté à adorer le veau d'or, ou à aller sacrifier à Baal sur les montagnes, les Français sont enclins à l'idolâtrie. Ce peuple a besoin que vous le défendiez lui-même contre son penchant à s'enthousiasmer. La maxime d'Horace, *nil admirari*, est celle d'une âme stoïque ; mais elle laisse trop de vide dans le cœur, elle est faite pour bien peu de philosophes. Qui n'a pas besoin d'une idole, d'un culte, et de se passionner ? Toute la différence entre le vulgaire et le sage, c'est que celui-ci n'idolâtre que les vertus, le mérite et les belles actions, au lieu de se passionner pour des généalogies, des droits d'ainesse, et de ramper devant ces simulacres de bois qu'on appelle des altesses et des majestés. Puisqu'il nous faut une idole, soyez celle de la nation⁹.

Ce culte fait partie intégrante de l'éducation du peuple : en admirant chez un homme des actes de bravoure et de patriotisme, le peuple admire sa propre nature, sa nature idéale. La popularité est aussi émulation. Il faut que le peuple se reconnaisse dans cet individu : en le célébrant, c'est la nation et ses valeurs qu'il fête. C'est en partie pour cela que par la suite, la Convention promouvra soit des martyrs, soit des héros inconnus et ordinaires dont seules les actions courageuses ont sorti pour un moment de l'ombre¹⁰.

Mais hélas, ce n'est pas le genre d'estime que recherche La Fayette. Comme l'observe Marat : « Citoyens, tous les hommes ont leur faible ; celui du divin Mottié [sic], du héros des

⁸ LILTI Antoine, *op. cit.*, p.36-37.

⁹ *RFB*, mi-février 1790, numéro 12, p.566-567.

¹⁰ VOVELLE Michel *La mentalité révolutionnaire : société et mentalités sous la révolution française*, Paris, Editions sociales, 1985, p.128-129 ; BIANCHI Serge, (dir.) GAINOT BERNARD et SERNA Pierre, *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 481-485.

deux mondes, du restaurateur de la liberté, c'est d'être adoré¹¹.» Ce qu'il va bientôt reprocher au général, c'est de rechercher la popularité pour elle-même, et comme moyen d'influence, plutôt que l'admiration motivée par la raison. Même Camille Desmoulins, qui en février 1790 comparait le général à Pompée « autour duquel se ralliaient tous les républicains, contre l'ambition de César [...] ¹²», montre à quel point des comparaisons élogieuses peuvent être à double tranchant :

Parmi les gardes nationales qui affluaient chez le général [*pour lui renouveler un serment de fidélité alors qu'il vient d'exprimer son soutien à Bouillé*], ceux mêmes qui croyaient à son patriotisme, ne pouvaient s'empêcher de dire comme autrefois Marcus, au sujet des honneurs excessifs rendus à Pompée, *citoyens, je pense comme vous, que Pompée est digne par ses talents et ses vertus de cette confiance aveugle du peuple, mais il fut un temps, où un seul avait la protection de tous, et non pas tous la protection d'un seul* ¹³.

L'affection a dégénéré en servilité, et un seul homme ravit au peuple le pouvoir symbolique et effectif qu'il avait conquis aux premiers jours de la révolution. De démocrate, La Fayette est devenu un démagogue, et les journalistes radicaux – eux-mêmes souvent accusés de cet écart – cherchent à démontrer la différence entre les deux notions en sa personne. On l'accuse d'encourager avec complaisance les feuilles faisant son éloge effrénée ainsi que la multiplication de ses effigies sous toutes ses formes – Camille Desmoulins et Marat font tous deux références, pour s'en moquer ou pour s'en indigner, à des tabatières ornées de son portrait¹⁴. On lui reproche par ailleurs de se mettre en scène dans le rôle du noble héros désintéressé à travers des actions théâtrales qui ne lui coûtent en fait pas beaucoup et cimentent son autorité – Loustalot dénonce son usurpation du pouvoir de gracier publiquement un imprimeur arrêté pour avoir publié un libelle contre lui¹⁵, et Marat le raille pour les « cinquante mille écus qu'il s'était fait proposer pour avoir l'honneur de les refuser¹⁶ ». Dès le 30 janvier 1790, les *Révolutions de Paris* avaient lâché le mot fatal : « idolâtrie ». Chez Loustalot, mais aussi l'équipe de rédaction qui le suivra, c'est une notion clé : avec ses dérivés, elle est associée plus de quarante fois à La Fayette sur la période. L'idolâtrie est conçue comme la « mauvaise » popularité par excellence. Elle exploite pour

¹¹ AP, 4 décembre 1790, numéro 300.

¹² RFB, mi-février 1790, numéro 12, p. 568.

¹³ RFB, vers le 18 août 1790, numéro 43, p.179.

¹⁴ AP, 23 décembre 1790, numéro 319 ; RFB, 22 juin 1791, numéro 82, p.186.

¹⁵ RP, 7 août 1790, numéro 56, p. 187.

¹⁶ AP, 28 juillet 1790, numéro 175.

servir des ambitions personnelles les mauvais instincts d'un peuple encore naïf, la curiosité et la superficialité – la crédulité des Parisiens étant un topos naturel chez ces journalistes s'étant donné rôle de vigiles. La Fayette devient à l'approche de la Fête de la Fédération « l'idole des Parisiens non éclairés¹⁷ ». L'idolâtrie, c'est l'amour de l'image donnée par une personne plutôt que des valeurs qu'elle représente : sa personne devient une entité à part, qui doit être adorée pour sa seule présence. La célébrer et l'acclamer devient un geste plus proche du divertissement que procurent des objets de curiosité, ou un acte de vénération aveugle, plutôt que d'un acte de communion. Le cérémonial qu'adopte La Fayette, disent les *Révolutions de Paris*, est très similaire à celui qui entourait les dignitaires d'Ancien régime :

Que veut dire ces distinctions ? Et pourquoi des distinctions à ces deux messieurs [Bailly et La Fayette] hors de leurs fonctions ? [...] Le panache et le cheval blanc du général ne le désignent-ils pas assez ? et le commandant d'une armée doit-il être reconnu pour tel ailleurs qu'à la tête de sa troupe ? Importe-t-il beaucoup que l'on sache que ces messieurs passent ? Et seraient-ils sensibles à ces petits chuchotements que les badauds font entendre sur leur passage ? Serait-ce pour eux une jouissance de voir, au bruit de leurs cavaliers, les femmes et les enfants sortir de leur maison, et se tenir sur le seuil pour les regarder passer, et se dire, en se frottant les mains d'aise : [...] – Tiens ! voilà M. le marquis de la Fayette. Je le reconnais bien à sa chevelure blonde et bien frisée¹⁸.

Peu à peu, le public acclamant La Fayette est présenté comme dépouillé de sa raison, et pire encore, de sa dignité de peuple libre. La foule idolâtre n'est plus qu'une bête collective attendant impatiemment que son dieu lui offre sa présence en pâture :

M. de la Fayette passa entre l'armée parisienne et une haie de fédérés sur un cheval blanc, le chapeau à la main, distribuant à droite et à gauche ces regards souriants et bénévoles, qui flattent l'amour-propre, et qui provoquent les applaudissements. Les transports, l'engouement, l'idolâtrie, les contorsions, la rage, la fureur d'applaudir, et de crier *vive la Fayette*, peignaient tout ce qu'on nous raconte d'extravagant des lâches Athéniens envers Alcibiade, ou des stupides Brabançons envers Vandernoot [*avocat brabançon, rendu célèbre par la rédaction d'un mémoire s'élevant contre l'ingérence autrichienne, mais se mettant par la suite à la tête d'un mouvement conservateur et clérical*], à leurs yeux le héros, et à ceux des hommes sages, le plus dangereux des ennemis de la liberté¹⁹.

¹⁷ *RP*, 10 juillet 1790, numéro 52, p.752.

¹⁸ *RP*, 13 novembre 1790, numéro 70, p. 238-239.

¹⁹ *RP*, 24 juillet 1790, numéro 54, p.51.

Ce qui est d'autant plus dangereux pour Marat le grand pessimiste, que cette politique de médiatisation fait appel à la nature imparfaite des hommes en société, surtout ceux qui ont été abêtis par plusieurs siècles d'un joug despotique : c'est par exemple le postulat de l'abbé Mably, dont on imprime les œuvres posthumes entre 1785 et 1793²⁰. Le peuple, maintenu dans l'ignorance, préfère une servitude agréable à une liberté acquise par des moyens rudes : quoi de mieux que de se reposer sur un individu paré de toutes les qualités, qui se chargera de défendre ses intérêts pour lui ? Exploiter cette faiblesse est pour Marat une des manœuvres par excellence des tyrans de toutes les époques pour se constituer des esclaves volontaires :

[...] les airs patelins du sieur Motier sont le grand moyen de séduction qu'il emploie pour subjuguier le public bas et rampant, qui ne sait point se respecter, qui méconnaît ses droits, qui se pâme d'aise pour le moindre égard qu'on lui témoigne, qui reçoit, à titre de grâce, les marques de soumission de ses serviteurs. Si ce petit charlatanisme n'annonce pas une âme élevée, il n'en suppose pas moins la connaissance du cœur humain ; ainsi l'urbanité et l'astuce du général sont se les seuls titres à la gloire²¹.

L'histoire de l'éléphant blanc dans le numéro 96 des *Révolutions de Paris* le 14 mai 1791 illustre tous les avertissements donnés par le journal depuis janvier 1790²². A mi-chemin entre le conte à décor exotique très factice, s'inspirant vaguement d'une légende (les Parisiens deviennent les Siamois, les courtisans des talapoins, le Champ de Mars « le champ de Brahma », etc.) et la fable animalière (l'éléphant en question est bien sûr La Fayette, « le roi Soliveau²³ » Louis XVI, Marie-Antoinette est une hermine hautaine, Bailly une grue, Marat un taon, Mirabeau un taureau...), elle exploite un ressort satirique qui est typiquement celui des Lumières, celui de prétendre adopter un regard étranger sur les mœurs de ses contemporains afin de pouvoir les railler sous une forme de conte moral. Animal impressionnant et bien élevé que les naïfs Siamois entourent d'une aura sacrée, mais encombrant, inutile et fat, l'éléphant blanc sert en cachette les courtisans et la reine-hermine, a de violentes crises de colère à la moindre contrariété, et n'est pas assez

²⁰ MABLY Gabriel, *Des droits et des devoirs du citoyen*, p.40.

²¹ AP, 22 juillet 1790, numéro 169.

²² Voir annexes pour l'extrait intégral et la gravure.

²³ Soliveau : petite solive. Exemple : « Or c'était [le roi envoyé par Jupiter] un soliveau, De qui la gravité fit peur à la première [grenouille] Qui, de le voir s'aventurant, Osa bien quitter sa tanière. »(La Fontaine, *Fables*, III, 4.) Fig. Un roi soliveau, ou, simplement, un soliveau, un homme sans force morale ni autorité. (Source : *Dictionnaire de la langue française* de Littré, tome 4, 1873.)

intelligent pour manœuvrer sans les conseils de la cour et du « minotaure » Mirabeau. Le parallèle est flagrant :

Quelqu'un d'entre la foule, de son propre mouvement, ou payé peut-être, éleva la voix, et dit à ceux qui l'entouraient : Amis ! Remarquez-vous cet éléphant jeune encore ; il faut le faire marcher à notre tête, cela en imposera aux courtisans. Il a vu la mer, il vient de loin, il doit en savoir long. [...] On se dit tout bas : l'éléphant blanc n'a pas besoin, ce semble, de l'agrément du roi Soliveau, quand il a le suffrage du peuple [...] On remarqua que la couleur bleue plaisait beaucoup à l'éléphant, et qu'il faisait accueil à ceux qui se présentaient ainsi, de préférence aux autres citoyens vêtus à l'ordinaire. De ce moment, un grand nombre de Siamois, déjà idolâtres du quadrupède, endossa l'uniforme [...] L'éléphant blanc, dont l'instinct égale l'esprit du courtisan le plus délié, eut soin de se montrer souvent au peuple, sans manquer de saluer avec sa trompe, et de droite et de gauche, tout le monde sur son passage. On admirait son maintien, un peu embarrassé pourtant, ses grâces un peu contraintes ; mais l'idolâtrie se mêlait déjà aux hommages qu'on lui rendait, il avait déjà fait secte.

La parabole a manifestement eu tant de succès que plus tard, en juillet, un marchand d'estampes vendant une gravure s'en inspirant voit sa marchandise se faire déchirer par un quidam voulant venger l'affront, et se fait intenter un procès par la municipalité pour diffusion d'écrits incendiaires quand il cherche à se plaindre devant le commissaire et le commandant du bataillon de la section. Prudhomme prend sa défense au nom de la propriété et de la liberté d'expression, en prétendant ignorer en quoi la caricature a bien pu offenser les autorités²⁴.

I/2 « L'orviétan de La Fayette »

Cet incident n'est qu'un des nombreux exemples de la guerre des publications entre partis pro et anti-La Fayette. Il existe en effet une propagande fayettiste s'inscrivant dans la continuité de la littérature laudative autour de son action américaine, visant les gardes nationaux et le peuple des faubourgs, dont nos journalistes sont très conscients : « l'orviétan de La Fayette²⁵ » fait son apparition dès la fin de juillet 1789, en réaction aux lynchages de Foullon et de Berthier que le commandant-général n'avait pu empêcher. A travers des personnages de poissardes fictives comme Madame Engueule, affectant une langue

²⁴ *RP*, 16 juillet 1791, numéro 105, p.33-35.

²⁵ *RFB*, mi-mars 1791, numéro 69, p.179.

populaire folklorique, c'est un message d'apaisement et de confiance dans les autorités municipales qui est dispensé, en même temps que les éloges de circonstance pour le « brave général ». Des personnages appartenant déjà à l'imaginaire populaire, comme Jean Bart le matelot ou le Père Duchesne, seront eux aussi convoqués par la suite pour défendre ce point de vue²⁶. Mais le cercle du général n'est pas le seul à exploiter ce journalisme populaire : ces personnages sont aussi utilisés par des feuilles réactionnaires, cordelières ou bien orléanistes²⁷. Marat lui-même inclut dans son journal les lettres mal orthographiées d'un personnage fictif, le général La Pique, garde national patriote et bourru²⁸.

Or, La Fayette fait l'amalgame entre les militants des districts et agents orléanistes : durant août et septembre 1789, des écrits dont la plupart auraient été subventionnés par le duc d'Orléans dénoncent la disette tout en faisant l'éloge du prince. Après les journées d'octobre, les hommes du général sont dorénavant persuadés que les orléanistes se servent des revendications populaires pour appeler à l'insurrection et mettre leur favori sur le trône à la place de Louis XVI. Ils contrattaquent en diffusant des feuilles ou des périodiques prenant la défense des boulangers et des fermiers, promettant des livraisons de farine prochaines et dénonçant la cabale du potentiel régent²⁹. Ce courant de libelles s'atténue quand le prince part en exil temporaire en Angleterre. La presse politique d'extrême-gauche n'y prête pas attention, cherchant encore à se concilier les grâces du général. Mais en mai 1790, le contexte a bien changé. Il s'agit de lutter contre plusieurs dangers : l'agitation dans les faubourgs, le retour de l'incendiaire Marat et celui annoncé du duc d'Orléans. Subventionnés par la caisse fayettiste, ces journaux sont distribués gratuitement ou bien vendus à un liard, ce qui attise les soupçons. Un individu entré dans l'entourage de La Fayette dès la convocation des Etats-Généraux, le prolifique Antoine Estienne, va se spécialiser dans la littérature poissarde anti-orléaniste. Il lance l'éphémère périodique *la Gazette des Halles* en octobre 1789. Face au retour de Marat qui continue de mener une lutte active contre le suffrage censitaire, il fait ainsi parler un ouvrier imaginaire du faubourg Saint-Marceau qui aurait tenu ces propos :

²⁶ Exemples : *Je m'en fous*, anonyme, février 1790 ; le *Père Duchesne* de Lemaire (septembre 1790-mai 1792).

²⁷ ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris*, op.cit.

²⁸ AP, 3 juin 1790, numéro 122.

²⁹ ELYADA Ouzi, « L'appel aux faubourgs... », op. cit., p.186-187.

Et puis à quoi donc que tout cela revient ? A qui donc cela profiterait ? quand moi, pauvre ouvrier, je serais citoyen actif, je ne serais pas maire à coup sûr ; et j'en serais bien fâché, da, de l'être. Mon activité ne serait donc utile qu'à ceux à qui je pourrais bailler ma voix. Ah oui, j'entends maintenant la gourde ; c'est pas pour moi que ces messieurs veulent que je sois citoyen actif, c'est pour eux ; c'est pour pouvoir ensuite m'engueuser ; pour venir me cajoler ; Jean par-ci, Jean par-là, donnes ta voix à M. un tel, et il sera bien ton serviteur ; et il te fera bien du bien [...] Ce Marat est un gredin, de chercher comme ça, à nous faire sortir des limites de nos devoirs, et enfreindre les lois. Il mériterait d'être puni comme il faut. [...] Et de quoi donc, après tout, que nous aurions à nous plaindre ? on fait pour nous tout ce qu'on peut faire. J'étais l'autre jour à l'Assemblée nationale. Voilà qu'en sortant plusieurs soldats nationaux [sic] ont entouré M. la Fayette, lui ont fait des remontrances pour l'égard de leurs services et des dépenses qu'ils avaient faites, pour raison de cet objet. Il les reçoit avec cette bonté affable, qui fait que nous l'aimons tant ; il les écoute ; et puis il leur dit, suivez-moi, enfants ; je me mêle avec eux. Il nous mène par-là, dans un endroit où il y avait beaucoup de ces messieurs les Députés. Il leur parle bien, en nous montrant, il plaide bravement notre affaire ; et on nous dit, à retour que nos services dans la garde feront pour notre contribution³⁰.

L'idéologie des libelles fayettistes est résumée en ces quelques paragraphes. Le petit peuple est trop naïf et facilement manipulable pour pouvoir prendre part à la vie politique, mais il pourra toujours compter sur de bons représentants pour réparer les griefs qu'ils peuvent subir. Ces figures paternelles, et même paternalistes sont généralement le bon roi Louis XVI et le général La Fayette. Estienne joue habilement de l'excuse du bon sens des gens simples pour dénoncer la gauche démocrate et insinuer que ses représentants ne se préoccupent du petit peuple que pour le mettre au service de leurs ambitions et surtout celles de leur champion. A la fin du mois de juin, à l'annonce du retour du duc d'Orléans en France, il fait paraître une série de trois pamphlets entre le 29 juin et le 5 juillet : ils prennent la forme d'arrêtés qui auraient été rédigés par des « députés » des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Ils auraient arrêté des personnes suspectes distribuant de l'argent au nom du duc d'Orléans en échange de leur disponibilité dans quelque coup armé, et auraient découvert un chariot chargé de poignards ornés de la lettre « O », ainsi que deux carrosses décorés de fleur de lys devant aller chercher le duc. Il s'agit là de la preuve que le « ci-devant duc d'Orléans a voulu chasser notre bon Roi, pour afin [sic] de se mettre à sa place sur son

³⁰ ESTIENNE Antoine, *Réflexions d'un habitant du faubourg Saint-Marceau pour servir de suite à la dénonciation du même faubourg, à celui de Saint-Antoine*, début juin 1790, p. 4-6.

trône, qu'il a même voulu faire bien encore pis les 5 et 6 octobre dernier, quand il nous a indignement mené à Versailles [...]»³¹ » Il conclut en appelant le peuple des faubourgs à s'opposer à son retour les armes à la main si nécessaire, et dénonce les agents désignés de sa coterie, comme Barnave ou Lameth. Avec la Fête de la Fédération, les fayettistes ont de plus en plus recours au format du périodique, et gardent comme narrateurs des personnages populaires imaginaires : Estienne reprend à son compte le général La Pique dans son *Journal des Halles*. Marat dénonce en septembre un autre de ses pamphlets, *La Fayette traité véritablement comme il le mérite, et le tout avec preuve*, « écrit dans lequel on ne voit que sa fureur contre les écrivains patriotiques, qui s'attachent à le démasquer, où faute de preuves de son prétendu patriotisme, il rappelle ses caravanes américaines [...]»³² et où l'Ami du Peuple est dénoncé presque nominale-ment :

« Des hommes mal intentionnés, ennemis de la tranquillité publique, jaloux de la considération méritée, de M. de la Fayette, importunés par les cris de la reconnaissance que cette capitale votait à ce capitaine estimable, l'immortel restaurateur de notre liberté, ont commencé par répandre des bruits équivoques sur la sincérité de son dévouement au service de la patrie. Pour parvenir à persuader les citoyens ; quelles misérables ruses n'ont-ils pas employées ? Ils n'ont pas rougi de se liguier et de soudoyer les plumes vénales de plusieurs libellistes obscurs qui ne subsistent que du produit de leur exécrables calomnies. [...] Parlez braves Américains, vengez ce héros qui a brisé vos fers, rendez-lui la justice qu'il mérite, et payez-lui le tribut de reconnaissance que vous lui devez. Apprenez à la nation française qu'elle n'est pas digne d'avoir pour défenseur un si brave, un si fidèle guerrier³³. »

On a souvent accusé les journalistes proches du mouvement cordelier de n'être que des agitateurs à la solde du duc – notamment à travers son agent Laclos, membre actif des clubs. Qu'en est-il vraiment ? Il est difficile d'établir quoi que ce soit concrètement. Le journal de Prudhomme a assez de succès pour pouvoir *a priori* se passer de subsides venant d'un parti politique³⁴. Quant à Camille Desmoulins et Marat, si le parti orléaniste leur a peut-être versé des fonds, il a dû être plutôt déçu de son investissement : ces journalistes privilégient avant tout la défense de leurs idées de souveraineté populaire, et on trouve dans leurs écrits bien

³¹ ESTIENNE Antoine, *Arrêté des députés réunis des faubourgs Saint-Marceau, Saint-Antoine, du 5 juillet 1790, à l'occasion du retour de M. le duc d'Orléans*, 5 juillet 1790, p.4.

³² AP, 13 septembre 1790, numéro 220.

³³ ESTIENNE Antoine, *La Fayette traité véritablement comme il le mérite, et le tout avec preuve*, Caillot, 1790, p.2-

³⁴ VILLACEQUE Georges, sous la direction de GODECHOT Jacques, *Les révolutions de Paris : journal patriote 1789-1790, o. cit.*, p. 45.

peu d'éloges gratuits et grandiloquents du duc. De plus, en l'absence de Marat pendant le printemps 1790 ont essaimé plusieurs faux *Ami du peuple*, que le journaliste s'efforcera de faire interdire à son retour, et dont certains sont en effet orléanistes³⁵ : la confusion qui en résulte sera longue à se dissiper. Les trois journaux courent toutefois à la défense du duc quand il est mis en cause par une enquête du Châtelet sur les événements du 5 et 6 octobre, le tribunal cherchant à prouver sa thèse que l'émeute a été provoquée par des agents orléanistes, en faisant défiler des témoins à charges, avec la bénédiction de La Fayette³⁶. Celui-ci, on l'a vu, a lui-même tenté d'empêcher le retour du duc, et a dû s'en expliquer devant l'Assemblée. Les journalistes tâchent de contester les témoins, de dénoncer la tentative d'ôter sa légitimité à une insurrection populaire, et ont très vite fait d'accuser La Fayette de vouloir éliminer Orléans, soit par jalousie de son influence, soit pour détourner les soupçons et justifier la répression en désignant une faction imaginaire, avec la complicité de l'exécutif. La dernière idée est formulée en premier par Marat, et reprise avec le temps par les deux autres : « le fantôme chimérique du prétendu parti d'Orléans [...] vieil épouvantail qui avait si bien servi le soi-disant général, quand sa popularité commençait à baisser³⁷ »

Avec l'hiver 1790, les agents fayettistes prennent des mesures de plus en plus désespérées : Estienne est accusé par Rotondo d'être parmi les hommes l'ayant agressé en novembre, et début février 1791 ses agents et lui perquisitionnent chez l'imprimeuse Colomb, qui avait lancé son propre *Journal du faubourg Saint-Antoine et Père Duchesne*, et brisent ses presses³⁸. En réaction, Marat commence ses dénonciations nominales contre « les plumes soudoyées³⁹ » de La Fayette le 4 décembre, et se consacre à un réquisitoire contre Estienne dans ses numéros du 19 et du 20 décembre, soutenu discrètement par les *Révolutions de Paris* et Camille Desmoulins. Estienne réplique en accusant Marat de diffamation : le procès a lieu en janvier et voit l'acquittement de l'*Ami du Peuple*⁴⁰. La lutte contre Estienne continue avec l'affaire du 28 février, les journaux d'extrême-gauche et ceux proches des autorités s'affrontant dans des versions contradictoires de l'évènement.

³⁵ ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris*, op.cit. ; COQUARD Olivier, *Jean-Paul Marat*, Fayard, Paris, 1993, p.297-299.

³⁶ *RP*, 9 août 1790, numéro 67, p.89-91 ; *AP*, 10 août 1790, numéro 187 ; *RFB*, vers le 10 août 1790, numéro 46.

³⁷ *RP*, 18 juin 1791, numéro 101, p.498.

³⁸ ANDRESS David, op.cit., p.37.

³⁹ *AP*, 4 décembre 1790, numéro 300.

⁴⁰ ELYADA Ouzi, « L'appel aux faubourgs... », op. cit., p.192.

En fait, remarque Camille Desmoulins en mars, les « aides-de-camp de l'écritoire⁴¹ » ont ajouté à leur répertoire la dénonciation du club des Cordeliers et de l'aile radicale des jacobins, lutte devenue prioritaire pour La Fayette. Camille accuse deux bihebdomadaires créés au début de l'année, *Le Contrepoison* de Dusaulchoy et les *Sabbats jacobites* de François Marchant, d'être à la solde du général⁴². Se faisant les défenseurs de l'ordre et de la monarchie contre les « incendiaires » jacobins, ces deux journaux aiment à amalgamer les membres du club avec Marat, qui leur sert d'épouvantail. Le sous-titre du *Contrepoison* est même *Préservatif contre les motions insidieuses, cabales, erreurs, calomnies et faux principes répandus dans les feuilles de la semaine*, affirmant ainsi un rôle de censeur, titre ironiquement revendiqué par la presse d'extrême-gauche elle-même. Même si les deux titres font régulièrement l'éloge du général, et offrent la version fayettiste des événements de Vincennes et des chevaliers du poignard, il n'est toutefois pas sûr qu'ils figurent sur sa liste civile comme l'insinue Desmoulins : les *Sabbats jacobites* reçoivent des subsides de la Cour, mais aucun lien n'a été établi avec La Fayette⁴³. Dans l'esprit des militants radicaux, « Noirs » réactionnaires, membres du club monarchique ou autorités conservatrices collaborent activement à la contre-révolution. Si le courant radical n'est pour l'heure pas dominant, l'amalgame entre différents courants politiques d'opposition est une grande constante chez les révolutionnaires au pouvoir, même chez les conservateurs : Bailly, dans son rapport suivant la fusillade du Champ-de-Mars, présente les pétitionnaires comme les dangereux sbires des aristocrates. Le poids des libelles commandés a déjà sérieusement miné la crédibilité de La Fayette avant même l'évasion royale : toute appréciation positive de l'action du général est dénoncée comme hypocrite et intéressée, ses actes ne pouvant être que mise en scène et fabrication. Quand début juin La Fayette cède aux rumeurs d'enlèvement possible du roi et renforce la garde au palais, Marat a cette réaction sardonique :

Le bon patriote que le traître Motier ! Vous direz peut-être que l'aisance à mentir est une merveilleuse ressource pour se tirer d'un mauvais pas, quand on est héros des deux mondes. Mais puisqu'il a pris des précautions aussi louables, pourquoi nous avait fait mystère de ce nouveau complot, après s'être si fort empressé de nous apprendre que c'est lui qui a

⁴¹ *RFB*, début mars 1791, numéro 67, p.4.

⁴² *RFB*, mi-avril 1791, numéro 73.

⁴³ BERTAUD Jean-Paul, *Les Amis du Roi : Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984.

découvert la conspiration des poignards, et qui, pour l'annoncer à la France, à l'Europe entière, nous a inondés d'un déluge de pamphlets pour propager ce joli conte bleu⁴⁴.

A la représentation idéalisée du général La Fayette « honnête homme, passionné pour la liberté, aimant, sensible, spirituel, libéral, de mœurs douces et pures⁴⁵ » qu'offre la presse officielle, la presse radicale aime à substituer un autre personnage beaucoup moins reluisant.

⁴⁴ AP, 6 juin 1791, numéro 481.

⁴⁵ CHARTON, *Récit exact de ce qui s'est passé le 18 avril, à Paris, de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi*, mai 1791, p.20.

II/L'histoire d'un médiocre : la satire du cheval blanc

Alors que la constitution s'achève et que l'élection d'une nouvelle assemblée se prépare, Maréchal des *Révolutions de Paris* imagine un examen de conscience des députés de la Constituante qui avoueraient publiquement leurs fautes :

D'un air de prétention à la modestie, un autre dirait : Elève d'un grand homme, il ne m'a point laissé son génie. J'ai rempli les deux mondes de mon nom plutôt que de ma gloire. Les événements développent le caractère ; mais ils n'en donnent point à qui n'en a pas. J'ai beau me faire illusion ; il faut que je confesse ce dont je ne suis que trop convaincu : je ne suis point de taille à jouer les premiers rôles, auxquels cependant j'ai la faiblesse de viser. Ce n'est pas en me haussant sur la pointe des pieds que je me mettrais au niveau de mon siècle. J'ai influencé plusieurs incidents ; Marseille, et surtout Nancy ne s'en souviennent que trop ; mais je ne puis me flatter de jamais influé sur la révolution. On me chatouille agréablement toutes les fois qu'on me qualifie de libérateur de l'Amérique et de l'Europe ; mais le cri de ma conscience me corne aux oreilles : Tu es venu trop tard ; et quand tu serais venu assez tôt, on n'avait pas besoin de ta présence. Ne défais pas notre ouvrage ; c'est tout ce que nous exigeons de toi. Nous te tenons quitte de tes motions à la tribune du manège, et de tes minauderies à la barre de la municipalité⁴⁶.

Particulièrement à la suite du départ manqué de Saint-Cloud, la presse d'extrême-gauche s'applique à déconstruire l'image de La Fayette le héros, pour mieux la démolir. Cette dégradation passe aussi dans le choix des appellations. En juin 1790, La Fayette avait soutenu un projet d'abolition des titres de noblesse, voté le 19. Dans son numéro de la veille, Marat répondait à une lettre d'abonnés de province qui se plaignaient que des petits seigneurs locaux tâchaient d'empêcher la formation d'une garde nationale dans leur village de Mugron en Gascogne. Le publiciste leur avait entre autres conseillé d'humilier symboliquement ces aristocrates en les qualifiant par les termes de « bourgeois » ou de « sieurs » dans leurs discours officiels, en ignorant leurs titres de noblesse⁴⁷. Traditionnellement, le titre de « sieur » renvoie à la possession d'une seigneurie, mais il est devenu à l'époque moderne un terme chargé d'un sens juridique, servant à dénommer les individus impliqués dans une procédure judiciaire⁴⁸. Souvent attaché à une notion d'infériorité (est automatiquement qualifié de « sieur » celui n'ayant pas de titre ou de

⁴⁶ *RP*, 18 juin 1791, numéro 101, p.503-504.

⁴⁷ *AP*, 18 juin 1790, numéro 137.

⁴⁸ *Le Dictionnaire de l'Académie française. Cinquième Édition. T.2* [1798]

position justifiant une autre dénomination), le terme devient de plus en plus méprisant quand il se retrouve dans des textes non officiels. Il ne faut pas beaucoup de temps pour que Camille Desmoulins décide d'utiliser d'appliquer l'idée de nivellement par le nom sur le commandant-général. Il appelle pour la première fois La Fayette par son nom roturier de « Motier » dans le numéro 33 des *Révolutions de France et de Brabant* dans la première semaine de juillet. Marat reprend ce nom dans le numéro 166 de *l'Ami du Peuple* le 19 juillet 1790, et y tiendra par la suite plus fidèlement que Camille, n'employant plus que ce nom accompagné souvent d'épithètes (tel que « perfide », « infernal » ou plus ironiquement « héroïque ») pour parler du général, mais en employant de manière très courante l'expression « le sieur Motier » (plus de 90 occurrences dans notre échantillon.) La Fayette est ainsi dépouillé de son nom de noblesse conformément à une interprétation radicale du décret sur l'abolition des titres – même s'il n'est pas le seul auquel Marat fait subir ce traitement, Mirabeau devenant Riquetti et Clermont-Tonnerre Desclaires - et est ravalé au rang d'un individu comme tant d'autres, voire même d'une personne peu fréquentable. Motier – souvent orthographié « Mottié », par déformation ou par malice - devient le nom utilisé par la presse radicale hostile à La Fayette en général.

Les *Révolutions de Paris* n'y ont pas recours mais vont au bout de leurs principes démocratiques de dédain pour les marques d'exception. On observe en lisant le journal que tant que Loustalot restait favorable ou bien indifférent au commandant-général, il le désignait en toute simplicité par « M. la Fayette », en supprimant généralement la particule. Quand viennent les premières critiques sérieuses, il a recours par trois fois à son titre de « marquis » souligné avec beaucoup de fiel en italiques ou en majuscules, ou bien en parodiant le discours cérémonial d'Ancien Régime avec le terme de « très-marquis⁴⁹ ». Dans cette logique, il rétablit la particule au nom de La Fayette, pour le réintégrer symboliquement à la noblesse de cour après son adoption temporaire par le peuple roturier et patriote. Marat lui aussi jouera plus tard de l'accumulation presque rabelaisienne des noms et des titres réels ou parodiques, dans un but de satire et d'exclusion :

[...] *Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert Motier, marquis de la Fayette, maréchal de camp, député de la noblesse de Riom aux Etats Généraux, fondateur du club des monarchiens et du club des fédérés, instituteur des mouchards de l'état-major, président du comité autrichien,*

⁴⁹ RP, 26 juin 1790, numéro 50.

*généralissime des contre-révolutionnaires, conspirateur en chef du royaume de France, ex-général de l'armée parisienne et grenadier à moustaches fauves du bataillon des Théatins [...]*⁵⁰

Même après le décès de Loustalot, les rédacteurs des *Révolutions de Paris* continuent d'insister sur ce qui sépare La Fayette du peuple. Aussi le désignent-ils presque toujours sous le nom du « général » (utilisé plus d'une centaine de fois) : il n'est plus un citoyen soldat mais un chef militaire suprême, ce qui est parlant chez des militants se méfiant des grands officiers. Après la démission très provisoire de La Fayette en mai 1791, Prudhomme et Maréchal, outrés par ce qu'ils considèrent comme une réintégration illégale qu'ils refusent de reconnaître, appellent régulièrement La Fayette « le soi-disant général » (11 fois à partir du numéro 95 du 7 mai 1791.) Ce refus de légitimité passe aussi par la dérision des pronomations flatteuses que la presse pro-La Fayette prodigue au général. A partir de l'été 1790, l'emploi des expressions pompeuses comme « le héros des deux mondes », « l'émule de Washington », ou « l'immortel restaurateur de la liberté » et leurs variations est exclusivement ironique. Il s'agit de rappeler l'écart entre l'éclat de ces formules devenues stéréotypées et creuses et la réalité des actions du héros en question. Marat aime particulièrement tourner en ridicule l'aura de sacré construite autour du militaire : à partir du numéro 224 de *l'Ami du Peuple* paru le 18 septembre, il utilise régulièrement la formule du « divin Motier » (utilisée en tout 47 fois sur l'échantillon – peut-être en référence à l'habitude de certains empereurs romains de s'ériger en dieux), ainsi que sa variante « l'héroïque Motier ». La Fayette devient donc un dieu de pacotille vénéré par des païens naïfs et superstitieux. La méfiance envers la figure du militaire populaire ne finit pas de s'exprimer chez les révolutionnaires : le meilleur moyen de réduire un personnage redouté est de le transformer en figure burlesque⁵¹. Il est à noter que ce ressort est aussi exploité par la presse satirique royaliste : *les Actes des Apôtres*, en 1792, consacrent une pièce en vers à « Blondinet »,

Petit général de hasard

A front chauve, grand nez, poil roux et teint blafard,

Bien bidonné, bien fade et bien mignard,

⁵⁰ AP, 26 avril 1791, numéro 440.

⁵¹ VOVELLE Michel *La mentalité révolutionnaire : société et mentalités sous la révolution française*, Paris, Editions sociales, 1985, p.128.

Jadis idolâtré du bon peuple poissard⁵² ...

A partir de juillet 1790, les *Révolutions de France et de Brabant* et dans la moindre mesure les *Révolutions de Paris* font des références sarcastiques à l'image chevaleresque entretenue par le général, toujours avec « le chapeau à la main » pour saluer la foule et le cheval blanc qu'il monte habituellement lorsqu'il inspecte ses troupes ou lors des cérémonies publiques. La simple mention devient même personnification : à partir de septembre, « le cheval blanc » sert de temps en temps chez Desmoulins ou Maréchal à qualifier le général lui-même et non plus sa monture⁵³. Ces procédés sont là aussi parfois partagés, ironiquement, avec la presse royaliste et contre-révolutionnaire, qui hait tout autant le modéré La Fayette. En fait, la plupart des caricatures à charge contre le général parues entre juillet 1789 et la fin de l'année 1791 sont royalistes, publiées par *les Actes des Apôtres* ou *le Journal de la cour et de la ville* (sur environ 150 estampes, gravures et portraits où apparaissent La Fayette entre 1789 et la fin de l'année 1791 disponibles sur le site *French revolution digital archive*, on compte 20 dessins satiriques, dont 12 d'orientation royaliste, 4 inscrits dans le critique radicale et 4 illustrations érotiques des amours supposées du général et de la reine.) La fusion entre le personnage et l'animal qui lui est associé est un thème aussi exploité par ce courant : par trois fois La Fayette était représenté comme une espèce de centaure ridicule, d'abord dans une gravure sur les journées d'octobre, où il était figuré traîné par la bride par un sans-culotte en direction de Versailles, puis après la journée du 28 février, chevauché par une allégorie du chagrin et entouré du rappel de ses exploits, à savoir les têtes des lynchés de juillet 1789, et des écriteaux rappelant les journées d'octobre et la pendaison de Favras⁵⁴. L'usage d'animaliser des personnalités n'est pas une création de la Révolution – déjà dans les années 1780, Mesmer par exemple a été représenté sous les traits d'un âne anthropomorphe⁵⁵ – et est couramment employé par tous les courants politiques – côté révolutionnaire on dessine Louis XVI en homme-cochon, Marie-Antoinette

⁵² *Les Actes des Apôtres*, printemps 1792, numéro 242.

⁵³ *RFB*, mi-septembre 1790, numéro 43, p.162.

⁵⁴ Voir annexes.

⁵⁵ JAIME Ernest, *Musée de la caricature: recueil des caricatures les plus remarquables publiées en France depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours... calquées et gravées à l'eau-forte sur les épreuves originales du temps*, Paris, Delloye, 1838, tome 1, « Le doigt magique ou le magnétisme animal ».

en autruche à tête de femme⁵⁶. Une autre caricature parue après la fusillade du Champ-de-Mars, difficile à catégoriser politiquement, nommée *Le roi soliveau ou les grenouilles qui demandent un roi* représente la tête de Bailly plantée sur un pieu avec dans la bouche le drapeau de la loi martiale, surplombant une mare aux grenouilles sans doute supposées représenter les Parisiens, qui se querellent avec des volailles. On voit à gauche un La Fayette au corps de grue observant les petits animaux à ses pattes. Mais la comparaison équestre sera amenée à durer plus longtemps : dans un recueil de vaudevilles paru en 1795, regroupant des chansons relatant les événements de la Révolution, la fusillade du Champ-de-Mars a droit à plusieurs couplets, et La Fayette est ainsi décrit :

Un cheval blanc d'agréable encolure,
Pour la maraude au continent [*l'Amérique*] dressé,
En bataillon faisait piètre figure,
Dans les haras [*la Cour*] admis et méprisé,
Dieu du manège [*l'Assemblée*], où grâce à son allure
Il fut tantôt craint, tantôt caressé⁵⁷.

Sans son aura de guerrier des Amériques et de commandant patriote, la légitimité de La Fayette est vulnérable. Ces journalistes le savent et dès la fête de la Fédération aiment à rappeler que le général n'a eu aucun rôle durant le moment fondateur de la prise de la Bastille. A partir du mois d'avril 1791, ils dénigrent systématiquement son action pendant la guerre d'indépendance. La Fayette n'est qu'une version médiocre des libérateurs de l'Amérique, un « Washington pot-au-feu⁵⁸ », comme le dit Camille Desmoulins. Les numéros 440 à 442 de *l'Ami du Peuple* du 26 au 28 avril consistent en un portrait au vitriol de La Fayette, englobant aussi des attaques sur sa personne privée et sur sa carrière prérévolutionnaire. L'entreprise est très proche de celle des vies privées, genre de biographies calomniatrices et voyeuristes, remplies de détails scandaleux sur la vie intime de la personnalité visée. Elles sont légion au siècle des Lumières, et ont eu pour cible Louis XV,

⁵⁶ DUPRAT Annie, « Ah le maudit animal ! », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 3, n° 377, Septembre 2014, pp. 37-57.

⁵⁷ BRECY Robert, *La Révolution en chantant*, Paris, éditions Francis Van de Velde, Christian Pirot, 1988, p.81.

⁵⁸ *RFB*, 30 avril 1791, numéro 75, p.470.

Madame de Pompadour, plusieurs ministres, Marie-Antoinette, etc. Le genre se maintient pendant la Révolution, et tous les courants politiques y ont recours contre leurs adversaires du moment : l'Ami du peuple lui-même en est la cible⁵⁹. Moins paillardes et plus moralisatrices que celles d'Ancien Régime – même si quelques détails scabreux sont souvent intégrés pour dépeindre des figures de débauchés censés soulever l'indignation du lecteur – les vies privées révolutionnaires prétendent à une certaine pédagogie. L'auteur y vise à démasquer les traîtres, mais aussi à apprendre à son lecteur à déceler les artifices employés par ces derniers, ce qui passe par un examen de leur nature profonde. Dans son « *Histoire curieuse, véritable et remarquable des plus beaux traits de la vie de Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert Motier [...]*⁶⁰ », Marat montre un La Fayette défini dès sa jeunesse par les deux vices qui seront les principaux moteurs de toutes ses actions : la vanité et la duplicité. Il se réfère à ses actions lors de la guerre d'indépendance, sur laquelle il passe rapidement en les qualifiant de « caravanes », et attribue sa cause non pas à un désir sincère d'aider les colons mais à une quête de gloire qu'on trouve chez les nobles désœuvrés. Une autre de ses motivations, insinue Marat sans trop de subtilité, serait aussi l'infidélité de son épouse qui aurait rempli de dépit le jeune courtisan : cette rumeur semble avoir été déjà très répandue dès les années 1780, sans doute par des adversaires politiques de La Fayette à la cour⁶¹. Ses exploits se seraient limités à garder un parc d'artillerie, « comme les goujats gardent le bagage⁶² », l'auteur ignorant ou faisant mine d'ignorer l'implication physique du jeune homme dans certaines opérations qui lui a valu entre autres une blessure à la jambe et le respect des troupes américaines. Il aurait seulement été particulièrement habile pour entretenir sa publicité. « A force de se dire qu'il était un héros, il est parvenu à le croire ; et à force de le répéter aux sots, il était parvenu à le leur persuader » : La Fayette ne semble vivre que d'artifice. Ce succès lui permet de jouir des faveurs de la duchesse d'Hunolstein, que Marat, conformément à la tradition de la chronique scandaleuse – il cite d'ailleurs comme source le tome 2 des *Mémoires secrets* de Pidansat de Mairobert, un classique du genre -

⁵⁹ DARNTON Robert, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2010, p.547-548.

⁶⁰ AP, 26 avril 1791, numéro 440.

⁶¹ *Vie publique et privée de M. le marquis de la Fayette*, anonyme, début 1791, p.9 : « C'est cependant à la jalousie motivée de M. de la Fayette, et aux écarts de son épouse, qu'une partie du public a attribuée le départ de notre héros pour l'Amérique. Mais il est beaucoup plus probable que M. de La Fayette, espérant trouver en Amérique les occasions de se distinguer, sacrifia l'amour au désir d'acquiescer de la gloire, et que son épouse vit partir avec douleur un mari jeune qu'elle aimait, qui allait chercher des dangers au-delà des mers, et qu'elle ne reverrait peut-être jamais. »

⁶² AP, 26 avril 1791, numéro 440.

peint comme une sorte de nymphomane, qui a un temps préféré le duc d'Orléans au futur général, d'où la haine dont ce dernier poursuit le prince. A noter que les titres de la presse démocrate politique s'adonnent très peu en général aux allusions quant à la vie amoureuse de ses cibles. Seul Camille Desmoulins fait peut-être référence aux rumeurs d'une liaison entre la reine et le général, à l'origine d'une vague de gravures pornographiques en automne 1790, mais l'implication reste chaste et surtout politique⁶³. Quant à Marat, les épisodes de la vie privée de Motier servent à démontrer son amoralité : « ce vil corrupteur », raconte-t-il, « entretenait un commerce criminel avec la marquise de Simiane⁶⁴. » Le mari, désespéré et dans l'incapacité de se venger d'un si puissant rival, finit par se suicider. Motier, au lieu d'observer un semblant de décence, s'en réjouit au contraire et promène sa maîtresse dans une voiture escortée par deux cavaliers au Champ-de-Mars lors de la Fédération. On ignore où le journaliste s'est procuré cette anecdote scandaleuse : le comte de Simiane s'est en effet tué, mais en 1787, et déjà à l'époque les adversaires politiques de La Fayette avaient bondi sur l'hypothèse du dépit d'un mari trompé pour discréditer La Fayette⁶⁵. Quant à Marat, il brode sur la réaction du futur général. Dès qu'il s'agit d'exploiter sur les turpitudes de certaines personnalités, tous les courants politiques des Lumières et de la Révolution se rejoignent : la vérité compte moins que la démonstration de la dépravation morale d'un individu. Marat poursuit : La Fayette devient très tôt l'allié de la reine, et ce n'est que grâce à ses intrigues et avec l'aide de la Cour qu'il est élu à l'assemblée des notables, puis aux Etats-Généraux, et enfin au poste de commandant-général. D'ailleurs, conclut Marat, Motier est moins digne de la crainte des patriotes que de leur mépris : il n'est au final qu'un pion, certes dangereux, dans les mains de plus grands intrigants que lui.

Sachez donc que Mottier, le grand Mottier n'est qu'un mannequin comme le grand Bailly ; il n'est point l'âme du comité autrichien que menait Riquetti, *quoiqu'il en soit la colonne principale*, il n'est même que le père putatif des plans de contre-révolution, fabriqués par

⁶³ *RFB*, fin juillet 1790, numéro 36, p. 542 : « ; je sais bien qu'il a fait bien souvent sa cour à la femme du Roi, qui par parenthèse, prend tous les jours des cours d'équitation à Saint Cloud, et s'exerce à galoper en commandant général [...]»

⁶⁴ *AP*, 27 avril 1791, numéro 441.

⁶⁵ TAILLEMITE Étienne, *La Fayette, op.cit.*, p.149.

cinquante machinateurs qu'il soudoie des deniers de l'état. Ces misérables lui présentent trois fois la semaine leurs horribles complots, et il n'est embarrassé que du choix⁶⁶.

Encore une fois, le portrait du général en homme ambitieux mais sans caractère, sans constance dans les idées, doté d'une « trop petite tête⁶⁷ » pour la taille des responsabilités qui lui ont été confiées et n'intervenant pour maintenir l'ordre que quand les troubles se sont dissipés, est aussi une constante dans les journaux royalistes⁶⁸. Une autre vie privée de La Fayette parue au début de 1791, racontée d'un point de vue cette fois résolument contre-révolutionnaire, le présente comme un gentilhomme brave autrefois mais moralement déchu par sa propre ambition, ayant formé un complot avec Necker et le duc d'Orléans (!) pour anéantir la monarchie, mais trop faible et irrésolu pour jouer un rôle plus actif, laissant lâchement la populace attenter aux jours de la famille royale. Plus curieusement, il existe une ressemblance entre ce texte avec le récit de Marat. Il s'agit d'un passage sur la jeunesse de la Fayette, combinée avec une dénonciation des mœurs de la cour :

Son entrée à la Cour et ses premiers pas dans la carrière militaire ne méritent pas plus que son enfance de fixer l'attention de mes lecteurs. Sa conduite fut celle de presque tous les jeunes courtisans de son âge. Il apprit parmi eux le grand art de la dissimulation ; il apprit à faire une profonde révérence et à sourire gracieusement à ceux que l'on hait ou que l'on méprise. Enfin il parvint, comme tant d'autres, au grade de Colonel ; et jusqu'à l'époque où il partit pour l'Amérique, rien ne paraît justifier les grandes espérances de sa famille, ni les louanges exagérées de ses nombreux panégyristes⁶⁹.

Habitué par son éducation à la fausseté et l'hypocrisie, La Fayette est un loup égoïste et aristocrate ayant revêtu une peau de patriote. « *Tout ce qui brille n'est pas or*⁷⁰ » prévient l'Ami du Peuple.

⁶⁶ AP, 28 avril 1791, numéro 442.

⁶⁷ RP, 23 avril 1791, numéro 93, p.71.

⁶⁸ BERTAUD Jean-Paul, *Les Amis du Roi: Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984, p.80-81.

⁶⁹ *Vie publique et privée de M. le marquis de la Fayette*, anonyme, *op.cit*, p.7.

⁷⁰ AP, 26 avril 1791, numéro 440.

III/ Une figure de la duplicité : l'homme aux deux visages

Chez Marat, l'ambiguïté permanente de La Fayette est révélée par son apparence physique même :

Je ne le prendrai point au berceau, j'observerai seulement qu'il apporta au monde un physique équivoque, qui laissait indécise sous le vêtement la différence des sexes, et une chevelure de la couleur pour laquelle nous avons une espèce de dégoût, et dont un préjugé vulgaire fait le signe apparent de cette fausseté de caractère, qui marqua de son sceau toutes les actions de sa vie⁷¹.

Marat croit-il vraiment aux préjugés traditionnels contre les roux, ou ne les mentionne-t-il que pour illustrer son propos ? Quelques numéros plus tard, il tentera même de rationaliser cette détestation personnelle en rapportant la requête d'un lecteur lui observant que d'autres individus, comme Marie-Antoinette ou le procureur-général du département Pastoret qui a voulu interdire son journal, partagent, dit-on, cette couleur de cheveux, et il « [l]'engage à proposer aux naturalistes la recherche des causes de l'influence de ce poil sur le moral, et des raisons pour laquelle il accompagne toujours l'impudence, l'hypocrisie, la fourberie et la déloyauté⁷². » Sa condamnation du physique présenté comme efféminé du personnage s'inscrit mieux dans l'idéologie des Lumières : l'aristocrate débauché et dégénéré brouillant les repères du genre et de la morale est opposé à l'homme du peuple viril et sain. C'est toutefois une des seules attaques sur l'apparence physique que l'on trouve dans les trois journaux démocrates : Camille Desmoulins se gausse cependant du « faux toupet » qui ornerait le crâne du général⁷³, puis plus sérieusement, toujours sur le thème de la fausseté, décrit « la douceur hypocrite de son visage et de ses discours⁷⁴ » contrastant avec la barbarie de ses actions.

Ce thème de la dualité se retrouve dans les caricatures populaires. Une gravure, sans doute de 1790, représente un Janus bifront mi-La Fayette, au profil tourné vers les Tuileries, et mi-Bailly, tourné vers l'Hôtel de Ville⁷⁵ : complicité entre les deux hommes, entre pouvoir

⁷¹ *Ibid.*

⁷² *AP*, 2 mai 1791, numéro 446.

⁷³ *RFB*, vers le 25 novembre 1790, numéro 53, p.16-17.

⁷⁴ *RFB*, vers le 25 juin 1791, numéro 82, p.147.

⁷⁵ Voir annexes.

municipal et force militaire, mais aussi avec le pouvoir exécutif, suggérée par la présence du palais. La formule est employée de nouveau dans *les Révolutions de France et de Brabant*⁷⁶ et *les Révolutions de Paris*⁷⁷, cette fois pour qualifier La Fayette, typiquement après la journée du 28 février 1791 : elle sert dans le contexte à stigmatiser le décalage entre le discours du général et ses actions, ou bien à désigner son opportunisme. L'image de « l'homme à deux images » peut être très polyvalente. Plus tôt, alors que *les Révolutions de France* n'en était encore qu'à son deuxième numéro, le graveur de Camille Desmoulin l'avait employée sans doute avec son aval, en représentant un portait bifront, composé d'un profil doux et souriant et d'un autre grimaçant et diabolique, celui « des Impartiaux, des Modérés, des Modérateurs autrefois dits les Aristocrates⁷⁸. » Images de l'hypocrisie, attribut de l'aristocratie, les portraits bifrons révèlent l'inquiétude des patriotes jamais sûrs de la fidélité des élites dirigeantes aux idéaux révolutionnaires⁷⁹. A noter que ce thème pictural sera par la suite associé à Barnave, ancien député de gauche de la Constituante devenu conseiller de la famille royale. Ce qui est reproché à « Janus Motier⁸⁰ », comme pour les monarchiens de Mounier avant lui, c'est non seulement de réprimer les militants révolutionnaires et de désirer un retour à l'Ancien Régime, mais de plus, contrairement à d'autres têtes de Turcs de la presse démocrate comme les ministres, la reine ou l'abbé Maury qui au moins ne s'en cachent pas⁸¹, de prétendre tout de même servir les patriotes. Au fur et à mesure que la Révolution avance, la position centriste du général n'est plus tenable et devient suspecte :

Disons mieux, pour le profit des *ambidextres*, dans l'état d'assemblage, de lumières, de force et de méfiance où nous sommes, il n'est pas donné à l'esprit humain de servir ou d'amuser les deux partis à la fois ; voyez ce qui arrive au général la Fayette⁸².

Mais le leitmotiv de la duplicité et de la fourberie est par excellence la spécialité de Marat. Il avait expliqué très tôt son rôle de censeur vigilant contre les dangers que court le peuple : il est donc avare en éloges et prodigue en critiques et dénonciations. Sommé de

⁷⁶ *RFB*, début août 1790, numéro 37, p. 615.

⁷⁷ *RP*, 19 mars 1791, numéro 88, p. 497.

⁷⁸ *RFB*, début décembre 1789, numéro 2.

⁷⁹ BAECQUE Antoine de, *La Caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, coll. « Librairie du bicentenaire de la Révolution française », 1988, p. 130-131. Voir annexes.

⁸⁰ *RFB*, vers le 20 novembre 1790, numéro 53, p.45.

⁸¹ *RP*, 23 avril 1791, numéro 93.

⁸² *RP*, 13 novembre 1790, numéro 70, p. 237-238.

s'expliquer sur ses attaques contre l'Assemblée nationale, il avait répondu par une « profession de foi » :

Je ne distingue les hommes que par leurs qualités personnelles ; j'admire les talents, je respecte la sagesse, j'adore les vertus ; je ne vois dans les grandeurs humaines que les fruits du crime ou les jeux de la fortune : toujours je méprisai les idoles de la faveur et n'encensai jamais les idoles de la puissance : de quelles titres qu'un potentat soit décoré, tant qu'il est sans mérite il est peu de chose à mes yeux, et, tant qu'il est sans vertus, il n'est à mes yeux qu'un objet de dédain⁸³.

Quelques numéros après, il précisait qu'il accordait plus de valeur aux vertus qu'aux talents : un homme habile et intelligent, mais égoïste et faux est un fléau pour sa patrie, car susceptible de mettre ses compétences au service du parti le plus puissant, et donc d'un despote, et maîtrisant assez l'art de la tromperie pour dissimuler ses actions⁸⁴. Les dérivés de l'adresse, de l'habileté ne sont donc presque jamais des compliments sous sa plume, et ils ne servent à qualifier que des comploteurs ou des intrigants. Voir clair dans le jeu de ces individus est donc le devoir que s'est donné Marat. Mirabeau en est un exemple, mais ce traitement est de plus en plus donné à La Fayette dans le journal à partir de juin 1790. Déjà, dans *l'Appel à la Nation* en février, Marat décelait un double jeu dans l'attitude du commandant-général :

Aurez-vous plus de confiance dans le commandant-général, ce rusé courtisan, si poli, si doux, si souple ; ce petit paladin dont quelques campagnes sans péril ont fait un héros imaginaire ; ce philosophe désintéressé, qui s'occupa sans cesse de projets de fortune ; ce prétendu patriote dont l'effusion du plus pur civisme est toujours sur les lèvres. Il sacrifia la gloire à l'ambition ; appelé à la tête de la milice parisienne, il cacha soigneusement ses desseins ; il affecta de n'avoir point de volonté, crainte déplaire : mais bientôt suivant ses projets de en silence, il s'appliqua à gagner les soldats, par ses courbettes et ses fausses démonstrations de patriotisme : longtemps il les amusa par des processions, des bénédictions de drapeaux, des parades, des jeux d'enfants ; il les promena de fête en fête⁸⁵.

Toute la rhétorique de *l'Ami du Peuple* au sujet de La Fayette est déjà là : Marat lui associe tout un arsenal lexical autour de l'hypocrisie. La politesse de façade sans preuves

⁸³ AP, 23 septembre 1789, numéro 13.

⁸⁴ AP, 27 septembre 1789, numéro 17.

⁸⁵ *L'Appel à la Nation*, p.55.

réelles de mérite est toujours suspecte à Marat. La Fayette n'est que sourires, « cajoleries » (mot utilisé 11 fois), voire « flagorneries » (6 fois), il affiche une « excessive urbanité⁸⁶ », son ton est « mielleux » (4 fois), mais c'est l'amabilité d'un séducteur au premier sens du terme : un corrupteur qui cherche à servir ses propres intérêts. D'où l'expression très récurrente de « courtisan », qui est utilisée 50 fois : commode car faisant référence aux origines nobiliaires de La Fayette comme à une tache indélébile, elle évoque un personnage n'ayant rien perdu de ses habitudes vicieuses d'Ancien Régime, faisant seulement sa cour au peuple comme au roi plutôt de ne la faire qu'au dernier. A partir de septembre 1790 et le suivi de l'affaire de Nancy apparaissent de manière insistante les termes violents de « perfide » (environ 50 mentions), accompagnant généralement « Motier ») ou de « fourbe » (30). De plus en plus présentes se font aussi les références à l'univers du théâtre : La Fayette a littéralement deux visages car il porte un « masque » (10 mentions), il fait des « grimaces », c'est un acteur qui pour convaincre les patriotes de sa bonne foi joue tantôt une « farce », une « comédie », tantôt une « scène », détournant l'attention des Parisiens avec des « parades » ridicules... Desmoulins à sa suite renchérit : c'est un « plat bateleur⁸⁷ », un cabot qui jette de la poudre aux yeux de son public et non un responsable compétent et honnête. Il est friand d'applaudissements et non d'admiration sincère. Et quitte à rester dans le domaine de la comédie, c'est aussi un « tartuffe » (25 fois dans *l'Ami du Peuple*), et même un « architartuffe⁸⁸ » pour Camille, simulant la vertu pour servir ses bas intérêts, et un « charlatan » (12 dérivés chez Marat) abusant le peuple. Camille Desmoulins exploite à fond ces comparaisons lors de la réintégration de la Fayette en tant que commandant le 25 avril 1791 :

Il était venu, en habit noir, débiter [...] un discours *archipatelin* qui ne respirait que la liberté, l'égalité, la fraternité, l'amour de la loi, où il disait : *mes camarades ont trop fait pour moi, et pas assez pour la loi* ; un discours, où voyant une multitude ou stupide ou complice de ses trames, embrasser ses genoux, il se jette à leurs pieds, pour faire ramper ses badauds encore davantage, et mettre le comble à leur abjection. [...] le tartuffe, au milieu des applaudissements à son discours, des gémissements sur sa retraite, feint de succomber à sa sensibilité ; il s'évanouit, on l'emporte ; il eût voulu, pour quelques jours,

⁸⁶ AP, 22 juillet 1790, numéro 169.

⁸⁷ RFB, début mai 1791, numéro 76, p.492.

⁸⁸ RFB, vers le 20 juillet 1791, numéro 86, p.15.

pouvoir faire le mort pour ensevelir sous le drap funéraire le souvenir de tous ses crimes, comme Mirabeau, et en mourant ainsi, ressusciter dans l'opinion⁸⁹.

Enfin, c'est un « serpent tortueux⁹⁰», un « subtil caméléon⁹¹ » qui profite des circonstances ou s'y adapte selon ses besoins, et qui ignore toute espèce de fidélité aux principes. La Fayette se trouve si dépendant d'un double jeu perpétuel que les démocrates refusent de le croire de bonne foi quand il semble défendre les mêmes causes qu'eux : pour Desmoulins, le général n'a défendu la citoyenneté des hommes de couleur lors du débat de mai 1791 que pour singer les vrais patriotes comme Robespierre et essayer de récolter l'estime de l'opinion à peu de frais⁹² ; lors de la fuite du roi, dit Marat, le général se pavane à la tête de ses troupes « en saluant de droite et de gauche, un mouchoir à la main dont il essuyait ses larmes, car il les fait couler à volonté comme une catin de la cour⁹³ [...] »

Le général devient progressivement le symbole de tous les ambitieux qui veulent profiter du renversement de l'ordre ancien pour en substituer à leur avantage un ordre nouveau pire encore. Bien que cela ne soit pas inhabituel chez Desmoulins qui est familier de ce genre de référence, c'est aussi à partir de juillet 1790 que nos journalistes emploient de manière de plus en plus fréquente et explicite des comparaisons à des figures antiques, en particulier celles d'empereurs de triste renom. Rome sert le plus souvent de référent (31 mentions de personnages à connotation négative dans les trois journaux) : *les Révolutions de Paris* font une référence à Caligula qui préférait son cheval à ses sujets⁹⁴. Marat, plus direct encore, convoque Tibère et Néron deux fois chacun. Sont aussi largement représentées, sans surprise, les figures de chefs militaires s'appuyant sur leur popularité parmi leurs soldats pour accéder au pouvoir suprême : assez curieusement, les personnages de Marius (une seule mention chez Desmoulins⁹⁵) ou de César (chez Marat⁹⁶), pourtant très présents dans la rhétorique révolutionnaire en général⁹⁷, sont relativement délaissés au profit de Sylla (quatre mentions, mais aucune chez Marat) et surtout de Pompée (8 références négatives, dont 6 dans *les Révolutions de France*.) Une explication possible pourrait être l'association

⁸⁹ RFB, 30 avril 1791, numéro 75, p.446-447.

⁹⁰ AP, 25 avril 1791, numéro 439.

⁹¹ AP, 28 juin 1791, numéro 504.

⁹² RFB, 25 mai 1791, numéro 78, 592-593.

⁹³ AP, 23 juin 1791, numéro 498.

⁹⁴ RP, 24 juillet 1790, numéro 54, p.52.

⁹⁵ RFB, 21 mai 1791, numéro 78, p.606.

⁹⁶ AP, 27 avril 1791, numéro 441.

⁹⁷ BOUINEAU Jacques, *Les toges du pouvoir*, op.cit, p. 495

de Sylla avec un pouvoir plus conservateur, et le nombre de points communs que les observateurs devaient trouver entre les deux généraux, auréolés de gloire militaire à un jeune âge et dotés par les autorités en place de pouvoirs exceptionnels afin de rétablir l'ordre dans la capitale. L'aura de Pompé en tant que héros guerrier idéalisé aux multiples talents et vertus reste d'ailleurs suffisamment forte pour que Camille Desmoulins utilise d'abord cette comparaison en tant que compliment au début de l'année 1790⁹⁸ : le personnage sert souvent soit de rappel à La Fayette qu'il n'est qu'un pâle décalque du grand Pompée, soit de leçon sur le danger de confier le pouvoir absolu à un militaire populaire, même honnête et compétent. L'usage massif du terme de « garde prétorienne » et de ses dérivés dans les trois journaux renvoie à la dégénérescence de troupes au service de la République en une garde rapprochée de l'empereur. *Les Révolutions de Paris* aiment aussi à faire référence au char des triomphateurs romains : il s'agit de l'étape symbolique entre le passage du prestige militaire au pouvoir politique, validé par les ovations de la foule et la complicité de certains hommes politiques. Quant aux références à l'Antiquité grecque, elles sont surtout le fait de Desmoulins (5 mentions) : il lui reproche d'avoir l'éloquence du rusé Ulysse plutôt que sa vertu, et après sa démission et réintégration le compare à deux personnages de traîtres de la légende de Troie, Thersite et Sinon, au général démagogue Pisistrate, et se moque de lui pour vouloir se donner des airs d'Alexandre le Grand⁹⁹. Là encore, un personnage clé de la dénonciation révolutionnaire semble être ignoré : Périclès, aristocrate athénien ayant perverti en sa faveur le système démocratique de la ville en sa faveur n'est cité par Desmoulins que pour une anecdote mettant en valeur son sang-froid face aux attaques de ses ennemis, et dont La Fayette ferait mieux de s'inspirer¹⁰⁰. Toutefois, *les Révolutions de Paris* citent par deux fois le jeune militaire vaniteux et égoïste Alcibiade pour insister sur sa duplicité et sur la sottise des Parisiens à l'admirer¹⁰¹.

Pour illustrer le danger du « généralissime » La Fayette, des références historiques plus récentes sont aussi mobilisés. La figure de Cromwell est citée 8 fois dans notre échantillon, suivi de près par son conseiller le général Georges Monck (5 fois), qui a contribué à la restauration de la monarchie anglaise. Cromwell le régicide est alors surtout une insulte libéralement utilisée par les royalistes contre les porte-paroles de la Révolution, comme

⁹⁸ *RFB*, mi-février 1790, numéro 12, p.566-568.

⁹⁹ *RFB* : numéros 25, 72, 75, 77 et 86.

¹⁰⁰ *RFB*, vers le 21 novembre 1790, numéro 53, p.28.

¹⁰¹ *RP*, 24 juillet 1790 et 5 mars 1791, numéros 54, p. 51 et 86, p. 375.

Mirabeau ou bien la Fayette lui-même ; plus tard l'image du dictateur puritain sera employée contre Robespierre puis Bonaparte¹⁰². Mais le personnage a une connotation si négative qu'il peut être facilement adaptable par tous les courants politiques cherchant à définir l'ennemi le plus méprisable et le plus nuisible : le Cromwell des journalistes radicaux, c'est le chef militaire traître et hypocrite qui ne combat les royalistes que pour consolider son propre pouvoir, ce qui définit parfaitement le commandant-général pour eux. Monk le renégat est employé suivant la même logique. Les comparaisons peuvent porter sur des personnalités de l'actualité la plus proche. Loustalot des *Révolutions de Paris*, réagissant à la Fête de la Fédération, remarque que l'adulation des Parisiens envers La Fayette n'est pas sans rappeler celles « des stupides brabançons envers Vandernoot¹⁰³. » L'échec de la révolution dans les Pays-Bas autrichiens, on l'a vu, a été une grande déception pour l'opinion patriote, qui va chercher la raison de cette débâcle par la montée en puissance des forces conservatrices alliées au clergé. La popularité de Van der Noot conférée par son *Manifeste du peuple brabançon* l'a aidé à se hisser jusqu'au pouvoir exécutif pour y éliminer ses opposants démocrates. La leçon à en tirer est très claire pour les journalistes radicaux, et ils se désolent que les Français soient incapables d'être éclairés par un exemple aussi immédiat.

Et en effet, que La Fayette soit un hypocrite grotesque, vaniteux et amoral, cela ne fait pas de doute pour la presse démocrate. Mais ce personnage presque burlesque est hélas à la tête d'une force armée conséquente chargée de l'ordre, de la police et de la répression à Paris, ce qui en fait un des plus grands ennemis sur le plan concret des militants radicaux. Camille Desmoulins réalise peu à peu ce double aspect. Dans son dernier numéro des *Révolutions de France et de Brabant* avant sa retraite dans la clandestinité après l'affaire du Champ-de-Mars, il s'adresse au général dans une tirade caustique et furieuse :

Libérateur des deux mondes, fleur des janissaires Agas, phénix des alguazils majors, Don Quichotte des Capets et des deux chambres, constellation du cheval blanc ; je profite du dernier moment où j'ai touché une terre de liberté, pour vous envoyer ma démission de journaliste et de censeur national, que vous me demandez depuis si longtemps, et que je mets aux pieds de M. Bailly et de son drapeau rouge. Je sens que ma voix est trop faible pour s'élever au-dessus des clameurs de vos 30 mille [sic] mouchards, et d'autant de vos

¹⁰² BARNY Roger, « L'image de Cromwell dans la Révolution française », *Dix-huitième Siècle*, vol. 25, n° 1, 1993, p. 387-397.

¹⁰³ *RP*, 24 juillet 1790, numéro 54, p.51.

satellites ; au-dessus du bruit de vos 400 tambours, et de vos canons chargés à raisin [...]¹⁰⁴

¹⁰⁴ *RFB*, 20 juillet 1791, numéro 86, p.1.

Troisième partie :
« Les automates bleus » et l'aliénation
de la gardes nationales

La milice bourgeoise décidée par les électeurs lors des journées du 12 au 14 juillet a d'abord vu le nombre de ses hommes fixé à 48 000 hommes, soit 800 gardes pour chacun des 60 districts. L'idée d'une troupe de notables en armes avait déjà été débattue en juin dans les assemblées d'électeurs¹. Il s'agissait de lutter contre les débordements populaires dans cette situation d'insurrection, et de prévoir une force armée contre une possible intervention répressive des troupes royales².

La Fayette s'attèle à l'organisation militarisée de la Garde nationale dès la fin du mois de juillet 1789, peu après les lynchages de Foulon et de Berthier. Le 10 octobre, il obtient le commandement des troupes de la garde nationale dans un rayon de quinze lieux autour de Paris. Il s'agit pour lui d'opérer une forme d'épuration subtile des éléments populaires qui avaient réussi à rejoindre la milice lors de sa création : un règlement du 26 juillet exempte les artisans et les ouvriers afin de ne pas enlever le temps consacré à leurs travaux³ ; on intensifie l'exercice mensuel demandé aux volontaires et on impose progressivement un uniforme assez coûteux - environ cent livres⁴. Ces mesures sont officialisées par un décret du 12 juin 1790 qui restreint l'accès à la garde aux seuls citoyens actifs et à leurs fils⁵. Le commandant-général souhaite aussi pouvoir compter sur des soldats disciplinés et formés aux armes. Il tâche donc dès la fin de juillet d'augmenter la part de troupes soldées, parfois appelée « compagnie du centre », et dont les officiers sont nommés par les comités des districts mais souvent choisis parmi les anciens sous-officiers des gardes-françaises⁶ : chacun des 60 districts, en plus des 4 compagnies de 100 volontaires qui composent son bataillon, aura aussi une compagnie soldée stationnée. La Fayette a pour lui la Société des gardes nationaux des départements, plus bourgeoise que celle de Paris, qui fait corps avec sa politique, comme cela sera démontré lors de la Fête de la Fédération. Il faut aussi de renforcer un esprit de corps, à travers des défilés, des cérémonies souvent conclues par un serment au roi, à la constitution et à la loi. Cette politique est à resituer dans le contexte du vote de la loi martiale le 20 octobre 1789 : la notion des perturbateurs à l'ordre public, contre lesquels les gardes peuvent sévir sans autorisation judiciaire ou consultation des

¹ REINHARD Marcel, *Nouvelle histoire de Paris*, op.cit, p. 126.

² DUPUY Roger, *La Garde nationale, 1789-1872*, Paris, Gallimard, Folio 181, 2010, p.35-41.

³ REINHARD Marcel, *Nouvelle histoire de Paris*, op.cit, p.138.

⁴ *Ibid*, p.52.

⁵ *Ibid*, p.98.

⁶ DUPUY Roger, *La Garde nationale*, op.cit, p.46-47.

assemblées de districts, s'étend peu à peu. Le 8 et 10 novembre 1790, le général intervient à l'Assemblée pour demander un corps de lois définitif encadrant la Garde nationale. En 1791, La Fayette a à sa disposition 50 000 hommes, dont 10 000 soldats de métier⁷.

I/Les premières alarmes (janvier-août 1790)

Il faut un certain temps aux journalistes démocrates pour mettre à jour cette politique. Si à la fin du mois de septembre 1789 Loustalot et Marat formulent des critiques en direction des soldats, c'est pour leur reprocher un excès d'exaltation les poussant à faire des promesses dangereuses d'obéissance aveugle⁸ ou bien de s'abandonner à la vanité à force de cérémonies ostentatoires, de « jeux d'enfants⁹ ». Pour les affaires plus graves, comme celle du commandant d'Hières, ces journalistes préfèrent encore accuser la municipalité et « l'aristocratie militaire », l'état-major encore peuplé de nobles de haute naissance nostalgiques de l'Ancien Régime : la dénonciation des « aides-de-camp » de La Fayette est un leitmotiv chez ces journalistes, et fait parfois penser à celui des « mauvais ministres » corrompant un bon roi – ils deviennent plus tard des figures de complices de ses mauvaises actions. En janvier toutefois, Marat, une nouvelle fois menacé par un décret du Châtelet, interpelle La Fayette le 12¹⁰ : la garde nationale, dit-il, est devenue un simple instrument entre les mains du tribunal gangrené par l'aristocratie, et il tient de l'honneur du général de remédier à cette situation, d'autant que, comme le journaliste l'avait averti en décembre¹¹, il est en partie responsable de la division de la garde nationale en promouvant l'uniforme et en instituant deux statuts différents entre citoyens et grenadiers soldés. Marat doit fuir les troupes venues l'arrêter, et, de sa cachette, met en cause cette fois un choix conscient de La Fayette dans sa gestion de la milice parisienne :

[...] longtemps il les amusa [*les gardes nationaux*] par des processions, des bénédictions de drapeaux, des parades, des jeux d'enfants ; il les promena de fête en fête. Pour s'étayer de toutes leurs forces, il avait commencé par les tenir unis ; pour s'en rendre maître, il travailla à

⁷ TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit, op.cit.*, p.122.

⁸ *RP*, 26 septembre 1789, numéro 11, p. 33-34.

⁹ *AP*, 29 septembre 1789, numéro 19.

¹⁰ *AP*, 12 janvier 1790, numéro 95.

¹¹ *AP*, 20 décembre 1789, numéro 72.

semer entre eux la division : il avait supposé une conspiration contre l'état, et la défection d'une compagnie entière de grenadiers soldée ; il afficha le danger de les laisser seuls monter chez le roi, il insista sur la nécessité de leur opposer un plus grand nombre de citoyens sous le même costume, et il forma parmi les jeunes gens inconsiderés plusieurs compagnies de grenadiers ; puis travaillant à leur inspirer un esprit de corps, il se les attacha par un serment particulier ; et il les chargea de l'exécution de tous ses ordres dans les expéditions d'éclat. Ces innovations ayant alarmé les patriotes clairvoyants, il prétendit les rassurer en créant des compagnies de chasseurs, pour contrebalancer celles des grenadiers, remède qui n'avait que l'inconvénient de doubler le mal !¹²

Dans le même temps, Loustalot commence à pointer du doigt l'attitude par trop indulgente de La Fayette envers ses soldats adulateurs. Il l'attribue encore davantage à une faiblesse de sa part plutôt qu'à de mauvaises intentions, mais la question de l'abus d'un pouvoir conféré par la popularité se pose, notamment lorsque l'abbé Fauchet propose à l'Assemblée de lui attribuer le titre de commandant-général des gardes du royaume : « Ignore-t-il [Fauchet] que le pouvoir civil serait absolument impuissant, lorsqu'un général se trouverait tout à la fois le commandant et l'*idole* des gardes nationales¹³ ? » D'autant que, deux numéros avant, il avait entrepris une dissertation sur les dangers qu'encourt un peuple libre à idolâtrer certains dirigeants et généraux, avec références à l'Antiquité grecque et romaine ou historiques¹⁴.

La garde nationale rêvée par les démocrates prenait son inspiration dans la version idéalisée de la Grèce et de la Rome antique qui nourrit l'imaginaire des révolutionnaires¹⁵ : une assemblée de citoyens soldats qui prennent les armes quand ils estiment qu'il y a danger pour la patrie et pour le peuple, et qui les reposent pour retourner à leurs travaux une fois le péril passé. C'est pour cela, selon Camille Desmoulins, que les décisions d'intervention doivent être prises par les assemblées des districts et autres lieux de délibération locaux, plutôt que par un état-major soupçonné d'aristocratie :

Voilà pourquoi j'ai tant crié dans l'origine contre les uniformes, et surtout contre les épaulettes. Voilà pourquoi j'ai pris l'habit de soldats citoyen [...] En effet, je le demande à

¹² *L'Appel à la nation*, p.56-57.

¹³ *RP*, 20 février 1790, numéro 32.

¹⁴ *RP*, 5 février 1790, numéro 30.

¹⁵ BOUINEAU Jacques, *Les toges du pouvoir, 1789-1799 ou La Révolution de droit antique*, Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1986, p.85-87.

M. de la Fayette lui-même, dont on a grand tort, par parenthèse, de m'accuser d'être le détracteur, et dont je défendrais les jours précieux de tout mon sang, à quoi bon ces uniformes, sinon à engendrer l'esprit de corps et partager les villes en deux factions ? [...] Il y a à Bourg-la-Reine un commandant de bataillon qui a juré de rester colonel du village en dépit de tous les habitants. En vain l'universalité est-elle contre lui ; en vain la commune fatigue-t-elle tous les jours M. de la Fayette de ses députations. M. de la Fayette, comme s'il penchait en secret pour l'inamovibilité, maintient par son silence le commandant du village¹⁶.

Avec le débat sur le droit de guerre qui pose la question de l'organisation de l'armée, la discussion est relancée : Marat affirme que les soldats devraient pouvoir élire les bas-officiers, et les bas-officiers leurs supérieurs¹⁷. Il insinue plusieurs fois qu'il n'est pas bon qu'un membre du corps législatif soit aussi à la tête d'une force armée conséquente. L'affaire Féral lui permet d'accuser l'état-major de vouloir exclure de la garde ses membres patriotes, et La Fayette de viser à se constituer une armée de « janissaires », de « muets » dociles¹⁸. Mais c'est dans un numéro de 11 juillet 1790 qu'il développe ses idées sur les manœuvres de La Fayette pour transformer les soldats citoyens en « cohortes prétoriennes » :

L'air militaire ne pouvait que flatter la vanité d'un grand nombre de bourgeois : le général profita adroitement de cette sottise passion, maladie éternelle des François ; et il fut décidé que les soldats de la patrie prendraient l'uniforme. [...] Pour subjuguier plus facilement les soldats citoyens, le général les partagea en différents corps qu'il distingua par le costume, et qu'il divisa entr'eux par le jeu des petites passions, par les préférences, la prééminence, la vanité, le dédain, la jalousie, l'envie, l'animosité : il surprit leur consentement à des règlements captieux dont ils n'étaient capable, ni de sentir les conséquences, ni de prévoir les suites ; il les lia par le serment, il les plia en vils mercenaires à la discipline militaire comme à l'unique règle de leurs devoirs, il leur inspira la funeste manie de ne reconnaître que les ordres de leurs chefs, il assujettit à des peines arbitraires les contrevenants, et il leur fit un crime de leur dévouement patriotiques ; politique artificieuse, qui n'a que trop bien pris parmi nous, la plupart ont oublié la patrie, et ne se souviennent plus qu'ils sont citoyens¹⁹.

¹⁶ *RFB*, vers le 10 avril 1790, numéro 20, p.301.

¹⁷ *AP*, 6 juin 1790, numéro 125.

¹⁸ *AP*, 9 juillet 1790, numéro 157 bis.

¹⁹ *AP*, 11 juillet 1790, numéro 159.

Cette théorie, Marat l'avait déjà exposée avant la Révolution, dans *les Chaînes de l'Esclavage* – dont il fait d'ailleurs la publicité dans son journal et tâche de faire rééditer. L'armée peut être facilement l'auxiliaire du despotisme. Pour se la rallier, la tactique du « prince », du despote, est de la diviser en son sein en promettant grades et emplois à ceux qui lui seront fidèles personnellement, de soustraire les affaires concernant les militaires au pouvoir civil, et de tâcher d'inspirer au soldat le mépris du simple citoyen en l'intégrant dans une société alternative ignorant les idéaux démocratiques et n'obéissant qu'à un chef suprême²⁰. Tantôt par l'avalissement, tantôt par la flatterie, on conduit les soldats à renoncer à leurs droits de citoyens, et à n'écouter que les ordres de leurs supérieurs : pour Marat, la discipline militaire n'est en rien l'obéissance absolue, et il dénonce les discours visant à la présenter comme telle. Le despote infiltre des mouchards dans les rangs pour faire répéter sa propagande. Une fois les simples citoyens désarmés et l'armée et la milice à la dévotion du prince, celui-ci peut alors réprimer tout mouvement de protestation contre sa personne et assurer son pouvoir. Marat le premier qui emploie l'expression de « cohortes prétoriennes ». C'est ce que le journaliste croit voir à l'œuvre dans l'enthousiasme des gardes nationaux des départements pour La Fayette lors de la fête de la Fédération, et les dépenses fastueuses que la municipalité et le général lui-même font pour offrir des banquets et des festivités fastueuses aux délégations des fédérés ne font qu'appuyer ces accusations.

Les Révolutions de Paris et celles de *France et de Brabant*, déjà réprobatrices devant la Fête de la Fédération, commencent à accuser la politique de La Fayette en août : dans le contexte du grand scandale provoqué par le *C'en est fait de nous* de Marat, l'Assemblée paniquée tente de reprendre le contrôle sur la presse. Soit décision de la municipalité, soit initiative du commandant-général comme le déclare Desmoulins et Loustalot, un ordre publié dans *le Journal de Paris* le 31 juillet donne l'instruction aux gardes nationaux d'arrêter sur-le-champ tous colporteurs criant d'autres nouvelles que les décrets de l'Assemblée, en particulier ceux qui vendent des « écrits incendiaires », et de confisquer leurs marchandises. Loustalot réagit : le caractère vague de l'ordre et le pouvoir conféré aux gardes relèvent d'un « affreux arbitraire auquel M. la Fayette a livré toutes les libertés par cet ordre, que l'on ne peut expliquer que par l'extrême désir qu'il a à s'attacher la garde nationale. » Il tâche de dissuader les

²⁰ MARAT Jean-Paul, préface de CHAPPEY JEAN-LUC, *Les Chaînes de l'esclavage*, Lille, Laborintus, 2016, p.226-231.

volontaires de se laisser abandonner à la « *dictature* passagère que votre général vous a confiée. » Cet ordre ne profite qu'aux gardes zélés et violents et il est à même d'exciter la haine du peuple pour la Garde nationale toute entière. Le rédacteur met en cause à son tour une organisation « vicieuse » de la milice parisienne.

Que le général se venge des censures qu'il éprouve, en mettant ainsi les citoyens qui parlent ou écrivent contre lui à la merci des sabres... [...] Or, si on laisse aller M. la Fayette à son but, si la garde nationale se laisse séduire par la dangereuse amorce du pouvoir qu'il lui abandonne, nous serons sous le *despotisme militaire*²¹.

La nouvelle identification de La Fayette comme ennemi actif de la liberté de la presse donne lieu à la naissance d'un nouveau discours chez Desmoulins :

C'est ainsi que sur la destruction des ordres arbitraires, M. Motier élevait un nouvel ordre, le plus formidable de tous, l'ordre des citoyens armés de fusils et de sabres ; c'est ainsi qu'il assimilait les gardes nationales aux anciens Francs, conquérants des Gaules, et toujours armés ; et nous, nous devenions les Gaulois vaincus, et sans armes. C'est ainsi que M. Motier, à la place des censeurs royaux, substituaient trente mille censeurs municipaux, trente mille censeurs armés de baïonnettes, et dont un si grand nombre ne savent ou ne veulent pas lire. Il n'y a pas loin d'une puissance si arbitraire, si effrayante, à la dictature et à la toute-puissance de Sylla²².

Desmoulins renvoie ici son lecteur aux théories à l'époque contestées mais encore influentes de Boulainvilliers sur l'origine de la noblesse française : celle-ci serait issue des Francs qui conquièrent la Gaule à la chute de l'Empire Romain, ses habitants originels devenant le Tiers Etat²³. Les intellectuels des Lumières, puis les révolutionnaires, détournent le féodalisme de Boulainvilliers en revendiquant l'identité de Gaulois et en pointant l'illégitimité de l'aristocratie qui serait ainsi issue d'un peuple d'envahisseurs. L'illégitimité est une idée motrice dans la rhétorique révolutionnaire. Le patriote armé intervenant pour la défense des intérêts de la nation devient le mutin, ou plus généralement le « brigand » du camp opposé. Ce terme imprécis, même avant la révolte vendéenne qui en généralise l'emploi pour l'associer aux rebelles contre-révolutionnaires, sert très souvent moins à désigner un voleur de grand chemin que le criminel de profession aux opinions royalistes

²¹ *RP*, 7 août 1790, numéro 56, p.180-181.

²² *RFB*, début août 1790, numéro 37, p.616.

²³ NICOLET Claude, *La fabrique d'une nation : la France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2006, p. 67-89.

s'en prenant d'abord aux patriotes²⁴, ou bien l'exécuteur des basses besognes de l'adversaire. C'est précisément, disent les militants radicaux, ce que sont en train de devenir les gardes nationaux.

²⁴ SOTTOCASA Valérie, *Les brigands et la Révolution : violences politiques et criminalité dans le midi (1789-1802)*, Ceyzérieu (Ain), Champ Vallon, 2016, p. 191-194.

II/Des égarés aux brigands en uniforme (septembre 1790-mars 1791)

Il semblerait en effet que l'aile conservatrice de la garde nationale soit devenue plus acharnée pendant l'automne 1790. Les mesures contre les colporteurs, l'affaire de Nancy et ses conséquences ont lancé un cycle de tensions, alimenté d'un côté par les dénonciations de la part des militants radicaux contre des personnalités ou même de bataillons entiers, auxquelles répondent de l'autre côté des molestations, arrestations et perquisitions de la part des concernés. Camille Desmoulins commente un conflit entre ces « spadassins » et des passants critiques de La Fayette au Palais-Royal (« Comment ! [...] Nous pourrions enfoncer notre chapeau devant la femme du roi, et il faudra l'ôter devant le cheval blanc. Je ne pourrai parler du grand nez de Bailly, et du faux toupet de La Fayette²⁵ ; ») La Fayette fait donc placarder proclamation interdisant aux « bleuets » de faire violence aux citoyens, mais les tensions demeurent. De leur côté, les rédacteurs des *Révolutions de Paris* complètent leur critique de l'organisation de l'armée et plus particulièrement de la réforme fayettiste de la garde nationale²⁶. Après s'être moqué de l'habitude du général d'amener partout ses « parasites bleus » pour approuver bruyamment toutes ses actions et de faire « hérissier des de baïonnettes les cours du palais et des rues adjacentes²⁷ », ils s'élèvent, comme Marat et Camille Desmoulins, contre un projet de reconstituer une maison militaire au roi à partir de gardes soldés, notamment avec le corps des anciens gardes-françaises. Le plan aurait été découvert à partir d'une lettre du roi au général²⁸ : La Fayette est accusé d'être à l'origine de l'entreprise, preuve de sa volonté d'exacerber la rivalité entre compagnie du centre et volontaires, ainsi que de donner à l'exécutif une force armée indépendante des autres pouvoirs. Mais les journaux de Prudhomme et de Camille commencent à reprendre davantage les arguments de Marat à partir du débat en novembre sur le cadre légal à donner à la garde nationale : Rabaut Saint-Etienne propose un premier plan d'organisation le 21 novembre 1790. Le législateur établissait comme principe que la Garde n'a d'ordre à

²⁵ *RFB*, vers le 21 novembre 1790, numéro 53, p.16-17.

²⁶ *RP*, 2 octobre 1790, numéro 64, p.573-585.

²⁷ *RP*, 16 octobre 1790, numéro 66, p.29-30.

²⁸ *AP*, 10 novembre 1790, numéro 276 ; *RFB*, vers le 10 novembre, numéro 51, p.541-542 ; *RP*, 13 novembre, numéro 70, p. 217-223.

recevoir que du pouvoir législatif et de ses représentants, et qu'en aucun cas cette force publique n'est autorisée à discuter ces ordres²⁹. Le plan exclut aussi de la garde les citoyens passifs, reflétant la vision élitiste de l'exercice des droits politiques qu'était celle de la majorité de l'Assemblée. *Les Révolutions de Paris* dénoncent le renforcement de la garde soldée, soupçonnant que la préférence que nourrit l'état-major pour cette dernière se trouve dans le fait qu'il est plus facile d'en faire des agents passifs de l'autorité que pour les simples citoyens en armes. Le journal s'oppose aussi à la prolifération de multiples compagnies, légions et bataillons, qui résulte logiquement en une multiplication d'officiers, prompts à appuyer « toutes les propositions insidieuses du général. » Il se prononce pour l'alternance des charges : « Si le commandant de la garde parisienne n'était en fonction que pour trois mois, le général la Fayette serait-il le sultan de Paris ?³⁰ » S'il ne va pas jusqu'à demander comme Marat que les soldats puissent choisir leurs officiers – comme Camille Desmoulin plus tard³¹, il craint que ce genre de politique n'aboutisse au clientélisme et à l'indiscipline généralisées -, la méfiance envers les hauts gradés est très claire. *Les Révolutions de France et de Brabant* reprennent la dénonciation de la division entre soldés et volontaires, et, toujours avec l'ordre du 31 juillet et des références historiques en tête :

Un commandant-général d'une armée de 30 mille hommes au milieu de Paris, est une chose absurde et infiniment dangereuse, puisqu'un mot de lui, donné à l'ordre, a pu faire taire pendant 3 mois la loi constitutionnelle de l'état, jusqu'à ce qu'il lui eût plu de révoquer ce signe de tête qu'il avait fait à la Sainte-Hermandad [confréries armées espagnoles d'abord municipales formées contre les pillards, puis récupérées par la royauté]³².

Il rajoute deux semaines plus tard une condamnation de la distinction entre citoyens actifs, payant le marc d'argent, et passifs. Le droit de porter les armes est le droit de tout citoyen libre : ne pas l'accorder aux citoyens passifs, dont beaucoup ont fait la révolution, c'est les plonger symboliquement dans l'esclavage par pure hypocrisie³³. Toutefois, l'idée d'une classe bourgeoise se servant d'une armée composée des siens pour tenir en respect les classes populaires n'est que survolée par les journalistes radicaux. Le paiement du marc

²⁹ DEVENNE Florence, « La garde Nationale ; création et évolution (1789-août 1792) », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 283, n° 1, 1990, p.55-57.

³⁰ *RP*, 27 novembre 1790, numéro 72, p.341.

³¹ *RFB*, début juin 1791, numéro 80, p.77-79.

³² *RFB*, vers le 21 novembre 1790, numéro 53, p.19.

³³ *RFB*, début décembre 1790, numéro 55, p.101-111.

d'argent excluait les indigents, la masse paysanne, artisanne et ouvrière, mais aussi une frange non négligeable des intellectuels appauvris que sont une bonne partie des penseurs révolutionnaires : c'est peut-être à eux que pensait Camille Desmoulins quand il s'élevait contre cette condition à la fin de l'année 1789 en signalant que ni Jésus-Christ, ni Rousseau, ni Mably n'auraient pu être éligibles sous ce régime³⁴. La question est surtout abordée sous l'optique du conflit entre militaires et citoyens, et chez Marat entre les forces du gouvernement en général et les organismes émanant du peuple. Idéalement, pour Desmoulins, ces distinctions ne devraient même pas exister : les Grecs et les Romains, dit-il, n'avaient pas d'armée de métier, seulement des citoyens qui prenaient les armes en temps de guerre, cela ne les a pas empêché de former de grandes démocraties conquérantes³⁵.

Marat et Fréron, partent en campagne contre les officiers à partir de l'affaire Rotondo : ils dénoncent les commandants Carle, Hulin, Mondot, et mettent en cause les agissements des bataillons de Notre-Dame, Henri IV, (sur l'île de la Cité), des Filles-Saint-Thomas, et Saint-Roch (dans le faubourg Saint-Germain, peuplé par la noblesse et la haute bourgeoisie), raillant leur intolérance pour tout citoyen ne chantant pas les louanges de leur général³⁶. Marat est une nouvelle fois inquiété par des perquisitions en octobre et novembre. Il soutient toutefois les vainqueurs de la Bastille et le club des Suisses dans leur traque des mouchards au service du général, appuyé d'un grand courrier de lecteurs – il publie d'ailleurs sans le savoir une lettre d'Estienne, qui lui a écrit sous un faux nom afin de pouvoir en profiter pour détourner les armes de l'Ami du Peuple contre lui en lui dénonçant le meneur populaire Maillard, avant que le journaliste ne s'en aperçoive par la suite³⁷. Il tâche de monter des dossiers contre des officiers et leurs bataillons : par exemple il dénonce, après la découverte d'un cadavre qu'on a identifié comme celui d'un des Vainqueurs de la Bastille, un complot à grande échelle pour essayer d'assassiner les membres patriotes de ce corps³⁸, ou bien mène une enquête sur les tripots de jeu, auxquels certains comités de sections et bataillons comme celui de Saint-Roch offriraient une protection intéressée³⁹. La garde rapprochée du général n'est qu'un ramassis de « coupe-jarrets », des « spadassins », n'ayant

³⁴ RFB, mi-décembre 1789, numéro 3, p.108-109.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ AP, 6 janvier 1791, numéro 332.

³⁷ AP, 27 décembre 1790, numéro 322.

³⁸ AP, 5 janvier 1791, numéro 331

³⁹ AP, 11 janvier 1791, numéro 337.

ni honnêteté, ni dignité. Il faut démontrer que La Fayette est si désespéré de s'assurer de soldats fidèles et zélés contre les patriotes qu'il oublie d'être regardant sur leur provenance et intégrité :

Pour n'être pas trompé dans son attente le grand général, héros des deux mondes et modèle des patriotes, donne avis aux Français qui ont le bonheur d'être libres, qu'il ne recevra dans ce corps d'élite des défenseurs de la liberté que des banqueroutiers frauduleux, des matamores, des escrocs, des mouchards, des chenapans, et autres bons sujets, déterminés à tous les crimes pour plaire à leur chef. N.B : Les échappés du gibet pour assassinat auront la préférence⁴⁰.

L'affaire La Chapelle vient alimenter ce genre de dénonciations : le corps des chasseurs des barrières concerné est une relique impopulaire d'Ancien Régime que la municipalité n'a pas jugé bon d'abolir. De plus, l'incident se déroule peu après l'adoption par l'Assemblée le 16 janvier d'un décret organisant la maréchaussée⁴¹ : bien qu'elle prenne par la suite le nom de gendarmerie nationale, le peuple parisien a un trop mauvais souvenir de ce nom d'Ancien Régime et du caractère répressif qui lui est associé pour bien accueillir cette nouvelle. Les Cordeliers présentent les chasseurs comme des mercenaires violents et corrompus. Ce corps a aussi été renforcée d'anciens volontaires de la Bastille, devenus compagnie soldée, menée par Hulin⁴². Tout au long du mois de février, Marat ne cesse de dénoncer les manœuvres supposées de La Fayette pour purger la garde nationale et les troupes soldées de tous ses patriotes, ou bien de corrompre ces derniers : l'affaire pour lui le prouve. Il expose le 24 février le « Plan de contre-révolution du général conspirateur » : Mottié a pour projet de faire licencier les grenadiers soldés et les bon sujets des compagnies du centre, pour les remplacer par ses mouchards, augmenter les chasseurs des barrières à ses ordres, faire fuir Louis XVI, « et en vrai gentilhomme, se réunir aux fugitifs contre-révolutionnaires, qui n'attendent plus que l'arrivée de la famille royale, pour commencer le massacre ». Pendant ce temps, une députation de chasseurs soldés va trouver le sieur Mottié pour lui demander sa protection. « Le vertueux général les a assurés qu'il ne leur serait jamais rien fait, qu'ils pouvaient se moquer des citoyens⁴³ », d'après Marat. La Garde nationale, dit le journaliste, a été viciée depuis le moment où elle a accepté de recevoir pour commandement les

⁴⁰ AP, 1^{er} janvier 1791, numéro 327.

⁴¹ DEVENNE Florence, « La garde Nationale ; *op.cit.*, p. 57.

⁴² REINHARD Marcel, *Nouvelle histoire de Paris*, *op.cit.*, p.141.

⁴³ AP, 24 février 1791, numéro 381.

anciennes élites, les officiers issus de la noblesse d'épée. La plupart ont reçu une éducation qui ont étouffé toute moralité en eux et sont de ce fait toujours suspects de contre-révolution : déjà nocifs quand ils sont membres du pouvoir législatif et municipal, ils le sont d'autant plus avec une force armée à disposition. Ils sont naturellement intéressés à faire de leurs subordonnés roturiers des « prussiens », et La Fayette est le plus dangereux d'entre eux car il applique ce projet graduellement par la ruse et non pas par la force. Un Marat exaspéré et moqueur est trop content de narguer des gardes nationaux du bataillon des Enfants-Rouges lui écrivant pour se plaindre à lui d'une agression :

Puisque vous avez été assez fous pour cesse d'être citoyens, et devenir les soldats de Mottié [...] il est bien juste qu'à votre tour vous soyez opprimés par les valets des ci-devant privilégiés, par les chenapans des jadis nobles, par les coupe-jarrets des états-majors, par les brigands des conspirateurs. [...] En attendant que je vous dise un mot des fêtes qui vous attendent. Dans quelques jours l'auguste assemblée qui est cocasse comme une catin, et qui se prépare à lever le pied un beau soir, décrétera pour vous un drôle de plan d'organisation qu'a imaginé votre joli général, qui veut à toute force vous métamorphoser en soldats allemands pour vous faire oublier que vous êtes des hommes libres et des citoyens⁴⁴.

⁴⁴ AP, 9 avril 1791, numéro 424.

III/ Le généralat de Motier (avril- juillet 1791)

Les troubles sociaux et économiques, le refus du serment constitutionnel par une part du clergé, les contestations salariales mettent à cran la Garde nationale pendant tout l'hiver et le printemps 1791. Sans doute en réaction à cette situation et à l'assaut sur le donjon de Vincennes, la municipalité publie le 17 mars une ordonnance de police maladroite, « manifestement inique, illégale, oppressive, contraire aux lois⁴⁵ » interdisant le port d'armes à ceux qui ne sont pas membres d'un corps militaire ou de la milice parisienne, et ordonnant la suspension de la fabrication d'armes. *Les Révolutions de Paris* et *l'Ami du Peuple* réagissent, mettant en cause une violation du droit à la résistance à l'oppression, qui met les citoyens à la merci des contre-révolutionnaires et de la police complice de ces derniers. Marat consacre cinq numéros simultanés⁴⁶ à la critique du nouveau projet d'organisation de la garde nationale : les législateurs ont concentré depuis 1790 les pouvoirs effectifs sur l'armée dans les mains de l'exécutif, ont exclu progressivement les classes populaires de la garde, leur enlevant leur droit de défense naturelle face à une milice composée de citoyens riches, de plus contraints à un devoir d'obéissance à leurs supérieurs. Paradoxalement, il accuse La Fayette d'exploiter la misère sociale en envoyant ses mouchards dans les ateliers de charité pour faire la propagande des représentants de l'exécutif auprès des indigents, ou bien de les recruter dans sa garde personnelle, et donc d'essayer de dresser le peuple contre lui-même. Probablement reprend-il une idée exposée dans les *Chaines de l'Esclavage*, celle que le prince aime à recruter ses mercenaires dans « la classe innombrable de ces infortunés sans lumières, sans mœurs, sans héritages, et honteux de leur pauvreté⁴⁷. »

L'attitude de l'ensemble de la garde pendant les journées du 28 février et celle du 18 avril 1791 semble toutefois la rehausser dans l'estime des militants patriotes. Mais ces événements divisent encore plus la milice en son sein : au clivage pro et anti-Orléans s'ajoutent une opposition entre les pro-Santerre et les pro-La Fayette et Desmottes entre mars et juin, et entre les opposants et les partisans à la réintégration du général après sa démission du 21 avril. D'abord ravis que la milice ait enfin mérité son titre de citoyenne en

⁴⁵ *RP*, 26 mars 1790, numéro 89, p.544.

⁴⁶ *AP*, 11-16 avril, numéros 426 à 431.

⁴⁷ MARAT Jean-Paul, préface de CHAPPEY JEAN-LUC, *Les Chaînes de l'esclavage*, op.cit. , p. 132-137.

mettant les intérêts de la nation au-dessus de l'obéissance à son chef, les militants démocrates déchantent quand ils voient des délégations de la grande majorité des bataillons défilant à la municipalité puis chez La Fayette pour le prier de renoncer à sa démission : la garde nationale dans son ensemble semble être incapable de renoncer à son principal vice, la dépendance servile.

Rentré au généralat, M. la Fayette, moderne Coriolan, fier d'avoir vu à ses pieds les bataillons de la garde nationale, et les écharpes des municipes, débute par commander en maître et dicter des lois. Dans son système, visiblement combiné avec celui de la cour, il importe que les soldats citoyens subissent le même joug que les troupes de lignes, et obéissent sans raisonner⁴⁸.

Marat et Desmoulins reprennent la rumeur que La Fayette en personne, pendant la nuit du 19, est allé faire la tournée des bataillons, coiffé d'un bonnet de grenadier, pour se gagner des partisans à grands renforts d'alcool, de promesses et de mises en scène. Onze bataillons publient des arrêtés proclamant toujours reconnaître La Fayette comme commandant-général et lui prêtant obéissance, le bataillon des Cordeliers allant même jusqu'à vouloir adopter le nom de bataillon de l'Observance pour se distinguer du club du même nom, unique fauteur de troubles⁴⁹. Après sa réintégration le 25, la municipalité accuse les grenadiers du bataillon de l'Oratoire d'indiscipline - certains d'entre eux auraient insulté le roi - et ordonne leur licenciement. La Fayette fait exécuter l'ordre. Toutefois, suite à la mobilisation du club des Cordeliers et de l'aile radicale des Jacobins et d'un mouvement populaire, la décision est annulée, à part pour quatorze soldats toujours suspendus. Les soldats concernés prétendent avoir été renvoyés pour avoir refusé de tirer sur la foule. Les *Révolutions de Paris* dénoncent une « insulte à l'opinion publique », un acte de trahison : « [...] des bataillons assermentés et aux ordres du soi-disant général, notamment ceux de *Saint-Nicolas-des-Champs* et des *Petits Pères*, avoient juré de poursuivre les écrivains patriotes, et de dissoudre à mains armées toutes les sociétés patriotiques⁵⁰. » La Fayette publie au nom de la garde nationale le 3 mai un nouveau serment de soumission à la loi et à ses représentants, désavouant toutefois les serments de fidélité à sa personne : « [...] dans un pays libre, il n'y a obéissance ni commandement que par ni pour la loi ; que tout autre soumission est bannie [...] L'armée de

⁴⁸ RP, 30 avril 1791, numéro 94, p.123.

⁴⁹ CHARTON, *Récit exact de ce qui s'est passé le 18 avril, à Paris, de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi*, mai 1791, p.53-54.

⁵⁰ RP, 7 mai 1791, numéro 95, p.164.

la révolution doit, pour le salut public, n'être composée que de citoyens dévoués à la loi⁵¹. » A travers les « autres soumissions », ce sont probablement les clubs politiques, jacobin ou cordelier, que La Fayette vise. Ce discours est appuyé par un écrit d'un membre de la Commune et commandant de division, Charton, qui entreprend de faire l'apologie du général, de désigner le club des Cordeliers comme une assemblée illégale de factieux et d'« âmes pleines de fiel et de venin », et de justifier la démission et réadmission du général en reprenant ses arguments :

Ceci posé, devait-il donner sa démission ? Oui sans doute. En quoi eût-il été utile à son pays en gardant le commandement d'une armée dont une partie avait formellement désobéi à la loi, ainsi que nous l'avons prouvé ? Le Commandant-général ne répond-il pas de l'Assemblée Nationale, de la personne du Roi, de la sûreté des citoyens, de la tranquillité publique ? Mais de quoi peut-il répondre, si l'instrument que les lois lui confient se brise dans ses mains⁵² ?

Cet exposé de 60 pages a dû être suffisamment diffusé pour que Marat consacre trois numéros de *l'Ami du peuple* en juin à en faire une critique féroce⁵³. En tout cas, les gardes nationaux fayettistes ne se privent pas de menacer les membres des clubs, et tout citoyen ayant exprimé un peu haut leur hostilité au général : Camille Desmoulins, rendu particulièrement furieux par l'affaire, pourra accuser des « souteneurs haut de six pieds de Washington *pot-au-feu*⁵⁴ » de l'avoir agressé au Palais-Royal.

Si les satellites, les parasites, les épauletiers, les créatures, les mouchards, les coupe-jarrets, les aides-de-camp et toute la St Hermandad de Motier, osent proposer à MM. Dubois de Crancé et Girardin [*deux députés et membres du comité militaire de l'Assemblée opposés à l'entreprise*], des serments si scélérats, si fratricides, qu'on juge de l'inquisition qui règne en ce moment à Paris, c'est la vérité, que le tyran mitré de Liège n'y domine pas plus insolemment au milieu des baïonnettes autrichiennes, que le tyran à épauettes au milieu de ses baïonnettes prétorienne⁵⁵.

Dans ces circonstances, il n'est pas difficile pour les militants des sections de voir une opération concertée entre toutes les forces conservatrices. Marat réplique sous forme

⁵¹ *Le Patriote français*, 5 mai 1791, numéro 635, p.489.

⁵² CHARTON, *Récit exact de ce qui s'est passé le 18 avril*, op.cit, p. 25-26.

⁵³ AP, 8-10 juin 1791, numéros 483 à 485.

⁵⁴ RFB, 30 avril 1791, numéro 75, p.470.

⁵⁵ *Ibid.*

dialectique à l'arrêté du bataillon de Saint-Nicolas-des-Champs prêchant l'obéissance aux chefs en démontrant l'absurdité de l'idée :

Mais quand sa conduite aurait été jusqu'ici exempte de blâme, serait-il le premier fourbe qui eût su feindre, pour en venir à ses fins ? Cromwell ne dissimula-t-il pas ses coupables projets pendant quinze années consécutives ; [...] Mais quand le général serait un modèle de vertu, il n'est pas infaillible ; et puis, il peut s'ivrer, avoir un vertige et tomber en démence ; or, par cela seul le serment de lui obéir aveuglément, est téméraire et insensé⁵⁶.

Toute l'affaire se déroule dans le même temps du débat suivant le deuxième projet de décret de Rabaut Saint-Etienne qu'il présente le 20 avril, et qui fait l'objet d'un débat le 27. Cette fois, l'objectif de réserver l'emploi des armes à une minorité est trop évident pour que le côté gauche de l'Assemblée l'accepte. Le discours que prononce Robespierre pendant ce débat - en fait une version retravaillée d'un texte publié en décembre 1790 - synthétise et développe toutes les critiques de la presse radicale depuis juillet 1790⁵⁷ : en continuité avec son discours sur le marc d'argent, il prend le contre-pied du plan Rabaud en condamnant la coupure que l'on veut instaurer entre la garde et la société civile, la mainmise inévitable de l'exécutif sur cette force armée, et la nouvelle aristocratie que le système censitaire fondait. Le discours n'a pas d'écho dans les journaux que nous étudions, mais il donne une base claire aux aspirations des démocrates quant à la garde citoyenne, proposant une armée décentralisée, ouverte à tous les citoyens, aux officiers élus par le peuple.

L'idée de despotisme militaire se met alors à obséder les journaux démocrates. Pour Desmoulins, le renvoi des quatorze grenadiers la preuve que la Fayette est maître d'agir selon son « bon plaisir », malgré toutes ses protestations d'amour pour les lois, et que pour tous ses opposants, « il ne reste plus qu'à s'envelopper la tête et attendre à notre tour la hache du dictateur Mottié⁵⁸. » Faisant écho à Marat, Desmoulins et Maréchal se mettent à parler avec insistance de la possibilité du tyrannicide découlant du droit de résistance à l'oppression, prenant explicitement pour exemple la Fayette : après tout, s'il avait réussi à obtenir l'application de la loi martiale le 18 avril, de nombreux citoyens innocents auraient

⁵⁶ AP, 1^{er} mai 1791, numéro 445.

⁵⁷ ROBESPIERRE Maximilien de, présenté par BOULOISEAU Marc, LEFEBVRE Georges et SOBOUL Albert, *Oeuvres de Maximilien Robespierre*, tome VII, discours (2^{ème} partie), janvier-septembre 1791, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.

⁵⁸ RFB, mi-mai 1791, numéro 77, p. 558.

péri, et le patriote qui aurait réussi à poignarder le général aurait accompli une action héroïque⁵⁹. Pour contrer les bataillons fayettistes, ils relaient les arrêtés de la section du Théâtre-Français, celle du club des Cordeliers, refusant de reconnaître la réintégration de la Fayette et le renvoi des grenadiers, ainsi que les lettres ouvertes du député jacobin Dubois-Crancé. Jusqu'au 17 juillet, les journaux radicaux, Marat et Fréron en tête, seront occupés à publier des lettres de gardes nationaux harcelés par leur hiérarchie, à dénoncer d'autres mouchards et bataillons pourris, à défendre des citoyens arrêtés pour avoir médit de La Fayette. Camille Desmoulins publie le mémoire du lieutenant Hion de la compagnie du centre, harcelé par ses supérieurs fayettistes, et attaque « le despotisme nouveau qui pèse sur la capitale, celui des séides en épauettes de M. Motier⁶⁰. » Marat, lui, dénonce la tentative du général d'ôter la garde du quartier du Gros-Caillou au bataillon de la section pour la confier à une compagnie soldée de chasseurs dirigée par Hulin, ancien sergent des Gardes-Suisses ayant participé à la prise de la Bastille, ainsi que « ancien laquais, voleur et assassin noté⁶¹ » selon l'Ami du peuple. Quand le 6 juin Desmottes met en cause le comportement de Santerre dans la journée du 28 février, tous les militants démocrates répondent présents pour défendre le commandant du faubourg Saint-Antoine⁶², tandis que les sympathisants de la Fayette voit dans cette mobilisation une tentative des orléanistes pour déstabiliser les institutions judiciaires et semer l'anarchie⁶³.

L'idée d'un La Fayette dictateur s'appuyant sur la Garde nationale est-elle confirmée de la part du parti constitutionnel ? Selon les *Mémoires* de Condorcet, plutôt positives pour le général, les officiers de son état-major, afin d'exercer une pression à la fois sur le roi et sur les mouvements populaires, se proposaient de rallier les gardes nationales des principales villes de province pour les unifier à celles de la capitale, et de confier leur commandement au général. Il aurait alors eu tous pouvoirs pour rétablir l'ordre dans le royaume, conservant à la fois les acquis de 1789 et le pouvoir du roi dans les limites de la Constitution. La Fayette, voyant approcher la clôture de la Constituante et hostile à l'idée de dictature par principe,

⁵⁹ *Ibid.* ; *RP*, 28 mai 1791, numéro 98, p. 324.

⁶⁰ *RFB*, vers le 21 mai 1791, numéro 78, p.617.

⁶¹ *AP*, 22 mai 1791, numéro 466.

⁶² *AP*, 7 juin 1791, numéro 482 ; *RFB*, vers le 10 juin 1791, numéro 81 ; *RP*, 18 juin 1791, numéro 101.

⁶³ ANDRESS David, *op.cit*, p.141-143.

refuse⁶⁴. A noter qu'un La Fayette en nouveau César est aussi un thème présent dans la presse royaliste, quoiqu'un peu plus tardivement : pendant le printemps 1792, les rédacteurs des *Actes des Apôtres* publient un « Monorime sur l'Aga des Janissaires⁶⁵ » dont nous avons vu un extrait. La formule d'aga – une référence à la civilisation ottomane que les héritiers des Lumières tiennent pour une des plus grandes représentantes du despotisme – a aussi été employée par les journalistes révolutionnaires⁶⁶, et Desmoulins partagent avec les rédacteurs des *Actes des Apôtres* l'habitude de tourner en dérision les gardes nationaux par la dénomination de « bleuets ». La garde nationale est méprisée par les deux camps, pour être à la fois patriote et conservatrice, roturière et bourgeoise, pour être composée de soldats non-professionnels mais organisés en force disciplinée.

Avec le départ des tantes du roi, le thème de La Fayette complice dans une fuite prochaine du roi devient récurrent dans certains titres, sujet renforcé par l'escapade manqué à Saint-Cloud. En juin *Les Révolutions de Paris* publie un dialogue - soi-disant retranscrit par un journal romain tenu « par une société secrète d'écouteurs aux portes » - mettant en scène Mesdames Victoire et Adélaïde à Rome proposant au pape un plan de croisade contre-révolutionnaire machinée de longue date. Elles lui assurent que les puissances étrangères peuvent compter sur le soutien actif de la Fayette - pour qui elles expriment leur reconnaissance affectueuse - des officiers et bientôt de toutes les gardes nationales : « et cette vieille idolâtrie des Français, ne la comptez-vous pour rien, se défait-on en deux ans d'une habitude de treize siècles⁶⁷ ? » réplique Adélaïde aux deux autres s'alarmant des troupes armées patriotes et de leur vigilance. Aussi, quand la famille royale prend la fuite malgré la garde renforcée aux Tuileries, Marat refuse d'être surpris :

Sûr de l'Assemblée nationale toute vendue au monarque, sûr d'une partie de la garde nationale, sûr des aristocrates qui dominant dans les sections, sûr de la municipalité prostituée aux ministres, sûr des quarante mille brigands déguisés, sûr de tous les suppôts de l'ancien régime, le scélérat s'est contenté de donner une escorte à la famille royale, et il est resté dans vos murs pour faire l'étonné, le pleureur pour faire désarmer les soldats de la

⁶⁴ CONDORCET Jean Antoine Nicolas de Caritat de, *Mémoires de Condorcet sur la Révolution Française: extraits de sa correspondance et celles de ses amis*, Ponthieu, 1824, tome 2, p.54.

⁶⁵ *Les Actes des Apôtres*, printemps 1792, numéro 242.

⁶⁶ *RP*, 18 juin 1791, numéro 101, p.487 ; *RFB*, fin juin 1791, numéro 83, p.228.

⁶⁷ *RP*, 4 juin 1791, numéro 99, p.391-394.

patrie qui ont refusé de lui prêter serment d'obéissance aveugle, pour se faire nommer dictateur⁶⁸.

Pendant l'état d'exception qui en résulte, La Fayette a clairement l'ensemble de la garde nationale de son côté. Le camp des partisans de la Révolution est maintenant officiellement divisé en deux : ceux qui, souhaitant à tout prix préserver la nouvelle constitution, veulent donc maintenir Louis XVI sur le trône, et ceux qui rejettent un régime où figure le roi traître comme invalide. La priorité pendant les jours qui suivent est le maintien de l'ordre, en un temps de contestation antimonarchiste et de protestations dans les ateliers de charité. Le contrôle de la presse et des manifestations publiques constitue plus que jamais un enjeu pour les autorités. La garde devient de plus en plus violente, multipliant les arrestations d'indigents, de « sans-aveu » et de colporteurs. Le journaliste républicain de longue date François Robert est même victime d'un passage à tabac par certains d'entre eux⁶⁹. *Les Révolutions de Paris* prennent la défense de Vallée, déjà arrêté pour avoir lu publiquement *l'Ami du peuple*, puis pour avoir vendu la caricature de l'éléphant blanc⁷⁰. Si l'opinion populaire parisienne, du côté de la rive gauche et des faubourgs, semble être en faveur des antimonarchistes, le parti constitutionnel, allié de circonstance des partisans du roi, ont l'Assemblée et la Garde nationale avec eux. Marat adopte un ton tristement prophétique quand il fait dire à l'Assemblée dans une parodie de placard qu'elle est toute prête à « faire fusiller par la troupe *essentiellement obéissante* du patriote La Fayette, quelques milliers de mutins démocrates qui ne veulent pas que le roi [...] continue à les rendre heureux comme ils le sont, depuis qu'ils ont le bonheur de vivre sous son empire⁷¹. »

La réalisation des craintes de Marat le 17 juillet sème la consternation chez les démocrates : ils n'attendaient rien de La Fayette, Bailly ou bien de l'Assemblée, mais malgré leurs reproches ils semblaient garder l'espoir que, comme le 18 avril, la garde nationale refuserait de réprimer dans le sang un peuple désarmé. Le ressentiment se fait sentir dans l'opinion populaire : une gravure satirique représente La Fayette haranguant une troupe de dindons bottés attachés à la queue de son cheval blanc et brandissant l'étendard « Motié »⁷², leur disant « Songez qu'il faudra du courage pour tuer ces gens là. » Les troupes

⁶⁸ AP, 23 juin 1791, numéro 498.

⁶⁹ ANDRESS David, *op.cit*, p.153-154.

⁷⁰ RP, 15 juillet 1791, numéro 105, p.33-35.

⁷¹ AP, 14 juillet 1791, numéro 518.

⁷² Voir annexes.

qui ont tiré deviennent sous la plume de Marat et Desmoulins une bande de mouchards, de « brigands en uniforme⁷³ » ou bien de « badauds idolâtres⁷⁴ » qu'une rumeur de tentative d'assassinat contre leur chef adoré suffit à dresser contre une foule vulnérable. Les soldats citoyens ont bel et bien disparu, et sont devenus des soudards d'Ancien Régime, des « bataillons d'esclaves⁷⁵ ». *Les Révolutions de Paris* se désolent de cette transformation : « [...] déchirez l'habit bleu rougi du sang de vos concitoyens, et détestez l'instant où vous ne fûtes que soldats⁷⁶ », leur conjure le rédacteur. Quand une série de décrets adoptés du 3 au 5 août par l'Assemblée supprime la garde nationale soldée sur proposition de la Fayette, le journal de Prudhomme, un des seuls journaux radicaux à n'avoir pas été poursuivi par les autorités, voit là le parachèvement de la mise au pas de la milice parisienne. Après tout, les gardes-françaises qui en composaient une grande partie ont été les premiers à rejoindre le peuple lors des journées de juillet 1789, désobéissant aux ordres, et se sont montrés bien des fois plus patriotes que les volontaires : il est donc logique que le contre-révolutionnaire La Fayette n'en veuille plus dans sa garde.

Or, des soldats qui, *sans ordre*, ont pu faire une révolution, des soldats assez *mutins* pour vouloir discerner par eux-mêmes, et n'être pas tout-à-fait des machines ; de tels soldats ne conviennent pas à un peuple libre [...] : aussi, depuis son élévation au généralat, M. de la Fayette n'a-t-il cherché que les moyens de se défaire de cette troupe incommode [...] aujourd'hui que tout est réuni, il n'y a plus qu'une seule faction, les gardes françaises et autres sont sacrifiés à la haine du général, et à l'intérêt des comités ; la garde nationale soldée de Paris est supprimée⁷⁷.

La réputation de La Fayette de César au petit pied est désormais fermement établie chez les militants patriotes. Même quand, estimant avoir terminé son œuvre d'organisateur, il démissionne de son poste de commandant-général le 8 octobre 1791 pour retourner quelques mois dans son Auvergne natale, les patriotes de la gauche jacobine et cordelière continuent de penser à une ruse. Ils pensent leurs soupçons confirmés par sa nomination au poste de commandant de l'armée du Nord en décembre et son envoi à Metz avec le grade de lieutenant-général quand les rumeurs de guerre commencent à enfler. En juin 1792, dans

⁷³ AP, 20 juillet 1791, numéro 524

⁷⁴ RFB, fin juillet 1791, numéro 86, p.14-15.

⁷⁵ AP, 20 juillet 1791, numéro 524

⁷⁶ RP, 30 juillet 1791, numéro 107, p.110.

⁷⁷ RP, 6 août 1791, numéro 108, p.165.

son *Défenseur de la Constitution*, Robespierre développe un long réquisitoire contre le général, le dénonçant comme contre-révolutionnaire et aspirant dictateur depuis le commencement même de la Révolution, et reprend quasiment toutes les accusations compilées par les journalistes cordeliers de 1790 à 1791 : « La garde nationale, que la liberté a enfantée, était le peuple entier qui avait abattu le despotisme ; La Fayette met tout en œuvre pour la réduire à une corporation particulière⁷⁸ [...] » résume-t-il, partageant et prolongeant ainsi l'analyse de Marat.

⁷⁸ ROBESPIERRE Maximilien de *Le Défenseur de la Constitution par Maximilien Robespierre, député à l'assemblée constituante*, fin juin 1792, numéro 6, p.272.

Conclusion

Quelques jours après la fusillade du Champ-de-Mars, les *Révolutions de Paris* dressait un « *Tableau de Paris au mois de juillet 1791* », et entreprenait une comparaison avec la situation politique des jours de juillet 1789, comprise dans une critique de la loi contre les attroupements votée par l'Assemblée. Le rédacteur y constatait la régression des libertés publiques, l'alignement coupable des députés de la Constituante avec la cause moralement perdue du roi, la rupture de la garde nationale avec le peuple qu'elle n'a pas hésité à fusiller¹. Il y faisait aussi une autre observation :

En juillet 1789, c'était l'assemblée nationale qui fournissait les matières des journaux, et qui en dirigeait les principes. Au mois de juillet 1791, ce sont les journalistes qui font le thème à l'assemblée nationale.

Dans le contexte, il s'agit d'une pique de Prudhomme contre le député Vadier, qu'il accuse d'avoir plagié le contenu d'un numéro du journal pour un discours prononcé le 15 juillet. Elle révèle néanmoins la confiance progressive des journalistes dans leur propre pouvoir : en tant que guide et tribunal de l'opinion publique, la presse est une force que les autres pouvoirs doivent respecter. Les *Révolutions de Paris* restent jusqu'à la fin des partisans farouches de la liberté de la presse. En mai 1790, Loustalot allait jusqu'à désapprouver une razzia chez le libraire royaliste Gattey, distributeur des journaux royalistes comme la *Gazette de Paris* et les *Actes des Apôtres*, qui s'était terminée par un autodafé de sa marchandise : même dirigée contre les aristocrates, l'incident reste un attentat contre la presse². Brûler impunément des journaux contre-révolutionnaires donne aux aristocrates une raison de faire de même avec les journaux patriotes, et soutient implicitement les autorités à limiter la liberté d'expression. Les militants patriotes sont conscients en effet de la force mobilisatrice de la presse. Camille Desmoulins va même jusqu'à distribuer les rôles entre les différents journalistes patriotes : Marat, « toujours en colère et aussi échevelé que la pythonisse » est l'observateur et le dénonciateur, Carra des *Annales patriotiques* s'occupe des affaires étrangères, Gorsas des départements, Laclos fait le lien avec les Jacobins, Brissot

¹ *RP*, 23 juillet 1791, numéro 106, p.76-80.

² *RP*, 29 mai 1790, numéro 46, p. 424-426.

est l'expert de la diplomatie, Robert le théoricien démocrate, Cerutti se spécialise dans la pédagogie en direction des habitants des campagnes avec *la Feuille villageoise*, Prudhomme enfin est « l'œcuménique ou l'encyclopédique³ » - manière d'affirmer que les journalistes détiennent désormais l'autorité spirituelle autrefois apanage du clergé. Fonctions d'information, d'éducation et de diffusion se complètent donc harmonieusement pour former une force non négligeable, que les contre-révolutionnaires sont contraints de prendre en compte. La fonction de vigile de la presse est une idée universellement partagée par les journalistes démocrates. Marat et Desmoulins notamment ont eu une si grande part dans la définition de ce rôle que leurs différences dans la pratique de la dénonciation les amènent à des querelles publiques sur ce sujet, le premier accusant l'autre de légèreté et de superficialité, le deuxième raillant le manque de discernement de son aîné dans ses accusations et ses poses de prophète⁴.

Lorsque l'Assemblée débat de restreindre la liberté de la presse et que la police donne chasse aux colporteurs lors de l'année 1791, il est urgent de démontrer le pouvoir bienveillant d'une presse libre contre les forces de la tyrannie et de l'obscurantisme. *Les Révolutions de Paris*, dans leur conversation fictive entre les tantes du roi et le pape, représente Madame Adélaïde maugréant : « Cette maudite liberté de la presse... si je tenais l'inventeur de l'imprimerie, il passerait mal son temps⁵. » Sans la presse, la révolution n'aurait pu ni avoir lieu, ni prospérer. Marat plus tôt faisait parler La Fayette lui-même, dans une lettre de lecteur fabriquée par lui : le général rassurait un de ses alliés, inquiet des résultats des élections municipales, en lui assurant qu'il a tout contrôle sur les sections frivoles et l'administration corrompue. Puis, perdu dans ses pensées, La Fayette se faisait tout haut ces réflexions :

Je songe à l'instabilité des choses humaines : faut-il que les plus brillantes destinées... faut-il que le sort des ... tienne à si peu de choses ! Je frémis d'y penser ; il y a longtemps que tout serait renté dans l'ordre, sans quelques pestes d'écrivains publics...sans un forcené boutefeu, sans cesse occupé à lire dans le fond de nos âmes, et toujours le premier à sonner le tocsin. Longtemps il a désespéré Necker, Mounier, Bailly, Boucher, tous nos municipaux ; plus d'une fois il a forcé notre comité de constitution à changer de batterie, à laisser dormir ses projets...

³ *RFB*, vers le 18 janvier 1791, numéro 61, p.435-436.

⁴ *AP*, 4 et 5 mai 1791, numéros 448 et 449 ; *RFB*, 7 mai 1791, numéro 76.

⁵ *RP*, 4 juin 1791, numéro 99.

depuis quelque temps il s'acharne après moi ; il finira par me...il finira par tout perdre, si quelque démon ne nous en débarrasse, car il nous échappe toujours. [...] je n'oublierai jamais l'équipée du 22 janvier. Maudit soit l'enragé : faut-il qu'il y voie si clair ! J'avais bien réussi à persuader mes soldats qu'ils ne doivent connaître que les ordres de leurs chefs ; j'étais presque parvenu à en faire des Prussiens ; et je crois que d'un mot j'aurai fini par leur faire éventrer leurs mères... Ne voilà-t-il pas que ce démon se met à les traiter de machines [...] à leur prêcher leurs devoirs envers leurs concitoyens [...] Cette doctrine commence à prendre... Si jamais elle est généralement reçue, il nous faudra gagner le large, et à petit bruit⁶...

Il s'agit bien évidemment d'une forme d'autocongratulation décomplexée, mais dans le portrait de journaliste vaillant, désintéressé et clairvoyant, capable de voir au-delà des apparences que Marat dresse de lui-même, c'est un modèle de publiciste citoyen idéal que l'Ami du Peuple esquisse. La Fayette est dangereux car assez puissant pour avoir les moyens de mettre en œuvre ses projets contre-révolutionnaire, et assez rusé pour tâcher de les faire approuver par un peuple manipulé. Le but du journaliste est donc d'enseigner à se défier de ce genre de figure et d'apprendre à tous les citoyens à faire usage de leur raison pour voir par eux-mêmes à travers ces manœuvres. Mais en attendant que le peuple soit vraiment éduqué, cette lutte reste limitée à quelques citoyens perspicaces et éclairés, qui doivent ferrailer pour rallier l'opinion publique contre une autre minorité, celle des aristocrates et des comploteurs. Le but pour chaque camp est de se présenter comme l'essence de la nation, et de représenter l'adversaire comme celui qui va à l'encontre de la volonté générale : La Fayette est l'intrigant et le despote en puissance tandis que dans le camp constitutionnel, les militants démocrates sont des anarchistes assoiffés de massacre. Les publicistes sont informés de cette contre-attaque, et tentent de la désamorcer en critiquant la rhétorique employée par leurs adversaires, en tâchant de mettre à jour ses implications : d'où des critiques récurrentes sur la formulation des serments que les gardes nationales doivent prêter, où la fidélité à la nation devrait être placée avant l'obéissance à la loi et au roi⁷ ; ou bien la condamnation du principe de l'obéissance nécessaire des troupes face aux « mutins »⁸. Il s'agit là d'une preuve que les tenants du nouveau pouvoir cherchent à conférer au roi une autorité despotique égale à celle dont il jouissait sous l'Ancien Régime,

⁶ AP, 1^{er} novembre 1790, numéro 268.

⁷ RFB, mi-septembre 1790, numéro 42, p.97-98.

⁸ AP, 14 juillet 1791, numéro 518.

voire supérieure dans les moyens donnés pour l'exercer. Les patriotes de l'aile radicale trouvent un point de ralliement dans ce combat contre un ennemi insidieux.

L'étude menée dans ce mémoire n'embrasse qu'un aspect de la presse révolutionnaire, et n'explore qu'un reflet des expressions de l'opinion patriote. Mais observer l'évolution de La Fayette dans la presse politique, qui fait de cette personnalité politique un personnage repoussoir, nous permet d'aborder tout un ensemble de questions quant à l'avancée de la Révolution. Par exemple, elle nous permet de déconstruire les mécanismes de la popularité sous la Révolution française, à travers l'outillage médiatique déployée autour d'une figure publique, voire même la propagande que celle-ci entretient elle-même, et la dénonciation de ces manœuvres par le camp adverse. La montée des divisions au sein du camp révolutionnaire, exacerbées par les événements et les décisions politiques des nouvelles institutions est ici mise en scène. On y voit l'élaboration d'une aile avancée et radicale du mouvement patriote, qui cherche à définir ses ennemis et trouver des nouveaux moyens de les combattre. Plus encore qu'une incarnation du césarisme, La Fayette, en tant que figure du pouvoir abusif, est un personnage qui justifie la fonction dénonciatrice du journaliste : « Apprenons au peuple à douter. Le doute est le premier pas vers la sagesse », écrit Loustalot⁹.

⁹ *RP*, 23 janvier 1790, numéro 29, p.20.

Annexes

Corpus de sources

Journaux

BRISSOT, Jacques-Pierre, *Le Patriote français, journal libre, impartial et national*, quotidien de 6 à 12 pages, numéros 622 et 659 (22 avril et 30 mai 1791.)

DESMOULINS Camille, *Révolutions de France et de Brabant*, hebdomadaire de 40 à 50 pages, 86 numéros du 28 novembre 1789 à la fin juillet 1791.

MARAT, Jean-Paul, *L'Ami du peuple, ou le Publiciste parisien, journal politique libre et impartial*, quotidien de huit à seize pages, 511 numéros du 12 septembre 1789 au 20 juillet 1791.

MARAT, Jean-Paul, *Œuvres politiques : 1789-1793*. Tome I à V, Janvier 1789-Août 1791, commenté par DE COCK Jacques et GOËTZ Charlotte, Bruxelles, Belgique, Pôle nord, 1993.

MARCHANT François, *Les sabbats jacobites*, J. Blanchon, 1791.

PRUDHOMME, Louis-Marie, *Révolutions de Paris, dédiées à la Nation*, hebdomadaire de 54 à 58 pages, 108 numéros du 12 juillet 1789 au 6 août 1791.

REVOL ET LEROUX, *Journal des clubs ou sociétés patriotiques: dédié aux amis de la constitution, membres des différents clubs français*, 1790.

ROBESPIERRE Maximilien de *Le Défenseur de la Constitution / par Maximilien Robespierre, député à l'assemblée constituante*, numéros 6 à 8, juin 1792.

Ouvrages politiques

MABLY Gabriel de, *Des droits et des devoirs du citoyen par Mably, édition augmentée d'un Discours préliminaire par l'auteur de la Philosophie de la nature, et ornée du portrait de Mably*, Paris, Louis, 1793, tomes 1 et 2.

MARAT Jean-Paul, préface de CHAPPEY JEAN-LUC, *Les Chaînes de l'esclavage*, Lille, Laborintus, 2016.

MARAT Jean-Paul, introduction de HAMICHE DANIEL, *Plan de législation criminelle*, Paris, Aubier Montaigne, 1974.

Pamphlets et journaux fayettistes

CHARTON, *Récit exact de ce qui s'est passé le 18 avril, à Paris, de ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi*, mai 1791.

DUSAULCHOY, *Le Contre-poison: ou, Préservatif contre les motions insidieuses, cabales, erreurs, mensonges, calomnies, & faux principes répandus dans les feuilles de la semaine*, Imprimerie du Contre-Poison, 1791.

ESTIENNE Antoine, *Harangue d'un ouvrier du faubourg Saint-Antoine à ses camarades*, fin mai 1790.

ESTIENNE Antoine, *Réflexions d'un habitant du faubourg Saint-Marceau pour servir de suite à la dénonciation du même faubourg, à celui de Saint-Antoine*, début juin 1790.

ESTIENNE Antoine, *Réponse du faubourg Saint-Antoine à la dénonciation qui lui a été faite le 29 juin 1790, par le faubourg Saint-Marceau*, 30 juin 1790.

ESTIENNE Antoine, *Arrêté des députés réunis des faubourgs Saint-Marceau, Saint-Antoine, du 5 juillet 1790, à l'occasion du retour de M. le duc d'Orléans*, 5 juillet 1790.

ESTIENNE Antoine, *La Fayette traité véritablement comme il le mérite, et le tout avec preuve*, Caillot, septembre 1790.

ESTIENNE Antoine, *Nouvelle conspiration, découverte par M. de La Fayette. Du mardi premier mars 1791*, 1791.

Autres

Vie publique et privée de M. le marquis de la Fayette, avec des détails sur l'affaire du 6 octobre, etc. anonyme, début 1791.

CONDORCET Jean Antoine Nicolas de Caritat de, *Mémoires de Condorcet sur la Révolution Française: extraits de sa correspondance et celles de ses amis*, Ponthieu, 1824, tome 2.

GARAC, Jean Louis Vincent, correspondance avec son père, 31 lettres de mars 1788 à avril 1790, archives municipales de Fleurance.

LA FAYETTE Gilbert Du Motier, WASHINGTON George (1732-1799), *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette. publiés par sa famille*, tome 2 et 3, Paris, H. Fournier aîné, 1837.

MARAT Jean-Paul, *L'Appel à la Nation*, 15 février 1790

ROBESPIERRE Maximilien de, présenté par BOULOISEAU Marc, LEFEBVRE Georges et SOBOUL Albert, *Oeuvres de Maximilien Robespierre*, tome VII, discours (2^{ème} partie), janvier-septembre 1791, Paris, Presses Universitaires de France, 1952.

ROBESPIERRE Maximilien de, *Discours sur l'organisation des gardes nationales* (publié mi-décembre 1790, prononcé devant l'Assemblée le 27 et 28 avril 1791.)

Bibliographie

Etudes sur La Fayette

BOIS Jean-Pierre, *La Fayette : la liberté entre révolutions et modération*, Paris, Perrin, 2015.

BOURDIN Philippe, « L'image politique de La Fayette en Révolution de Paris à la Basse-Auvergne », in *La Fayette entre deux mondes*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2009, pp. 73-109.

CHARAVAY Étienne, *Le général La Fayette : 1757-1834*, Paris, Société de l'histoire de la Révolution française, 1898.

GOTTSCHALK Louis Reichenthal et MADDOX Margaret, *Lafayette in the French Revolution*, Chicago London, University of Chicago press, 1969.

TAILLEMITE Étienne, *La Fayette*, Paris, Fayard, 1989.

VALLAURI Antoine, mémoire d'Histoire politique des XIX et XXe à l'Institut d'Etudes politiques de Lyon sous la direction de BENOIT BRUNO, *La Fayette dans la mémoire collective nationale*, 2011.

La presse révolutionnaire

ANGENOT Marc, *La parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Payot, Paris, 1982.

BARNY Roger, « L'image de Cromwell dans la Révolution française », *Dix-huitième Siècle*, vol. 25, n° 1, 1993, p. 387-397.

BELLANGER Claude, RENOUVIN Pierre et GODECHOT Jacques, *Histoire générale de la presse française*, Paris, Presses universitaires de France, 1969.

CENSER Jack Richard, *Prelude to power : the Parisian radical press (1789-1791)*, Baltimore-Londres, Johns Hopkins University press, 1976.

DARNTON Robert, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, coll. « NRF essais », 2010.

DUPRAT Annie, « Ah le maudit animal ! », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 3, n° 377, Septembre 2014, pp. 37-57.

ELYADA Ouzi, « L'appel aux faubourgs : Pamphlets populaires et propagande à Paris 1789-1791 », in *Paris et la Révolution : actes du colloque de Paris I*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1989, p.183-200.

ELYADA Ouzi, *Presse populaire & feuilles volantes de la Révolution à Paris : 1789-1792 : inventaire méthodique et critique*, Paris, Société des études robespierristes, 1991.

ELYADA Ouzi, « La mise au pilori de l'abbé Maury : imaginaire comique et mythe de l'antihéros pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, volume 341, Septembre 2005, pp. 1-24.

FEYEL Gilles, *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, coll. « Publications du centre international d'étude du XVIIIe siècle », n° 27, 2013.

FEYEL Gilles *et alii*, *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, coll. « Publications du centre international d'étude du XVIIIe siècle », n° 26, 2012.

FEYEL Gilles *et alii*, *Dictionnaire de la presse française pendant la Révolution, 1789-1799*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIIIe siècle, coll. « Publications du centre international d'étude du XVIIIe siècle », n° 15, 2005.

FEYEL Gilles *et alii*, « Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 333, n° 1, 2003, pp. 21-44.

GALLOIS Léonard, *Histoire des journaux et des journalistes de la révolution française (1789-1796): Introduction. Coup d'œil préliminaire sur les journaux publiés de 1789 à 1796*, tome 1 et 2, Bureau de la Société de l'industrie fraternelle, 1845.

GOUGH Hugh, *The newspaper press in the French Revolution*, London, Rutledge, 1988.

HATIN Eugène, *Histoire du journal en France, 1631-1853*, Paris, P. Jannet, 1853.

JAIME Ernest, *Musée de la caricature: recueil des caricatures les plus remarquables publiées en France depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours... calquées et gravées à l'eau-forte sur les épreuves originales du temps*, Paris, Delloye, 1838.

LABROSSE Claude et RETAT Pierre, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1989.

LÜSEBRINK Hans-Jürgen et POPKIN Jeremy D., *Enlightenment, Revolution, and the periodical press*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Studies on Voltaire and the eighteenth century », 2004.

NEUSY Aurélie, « Opinions et réflexions sur la loi martiale dans la presse et les pamphlets (1789-1792) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 360, Avril-juin 2010, pp. 27-48.

POPKIN Jeremy D., *Enlightened reaction : the French rightwing press under the First Republic, 1792 to 1800*, University microfilms international, Ann Arbor, Michigan London, 1978.

POPKIN Jeremy D., *La presse de la Révolution : journaux et journalistes, 1789-1799*, Paris, O. Jacob, 2011.

RETAT Pierre, LABROSSE Claude et DURANTON Henri, *L'instrument périodique : la fonction de la presse au XVIIIe siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985.

RETAT Pierre, *La révolution du journal, 1788-1794*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1989.

RETAT Pierre, *Les Journaux de 1789 : bibliographie critique*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1988.

Figures de journalistes

AGOSTINI Antoine, *La pensée politique de Jacques-René Hébert (1790-1794)*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1999.

BERTAUD Jean-Paul, *Les Amis du Roi : Journaux et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792*, Paris, Perrin, 1984.

BERTAUD Jean-Paul, *Camille et Lucile Desmoulins : un couple dans la tourmente*, Paris, France, Presses de la Renaissance, 1985.

BIANCHI Serge, *Marat « L'Ami du Peuple »*, Paris, Editions Belin, 2017.

COQUARD Olivier, *Jean-Paul Marat*, Fayard, Paris, 1993.

COQUARD Olivier, « La politique de Marat », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 285, n° 1, 1991, p. 325-351.

GOTTSCHALK Louis Reichenthal, *Jean Paul Marat : a study in radicalism*, Chicago London, University of Chicago Press, 1967.

GUIGNET Philippe, « Le cheminement incertain d'une incompréhension : Camille Desmoulins et le peuple belge en révolution (1789-1790) », *Revue du Nord*, vol. 66, n° 261, 1984, pp. 543-556.

JANSSENS Jacques, *Camille Desmoulins : le premier républicain de France*, Paris, France, Perrin, 1973.

LEVIN Suzanne, « La magistrature de la presse au miroir de l'Antiquité selon Camille Desmoulins », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 2, n° 384, 2016, pp. 55-82.

LEVIN Suzanne, *L'Antiquité, modèle dans le « moment républicain » de 1791 ?*, <https://revolution-francaise.net/2014/10/06/585-l-antiquite-modele-dans-le-moment-republicain-de-1791>, 6 octobre 2014.

MASSIN Jean, *Marat*, Paris, Club français du livre, coll. « Portraits de l'histoire », 1960.

PELLET Marcellin, *Élysée Loustallot et les « Révolutions de Paris » (juillet 1789-septembre 1790)*, Paris, France, A. Le Chevalier, 1872.

STEUCKARDT Agnès, *L'eau-forte des mots: analyse lexicale de la violence dans « L'ami du peuple »*, Thèse de doctorat, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris, 2000.

VILLACEQUE Georges, sous la direction de GODECHOT Jacques, *Les révolutions de Paris : journal patriote 1789-1790*, Université de Toulouse-Le Mirail, UFR Histoire, histoire de l'art et arts plastiques, Toulouse, 1961.

VOVELLE Michel et MARAT JEAN-PAUL, *Ecrits*, Paris, Messidor, 1988.

WALTER Gérard, *Marat*, Nouvelle éd. augmentée, Paris, A. Michel, 1960.

L'opinion publique et les représentations culturelles sous la Révolution

ANDRESS David, *Massacre at the Champ de Mars : popular dissent and political culture in the French Revolution*, London, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Royal Historical Society, 2013.

BAECQUE Antoine de, *La Caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, coll. « Librairie du bicentenaire de la Révolution française », 1988.

BAKER Keith Michael, *Au tribunal de l'opinion : essais sur l'imaginaire politique au XVIIIe siècle*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique Payot », 1993.

BIANCHI Serge, (dir.) GAINOT BERNARD et SERNA Pierre, *Héros et héroïnes de la Révolution française*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012.

BINOCHÉ Bertrand et LEMAITRE Alain J. (dir.), *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières : stratégies et concepts*, Armand Colin, Paris, 2013.

BOUINEAU Jacques, *Les toges du pouvoir, 1789-1799 ou La Révolution de droit antique*, Toulouse, Association des publications de l'Université de Toulouse-le-Mirail, 1986.

BRECY Robert, *La Révolution en chantant*, Paris, Francis Van de Velde, Christian Pirot, 1988.

CHARTIER Roger, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 2000.

COCK Jacques de, *Les Cordeliers dans la Révolution française. Volume 1, Linéaments : le lieu, le district, le club*, Lyon, Fantasques éditions, 2001.

DARNTON Robert, *Le diable dans un bénitier : l'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, coll. NRF essais, 2010.

FARGE Arlette, *Dire et mal dire : l'opinion publique au XVIIIe siècle*, Paris, Éd. du Seuil, coll. La librairie du XXe siècle, 1992.

HABERMAS Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, Paris, 1993.

LAUCCOIN Pascal, *Le culte de Mirabeau sous la Révolution*, thèse sous la direction de DOUSSET Christine, Université Toulouse Jean Jaurès, 2004.

LILTI Antoine, *Figures publiques: l'invention de la célébrité*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2014.

MAZEAU Guillaume, « Emotions politiques : la Révolution française », in *Histoire des émotions*, (dir. CORBIN Alain), Paris, Seuil, 2016, p.98-142.

MONNIER Raymonde, *L'espace public démocratique : essai sur l'opinion à Paris, de la Révolution au Directoire*, Paris, Kimé, 1994.

NICOLET Claude, *La fabrique d'une nation : la France entre Rome et les Germains*, Paris, Perrin, 2006.

SOTTOCASA Valérie, *Les brigands et la Révolution : violences politiques et criminalité dans le midi (1789-1802)*, Ceyzérieu (Ain), Champ Vallon, 2016.

VOVELLE Michel *La mentalité révolutionnaire : société et mentalités sous la révolution française*, Paris, Editions sociales, 1985.

La Garde nationale

BIANCHI SERGE et DUPUY ROGER, *La Garde nationale entre nation et peuple en armes : mythes et réalités, 1789-1871 actes du colloque de l'Université Rennes 2, 24-25 mars 2005*, Presses universitaires de Rennes, 2006.

DUPUY Roger, *La Garde nationale, 1789-1872*, Paris, Gallimard, Folio 181, 2010.

DEVENNE Florence, « La garde Nationale ; création et évolution (1789-août 1792) », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 283, n° 1, 1990, pp. 49-66.

GENTY Maurice, « Controverses autour de la Garde Nationale parisienne », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 291, n° 1, 1993, pp. 61-88.

MARKOVIC Momcilo, « La fusillade au village de La Chapelle en janvier 1791 : un drame aux conséquences politiques. », *Annales historiques de la Révolution française*, vol. 2, n° 386, Octobre 2016, pp. 53-75.

SOBOUL ALBERT, *Les Soldats de l'an II*, Paris, Précurseurs, 1975.

Paris sous la Révolution française

BIARD Michel et DUPUY Pascal, *La Révolution française : dynamique et ruptures, 1787-1804*, 2e édition, Paris, A. Colin, coll. « Collection U », 2008.

DUCOUDRAY Emile, MONNIER Raymonde, ROCHE Daniel LACLAU Alexandra *et alii*, *Atlas de la Révolution française : Paris*, Paris, Editions de l'EHESS, 1989.

DUPUY PASCAL, (dir) *La Fête de la Fédération*, Rouen, Publications des universités de Rouen et du Havre, coll. « Changer d'époque », n°25, 2012.

GENTY Maurice, *Paris 1789-1795 L'apprentissage de la citoyenneté*, Paris, Messidor/Editions sociales, 1986.

MARTIN Jean-Clément, *Contre-révolution, Révolution et Nation en France, 1789-1799*, Paris, Editions sociales, 1998.

MARTIN Jean-Clément, *Nouvelle histoire de la Révolution française*, Paris, Perrin, coll. « Pour l'histoire », 2012.

OZOUF Mona, *Varennnes: la mort de la royauté, 21 juin 1791*, Paris, Gallimard, 2011.

REINHARD Marcel, *Nouvelle histoire de Paris, tome 9 : La Révolution, 1789-1799*, Paris, Association pour la publication d'une histoire de Paris, 1971.

TACKETT Timothy, *Le roi s'enfuit : Varennes et l'origine de la Terreur*, Paris, La Découverte, 2004.

TACKETT Timothy, *The coming of the terror in the French Revolution*, Cambridge, Mass. etc., Etats-Unis d'Amérique, The Belknap Press of Harvard University Press, 2015.

VOVELLE Michel, *La Révolution française : 1789-1799*, 3e édition, Paris, A. Colin, coll. « Coursus », 2015.

VOVELLE Michel, *Nouvelle histoire de la France contemporaine : 1787-1792*, Édition revue et mise à jour, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Points », 1999.

WAHNICH Sophie, *La Révolution française : un événement de la raison sensible, 1787-1799*, Paris, Hachette supérieur, 2012.

Chronologie

1789

25 mars : La Fayette élu député de la noblesse de la sénéchaussée d'Auvergne.

5 mai : Ouverture des Etats-Généraux

11 juillet : La Fayette fait publier et répandre dans Paris une *Motion sur les droits de l'homme et de l'homme vivant en société*.

12 juillet : Etat d'insurrection à Paris. Incendie des barrières d'octroi. Charge de Lambesc. Prise de l'Hôtel de Ville. Dans la nuit, formation d'une milice bourgeoise. **Prudhomme lance *Les Révolutions de Paris***.

14-15 juillet : Prise de la Bastille. La Fayette nommé vice-président de l'Assemblée nationale, et conduit une députation à Paris. Les électeurs le proclament commandant-général de la milice parisienne.

22 juillet : Massacre de Foulon et de Berthier.

31 juillet : La Fayette travaille à organiser la Garde nationale.

Fin août : Marat s'adresse à l'Assemblée nationale avec *Tableau des vices de la Constitution Anglaise*, présenté en août 1789 aux États-Généraux comme une série d'écueils à éviter dans le Gouvernement qu'ils voulaient donner à la France.

30 août : La Fayette empêche 1500 hommes menés par Saint-Huruge de se rendre à Versailles.

10 septembre : La Fayette se prononce pour une chambre unique.

12 septembre : **Marat lance le *Publiciste parisien*, plus tard *L'Ami du Peuple***.

15 septembre : Camille Desmoulins publie le *Discours de la Lanterne aux Parisiens*.

5-6 octobre : La Fayette, ne pouvant empêcher le départ du cortège, se rend à Versailles à la tête de troupes de la garde nationale. La foule envahit le château pendant son sommeil la nuit du 6. Il organise le départ de la famille royale pour Paris.

10 octobre : Il obtient le commandement des troupes dans un rayon de 15 lieues autour de Paris.

20 octobre : Vote de la loi martiale.

28 novembre : **Camille Desmoulins lance *Les Révolutions de France et de Brabant*.**

24 décembre : Arrestation de Favras. La Fayette fait libérer Marat.

1790

12 janvier : La Fayette désarme des gardes nationaux soldés rebelles rassemblés sur les Champs-Élysées. Décret de prise de corps contre Marat, que La Fayette refuse d'aider cette fois. Le 18, Marat publie la *Dénonciation de Necker*. Le 22, La Fayette, requis par la municipalité, envoie des troupes pour le mettre en état d'arrestation, mais résistance de l'assemblée du district des Cordeliers qui lui fait obstacle. Marat s'échappe.

15 février : **L'Appel à la Nation publié dans la clandestinité par Marat, première dénonciation contre La Fayette.**

30 avril : Prise du fort Saint-Jean par les révolutionnaires marseillais. L'Assemblée, dont La Fayette, réprimande les assaillants.

12 mai : Avec La Chapelier, Mirabeau, Condorcet et Bailly, La Fayette fonde le club de 1789.

15-22 mai : Débat sur le droit de déclarer et de mener la guerre. La Fayette veut le confier à l'exécutif, soutenant Mirabeau.

21 mai : L'Assemblée abolit le découpage de la ville de Paris en 60 districts et le remplace par une division en 48 sections.

26 mai : Première attaque de Marat dans son journal demandant que tout titulaire d'un emploi civil ou militaire soit exclu de l'Assemblée.

30 mai : Adresse de la Garde nationale renouvelant son serment de fidélité.

19 juin : La Fayette soutient la proposition d'abolir les titres de noblesse. Le comité de constitution prépare la fête de la Fédération.

28 juin : **« Dénonciation de M. de la Fayette » dans le numéro 147 de *l'Ami du Peuple*.**

3-14 juillet : La Fayette organise la nomination des députés désignés par les électeurs des 60 bataillons de la Garde nationale ; le 10, il est proclamé président de l'assemblée des fédérés, et mène

une députation de la garde nationale devant le roi et l'Assemblée. *14 juillet* : Fête de la Fédération.
Les Révolutions de Paris et Les Révolutions de France et de Brabant rompent peu à peu avec lui.

26 juillet : « *C'en est fait de nous* » de Marat.

31 juillet : décret Malouet restreignant la liberté de la presse.

16-18 août : Révolte des soldats de Nancy contre leurs officiers : l'Assemblée rend un décret contre les rebelles. La Fayette écrit à Bouillé pour lui réclamer plus de fermeté. Mais les gardes nationaux locaux ont pris le parti des insurgés.

31 août : Répression menée par Bouillé avec les régiments et gardes nationaux de Metz, avec le soutien de La Fayette, qui, avec Beauharnais, La Rochefoucauld-Liancourt, Mirabeau et Alexandre Lameth, lui fait voter des remerciements.

Septembre : Marat attaque violemment le 13, le 15 et le 23.

4 septembre : Démission de Necker.

19 septembre : Impression des audiences du Châtelet sur les journées d'Octobre mettant en accusation le duc d'Orléans. La Fayette essaye d'empêcher le retour de celui-ci en France. **Mort de Loustalot.**

20 septembre : Cérémonie funèbre au Champ-de-Mars pour les gardes-nationaux messins morts à Nancy.

14 octobre : « Anecdotes du Dictateur Motier » dans le numéro 250 de *l'Ami du Peuple*.

8-10 novembre : La Fayette demande à l'Assemblée l'élaboration d'un texte de lois encadrant la garde nationale.

12 novembre : Rotondo raille La Fayette lors du sac de l'hôtel de Castries, ce qui lui vaut d'être agressé par des agents fayettistes et d'être inquiété par les autorités. Rotondo attaque Estienne en justice.

Novembre : début de la campagne de Marat contre les mouchards. Le 13, le numéro 70 des *Révolutions de Paris* dénonce manœuvres de La Fayette pour constituer une maison militaire au roi à partir des anciens gardes-français. Numéro 51 des *Révolutions de France et de Brabant*.

25 décembre : « Le général Motier vendu par ses Mouchards ou la glorieuse expédition des vainqueurs de la Bastille », dans numéro spécial de *l'Ami du Peuple*.

1791

24 janvier : Fusillade à La Chapelle.

Fin janvier-début février : Numéros 62 et 63 des *Révolutions de France et de Brabant*.

19 février : les tantes du roi prennent la fuite pour l'Italie avec la protection de la municipalité et de La Fayette.

28 février : Démolition du château de Vincennes et affaire des « chevaliers du poignard ».

Fin mars-avril : Desmottes, aide-de-camp de La Fayette, porte plainte contre Santerre, commandant de la garde nationale du faubourg Saint-Antoine.

2 avril : Mort de Mirabeau. La Fayette conduit le cortège des funérailles.

18 avril : La garde nationale s'oppose au départ de la famille royale pour Saint-Cloud pour les Pâques, malgré le soutien de la Fayette au roi. Le 21, il donne sa démission à la municipalité, pour la reprendre le 25. **Du 25 au 28, Marat fait le réquisitoire du général dans les numéros 439 à 442 de *L'Ami du Peuple*. 30 avril : Camille Desmoulins fait de même dans le numéro 75 des *Révolutions de France et de Brabant*.**

20 avril : Plan d'organisation de la Garde nationale présenté par Rabaut Saint-Etienne.

7-15 mai : Débat houleux sur les colonies. Le 9 et le 10, décret réglementant et restreignant le droit à la pétition.

14 mai : **Parution dans le numéro 96 des *Révolutions de Paris* de la fable de « l'éléphant blanc », satire contre La Fayette.**

21 juin : Fuite de la famille royale. La Fayette, qui était chargé de leur garde, soutient la thèse de l'enlèvement par envoi des courriers, et avec l'aide de Bailly, fait adopter cette version des faits à l'Assemblée. Il se fait conspuer par la foule, et peine à se justifier aux Jacobins. Le 22, il prête le serment avec d'autres généraux de ramener le roi à Paris. Le 25, il reçoit celui-ci aux Tuileries.

15 juillet : l'Assemblée nationale, ignorant les pétitions des sections et des départements, vote le maintien de la royauté.

17 juillet : Fusillade du Champ-de-Mars. Le 20, l'Assemblée organise la répression : Fréron, Brune et Momoro sont arrêtés, Camille Desmoulins, Danton et Marat se cachent.

3-5 août : décrets supprimant les compagnies du centre.

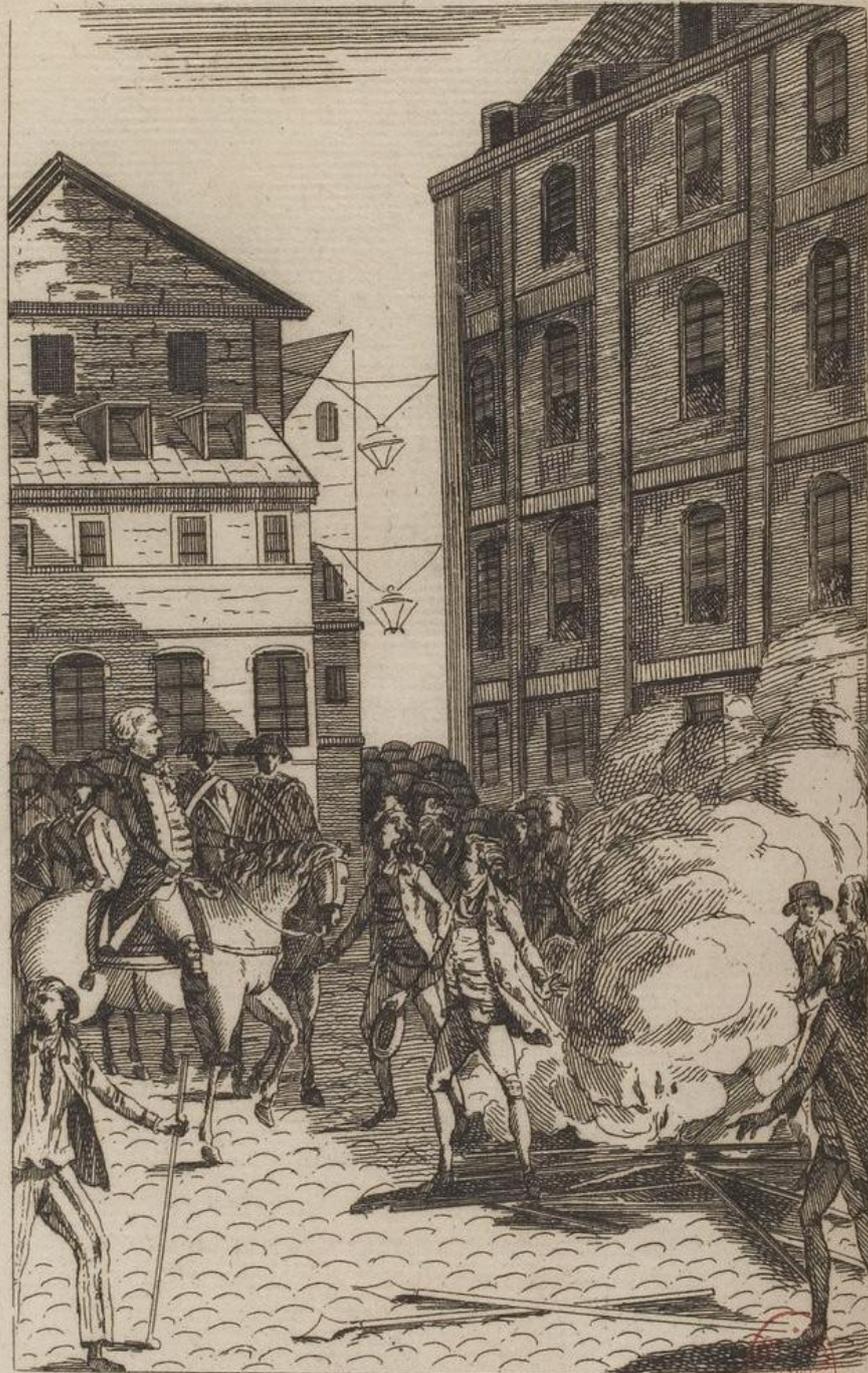
29 septembre : loi finale sur l'organisation de la garde nationale.



M. De La Fayette instruit d'un complot et de l'atroupement que devoit former des recrues de la Garde nationale soldée, aux Champs Elisées, saisit l'instant où ils étoient rassemblés au nombre de 200, les y investit à la tête d'une nombreuse Cavalerie et Infanterie. leur fait mettre armes et habits bas et les fait conduire aux Casernes de St Denis.

Bureau des Révolutions de Paris, rue Jacob, faub. St G. N° 28.

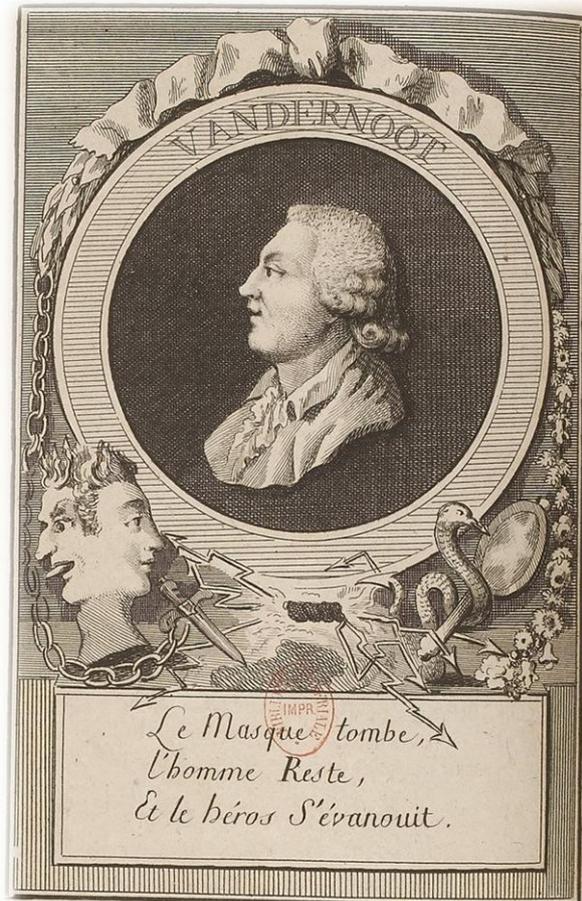
Au commencement de l'année 1790, l'action de La Fayette à la tête de la Garde nationale est encore saluée par la grande partie de la presse patriote : il incarne l'ordre et la compétence militaire au service de la Révolution. Légende : « M. de La Fayette instruit d'un complot et de l'atroupement que devoit former des recrues de la Garde nationale soldée, aux Champs Elisées, saisit l'instant où ils étoient rassemblés au nombre de 200, les y investit à la tête d'une nombreuse Cavalerie et Infanterie, leur fait mettre armes et habits bas et les fait conduire aux Casernes de Saint-Denis. » On peut voir La Fayette sur son cheval blanc à la droite (*Révolutions de Paris*, 16 janvier 1790, numéro 27.) En février, dans son *Appel à la Nation*, Marat dénoncera l'affaire comme une manœuvre pour se débarrasser de soldats indociles. Mais la popularité du général est encore au beau fixe et Prudhomme publie une autre gravure célébrant ses actions de pacificateur dans le numéro 32 de son journal (20 février 1790, voir page suivante.)

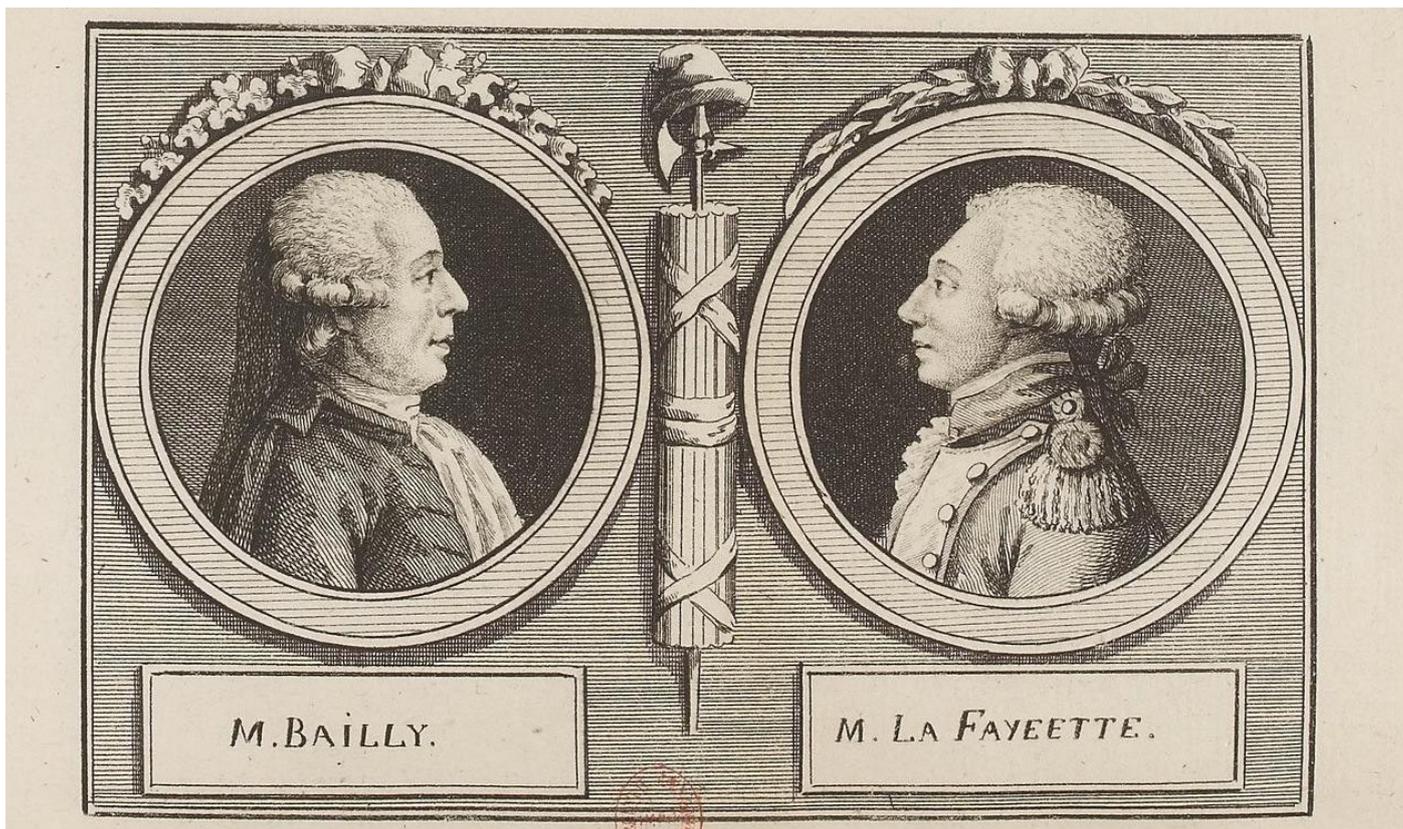


*Le Vendredi 19 Fevrier quelques citoyens du Faub. S^t Antoine s'apperçurent qu'on faisoit sortir de la Ville des Charrettes chargées de Piques et de Barils; les ayant arrêtés les emmenerent jusqu'à la Porte S^t Antoine ou ils les brûlerent. M. de la Fayette arriva fut écouté, et tout rentra dans l'ordre.
Au Bureau des Révolutions de Paris, rue des Marais. F.B.S.G. N° 20.*

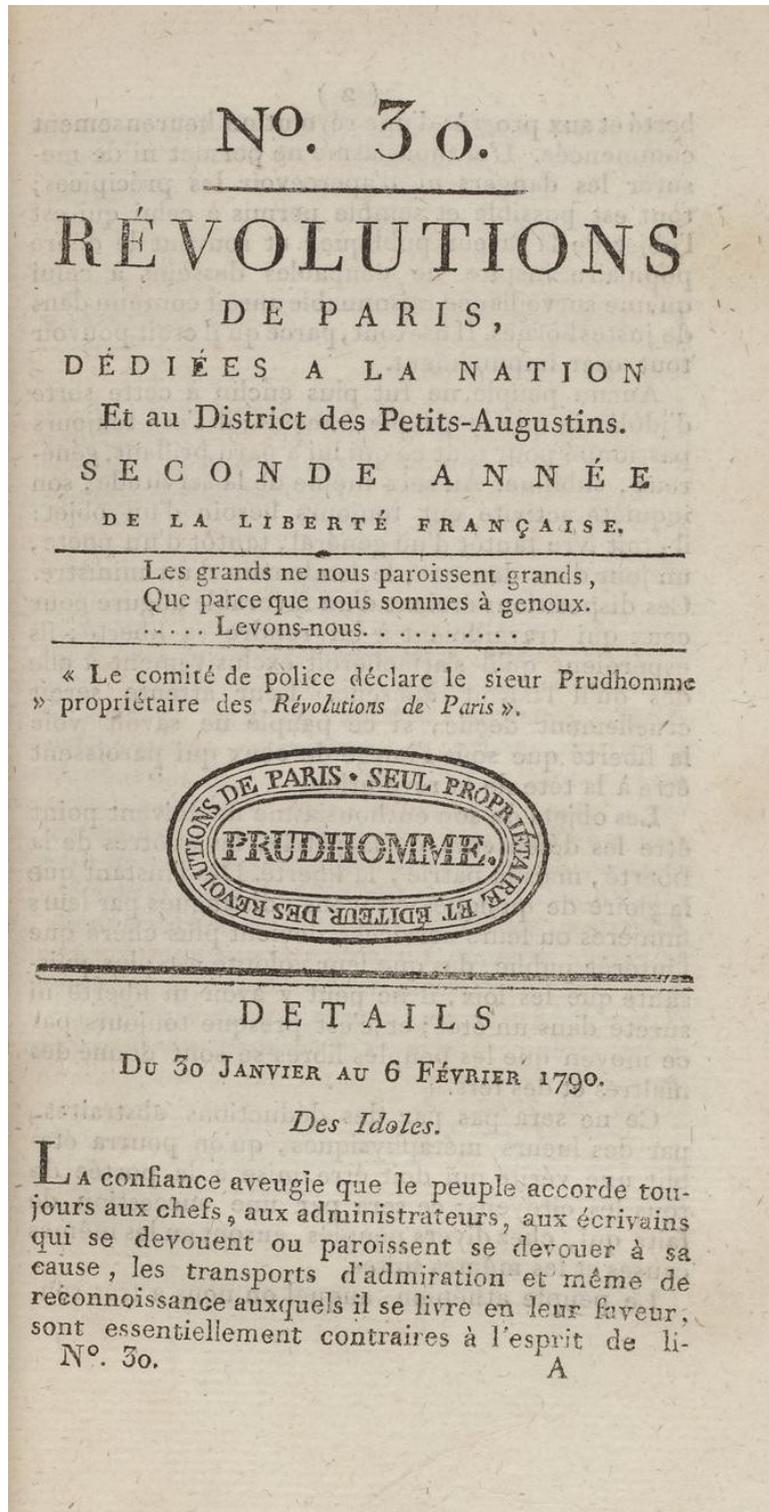


Bien que concernant le groupe des monarchiens pour la première (*Révolutions de France et de Brabant*, mi-décembre 1789, numéro 2), et l'homme politique brabançon Henri Van der Noot pour la seconde (*RFB*, mi-avril 1790, numéro 20), ces gravures reprennent toutes deux l'image du Janus qui sera appliquée bientôt à La Fayette à partir de septembre 1790.





L'Hôtel de Ville, incarné par le maire Bailly, et la milice parisienne commandée par La Fayette œuvrent collaborent étroitement pour maintenir l'ordre dans Paris, contre l'agitation contre-révolutionnaire ou venant de la gauche radicale. Les militants des deux partis le savent au point de représenter les deux personnages presque toujours ensemble (*Révolutions de France et de Brabant*, début novembre 1790, numéro 50) voire même fusionnés en un seul corps tel un « homme à deux faces » (gravure anonyme entre 1789 et 1790, Bibliothèque nationale de France.)



La Fayette était-il déjà visé par cet avertissement où Loustalot développait ses inquiétudes au sujet des renommées susceptibles d'éclipser les principes de la Révolution ?

berté et aux progrès d'une révolution heureusement commencée. L'enthousiasme ne permet ni de mesurer les dangers ni d'apercevoir les précipices; tout est possible et semble permis à celui qui est l'objet de la faveur publique; et souvent le délire populaire inspire de coupables desseins à celui qu'une surveillance raisonnable auroit contenu dans de justes bornes. Il ose tout, parce qu'il croit pouvoir tout oser impunément.

Aucun peuple ne fut plus enclin à cette sorte d'idolâtrie que le peuple français; il s'est toujours passionné pour tout ce qui lui a paru brillant, généreux, sublime. Au sein même de la servitude, son inquiète activité eut toujours besoin d'un objet: il étoit ivre tantôt d'un général, tantôt d'un poète, un jour d'un danseur, le lendemain d'un ministre. Ces dispositions étoient d'un favorable augure pour ceux qui travailloient à lui rendre sa liberté; ils espéroient qu'il s'attacheroit exclusivement à elle dès qu'il l'auroit aperçue. Leur attente seroit cruellement déçue, si ce peuple ne savoit voir la liberté que sous l'image de ceux qui paroissent être à la tête de la révolution.

Les objets de son enthousiasme ne doivent point être les défenseurs de la patrie, les apôtres de la liberté, mais la patrie, la liberté. Dès l'instant que la gloire de quelques citoyens, distingués par leurs lumières ou leurs services, devient plus chère que l'intérêt public, dès que leur volonté est plus puissante que les loix, il ne peut y avoir ni liberté ni sûreté dans un état; et c'est presque toujours par ce moyen que les peuples libres se sont donné des maîtres et des fers.

Ce ne sera pas par des déductions abstraites, par des lieux métaphysiques, qu'on pourra établir une vérité qui doit être mise à la portée de tous les citoyens; ce sera par une succession de faits qui, chez divers peuples, auront eu les mêmes causes et les mêmes suites.

Le peuple athénien, auquel on nous a très-sou-

vent comparés , ne fut jamais vraiment libre , parce qu'il s'engouoit avec une facilité inconcevable de ses généraux ou de ses magistrats. Il violoit les loix pour leur plaire , et la justice pour les venger. Il alloit jusqu'à les délivrer , par l'exil ou par le dernier supplice , des rivaux dont le mérite et la présence auroient pu leur servir de frein. Toutes les volontés étoient tellement asservies aux volontés des chefs idolâtrés , que les actes publics n'étoient que l'expression de leur opinion particulière.

Périclès disoit bien , toutes les fois qu'il acceptoit un emploi public , *qu'il alloit commander à des hommes libres , qui étoient de plus Grecs et Athéniens*. Mais , en professant un grand respect pour la liberté publique , il ne cherchoit qu'à aveugler le peuple sur le despotisme qu'il exerçoit , et dont il se rendoit l'instrument. Il fit exiler Cimon , citoyen vertueux , dont les vertus lui faisoient ombrage ; il l'eût fait périr tout aussi facilement s'il Teût voulu. Il disoit encore qu'il *falloit qu'un magistrat n'eût pas seulement les mains pures , mais les yeux et la langue* ; cependant il n'en dissipapas moins les revenus publics , sous prétexte de faire des offrandes aux dieux , pour enrichir une courtisane qui étoit son idole , comme il étoit celle de la multitude.

Ces divinités n'étant pas immortelles , les Athéniens changèrent d'idées , de principes et de mœurs , toutes les fois qu'ils changèrent d'idoles ; ce qui fut cause qu'ils n'eurent jamais d'esprit public ; aussice peuple si brave , si éclairé , fut-il constamment le jouet des ambitieux qui se disputèrent le gouvernement , et parcourut-il en peu de temps tous les périodes de la vie politique , la liberté , le despotisme et l'anarchie.

Tant que les Romains furent passionnés pour la liberté , ils pensèrent que ceux qui avoient rendu de grands services à la république , étoient assez payés par la gloire qu'ils avoient acquise , et par le plaisir qu'ils avoient eu d'être utiles.

Ils se gardèrent bien de leur accorder assez de prépondérance dans les affaires publiques, pour leur faire oublier qu'ils n'étoient que de simples citoyens. Les Romains poussèrent quelquefois l'amour de l'égalité jusques à l'injustice. Ils laissèrent Cincinnatus dans la misère et dans l'abandon, quoiqu'ils l'eussent enlevé à son champ pour le mettre à la tête des affaires publiques, et qu'il eût rendu des services signalés. Lorsqu'étant dictateur, il eut sauvé l'armée et peut-être la république, ils lui accordèrent bien des terres et des bestiaux ; mais ils ne rappelèrent pas son fils Césion qu'ils avoient envoyé en exil. Camille, qui avoit remporté vingt victoires, fut condamné, pour une faute très-légère, à une amende si forte, qu'il fut forcé de sortir de Rome.

Mais, lorsque dans un autre temps ils s'attachèrent à Scipion l'Africain plus qu'à la patrie, et qu'ils l'applaudirent lorsqu'accusé de péculat et d'intelligences secrètes avec un roi ennemi, il répondit pour toute défense *Aujourd'hui j'ai vaincu Annibal et dompté Carthage ; allons rendre grâces aux dieux*, ils ruinèrent la liberté publique, et ils ne furent plus dans le reste de leur existence politique que les soldats des généraux qui surent leur plaire, ou les satellites des tribuns qui flattèrent leurs passions et leurs vices.

Je trouve chez une nation voisine un exemple non moins frappant des dangers de l'idolâtrie du peuple pour ses chefs. Nous sommes pour ainsi dire spectateurs de la destruction de la liberté des Hollandois. C'est l'attachement prodigieux de ces braves républicains à quelques princes de la maison d'Orange, qui est l'unique source des malheurs qui affligent aujourd'hui leur patrie.

Maurice de Nassau rendit de grands services aux Hollandois. Ils lui laissèrent prendre un ascendant sans bornes dans toutes les affaires. Ils ne virent en lui qu'un citoyen zélé, quand il n'étoit qu'un tyran. Le vertueux Barneveld essaya de mettre quelques digues à son ambition. Le prince eut le crédit

de le faire condamner au dernier supplice, à l'âge de 72 ans, sous le faux prétexte d'une intelligence avec les Espagnols; et Grotius, citoyen aussi courageux qu'écrivain profond, fut renfermé à perpétuité.

Eclairés par ces exemples et par ceux que donna Frédéric-Henri, frère et successeur de Maurice, les Hollandais abolissent le stathoudérat; ils font jurer à Guillaume III qu'il n'acceptera jamais cette place pour quelque cause que ce soit. Mais bientôt après, la clameur populaire force les magistrats à le relever de son serment; il est nommé stathouder, amiral et capitaine-général. Il servit bien ses concitoyens; mais telle fut l'autorité qu'il acquit dans sa patrie, qu'on a dit de lui qu'il fut *roi de Hollande*, et stathouder d'Angleterre⁽¹⁾. Le grand pensionnaire, Jean de Witt, et son frère, osèrent lui résister et défendre la liberté publique contre ses attentats. Le peuple s'ameuta contre ses seuls défenseurs; il les mit en pièces, et sa haine pour ceux qui avoient refusé de fléchir le genou devant leur idole fut telle, qu'il mangea une partie de leurs cadavres.

Ces républicains perdirent enfin toute idée de li-

(1) C'est une chose bien remarquable que Guillaume III ait abandonné le pouvoir absolu dont il jouissoit en Hollande, pour accepter l'autorité circonscrite, qu'il n'obtint en Angleterre qu'en détrônant son beau-père. Les talens politiques qu'il avoit développés dans le stathoudérat, sembloient lui promettre le gouvernement absolu de la Grande-Bretagne; il ne paroît même pas qu'il ait eu la tentation d'y arriver. Il est donc évident que Guillaume III aima mieux commander à un peuple libre et jaloux de sa liberté, que de régner sur des républicains entièrement soumis à ses volontés. C'est une belle leçon qu'il donna aux peuples et aux rois.

berté, de patriotisme, de constitution, au point de déclarer par un acte public le stathoudérat et la charge de capitaine-amiral-général, héréditaires dans la maison de Nassau, tant en ligne masculine que féminine. Ils décrétèrent, pour flatter leur idole, que sa postérité ne consistant que dans une *jeune princesse*, elle exerceroit le stathoudérat sous le titre de gouvernante, et qu'elle seroit *capitaine et amiral général*.

Depuis cette époque (1), le commerce de la Hollande, ses manufactures, sa marine, son influence dans la balance politique, n'ont fait que décliner; et lorsque les patriotes ont essayé, en 1787, de faire une révolution pour rétablir la constitution libre et républicaine, ils n'ont pu y réussir.

Je me borne, citoyens, à ces exemples, sur lesquels je vous invite à méditer. Voyez s'il vous convient, dès le commencement de la révolution, de vous attacher à certains personnages, au point d'être plus pleins d'eux et de leur esprit, que de la liberté et de l'esprit de patriotisme.

Si, dans votre ivresse pour tel ou tel citoyen, vous vous persuadez qu'il est le seul qui puisse rétablir vos finances, reproduire le numéraire et raviver le commerce; si vous ne croyez bien calculé que ce qu'il aura calculé, bien imposé que ce qu'il aura imposé, bien dépensé que ce qu'il aura dépensé, il arrivera que votre opinion enchaînera celle de vos représentans, qu'ils n'oseront ni examiner ni contrarier les plans de votre idole; qu'ils adopteront ce que vous auriez vous-mêmes accepté à genoux. Le déficit augmentera, le commerce s'éteindra entièrement, et le numéraire deviendra plus rare, malgré que la plus forte portion des impôts se paye en argent, et qu'on fabrique par-tout de nouvelle monnaie.

Si vous vous faites une idole d'un citoyen, et

(1) En 1747.

qu'il ne soit ni assez ambitieux ni assez dépravé pour entreprendre contre la liberté publique, il sera l'arbitre de la liberté individuelle, et il en disposera, comme autrefois les académiciens dispo-
soient de l'esprit. *Nul n'en aura que lui et ses amis.*

Vous applaudirez aux vexations qu'il commettra contre vos concitoyens ; vous blâmerez ceux qui auront le courage de lui résister ; vous haïrez les écrivains qui vous rappelleront votre propre dignité, qui dévoileront ses injustices et votre foiblesse ; vous serez d'abord vils, et bientôt vous deviendrez esclaves.

Faisons-nous donc un principe, et c'est dès le commencement de la révolution qu'il faut nous faire des principes, de ne point idolâtrer ceux qui nous deviendront recommandables par leurs services, de quelque nature qu'ils soient. Respectons les vertus ; applaudissons aux talens ; récompensons les sacrifices : mais n'oublions pas que chaque citoyen doit un tribut de bonnes actions à la patrie ; qu'elles portent avec elles-mêmes une grande récompense ; que, si l'exercice du pouvoir a ses amertumes, il a aussi ses douceurs, et qu'il nous est ainsi plus facile que nous ne pensons de nous acquitter envers ceux qui paroissent porter tout le fardeau des affaires publiques.

On a dit de nous, que bien souvent nous adorions nos rois, que notre amour pour eux étoit notre *caractère distinctif*. Je crois en effet que si nous eussions aimé la liberté autant que nos monarques, la révolution auroit eu lieu depuis long-temps. Je ne vois pas cependant sur quoi cette idolâtrie étoit fondée. Depuis que Louis XVI nous apprend à connoître ce que c'est qu'un bon roi, un roi honnête homme et citoyen, il devient chaque jour plus problématique que Henri IV lui-même ait été digne de notre attachement. Il se mettoit, disoit-il aux notables, *en tutelle entre leurs mains* ; mais, hors de la salle, il ajoutoit : *Je l'entends l'épée à mon côté.* Louis XV ne nous donna que de

vaines espérances.. Louis XVI est le seul qui , malgré les efforts combinés de sa cour et des aristocrates pour empêcher qu'il ne fût connu sous ses vrais rapports , se soit acquis de justes droits à l'attachement du peuple. Sa probité, ses mœurs, son dévouement au bien public, sa prudence et son courage dans les circonstances les plus difficiles où jamais roi se soit trouvé, nous excuseroient peut être, si notre amour pour lui alloit jusqu'à l'idolâtrie. Je ne vous en dirai pas moins, citoyens, qu'il ne faut idolâtrer personne, pas même notre roi. Que la liberté seule soit notre idole, Ce doit être un de nos vœux, que ce bon roi et sa postérité règnent long-temps sur un peuple libre ; mais que le premier de nos vœux soit toujours d'être libres.

Principes, conduite et desseins des impartiaux.

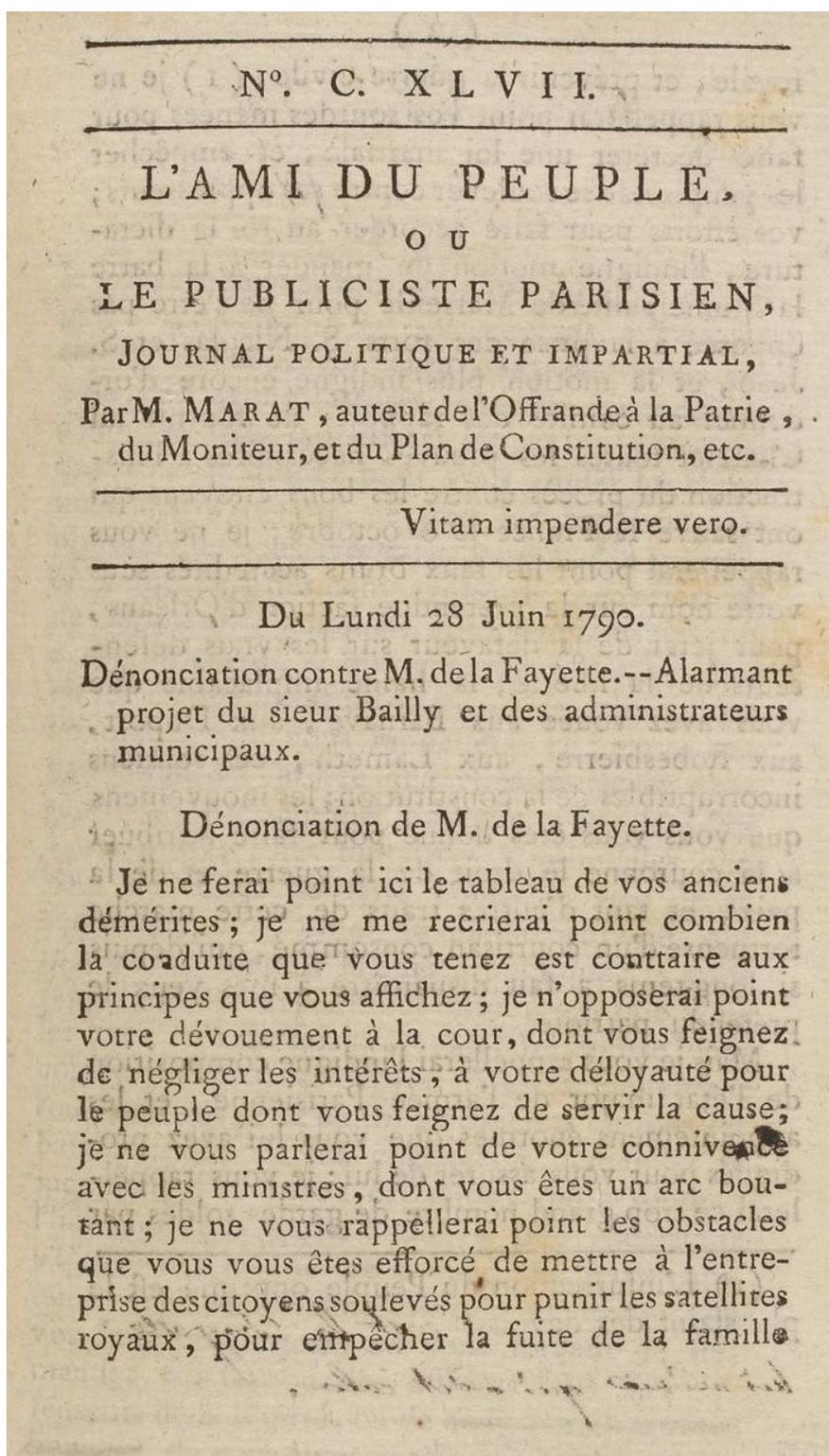
Quand les *impartiaux* publièrent leur lettre aux amis de la paix, ils n'avoient pas encore mûri leur système ; aussi y régnoit-il un ton d'aigreur, un fiel, une animosité contre les patriotes, qui les fit reconnoître sur le champ pour des aristocrates. La malheureuse habitude des hommes à se laisser conduire par les mots nous fit un devoir de prévenir nos concitoyens contre les surprises qu'on auroit pu leur faire par le saint mot *d'impartialité*.

Depuis que nous avons rendu compte de cette nouvelle manœuvre aristocratique, les *impartiaux* ont changé quelques-unes de leurs dispositions. M. Malouet n'a accepté le titre de chef de la nouvelle coalition, que sous la condition que MM. Maury, d'Esprémenil, et le vicomte de Mirabeau, en seroient exclus; ils auroient trop décrié la société.

M. de Cazalès, qu'on y auroit reçu avec plaisir, a généreusement refusé; il a préféré passer pour aristocrate, et ne point mentir sur ses opinions et ses sentimens.

A l'exception de ces quatre membres, tout le parti aristocratique forme le club des *impartiaux*. Les quatre commissaires que le district patriote
de

Premières ruptures



royale , et prévenir la guerre civile : (1) je ne vous rappellerai point vos sourdes menées pour faire décréter une loi martiale , et empêcher *leurs* les peuples de se soulever contre ~~ses~~ oppresseurs ; vos efforts pour faire accorder au roi la dictature , l'indigne motion de mander à la barre la Municipalité de Marseille pour ne s'être pas opposée à la prise des forts S. Nicolas et S. Jean , et la motion plus indigne encore d'ordonner au comité des rapports de fournir au Châtelet toutes les preuves nécessaires à l'instruction du procès contre les bons citoyens qui ont sauvé la France le 6 octobre : je ne vous rappellerai point les faux bruits accrédités sous votre nom sur la prétendue faction d'Orléans , pour jeter de la défaveur sur les vrais défenseurs de la liberté ; la haine implacable que vous avez vouée aux Barnave , aux Dupoit , aux Robespierre , aux Lameth ; ces soutiens incorruptibles de la constitution ; les mouvemens que vous vous êtes donné pour faire attribuer à la couronne le droit de la guerre et de la paix , et tant d'autres traits de cette marche tortueuse d'un courtisan consommé , qui depuis si long-tems a fait disparaître à mes yeux le prétendu patriote.

Mais je vous rappellerai l'indigne composition de l'état major de l'armée Parisienne , et les appointemens énormes que vous lui avez prodigués pour vous assurer de lui : je vous rappellerai ce trop grand nombre de gardes soldés par

(1) L'insurrection du Peuple opprimé est le plu saint des devoirs : *c'est la Fayette lui-même qui a dit cela.*

(Écriture manuscrite de Marat : « leurs » ; « c'est la Fayette lui-même qui a dit cela. »)

(3)

le gouvernement, que vous avez incorporés à la garde citoyenne, et qui seroient autant de soldats royaux, si les sentimens patriotiques que nous leur avons inspirés, ne nous répondoient d'eux : je vous rappellerai les indignes moyens que vous pratiquez pour vous affider les commandans et majors de tous les bataillons ; la division que vous avez mise dans l'armée entiere, en y formant des compagnies de grenadiers et de chasseurs, auxquels vous avez inspiré un esprit de corps, et que vous vous êtes attachés en les chargeant seuls de toutes les expéditions honorables : je vous rappellerai la funeste organisation de l'armée que vous ne cessez d'asservir à la discipline militaire pour la plier à vos ordres ; les tentatives continuelles que vous ne cessez de faire contre le vœu de la commune pour former un parc d'artillerie, qui menaceroit bientôt la sûreté publique ; je vous rappellerai les expéditions oppressives que vous les avez tant de fois poussés à faire contre leurs concitoyens ; et les cabales faites actuellement sous ~~vos~~ vos yeux parmi les officiers de tous les bataillons, pour les engager à demander le jugement d'un brave capitaine, qui a soutenu l'honneur de la garde nationale que vous aviez exposée aux insultes de la cour ; un brave capitaine dont le civisme dévoile et déconcerte vos funestes projets, en vous forçant de demander satisfaction des affronts faits aux défenseurs de la liberté, ou de ~~compromettre votre~~ ~~honneur~~, en vous abaissant à mille basses menées pour étouffer leurs trop justes ~~voies de plainte~~.
Je sais tous les dangers auxquels je m'expose

Satellite

*vous cou
à vaincre
D'a fait
le clamat
Hon.*

(« Satellites » ; « vous convaincre d'infamie » ; « exclamations »)

(4)

ainsi
lâche
en m'élevant contre vous ; mais n'espérez point me réduire au silence ; je vous voue une haine éternelle , tant que vous machinerez contre la liberté. Pour me punir , abaissez-vous à la plus ~~mauvaise~~ vengeance , courez au châtelet faire revivre l'infâme décret , venez à la tête des satellites qui vous sont encore dévoués , assaillez mon dernier asyle ~~si~~ je ne puis échapper à leur fureur , je ferai tête à leur rage ; abbatu sous leurs coups & baigné dans mon sang , ma voix défaillante ne cessera de vous reprocher vos attentats , et mon dernier souffle sera pour vous dénoncer comme l'un de nos plus dangereux ennemis.

Allarmant projet du maire de Paris , et des administrateurs municipaux.

Le sieur Bailly vient de paroître à l'assemblée nationale , à la tête d'une députation des volontaires de la Bastille. On ignore en quelle qualité , comme on ignore à quel titre ce bonhomme porte la médaille des ci-devant gardes françoises , car ce n'est très-certainement pas en sa qualité de trembleur ; mais on se demandera pourquoi il a refusé de se mettre à la tête de la députation nommée par les commissaires de la commune , réunis à l'archevêché : députation dont l'objet étoit de requérir la priorité de leur plan d'organisation municipale sur celui du sieur Desmeuniers (1).

(1) Desmeuniers est censeur royal , et de plus l'ame d'âme du sieur Bailly ; on peut ajouter que ses motions à l'assemblée nationale , et son plan municipal ont fait voir qu'il est encore un aristocrate gangrené.

(« ainsi » ; « lâche »)

Le détournement de la Fête de la Fédération

(464)

mes pères, emplissez. Elles dansent autour d'eux. Contraints de prendre part à la joie et d'entrer dans la ronde, les bons pères, qui avoient déjà recouvré les yeux, commencent à sentir encore qu'ils ont des mains.

Je ne parle pas des autres capuchons et calottes de toute espèce. Je ne parle point des anciens gardes-françaises, des suisses, des dames de la halle et même de la cour, des chevaliers de St. Louis, des cordons rouges, des enfans d'Orléans, des jardiniers, des pompiers et des marchands de vin qui piochoient, ni du Roi qui regardoit, et qu'on applaudissoit avec autant de transports que s'il eût remué à lui seul les 80 mille toises de terre. On est pourtant obligé de convenir que *la Fayette* étoit applaudi bien d'avantage. L'engouement pour lui passa l'idée que je m'étois faite de l'idolâtrie et de la badauderie d'une nation; j'ai vu le moment où on associoit son cheval à sa gloire, et où on alloit également couronner de lauriers et porter en triomphe l'homme et le cheval. J'ai vu les fédérés le 14 au repas de la Muette surpasser encore l'aveugle superstition des Parisiens; il est vrai que c'étoit après boire,

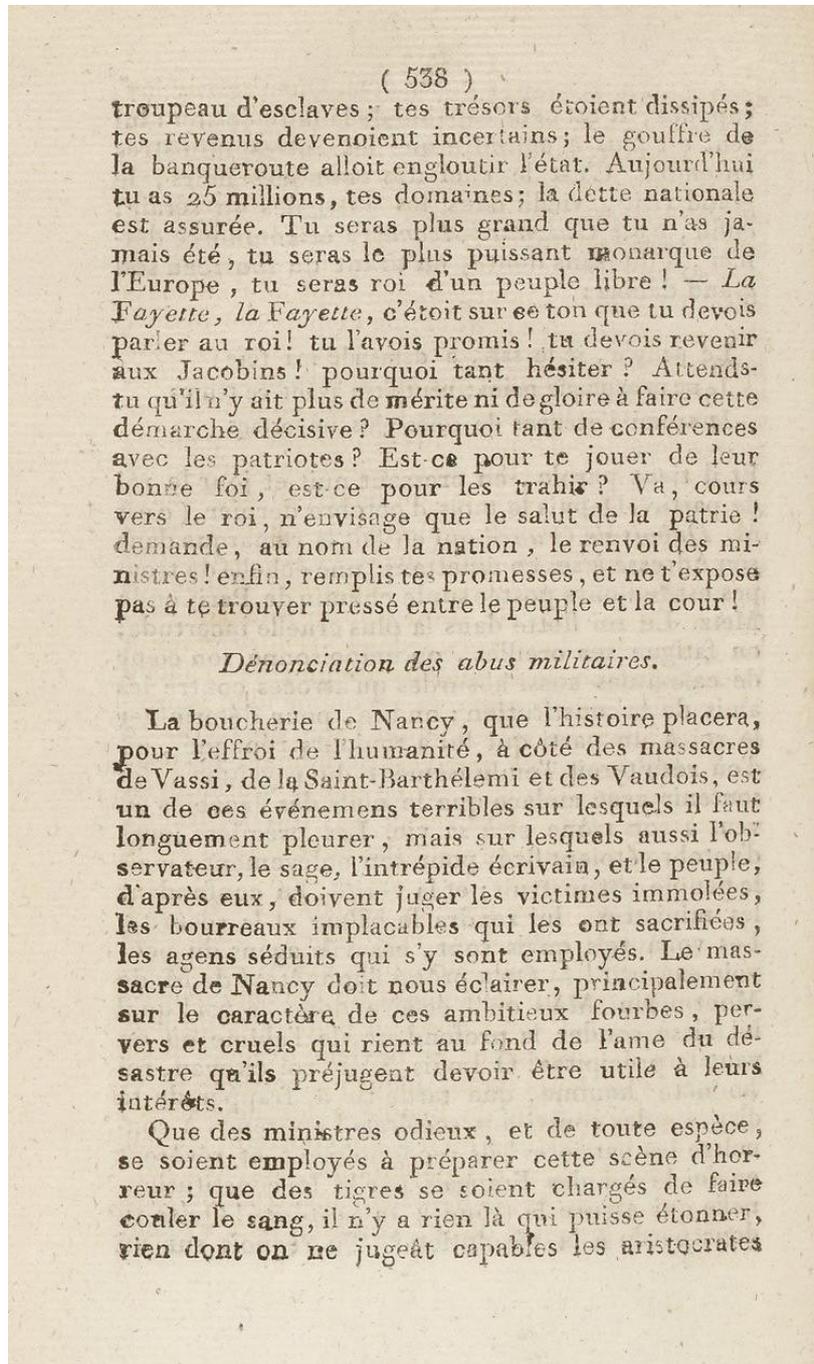
(*Révolutions de France et de Brabant*, mi-juillet 1790, numéro 34)

et cela se conçoit. Cette effusion de tendresse, et cette ébullition d'enthousiasme, pensa coûter la vie à M. *Motier*. Etouffé sous les caresses, il étoit devenu plus blanc que son cheval, sans pouls, sans respiration, et comme dans le récipient de la machine pneumatique. Un moment avant, au sortir du champ de Mars, au milieu des acclamations qu'il provoquoit par des inclinations de cour, et le mouvement de son chapeau qui sembloit dire : applaudissez encore davantage, il m'avoit reconnu derrière lui le suivant avec mon burin. Il avoit lu sur mon visage ma profonde affliction de tout ce que je venois de voir, il avoit lu dans mes regards l'abattement du désespoir et les reproches amers de sa complicité à avilir la majesté du peuple Français, à rassasier d'opprobres ma nation, il me fixa ; il y eut un moment une scène muette entre lui et moi. Un républicain que j'accompagnois me dit : je suis content. Il a compris votre regard ; il a lu en un clin-d'œil tout votre N^o. prochain : s'il n'est pas le plus vil des esclaves, vous avez dû réveiller les remords au fond de son ame. J'eus du moins la joie un moment

que ma vue eût été pour lui , comme celle de Mardochée pour Aman. Mais n'anticipons point les faits , et revenons aux préparatifs.

Qu'on ne croie pas que l'envie de participer à une fête , la vanité de se montrer , dirige tout ce peuple : beaucoup n'arrivent que la nuit. C'est après avoir fini leur journée que les ouvriers du pont de Louis XVI accourent avec leurs instrumens , leurs tombereaux , leurs brouettes : les passeux de la Grenouillère accourent lorsque la nuit , entièrement close , ne permet plus de passer la rivière : le ciel , qui se fond en eau , et qui semble en ce moment aussi aristocrate qu'un ministre et aussi conjuré contre la révolution , n'arrête point , par des torrens de pluie , les femmes les plus élégantes. Plus fières de la brouette patriotique , que de leurs chapeaux , de leurs plumes , de leurs linons , de leurs mousselines , et même des regards des amateurs elles en font gaiement le sacrifice ; ce qui surprend sur-tout les aristocrates , qui ne savent pas qu'il n'y a que le despotisme et les rois qui ont besoin de police , c'est l'ordre qui regne parmi cette

La répression des rebelles de Nancy et ses conséquences



Le numéro 63 des *Révolutions de Paris*, paru le 25 septembre 1790, en plus de livrer un réquisitoire contre les responsables de la répression, dont La Fayette, en profite pour critiquer l'organisation de l'armée encore mal dégrossie de l'Ancien Régime, et la condition qu'elle fait au simple soldat.

désespérés de la cour et de l'armée. Que l'assemblée nationale se soit laissé surprendre un décret meurtrier, rien d'étonnant à cela ; mais lorsque le mystère d'iniquité est accompli, lorsque la tragédie est consommée de manière à épouvanter les nations les plus reculées ; qu'alors *la Fayette*, fermant son ame à tout pitié, évoque les citoyens, du fond de leur asyle sombre, pour les faire applaudir au massacre de Nancy, que cet homme de paix fournisse à ses agens la formule d'apothéose, qui doit canoniser l'antropophage Bouillé ; que cet apôtre de l'humanité, qui se trouvoit naguères à point nommé, pour couper la corde d'un malfaiteur jugé par le peuple, convertisse aujourd'hui en trophées de famille, les cordeaux et la barre de fer du bourreau de Nancy ; que ce héros guerrier, législateur, époux, père, citoyen et Français, combinant la triste sévérité de son ame et la sérénité de son front, vienne, à la face du monde, le front tourné vers l'orient, les mains étendues vers le ciel, rendre grâce à l'Etre-Suprême de la victoire inhumaine et facile de Bouillé, son cousin, et recommander saintement au Dieu des miséricordes l'ame des trépassés de Nancy : c'est ce que l'esprit humain ne peut concevoir sans effroi ; c'est ce que le vrai citoyen ne peut envisager, sans verser à la fois des larmes de sang, et sur la perversité des hommes, et sur la crédulité humaine.

On peut attester que les soldats massacrés à Nancy étoient innocens : égarés peut-être dans la forme, excités par leurs plus cruels ennemis, ils n'ont pu obtenir le moment de la résipiscence ; et tel est le bel éloge que l'on peut faire de leur penchant à l'obéissance et de leur respect pour les loix, que leurs tyrans n'ont pu en douter, et que la précipitation de Bouillé à les massacrer, indique assez l'estime qu'il a été contraint de leur témoigner. Mais si ces déplorables victimes peuvent être excusées, si dans leur insurrection elles méritoient grâce et délai, combien elles avoient

raison au fond ! combien leurs réclamations étoient justes !

La loi autorise le soldat à se faire rendre compte de sa chétive propriété. La France ignore à quel point cette loi est nécessaire, à quel point elle est équitable, juste. La France entière ne se doute pas des vexations cruelles et honteuses dont le soldat gémissoit. Oh ! que j'ai de reproches à me faire de n'avoir pas publié le détail de ces vexations ! Plus éclairés sur le sort du soldat , par le tableau, même minutieux, de tant d'horreurs, peut-être que les Français indignés auroient joint leurs cris aux gémissemens de l'armée ; peut-être que l'opinion, alors mieux déterminée en faveur des soldats réclamanans , auroit balancé la cruauté de leurs oppresseurs , et leur auroit du moins ravi les armes fatales dont ces cruels se sont servis pour égorger tout un peuple !

Au nom de l'humanité, au nom de la justice , au nom de l'ordre , sans lequel toute société périt , lisez ce que je vais tracer , vous qui faites les loix , vous qui êtes chargés de les faire exécuter , vous qui devez leur obéir , vous , peuple , au nom de qui et pour qui elles sont faites ! La vérité la plus exacte va vous être révélée. Ce que je vais dire , je l'ai vu , d'un bout du royaume à l'autre , je l'ai vu. Pardonnez-moi la minutie des détails et le style méprisant qu'ils comportent. C'est dans les détails qu'est le cachet de la vérité. Les données de la spéculation , l'apparence naturelle des choses trompent presque toujours en fait de mœurs politiques et nationales ; c'est , comme dit le peuple , dans le dessous des cartes que gît véritablement ce qui est. Chez une nation corrompue , rien de plus spécieux que les formes , rien de plus décent que le maintien ; tout y est bien à la surface , tout y est mal au fond.

La paye du soldat d'infanterie a été jusqu'ici de 6 sous et 4 deniers par jour , ce qui donne un
revenu

revenu de 9 liv. 10 sous par mois, et de 114 liv. par année. Avec cette misérable paye, le soldat doit se nourrir et se fournir linge, col, cocarde, catogan, culotte, bas, guêtres, souliers, boucles, poudre, pommade, peignes, sac à poudre, brosses, blanc à éclaircir les cuivres, blanc de buffleterie, colle, cirage, émeri, potée d'étain rouge à polir, pour nétoyer et brillanter son fusil, curettes, polissoire; il doit encore se fournir bois, sel, chandelle, pain de soupe, poterie, sac à provision, sac à peau, barbier, etc. etc. etc. Qui croiroit que l'industrie des états - majors étoit parvenue à prélever et à grappiller, sur ce simple et modique revenu du soldat, 40 à 50 mille livres tous les ans, sans compter les autres branches où cette industrie trouvoit un tour de bâton non moins étendu? Il faut entrer dans ce détail curieux, et montrer à quel excès de bassesse l'ame humaine peut se ravaler.

Observons d'abord que chaque soldat est obligé, en entrant au régiment, de déposer dans la caisse-major une somme de 20 ou 25 liv. plus ou moins, suivant l'esprit du corps et les prétextes que les chefs ont l'adresse d'imaginer. Cette somme est prise, ou sur le prix d'enrôlement, ou dans la poche du soldat, si elle s'y trouve, et alors forcément, ou sur les petites sommes que le soldat retire de la commisération de ses parens, qui, dans ce cas, sont arrêtées à la poste, ou enfin, quand ces ressources manquent, par un travail de service forcé, pour autrui, qu'on impose au soldat. On voit déjà que ces masses partielles forment un total assez important, en calculant par le complet de 1600 hommes par régiment.

A l'expiration de son congé, il faut que le soldat soit bien éclairé, bien ferme, bien peu intimidé par l'autorité arbitraire, bien peu jaloux de jouir promptement de sa liberté, pour exiger le compte fidèle de sa masse; en cas qu'il l'exige absolument,

le soldat a besoin d'une grande dextérité pour démêler les comptes que lui présente le quartier-maître, et d'une audace bien imposante pour obtenir justice de son juge le major, qui est justement sa partie.

On voit donc cette masse perdue pour le soldat congédié : mais comme il faut de l'ordre à tout, on lui fait signer sur le dos de sa cartouche le reçu de la masse, bien stipulé par livres, sous et deniers.

Il ne faut pas oublier de remarquer que les congédiés absens, les déserteurs et les morts laissent une bonne partie de la masse, sans discussion, à l'état-major.

Ne vous figurez pas que cette masse, une fois payée, suffise au soldat dans son service de huit ans ; l'état-major a de grands secrets et des moyens sûrs de dépenser et de réduire à rien cette masse, et plusieurs fois dans les huit ans, le tout en apparence pour le besoin du soldat, mais dans la vérité, au profit des fripons.-majors, ainsi qu'il sera dit plus loin.

Or, quand cette masse est écornée ou dissipée, il faut la compléter ou la remplacer par les moyens déjà dits, ce qui forme une espèce de revirement de parties perpétuel, qui est d'une grande ressource pour procurer au colonel de belles voitures ; et de bonnes terres, en toute justice, à monsieur le major, etc.

Après le dépôt de masse, vient la retenue de 14 deniers par jour, sur les 6 sous et 4 deniers ; cette retenue se nomme *décompte*, et en effet le soldat a beaucoup à décompter sur la rentrée de cette retenue. Ce décompte a un prétexte, comme on l'imagine bien ; il est en dépôt, dit l'état-major, pour fournir aux besoins du soldat, que les chefs peignent toujours dissipateur, imprévoyant : et d'ailleurs, c'est une maxime adoptée en politique-major, qu'il ne faut jamais laisser un sou dans la poche du soldat, afin qu'il ne soit pas distrait de ses devoirs.

l'empire , mais toutes les nations ; c'étoit le levier d'*Archimède* qui remuoit le monde. Les 200 mille lecteurs qu'avoit *Loustalot* sont une preuve qu'il n'étoit pas au-dessous de cette idée qu'il s'étoit faite du journaliste. La propagation de cette famille de lecteurs le passionnoit bien moins que celle de la grande famille des patriotes. Il espéroit bien voir celle-ci se multiplier comme les étoiles du ciel et les sables de la mer. Il s'en regardoit comme un des conducteurs vers une terre promise. Hélas , il ignoroit qu'il alloit mourir aussi à la vue de cette terre promise !

Loustalot ne signoit point ses articles. Plus sage que nous , ce publiciste français se cachoit sous le nom de *Prud'homme* , comme le publiciste anglais sous celui de *Junius*. Il savoit que c'est en se montrant peu qu'on fait beaucoup. Les détails sur sa vie me manquent ; et puis , ils ne le feroient point connoître à ceux qui ne l'ont pas lu , et il est impossible que ceux qui l'ont lu , ne le connoissent pas tout entier. Le patriotisme n'est proprement dit , que la haine des méchants , et le zèle de la vertu ; et un civisme tel que le sien , aussi ardent , aussi pur que sa logique étoit saine , ne va point sans une belle ame. C'est sur cette base seule qu'a pu s'élever son ouvrage immortel. La hauteur du bâtiment qui paroît fait connoître la profondeur des fondemens qui sont cachés. Son journal peut passer pour un traité de droit public. C'est-là qu'il prouvoit par une argumentation serrée et irrésistible , ce que je n'avois fait que poser en principes , guidé par le sens moral de la liberté , et comme par instinct. J'ai à me reprocher

Dans le numéro 45 des *Révolutions de France et de Brabant*, Camille Desmoulins reproduit l'élégie pour *Loustalot* qu'il avait prononcée en septembre 1790 aux Jacobins. Tout en rendant hommage au style et à la personnalité du rédacteur des *Révolutions de Paris*, quintessence du journaliste, il reprend les suspicions de ce dernier contre La Fayette.

trop de crédulité au patriotisme de certains individus ; on peut reprocher à *Loustalot* , au contraire , trop de défiance du civisme de ces mêmes individus ; mais c'étoit sa maxime , que la liberté doit être soupçonneuse. Vivez tel qu'on ne vous soupçonne jamais , comme les *Phocion* et les *Catoën* , les *Camus* , les *Barnave* , les *Lameth* , les *Péthion* et les *Robespierre*. Celui qui veut redresser un arbre , le plie du côté opposé à sa pente ; de même , lorsque *Loustalot* combattoit l'idolâtrie pour le commandant général , il a paru ne pas craindre l'extrémité contraire. La mort l'a enlevé avant de voir ce trop coupable hérésiarque abjurer et se réconcilier avec vous, Messieurs, avant d'avoir eu la joie de reconnoître qu'il s'étoit trompé , et le plaisir de désavouer les traits dont l'avoit peint son burin énergique. Je dois à la vérité cette particularité de ses derniers momens , et où MM. , la vérité se fera-t-elle entendre librement , si ce n'est pas dans cette enceinte ? Il est mort , le nom de la *Fayette* sur les lèvres , le regardant comme un officier ambitieux , qui ne s'étoit point senti l'ame assez grande pour jouer le rôle de *Wasingthon* , et n'attendoit que le moment de jouer celui de *Monck*. Puissent ces présages se trouver faux ! *Loustalot* en étoit tellement affecté , que cette pensée , et celle de la confiance aveugle de ses concitoyens n'a pas peu contribué à le conduire au tombeau. Le général est bien vengé des traits que lui a lancé le journaliste. Il a la gloire d'avoir fait mourir cet excellent citoyen.

Oui c'est toi , la *Fayette* , qui l'as tué , non par le poignard de l'assassin ou le couteau légal du juge , mais par la douleur de ne voir que le plus dangereux ennemi

de la liberté dans toi , en qui nous avons mis toute notre confiance , et qui devois être le plus ferme appui de la liberté. Nous toutefois nous suspendons notre jugement sur tes desseins secrets. Puisque l'ombre de *Loustalot* n'est point errante autour de toi , puisqu'elle ne s'attache point à te poursuivre , et à porter dans ton sein l'inquiétude et les remords , c'est une preuve , ou que ce qu'on raconte des fantomes d'*Oreste* et de *Brutus* sont des fables , ou bien que cette ombre , sondant les derniers replis du cœur , et lisant mieux que nous dans le tien , te voit déjà revenir parmi les amis de la constitution , et assis avec nous dans ce temple de la liberté et de l'égalité.

Par où pourrois-je mieux terminer le portrait de *M. Loustalot* , que par celui qu'il a fait de lui-même sans y penser dans un endroit de son journal. C'étoit au moment où la plus violente tempête s'étoit élevée contre les écrivains patriotes , où les plus intrépides renonçoient à tenir une mer si orageuse , où les vaisseaux de la reine d'Égypte , qui n'avoient arboré le même pavillon que par intérêt , se hâtoient de se joindre à la flotte d'*Octave* , où les *Marius* se cachoient dans les marais de *Minturnés* , en ce moment *Loustalot* combattit avec le même courage. Il me reprochoit ma lâcheté. Il nous ramena au combat , il ne désespéra point de la république. Il s'écrioit : « s'il reste un seul journaliste qui soit tout à la fois vigoureux et inflexible , qui ne craigne ni les coups d'autorités , ni le couteau des loix , ni ni les fureurs populaires , qui sache toujours être au-dessus des honneurs et de la misère , qui dédaigne la célébrité , et qui se présente quand il le faut , peut défendre légalement ses



L'automne 1790 qui voit la popularité du général baisser drastiquement voit aussi éclore toute une production pornographique sur les amours supposées de Marie-Antoinette et de La Fayette. Ces caricatures sont souvent apolitiques, ou viennent parfois des milieux royalistes : le mot *res publica* écrit en dessous du sexe de la reine dans la gravure ci-dessus révèle peut-être une satire dirigée contre les députés de l'Assemblée. La presse politique radicale utilise toutefois peu cette rumeur, même si elle désigne souvent le général comme complice de l'Autrichienne.



Gravure représentant un incident antérieur à celui de La Chapelle, qui lui a été comparé, impliquant la compagnie des chasseurs des barrières : une perquisition dans une épicerie se termine par plusieurs blessés, dont l'épouse du tenancier ici représentée dans une pose dramatique. La campagne des militants des clubs contre ce corps soldé s'inscrit dans la critique de l'organisation par La Fayette de l'armée parisienne (*Révolutions de France et de Brabant*, fin janvier 1791, numéro 62.)

RÉVOLUTIONS

DE FRANCE

ET DE BRABANT

N^o. 63.

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS.

MM. les souscripteurs qui n'ont souscrit que pour trois mois sont prévenus que leur abonnement finit au 65^e. n^o. ; ils sont priés de renouveler pour que leur envoi ne souffre aucun retard.

On est prié d'adresser les lettres et le prix de l'argent à M. Caillard, le jeune, directeur du journal ; on aura soin d'affranchir le port de l'argent et des lettres.

LA prédiction de Marat est accomplie !
Encore deux bouteilles d'encre, écrivoit-il plaisamment il y a deux mois, et j'aurai culbuté le divin Motier. Oh ! pour le coup mesuise dit, en lisant cet oracle original, il est impossible que l'éclipse totale et éternelle de ce soleil, arrive dans deux mois, et

N^o. 63.

A

L'ami du peuple s'est trompé dans ses calculs astronomiques. En mon particulier, voulant prendre enfin l'inscription de faux contre ses prophéties, j'achetai deux bouteilles d'encre pour le constituer cette fois en mensonge, et le convaincre de fausse prédiction à la face des 83 départemens ! O prodige ! La réputation de M. la Fayette n'a fait que baisser avec mon encre, la seconde bouteille n'est pas encore à sec, et déjà il est entièrement dépopularisé. Il a pu le remarquer, à l'accueil qu'il a reçu le 27 au faubourg S. Antoine. Comme il saluoit à l'ordinaire à droite et à gauche, sur le cheval blanc : *remets ton chapeau*, lui crioit-on de tous côtés, (je transcris les propres termes du peuple) *Général des mouchards, va, couvre toi tant que tu voudras, tu es découvert mon garçon*. Une femme l'a même pris par la botte et vouloit le culbuter, afin d'accomplir à la lettre ce qui avoit été prédit par le prophète Marat. Un mot d'une autre femme, fit bien plus de sensation, et n'a pas manqué d'être recueilli par les ennemis de M. la Fayette, ou plutôt par les patriotes ses observateurs. Le peuple qui

s'étoit barricadé contre la cavalerie avec des charrettes, venoit d'assommer le mouchard Louvain, (qui véritablement, d'après le procès-verbal de M. Santerre, méritoit bien son sort,) la femme de ce malheureux, voyant la cavalerie qui avoit enfin pénétré jusqu'à lui, le traîner au Chatelet, pousoit des cris aigus, et apostrophant les gendarmes nationaux : *si je perds mon mari, s'il est pendu, je dirai tout, Bailly et la Fayette le seront aussi.* (C'est ce que je lis dans un papier public, et je le repète pour faire démentir ou avérer un fait si grave.) Tous ces petits désagrémens, affectent le général, et F. Robert raconte dans son mercure national, que le héros des deux mondes, dînant dans une maison avec l'abbé Syeyes, et autres personnages illustres, il lui échappa ce soupir d'Agamemnon et du grand Pompée :

Heureux qui content de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché !

Puis, il a annoncé qu'il alloit repasser en Amérique, près de son *papa Washington*.

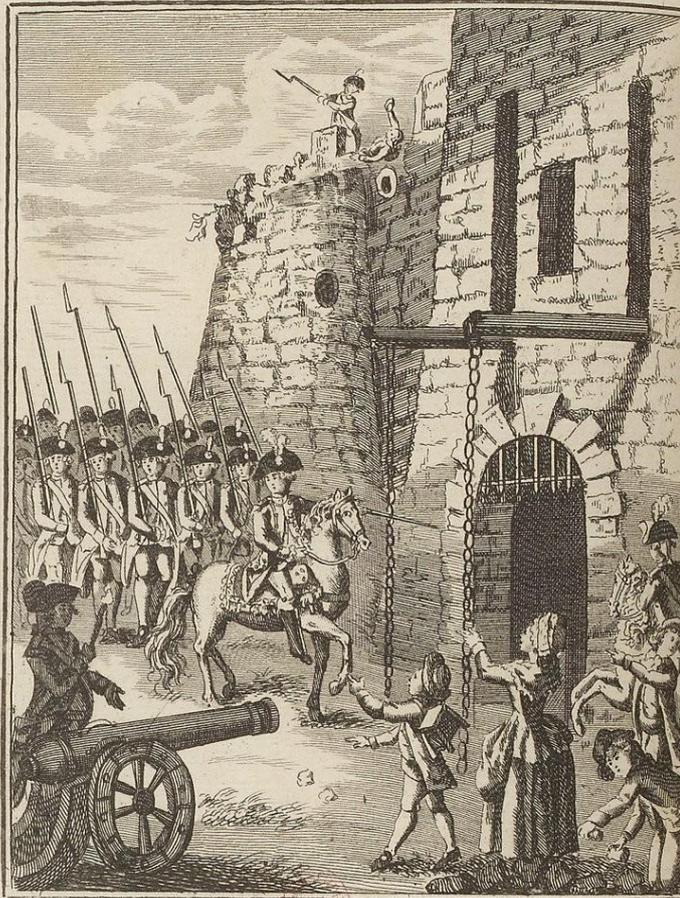
Sur quoi , Champfort s'approchant de son voisin qui trahit à demi sa confiance par la malignité de son sourire. » *Si le petit Washington dit tout à son papa , il aura le fouet* ».

Un observateur habile qu'on trouve également infailible dans ses jugemens , sur les hommes qu'il voit et sur les événemens qu'il prévoit , soupçonné de coalition avec le général , s'en défendoit l'autre jour en disant » je méprise trop un homme qui a raté une si belle occasion ». Quels beaux jours , en effet , M. de la Fayette a eu dans sa vie ? Ses plus grands ennemis ont pitié de lui. Ou plutôt on n'est point son ennemi , on n'est point son envieux , et il n'y a que lui qui s'est envié à lui-même une gloire immortelle. Puisqu'il nous avoit trompé sur sa stature de héros , il devoit au moins profiter de l'erreur de l'opinion publique. Il eût été grand par les circonstances comme Louis XIV par les grands hommes qui l'entouroient. Mais au lieu de s'aggrandir avec les événemens , il n'a cherché qu'à rapétisser la révolution , et à arranger la constitution , comme un habit à sa

taille de courtisan et de caudataire de la femme du roi. Ce n'est pas qu'il n'y ait encore des gens qui cherchent dans Tacite, les plus grands éloges qu'il y ait donnés à *Agricola* pour les appliquer à la Fayette. Cérutti soutiendra jusqu'au bout, comme il a fait pour Necker, que le général n'a jamais fait une faute dans les circonstances embarrassantes; pas même lorsqu'après avoir dormi à Versailles, il a suscité à mademoiselle Théroigne, le procès du 6 octobre, ce qui à mon avis implique contradiction, à moins que comme Mécénas, M. de la Fayette ne dormît pas cette nuit-là pour tout le monde. M. Cérutti soutient encore qu'il n'a jamais manqué une occasion dans les temps favorables; pas même lorsqu'il a renvoyé au congrès Belgique, ses dépêches sans les ouvrir, et qu'il a laissé échapper l'occasion d'affranchir toute l'Europe. Enfin, c'est le surlendemain du jour, où plus de quinze mille personnes dans le fauxbourg S. Antoine, reçurent M. de la Fayette avec des huées prolongées, que le véridique mercure imprime que le général a cette tranquillité calme,

que le tumulte ne déconcerte point et qui pacifie le tumulte , » qu'il est le *si fortè virum quem...* et que tant qu'il se montrera au peuple , on soulevra envain le peuple. Notez que lorsqu'il revenoit de cette expédition du fauxbourg S. Antoine , où il n'avoit point été déconcerté par le tumulte , un témoin oculaire qui le rencontra m'assure , que ce changement de l'opinion publique l'avoit tellement pâli , qu'à ce visage couleur de linge , il crut voir le général des Albinos. Au surplus , pourquoi Gërutti ne pourroit-il faire un héros de M. la Fayette , lorsque moi je fais bien un héros et un prophète de M. Marat ?

Mais de tout temps on a persécuté les prophètes. Aussi, le comité de recherches vient-il de donner ordre d'arrêter Marat. La dénonciation aux Jacobins de cet ordre , signé Voidel , fit grand bruit. Voidel , secrétaire de la société des amis de la constitution , se leva pour le justifier ; mais sa harangue fut souvent intercalée par des marques d'une improbation universelle. C. Lameth , tout en se plaignant et à bon



Le 28 février, une foule de gens armés se mirent à démolir le Donjon de Vincennes ; alors la Garde Nationale se transporta dans cet endroit avec M. la Fayette ; qui par sa présence rétablit l'ordre.

Cette gravure, parue dans le numéro 68 des *Révolutions de France et de Brabant* est curieusement très favorable à La Fayette : les troupes de Santerre déjà présentes sur les lieux de l'émeute sont ignorées, et c'est La Fayette qui « rétablit l'ordre » par sa présence. Il faut dire que le graveur officiel du journal a tendance à travailler séparément de Camille Desmoulins, qui se plaint fréquemment du message véhiculé par cette production. C'est la version officielle et légaliste de l'évènement qui est présentée ici : La Fayette cherche à maintenir son image de pacificateur qu'il s'était crée en 1789.



Chevalier du Poignard désarmés par Ordre du Roi au Chateau des Thuilleries le 26 Fevrier 1791

M. de la Fayette ayant un départ pour Dusseldorf pour y passer les troubles qui y avoient éclatés, avait eu la précaution de faire doubler la garde au château et de prévenir les corps de garde voisins de se tenir prêts à son appartement. On étoit successivement rempli sans grande affluence de Chevaliers de Saint Louis et autres aristocrates. M. de Villiquier, avec d'autres des lettres de noblesse, se plaça dans l'alcôve de chambre et pour ne faire naître aucun soupçon à la garde nationale qui venoit aux différentes entrées. Des personnes se firent introduire la plupart par un petit escalier dérobé qui donne dans le couloir de la princesse. Leur affluence dans les appartemens ayant donné l'alarme à M. de la Fayette, qui étoit parti de son appartement, il se rendit au château. Le soupçon fut bientôt aperçu, et on apperçut que plusieurs de ces personnes étoient véritablement armés de pistolets et de poignards. M. de la Fayette avertit le roi qui se présenta à la porte de son appartement. Cette multitude cria qu'elle n'alloit que pour défendre la nation. M. de la Fayette répondit à ses officiers amis qu'il n'a rien à craindre, qu'il est soigneusement gardé par la garde nationale, et il donna ordre qu'on ne tirât point sur eux, qu'ils étoient armés et qu'on les feroit retirer, aussitôt une partie de ces gens de poignards chercha à se retirer, mais le plus grand nombre fut arrêté, et on leur trouva des armes de toutes espèces, des pistolets, des poches, et même des poignards. Il se donna l'alarme, on les jeta dans le jardin, et on les conduisit à la prison. Les autres furent conduits à la prison par la garde nationale.

et les cent autres se a reconnoître dans ce brillant cortège plusieurs membres de cette dévotion, quelques abbés et notamment M. de Lamoignon, qui ne put être en son lieu, et qui se retira avec quelques autres, plusieurs ont été arrêtés et conduits aux prisons. On étoit devant le cours de cette exposition, M. de la Fayette a eu des propos très injurieux sur le village, auquel il a reproché cette destruction, et de dire à cet égard. Ce n'est à reprocher qu'il avertit la police de l'intérieur de son appartement, et qu'il n'en devoit compter que sur le roi. Il n'a pas repliqué M. de la Fayette, je dois compter à la nation entière de la liberté du roi. M. de la Fayette fut conduit dans cette prison, comme plusieurs autres, sans que la forme et le commandement que dans le parti républicain, il se mit à la tête du roi, et les autres reprins la garde nationale, qui a vu remplir tous les appartemens, et repêché les ordres de veuve le roi et vive la Fayette le lendemain. M. de la Fayette a donné aux différents bataillons les ordres suivants: Le commandant général ordonna de prévenir l'armée qu'il a pris les ordres du roi pour que les appartemens du Château ne se remplissent plus de ces hommes armés, dont quelques uns sans doute par un zèle sincère, mais dont plusieurs, aussi par un zèle très injustement suspect, ont osé hier se placer entre le roi et la garde nationale le commandant général après la prière du roi, a ordonné aux chefs de la domesticité du château, qu'ils ne fissent entrer aucun domestique sans la permission du roi de la courtoisie, soit et ne veut être retenu que des soldats de la liberté.

Cette estampe anonyme (Bibliothèque nationale de France) offre une version patriotique et favorable au général de l'évènement : les troubles de Vincennes ont été fomentés par les aristocrates afin de détourner l'attention pendant qu'ils enlevaient le roi. On voit sur le sol les poignards en « langue de serpent » qu'ils avaient l'intention d'utiliser contre les membres de la garde du palais. Heureusement, La Fayette a eu la présence d'esprit de faire doubler la garde au château, et les conspirateurs sont désarmés et malmenés par les gardes nationaux sous l'œil approbateur du roi, qui accepte que sa sécurité soit désormais assurée uniquement par la garde parisienne. Marat, Prudhomme et Desmoulins affirment pour leur part que La Fayette était complice des conjurés depuis le début, et que quelle que fût l'issue de l'affaire, il sortait gagnant : n'ayant pu faire triompher la contre-révolution, il peut se satisfaire de rehausser sa popularité aux yeux des naïfs en faisant semblant d'arrêter ses complices.



« Lequel des deux croire ? L'un a raison, l'autre n'a pas tort. L'homme impartial, où est-il ? Cherchez. »
(Bibliothèque nationale de France, collection de Vinck.)

A la suite de l'assaut sur le château de Vincennes, Desmottes, aide-de-camp de La Fayette, attaque en justice Santerre. Or, le commandant de la garde nationale du faubourg Saint-Antoine est respecté par la majeure partie de l'opinion patriote, que cette querelle indirecte entre deux personnalités de la Révolution plonge dans la perplexité. La gravure ne départage pas, associant La Fayette à l'Hôtel de Ville et donc à l'ordre public et Santerre au donjon de Vincennes, c'est-à-dire à un reliquat de la tyrannie qu'il faut combattre, deux manières également valides de conduire la Révolution. La presse radicale, elle, prend le parti du commandant de Saint-Antoine.

N^o. 96.

RÉVOLUTIONS

DE PARIS,

DÉDIÉES A LA NATION

Et au District des Petits-Augustins.

Avec gravures analogues aux différens événemens,
et les cartes des départemens.

TROISIÈME ANNEE

DE LA LIBERTÉ FRANÇAISE.

HUITIÈME TRIMESTRE.

Les grands ne nous paroissent grands
Que parce que nous sommes à genoux.
..... Levons nous.



D É T A I L S

Du 7 au 14 Mai 1791.

L'éléphant blanc.

LE Siamois est un peuple d'Asie, esclave et idolâtre ; on n'est guère l'un sans l'autre. Il a eu successivement pour maître, dans ces derniers N^o. 96. **A**

temps, un paon, un porc (1) et un soliveau. Celui-ci est le souverain actuel; et cette nation ne s'en trouve pas plus mal : en remontant aux siècles antérieurs, elle avoit été gouvernée par des tigres et des renards.

L'objet de son culte étoit, il y a quelques années, un ours gris trouvé sur les bords d'un lac; il ne dansoit pas comme les nôtres; il ne savoit que calculer, et par fois il escamotoit avec assez d'adresse.

En ce moment on adore à Siam un éléphant blanc. Ce quadrupède, de cette couleur, est assez rare. Il n'en est que plus cher au peuple ami de la singularité.

Au reste, d'autres nations ont fait de pires choix. Il en est réputées *sages* (2) et éclairées, qui, encore aujourd'hui, brûlent leur encens à des oignons et même à du pain.

Le quadrupède, idole du jour à Siam, y étoit déjà connu depuis une dizaine (3) d'années. On l'avoit remarqué passant la mer à l'âge de 19 ans pour aller combattre dans des forêts éloignées. Il étoit de retour, quand les Siamois, peuple enfant, prirent de l'humeur contre la cour, et s'avisèrent, pour la première fois depuis treize siècles, de vouloir être libres tout de bon. Le roi Soliveau laissa tout faire, comme on pouvoit s'y attendre; et quand tout fut fait, il vint lui-même à Siam, pâle et tremblant, au milieu de 300 mille arcs bandés, et dit au peuple : Soyez libre, j'y consens; aussi bien, quand je ne le voudrois pas, il faudroit toujours que cela fût.

(1) Autrement dit, le cochon de Siam. Voyez Histoire Naturelle de Buffon, tome IX.

(2) Les sages Egyptiens, entre autres.

(3) Vers l'époque qui répond à l'an 1777 de notre ère vulgaire.

A la suite du prince, étoit l'éléphant blanc dont on avoit déjà placé l'image à la maison commune. Quelqu'un d'entre la foule, de son propre mouvement, ou payé peut-être, éleva la voix, et dit à ceux qui l'entouroient : Mais ! remarquez vous cet éléphant jeune encore ; il faut le faire marcher à notre tête, cela en imposera aux courtisans. Il a vu la mer , il vient de loin , il doit en savoir long.

Il n'en fallut pas davantage. Tous les regards se portèrent sur l'éléphant, et il fut proclamé tout d'une voix. Ce que c'est que de venir de loin !

Son premier mouvement fut de faire une gémflexion (1) au trône ; ce qui déplut fort. On se dit tout bas : l'éléphant blanc n'a pas besoin, ce semble, de l'agrément du roi Soliveau, quand il a le suffrage du peuple.

Ceux qui n'y regardent pas de si près ne s'aperçurent de rien, et ceux-là font les réputations.

On remarqua que la couleur bleue plaisoit beaucoup à l'éléphant, et qu'il faisoit accueil à ceux qui se présentoient à lui habillés ainsi, de préférence aux autres citadins vêtus à l'ordinaire. De ce moment, un grand nombre de Siamois, déjà idolâtres du quadrupède, endossa l'uniforme. Ce nouveau costume changea les mœurs de la capitale : on y rencontra beaucoup plus de soldats que de citoyens.

Les faubourgs murmurèrent, quand ils se virent méprisés faute d'un habit bleu. L'éléphant blanc, dont l'instinct égale l'esprit du courtisan le plus délié, eut soin de se montrer souvent au peuple, sans manquer de saluer avec sa trompe, et de droite et de gauche, tout le monde sur son passage. On admiroit son maintien, un peu embarrassé pour-

(1) Les éléphants plient les jambes. Voyez M. de Buffon.

tant, ses graces un peu contraintes ; mais l'idolatrie se méloit déjà aux hommages qu'on lui rendoit, il avoit déjà fait secte.

Pendant que les habitans de Siam s'amusoient ainsi autour de la nouvelle idole, car on ne pensoit presque plus à l'ours gris, la cour tramoit tout à son aise contre la liberté naissante. Il ne s'agissoit de rien moins que d'enlever le roi Soliveau pour le mettre à la tête d'un parti nombreux, et entamer une guerre civile. Heureusement le peuple fut instruit à temps. L'éléphant blanc savoit tout, et ne donnoit signe de rien ; il fallut menacer ses grandes oreilles du crochet de fer, attacher malgré lui un sabre nu à l'extrémité de sa trompe, et le forcer à conduire cette nouvelle insurrection. Le roi Soliveau fut amené encore une fois à Siam, mais pour y séjourner. Les courtisans, qui avoient peur, lui conseilèrent de changer de batteries, de s'attacher l'éléphant blanc, et de profiter de la faveur populaire que celui-ci ne tarda pas à recouvrer.

Ce grand quadrupède, le croiroit-on ? est sensible à la piqure la plus légère ; un coup d'aiguillon de l'abeille le met dans des fureurs difficiles à peindre. Un *taon* (1) s'attacha un jour à lui, et lui enfonça son dard dans une des nombreuses gerçures de sa peau. L'irascible animal dressa ses oreilles, agita sa trompe, frappa de ses défenses tout ce qu'il rencontra. Les idolâtres habillés de bleu partagèrent aussitôt son ressentiment (2), et se mirent à la poursuite de l'ennemi caché. On eût dit qu'une armée avoit déjà franchi les murailles de la ville.

Pour faire oublier ce contre-temps, toutes les

(1) Mouche à deux ailes, qui incommode beaucoup les grands quadrupèdes, sur-tout pendant les grandes chaleurs.

(2) Cet événement eut lieu à Siam le jour qui répond au 22 février de l'an de grace 1790.

Jeunes filles siamoises, habillées de blanc, vinrent par bandes porter à l'éléphant des fleurs et des gâteaux, des complimens et des chansons. Elles passaient leurs douces mains sur sa trompe, et quelquefois la baisaient avec amour. L'idole quadrupède n'étoit pas tout-à-fait insensible à leurs faveurs : on le vit plus d'une fois accepter d'abord les bouquets, mais pour les replacer galamment, avec sa trompe (1) caressante, jusque dans le sein de la beauté qui lui en avoit fait le cadeau.

Les femmes eurent leur tour. Au champ de Brahma, les jours de fête, l'éléphant blanc passoit en revue ses idolâtres bleus, au bruit d'une musique militaire : alors les jeunes dames siamoises s'approchoient de lui, et lui adressoient tendrement la parole; il sembloit leur sourire. Heureuses celles qu'il daignoit honorer d'un doux regard ! Ces petits exercices achevèrent le prestige ; l'éléphant blanc devint l'idole déclarée du jour.

Son influence non-seulement dans la capitale, mais encore dans toutes les autres cités de l'empire, étoit telle, que des extrémités du royaume il lui arrivoit tous les jours des cassette de parfums ; jusque-là qu'un talapoin, beau diseur, et nommé tout récemment pontife, vota dans la maison commune de Siam de déclarer l'éléphant blanc la grande et unique idole de toutes les provinces.

Quelques-uns, effrayés des suites d'une idolâtrie aussi universelle, eurent le courage de faire ouvrir les yeux à plusieurs de leurs concitoyens. A la rencontre de l'éléphant blanc, non-seulement ils ne fléchissoient pas le genou, mais même ils ne se découvroient point la tête : d'autres plus hardis, bravant l'engoûment public, se plaçoient sur le

(1) Les éléphants, et sur-tout le blanc, disent les naturalistes, se servent de leur trompe comme d'un bras et d'une main.

passage de l'idole , tout exprès pour haranguer les idolâtres. Lâches ! leur disoient-ils à voix haute , dans tous les carrefours et le long des rues de Siam , lâches ! vous vous applaudissez d'avoir brisé le sceptre du roi Soliveau , et vous vous laissez marcher sur le ventre par l'éléphant blanc. Comme des valets , vous vous êtes empressés de porter sa livrée et ses couleurs ; vous mêmes , conservez la liberté conquise par vous , et ne la donnez pas en garde à ce quadrupède élevé dans la caste des esclaves titrés. L'éléphant blanc est votre idole , et la cour est la sienne. Placé entre vous et le roi Soliveau , a-t-il cessé un seul instant de prendre parti pour ce dernier ? Il ne veut faire de vous que des soldats. Ne soyez pas étonnés de le voir à la première occasion lever sur vous le fer dont vous avez armé sa trompe homicide , et diriger contre le peuple cette compagnie d'archers (1) , et ces instrumens de guerre qu'il porte par-tout avec lui.

Ce qu'on avoit prévu arriva : le roi Soliveau , mal conseillé par plusieurs chefs de talapoins , crut devoir quitter la capitale , précisément le premier des sept jours réputés saints dans le pays , et consacrés à pleurer l'entrée de Wisnou (1) au tombeau , et à célébrer son retour au ciel. Augurant mal d'un tel voyage , le peuple , de sa pleine puissance et autorité , crut devoir s'opposer au départ de la cour. L'éléphant blanc , dressé au manège du palais des souverains , accourut pour ouvrir les passages. Il eut beau faire aller sa trompe et de haut et de bas , et de gauche et de droite , cette fois , non-seulement le peuple siamois , mais

(1) Les éléphants , chez les Siamois , portent sur leur dos des tours qui contiennent jusqu'à 12 combattans , et plusieurs petites pièces de canon sur leurs affuts.

(1) Dieu des Siamois , qui se fit nègre sur les bords du Gange.

presque toutes les phalanges bleues, oubliant un instant leur idolâtrie pour ne penser qu'au salut commun; loin de rendre à l'idole les honneurs accoutumés, lui opposèrent une muraille de boucliers et d'arcs tendus. L'éléphant passe de rang en rang; on le laisse passer seul: ses gestes impératifs ne trouvent point d'esclaves prêts à exécuter sa volonté.

Furieux, il se retire dans son habitation écartée. En arrivant, il foule aux pieds le panache blanc qui flotte entre ses deux larges oreilles; il arrache les deux franges d'or qui retombent avec grace sur ses épaules; il déchire le fin drap bleu qui lui couvre le dos, et brise aussi le fer dont il étoit armé.

En peu d'heures, tout Siam apprend le grand chagrin, la grande colère de l'éléphant blanc. On se groupe dans les places, dans les jardins; on se dit, la larme à l'œil: l'éléphant ne veut plus absolument nous commander; qu'allons nous devenir? Maudite désobéissance! c'est toi qui nous perds: Le grand éléphant blanc nous abandonne, hélas! que faire?

Que faire? (reprennent quelques francs Siamois). Laissons boudier l'éléphant dans son coin; il y perd plus que nous. Choisissons-en un brun, si nous n'en trouvons pas de blanc ni de blond: autant vaut. Ou mieux encore, sachons nous en passer; il ne faut plus d'idole à un peuple qui n'est plus esclave.

Cependant la tristesse civique prend un caractère plus imposant. Presque toutes les phalanges bleues se mettent en marche dans l'attitude de l'abattement, et se présentent en silence à la demeure de l'éléphant blanc. La porte en est toujours ouverte; et ceux qui viennent pour en mouiller le seuil de leurs larmes, y sont les bien-venus: mais l'éléphant, sans décoration, secoue la tête, en signe négatif, à toutes les instances pathétiques qu'on lui réitère.

En ce temps-là, la municipalité de Siam avoit pour maire une grue au long cou, au long bec : c'étoit le choix des citoyens actifs. Elle descend lentement les degrés du perron de la maison de ville, et franchit, à la lueur de quelques pâles flambeaux, maints ruisseaux fangeux. Leurs ceintures, chargées de pluie et mouillées de pleurs, arrivent pourtant au logis de l'éléphant blanc. Le maire-grue lui adresse la parole en son langage : Grand éléphant blanc ! assez et trop long-temps vous nous avez tenu rigueur ; jusques à quand avez-vous résolu de nous bouder encore ? Reprenez vos augustes exercices ; soyez toujours notre idole : nous vous jurons d'expié, par un dévouement aveugle et sans borne et sans fin, la désobéissance instantanée des citoyens. Venez-en demain recevoir le serment solennel.

A cette harangue prononcée à genoux, l'éléphant reste immobile. L'espoir renaît, et le matin de la journée suivante est attendu avec impatience. La promesse d'un nouveau serment détermina l'éléphant blanc. Il se présente à la maison de ville ; mais au milieu des gestes expressifs qu'il avoit étudiés pendant la nuit, on se presse tellement autour de lui, on lui fait respirer une si forte dose d'encens, qu'il pensa en être étouffé.

L'idole reparoît. Si les arts étoient plus avancés à Siam, il y auroit eu un beau tableau à peindre en ce moment. Qu'on se figure deux mille automates bien vêtus, jurer sur leurs javelots soumission parfaite et dévouement entier aux ordres de l'éléphant blanc. C'étoit la condition tacite du retour de ses bonnes grâces ; et près d'un tiers de la ville de Siam eut la lâcheté d'y souscrire. Aussi, depuis ce moment, on ne l'appelle plus que *la ville des idolâtres* ; et on nomme *serment des aveugles* la promesse d'obéir en tout à l'éléphant blanc.

Ce quadrupède, exigeant et vain, avoit pour ami et pour conseil un taureau indompté, connu à
Siam

Siam sous le nom de minautore. Celui-ci, d'une force de tête prodigieuse, se tenoit derrière l'idole, et s'en servoit pour tromper plus facilement le peuple, et le faire rentrer plus vite sous le joug; il en seroit venu à bout, si la mort ne l'eût atteint au milieu de sa carrière. On lui décerna l'apothéose.

L'éléphant blanc se sentit le plus de cette perte. De cette époque, réduit à ses propres ressources, il fit des chutes presque à chaque pas.

Le roi Soliveau avoit pour femme une hermine (1), venue du nord à grands frais. Ceux qui sont à l'affut de tout remarquèrent qu'au plus petit événement, la trompe de l'éléphant étoit collée à l'oreille de l'hermine. Celle-ci, froide de son naturel, n'avoit pu se faire à la température ardente des Siamois, en sorte qu'elle étoit restée étrangère au milieu d'eux. On ne s'en apperçut que trop pour elle. Dans un jardin, célèbre déjà par plusieurs coups d'éclat, un rassemblement nombreux de citoyens prit la résolution subite de rompre cette coalition suspecte de l'hermine et de l'éléphant. En conséquence, ils arrêtèrent d'envoyer l'hermine, qui prenoit beaucoup trop d'empire sur l'esprit du roi Soliveau, respirer son air natal pendant quelque temps, et cela sans en demander la permission au grand lama (2); et aussi de faire repasser la mer à l'éléphant blanc, qui influençoit l'esprit du peuple d'une manière effrayante. On laissa le roi Soliveau sur le trône, mais en se promettant bien de ne pas lui donner de successeur; et c'est ainsi qu'on vint à bout de détruire l'idolâtrie à Siam.

(1) Joli petit animal, disent les naturalistes, mais qui a une très-mauvaise odeur.

(2) C'est comme qui diroit le pape de ces contrées.

- 1 L'Elephant Blanc chef des Elephants
- 2 Le Mare Gros chef de la manivelle
- 3 Garde du mare
- 4 Aides de Camp de l'Elephant
- 5 jeunes elephants appartenant au Mare ou au profane

L'Elephant Blanc
 fait habitude, voyez l'indien
 n. 96

- 6 Garde Elephants
- 7 Elephants esclaves
- 8 Le Mare des Elephants
- 9 esca grande l'homme
- 10 l'Inde grande



Cette estampe riche et détaillée illustre explicitement la parabole de l'éléphant blanc parue dans le numéro 96 des *Révolutions de Paris*, parue le 14 mai 1791. Tous les protagonistes sont là, désignés dans la légende par des numéros : l'éléphant lui-même, ses adorateurs, le maire-grue, les prêtres, les quelques citoyens raisonnables qui protestent, le roi soliveau et sa reine hermine en retrait dans une tribune en haut à droite. L'aspect burlesque de la fable a été encore accentué par le dessinateur exagérant avec délectation le grotesque des corps, des expressions et des costumes, afin de mieux railler l'attitude des « idolâtres » du pachyderme La Fayette. La gravure a manifestement eu beaucoup de succès : plusieurs exemplaires ont été retrouvés dans le fond de la Bibliothèque nationale de France, sans compter la reproduction en noir et blanc que Prudhomme fait lui-même insérer dans son journal. Elle fait l'objet de l'ire des sympathisants du général.



Occasionnellement employé par la presse révolutionnaire, le procédé de transformer le commandant-général en centaure en référence à son fameux cheval blanc est une forme de satire prisee par la caricature royaliste (ci-dessus, gravure anonyme sur les journées d'octobre, 1789 ; ci-contre, gravure parue dans les *Actes des Apôtres* en octobre 1791.)





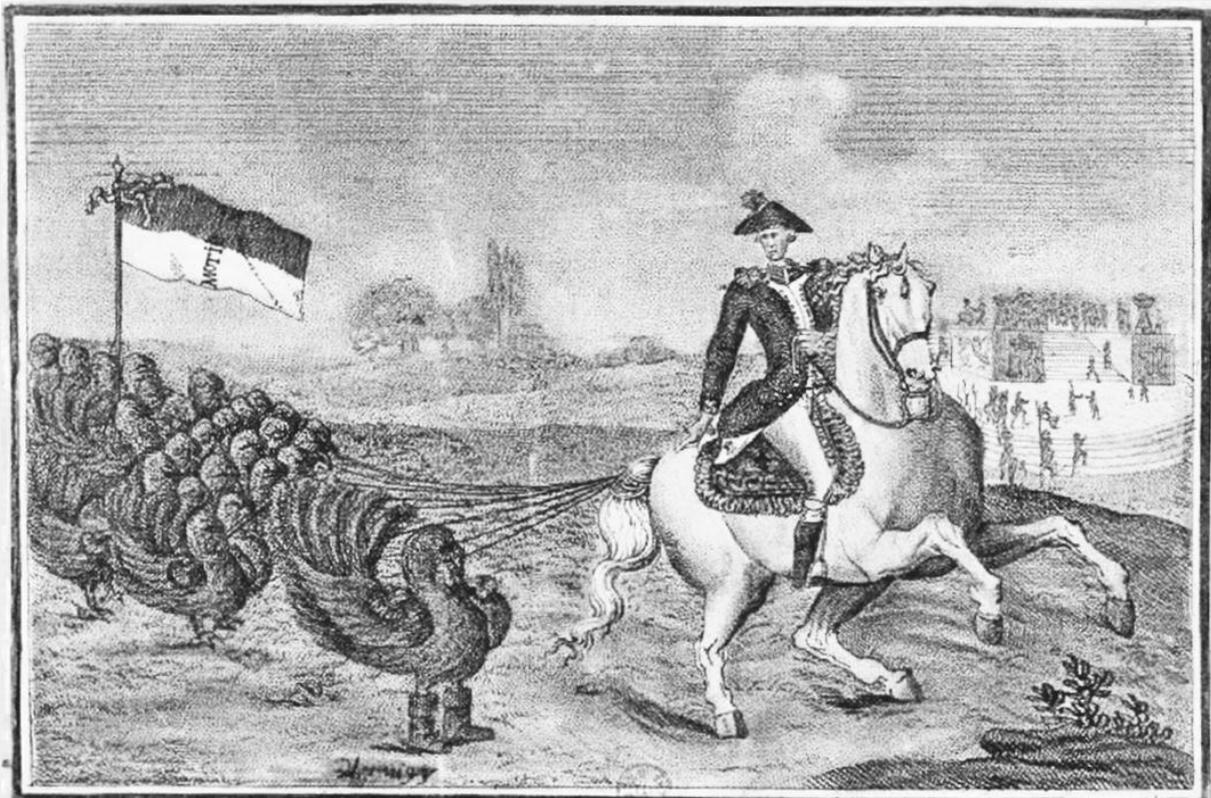
*Le Roi Soliveau, ou les Grenouilles qui demandent un Roi.
 N° 1. Je tends mes Filets
 Se vend au Royaume des Grenouilles.
 Voyez la Fable IV. de la Fontaine.*

(Bibliothèque nationale de France, collection de Vinck.)

Que penser de cette caricature, publiée peu avant la fusillade du Champ-de-Mars, en pleine agitation antimonarchiste ? La tête du roi soliveau dans la mare, celle de Bailly rappelant la loi martiale et celle de La Fayette perchée sur des corps de héron menaçant la population de grenouilles et de volailles, Parisiens turbulents s'agitant vainement, peuvent faire penser aux critiques démocrates contre les autorités municipales. Toutefois, une poule à la droite interpellant son coq par les mots « Ahi Coco » fait davantage penser aux railleries de la presse satirique royaliste contre Bailly que sa femme issue du peuple surnommerait ainsi (Annie Duprat, « Ah le maudit animal », *Annales historiques de la Révolution française* numéro 377, juillet-septembre 2014.)



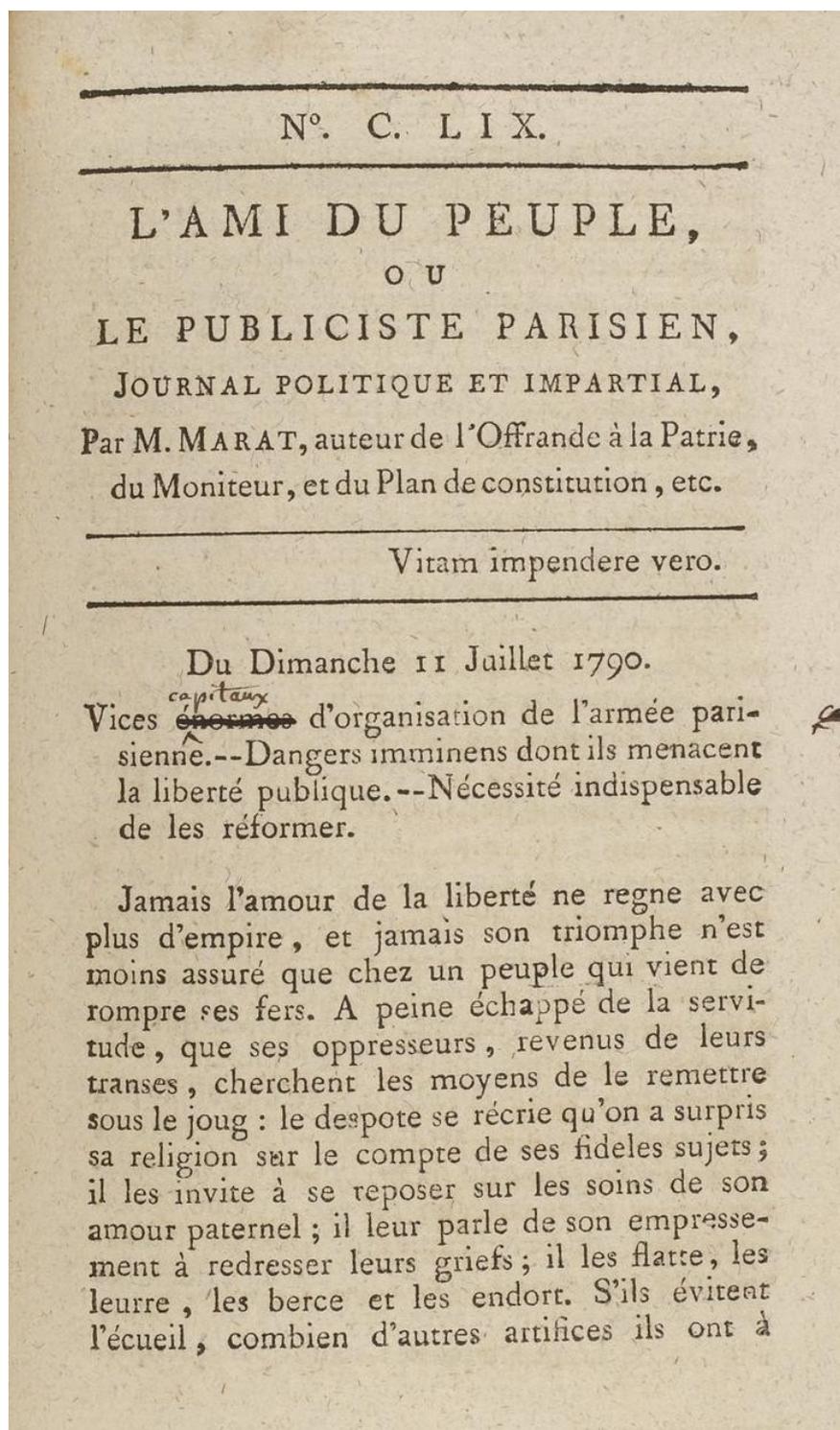
*Des Hommes, des Femmes, des Enfants ont été massacrés sur l'Autel de la Patrie au
 Champ de la Fédération
 Bureau des Révolutions de Paris Rue des Marais F. B. 3^e G. N^o 20.*



*Journée du 17 juillet; 1791,
 Songez qu'il faudra
 du courage
 pour tuer ces gens là*

Deux gravures sur la fusillade du Champ-de-Mars. « Des Hommes, des Femmes et des Enfants ont été massacrés sur l'Autel de la Patrie au Champ de la fédération » dit la légende de la première, rendant compte du traumatisme vécu par le peuple militant parisien (*Révolutions de Paris*, 23 juillet 1791, numéro 106). La deuxième traduit son indignation : « Songés qu'il faudra du courage pour tuer ces gens là », dit La Fayette à ses dindons soldats (anonyme, Bibliothèque nationale de France.)

La Fayette, corrupteur de la Garde nationale



(Ecriture manuscrite de Marat : « capitaux »)

craindre ! D'adroits frippons soufflent parmi eux les feux de la discorde , travaillent à les diviser et à les corrompre : en promettant la réforme des abus , ils établissent des principes dont le peuple ne sauroit appercevoir les conséquences , ils lui présentent des plans dont il ne sauroit prévoir les suites ; d'autres frippons travaillent à faire adopter ces plans ; et dans le nouvel ordre de choses qui se prépare , peu à peu il sent évanouir ses espérances , et il se voit enfin remis sous le joug par les hommes mêmes qu'il a chargés d'achever de briser ses fers.

— C'est ce qui nous est arrivé à l'égard de la constitution de l'état , du plan de municipalité , et de la formation de la garde parisienne. Ce sont les vices énormes de sa composition et de son régime que je me propose de dénoncer aujourd'hui.

A peine échappés des fers , les citoyens se sont rassemblés autour des anciens municipaux , dont ils ont bientôt reconnu l'infidélité , et qu'ils ont proscrit pour toujours. Sentant leur impuissance et leur besoin de guides , ils ont regardé autour d'eux , et ils ont mis à leur tête des hommes qui avoient affiché du zèle et de la fermeté dans quelques circonstances d'éclat , des hommes qui paroissent avoir bien mérité de la nation.

Le plus grand des désavantages d'un peuple peu éclairé est de ne pas savoir faire un bon choix de ceux qu'il doit investir de ses pouvoirs : inconvénient inévitable chez un peuple à peine émancipé , chez un peuple enfant. Séduit par l'apparence , par quelques actions de parade , quelques traits d'ostentation , il avoit appelé le sieur Bailly à la tête de la municipalité : séduit par quelques

(3)

campagnes ~~caravanes~~ (1) de carabin, ~~chez un peuple qui combattoit contre ses maîtres~~, il appella le sieur de la Fayette au commandement de la milice Parisienne. On ne l'a point oublié: ce héros magnanime, ce brûlant patriote, ce défenseur incorruptible de la liberté, débuta par un trait de courtois: il n'accepta l'honneur de servir la patrie qu'avec l'agrément du roi; puis il concerta avec le cabinet les moyens d'enchaîner la nation par les mains de ses propres défenseurs; et bientôt il ne songea plus qu'à les mettre à exécution.

Tout le peuple avoit les armes à la main, suite nécessaire de l'insurrection générale ~~et des efforts~~ *contre* que chaque citoyen avoit fait pour repousser l'ennemi commun. Sur cette armée innombrable, quoique indisciplinée, reposoit le salut de l'état; car le peuple ne se vend jamais. Cette foule immense d'infortunés que la richesse insolente appelle la canaille, cette partie la plus saine de la nation, qui ne gagne jamais rien à changer de maître, & qui est toujours la première à braver les dangers pour secouer le joug des tyrans, avoit montré une ardeur incroyable dans la punition des traitres à la patrie. Les ennemis du bonheur public sentant tout ce qu'ils avoient à craindre de ses dispositions; formerent donc le projet de l'exclure de l'armée Parisienne, dont ils avoient formé le plan; puis de la désunir sans

(1) ~~On assure que ce n'est rien moins que le patriotisme qui fit franchir l'Océan à la Fayette: mais les dettes qu'il avoit contractées avec le régiment de Champagne~~

(« Campagnes » ; « faites chez les insurgens » ; « contre »)

toutefois en montrer le dessein. L'organisation de l'armée en fournit le prétexte. L'air militaire ne pouvoit que flatter la vanité d'un grand nombre de bourgeois : le général profita adroitement de cette sottise passion, maladie éternelle des François ; et il fut décidé que les soldats de la patrie prendroient l'uniforme. Les frais qu'exigeoit l'acoutrement, n'étoient ni à la portée ni du goût de tous les citoyens : dès-lors l'armée Parisienne restreinte à des volontaires, ne fut presque plus composée que de citoyens opulens, les hommes les moins faits pour la liberté ; de citoyens aisés que la crainte du mal-être rend ennemis de toute révolution ; de marchands et d'ouvriers du luxe que l'amour de l'or attache à la fortune des grands ; de jeunes gens à qui un uniforme fait oublier le devoir ; enfin de supôts de l'ancien régime, qui cachés dans leurs caves, pendant les jours de crise n'en étoient sortis que pour s'emparer du commandement. Ainsi on vit de toute part des procureurs, des notaires, des avocats, des robins, des nobles, portés par la cabale aux places de capitaine, de major et de commandant des légions citoyennes, brouillons intéressés à perpétuer les abus du despotisme, et presque tous ennemis mortels de la liberté.

A cette armée de volontaires, que l'on avoit porté à 30000 hommes, on joignit 6000 stipendiés ; et on établit un état major, dont les énormes appointemens faisoient de chaque officier un satellite du prince. Pour enchaîner l'armée entière, le maire s'étoit arrogé impudamment le droit de convertir en places permanentes, es grades provisoire d'officiers, de les conférer

par brevet, de s'ériger en arbitre de ~~leurs~~ qualifications, ^{de chaque aspirant à} pour tel ou tel grade, et de disposer en maître absolu du commandement de l'armée patriotique, pour n'y appeller que des hommes ~~vils~~ vendus aux ordres de la cour, dont il étoit le premier bas valet.

Pour subjuguier plus facilement les soldats citoyens, le général les partagea en différens corps qu'il distingua par le costume, et qu'il divisa entr'eux par le jeu des petites passions, par les préférences, la prééminence, la vanité, le dédain, la jalousie, l'envie, l'animosité: il surprit leur consentement à des réglemens captieux dont ils n'étoient capable, ni de sentir les conséquences, ni de prévoir les suites; il les lia par le serment, il les plia en vils mercenaires à la discipline militaire comme à l'unique règle de leurs devoirs, il leur inspira la funeste manie de ne reconnoître que les ordres de leur chefs, il assujetit à des peines arbitraires les contrevenans, et il leur fit un crime de leur dévouement patriotiques; politique artificieuse, qui n'a que trop bien pris parmi nous, la plupart ont oublié la patrie, et ne se souviennent plus qu'ils sont citoyens. Pour les métamorphoser en cohortes prétoriennes, et les rendre redoutables à la liberté, il ne lui manque plus que de leur donner

(« de chaque aspirant à »)

un parc d'artillerie , qui les mette en état d'écraser leurs concitoyens.

Tel est l'art funeste employé par le héros de la liberté, pour tourner contr'elle ses propres défenseurs; et combien de fois n'en a-t-il pas fait l'essai, au mépris de sa propre conscience; rappelez-vous les expéditions ordonnées au sujet peuple soulevé contre ses oppresseurs.

Quelqu'atroce que soit ce projet, les funestes suites n'en sont sensibles qu'à l'homme qui pense: c'est en vain que l'on rappelleroit à l'armée Parisienne qu'elle ne doit être composée que de soldats de la patrie, si l'on ne s'attache à développer leurs devoirs de citoyens, qu'il a pris tant de peine à leur faire oublier.

Pénétrez-vous donc, mes chers compatriotes, de ce grand principe, dont vous sentites si bien la vérité au moment où vous prites les armes, et tout le temps que le *soin* de votre salut vous *tient* ~~tiens~~ unis contre les périls communs.

Il importe donc avant tout de rappeler l'armée Parisienne à l'esprit de son institution. Ainsi la première maxime à consacrer, c'est que tout citoyen honnête & domicilié, doit être armé pour la cause commune, la défense de ses droits et

de la liberté, contre les ennemis du dedans et du dehors.

Si on conserve l'uniforme, tout citoyen peu favorisé de la fortune, soldat né de la patrie, recevra du pouvoir civil, l'acoutrement militaire, fait aux frais du trésor public, afin que ce don ne puisse aucunement le lier par la reconnaissance à ses officiers.

Tous les membres de l'armée auront le droit de nommer ceux à qui doit être confié l'honneur de commander (1).

La nomination des officiers ne sera jamais que pour trois mois ~~au lieu d'un an~~ : ils pourront tous être révoqués à volonté, sans qu'on soit tenu de donner aucune raison de leur destitution.

L'autorité des officiers sera rigoureusement restreinte à la discipline militaire ; en tout autre chose les soldats de la patrie, ne dépendront que des loix, & ne seront responsables qu'aux tribunaux.

(1) Les soldats seuls doivent nommer les officiers subalternes ; les soldats et les officiers subalternes doivent nommer les officiers supérieurs, de grade en grade, à la pluralité absolue des suffrages : et l'élection ne sera valide, qu'après avoir été confirmée huit jours après.

(8)

Un comité militaire sera établi pour surveiller les officiers qui s'écarteront de leur devoirs, et dénoncer à l'armée leurs menées, leur artifices, ~~et~~ leurs attentats.

Ce comité fera composé d'un officier, ~~d'un~~ ^{de quatre} ~~deux~~ sous-officiers, et ~~un~~ ^{de quatre} ~~deux~~ soldats tirés de chaque bataillon, et choisis parmi les plus zélés patriotes.

Tels sont, ô mes concitoyens, les principaux articles de l'organisation de l'armée nationale, sans lesquels il est impossible que nous parvenions jamais à la liberté, objet de nos vœux les plus chers.

~~ne les adopte pas~~ Si on ~~les~~ ^{ne les adopte pas} ~~pardonnes~~, bientôt l'armée Parisienne achevera de perdre la liberté, que l'assemblée nationale mine sourdement, que les ministres attaquent audacieusement, que le général a tant de fois mis en péril, et dont les créatures de la cour, les suppôts de l'ancien régime sont les mortels ennemis.

MARAT, l'Ami du Peuple.

De l'Imprimerie de MARAT.

Errata,

(« de deux sous » ; « de quatre » ; « ne les adopte pas »)

Table des matières

• Remerciements.....	2
• Notes de lecture.....	3
▪ Introduction.....	4
▪ Première partie : La déchéance du héros des deux mondes (juillet 1789 – juillet 1791)	21
○ Des éloges aux premières critiques (juillet 1789 – juin 1790).....	22
▪ « L’idole des bons citoyens ».....	23
▪ Réprimandes et soupçons.....	30
○ Le point de rupture (juillet - septembre 1790).....	36
○ « Un noir sur un cheval blanc » (octobre 1790 – juillet 1791).....	43
▪ Deuxième partie : Le dieu Motier et ses incarnations	58
○ « [...] un peuple qui divinise beaucoup trop légèrement ses chefs » : la critique de l’idolâtrie.....	60
▪ L’éléphant blanc et ses adorateurs.....	61
▪ « L’orviétan de La Fayette ».....	65
○ L’histoire d’un médiocre : la satire du cheval blanc.....	72

○ Une figure de la duplicité : l'homme aux deux visages.....	80
▪ Troisième partie : « Les automates bleus » et l'aliénation de la Garde nationale.....	88
○ Les premières alarmes (janvier – août 1790).....	89
○ Des égarés aux brigands en uniforme (septembre 1790-mars 1791).....	95
○ Le généralat de Motier (avril- juillet 1791).....	100
▪ Conclusion.....	109

Table des annexes

• Corpus des sources	114
• Bibliographie	117
• Chronologie	126
• Images et extraits	
○ Gravures des <i>Révolutions de Paris</i> (début 1790).....	131
○ L'imagerie de l'homme à deux faces.....	133
○ Les <i>Révolutions de Paris</i> et l'idolâtrie.....	135
○ <i>L'Ami du Peuple</i> rompt avec La Fayette.....	143
○ Le détournement de la Fête de la Fédération vu par Camille Desmoulins.....	147
○ La répression des rebelles de Nancy et ses conséquences.....	150
○ Elégie de Loustalot par Camille Desmoulins.....	155
○ Gravures pornographiques sur La Fayette et Marie-Antoinette.....	158
○ Incident de la Villette (janvier 1791).....	159
○ L'année 1791 : le temps de la chute.....	160
○ Gravure des <i>Révolutions de France et de Brabant</i> sur l'assaut sur le donjon de Vincennes.....	166
○ Estampe sur l'affaire des chevaliers du poignard.....	167
○ « Lequel des deux croire ? ».....	168
○ L'éléphant blanc.....	169
○ La Fayette le cheval blanc.....	180
○ Le roi soliveau.....	181
○ Gravures sur la fusillade du Champ-de-Mars.....	182
○ La corruption de la Garde nationale selon Marat.....	183